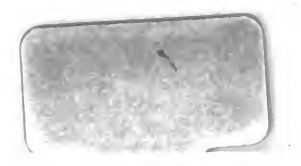
ARMORIAL GÉNÉRAL DE BRETAGNE

Louis Marie D. Briant de Laubrière




600017987



ARMORIAL

GÉNÉRAL

DE BRETAGNE.

A RENNES, chez MOLLIEX
— — GANCHE.
A St-MALO — CARUEL.
A BREST — Ve LEFOURNIER.
A MORLAIX — V. GUILMER.

A NANTES, chez FOREST.
— — SEBIRE.
A St-BRIEUC — PRUD'HOMME.
A VANNES — GALLES.
A LORIENT — GOUSSET.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

ARMORIAL

GÉNÉRAL

DE BRETAGNE

RELEVÉ

DES DIVERSES RÉFORMATIONS DE LA NOBLESSE DE CETTE PROVINCE

DEPUIS 1400 JUSQU'A 1668

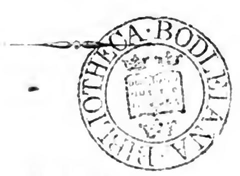
CONTENANT

LES NOMS ET LES ARMES DES MAISONS QUI ONT OBTENU DEPUIS CETTE ÉPOQUE
DES ARRÊTS DE MAINTENUE OU DES LETTRES D'ANOBLISSEMENT
LES FAMILLES NOBLES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ACTUELLEMENT ÉTABLIES DANS CE PAYS
L'INDICATION DE CELLES QUI ONT FAIT DES PREUVES DE COUR
ET UNE LISTE EXACTE
DES CHEVALIERS BRETONS INSCRITS DANS LES GALERIES DES CROISADES
AU MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES

PAR

L. BRIANT DE LAUBRIÈRE

Membre du Collège Archéologique et Héraldique de France



PARIS

CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE

QUAI DES AUGUSTINS, 13

—

1844

AVANT-PROPOS.

L'ARMORIAL DE BRETAGNE que nous offrons à nos compatriotes, nous a été suggéré par l'insuffisance des ouvrages de même nature, particuliers à la province ; et notre but a été moins de faire un livre nouveau, que de donner un supplément indispensable à l'œuvre de nos devanciers.

Guy le Borgne et le P. *Toussaint de Saint-Luc*, sont en effet les seuls auteurs anciens dont les travaux soient généralement connus.

Le premier est, à juste titre, apprécié de l'antiquaire et du bibliophile ; mais, en outre de ce qu'il est très-incomplet, il enchevêtre tellement les armoiries de

familles avec celles des fiefs, qu'il est presque impossible de ne pas les confondre. Au reste, l'*Armorial Breton* est devenu fort rare, et l'on peut difficilement se le procurer maintenant, même à des prix exorbitants.

Quant au P. Toussaint, son Armorial n'est qu'un abrégé de la dernière réformation (1668), et son seul mérite consiste dans ses gravures, quelque mal exécutées qu'elles soient. Malheureusement, ce livre est très répandu et beaucoup de personnes formulent d'après lui leur jugement sur les familles. De là une foule d'erreurs, bien souvent regrettables.

Il est vrai que les différentes réformations qui ont eu lieu en Bretagne ont laissé de volumineux manuscrits, mais combien de bibliothèques les possèdent? D'ailleurs, ces manuscrits eux-mêmes sont fort insuffisants, et l'on ne saurait, à leur aide, que former un catalogue imparfait de la noblesse du pays.

Il sera facile de s'en convaincre si l'on veut donner quelque attention à cet avant-propos.

Des réformations faites aux XVe et XVIe siècles, les premières sont les seules auxquelles l'on doive s'en rapporter; mais comme ces manuscrits n'indiquent point les armoiries des familles, il est souvent fort difficile d'établir leur identité avec celles du même nom actuellement existantes.

La réformation générale de 1668, la dernière qui

ait eu lieu, n'offre pas, à la vérité, cet inconvénient, mais de combien d'injustices criantes, d'oublis inconcevables, de jugements partiaux n'a-t-elle pas été la source.

Les commissaires chargés de la révision dont il s'agit, introduisirent deux moyens de prouver la noblesse, le premier tiré des anciennes réformations, le deuxième pris dans le *gouvernement* ou *comportement noble*, suivant l'article 541 de la Coutume de Bretagne.

Pour faire la première preuve, il fallait remonter directement et sans interruption aux recherches opérées dans le xve siècle, ou à celle de 1513, sans égard aux suivantes. (1535 — 1536.)

Pour la deuxième preuve, il fallait fournir plusieurs partages nobles, c'est-à-dire, faits selon l'assise du comte Geoffroy, dont un remontant à plus de cent ans.

Cette chambre, composée presque en entier de noblesse de robe, n'eut aucun égard aux services militaires, bien que partout ailleurs cette preuve eût suffi, la profession des armes ayant de tous temps anobli.

On l'a dit bien des fois avant nous, une certaine jalousie d'état fut cause de cette mesure, et la robe voulut alors se venger de la supériorité accordée à l'épée. Quoi qu'il en soit, des injustices inouïes résultèrent de cette animosité, et telle famille de la plus ancienne chevalerie n'obtint qu'avec peine un arrêt

de simple extraction, tandis que certains conseillers au parlement, dont le père ou l'aïeul avait acheté la charge, furent maintenus en qualité de chevalier.

A part cette partialité révoltante, il est aisé de concevoir combien d'erreurs durent se glisser dans les arrêts rendus par la Chambre de la réformation, lorsque l'on pense aux nombreuses familles qui, par suite de négligence, ou par l'effet des guerres civiles, se sont trouvées dans l'impossibilité de remplir les lacunes de leur généalogie, dont la moindre entraînait condamnation.

Quelques autres maisons, et nous pourrions en citer plusieurs exemples, n'ayant eu, pendant plusieurs générations consécutives, qu'un seul rejeton, furent privées de la preuve puissante fournie par les partages nobles.

De là ce grand nombre de désistements et de condamnations comme usurpateurs, de gens quelquefois de meilleure souche que leurs juges, ainsi que beaucoup l'ont prouvé depuis.

Enfin, si l'on considère que la noblesse Bretonne, en général, a de tous temps été pauvre, l'on comprendra combien ont dû être imparfaites les recherches de bon nombre de chefs de famille incapables de faire les sacrifices pécuniaires qu'elles exigeaient, et qui, le plus souvent, préféraient donner leur désistement, laissant à leurs enfants le soin de rétablir leur état nobiliaire.

L'on se décidait d'autant plus facilement à agir ainsi, que cet acte n'entraînait pas négation de noblesse. En effet, d'après les art. 51 et 52 de la Coutume de Bretagne, cette qualité ne pouvait se perdre dans cette province, ni par prescription, ni par dérogeance, ni par désistement; leur seul effet était de suspendre ou d'assoupir les droits et priviléges de la noblesse. *Dormit nobilitas*, dit d'Argentré, *sed non extinguitur*.

Mais, comme l'auraient dû prévoir les chefs de famille désistés en 1668, il est arrivé que les titres qu'ils ne s'étaient pas donné la peine de rechercher, devinrent de plus en plus difficiles à trouver, à mesure que les années s'accumulèrent; de telle sorte que bien souvent les descendants d'anciennes familles nobles se sont vus réduits, pour faire cesser cet état d'indécision, à acheter quelque office qui conférât la noblesse, ou à solliciter du souverain de nouvelles lettres patentes au moyen desquelles ils acquissent cette noblesse *à deux visages*, dont parlent les anciens auteurs.

Ce qui atteste au reste la légèreté avec laquelle les arrêts de condamnation étaient rendus à cette époque, c'est que près de la moitié d'entre eux ont été annulés par des arrêts postérieurs, maintenant dans leur ancienne noblesse des personnes d'abord rejetées comme usurpatrices.

D'un autre côté, le nombre des maisons nobles de Bretagne s'est considérablement accru au moyen des charges qui conféraient la noblesse, et bien que cette sorte d'anoblissement puisse avec quelque raison être considérée comme abusive, à cause du grand nombre de ces charges et de leur vénalité, les familles qui en ont profité n'en doivent pas moins figurer au rang des nobles. L'on jugera par l'aperçu suivant du nombre de celles qui ont pu ainsi acquérir la noblesse depuis la réformation de 1668.

CHARGES
QUI POUVAIENT CONFÉRER LA NOBLESSE
DANS LA PROVINCE DE BRETAGNE.

Secrétaires du Roi. — La plus importante sans contredit, et celle qui jouissait des plus grands priviléges, était la charge de *Secrétaire du roi maison couronne de France*. Ses prérogatives étaient telles, qu'en entrant en charge les secrétaires du roi, étaient réputés nobles de quatre races et capables de recevoir tous les ordres de chevalerie.

Il serait trop long de rapporter ici les divers arrêts et règlements qui modifièrent à diverses époques les priviléges attachés à cet office Nous mentionnerons

seulement les lettres patentes du roi, du 18 juillet 1784, registrées au parlement le 3 septembre suivant, par lesquelles S. M. attribue à ses conseillers en ses conseils, secrétaires des finances et greffiers du conseil privé, le droit et privilége de noblesse héréditaire.

Il faut dire au reste, à l'avantage de ce corps, qu'un grand nombre de familles d'ancienne noblesse a fourni des secrétaires du roi.

Trésoriers. — Les trésoriers et payeurs des gages des officiers des chancelleries jouissaient des mêmes priviléges.

Chancellerie. — Les auditeurs, contrôleurs et autres officiers servant dans la chancellerie près le parlement de Bretagne, sont confirmés, d'après la déclaration du roi du 5 décembre 1672, dans tous les priviléges dont ils jouissent à l'instar des conseillers secrétaires du roi, suivant les édits et déclarations des années 1482, 1484, 1549, 1639 et 1669.

Parlement de Bretagne. — Henri III, en créant cette cour souveraine, l'assimila à celle de Paris; or cette dernière jouissait des priviléges attribués aux barons et gentilshommes du royaume. Nous allons, au reste, rapporter textuellement un édit de Louis XIV,

rendu en octobre 1704, concernant tous les parlements du royaume.

« Le Roi ayant remarqué qu'un des avantages qui décore
« le plus les charges des officiers des cours supérieures du
« royaume est *la noblesse qui a été attachée de tout temps*, lors-
« que le père et le fils sont morts revêtus desdites charges,
« ou qu'ils les ont exercées pendant vingt ans, accorde aux
« officiers de chaque Cour de Parlement, Chambre des
« comptes, Cours des aides, Conseils supérieurs et bureaux
« des finances du royaume, quatre dispenses d'un degré de
« service, pour pouvoir acquérir la noblesse et la trans-
« mettre à leur postérité; au moyen de quoi, après avoir
« servi vingt ans dans leurs offices, ou étant décédés revêtus
« d'yceux, eux, leurs veuves demeurant en viduité, et leurs
« enfants nés et à naître en loyal mariage, seront nobles et
« jouiront de tous les mêmes droits, priviléges, etc., dont
« jouissent les autres nobles de race du royaume, comme si
« leur père et leur aïeul étaient décédés revêtus de pareils
« offices, en prenant par chacun desdits officiers 300 livres
« effectives d'augmentation de gages au denier 20, sur les
« quittances du Trésor royal. »

Déjà le privilége de noblesse au premier degré avait été octroyé au parlement de Bretagne par une déclaration du roi, en avril 1659.

Nous devons ajouter qu'un grand nombre des officiers de ce parlement appartenaient aux anciennes familles nobles de la province.

Chambre des Comptes. — D'après l'édit du mois

d'août 1669, l'exercice des charges de procureur général et de présidents en la Chambre des comptes de Bretagne (séante à Nantes), conférait la noblesse. — Par un autre édit du mois de décembre 1692, les présidents, maîtres, correcteurs et auditeurs en cette chambre furent maintenus dans ces priviléges.

GRAND CONSEIL. — La noblesse au premier degré était attribuée aux présidents, aux conseillers et autres officiers de cette cour, par déclaration du mois d'août 1717, pourvu qu'ils eussent exercé lesdits offices vingt ans, ou qu'ils mourussent en les possédant.

BUREAUX DES FINANCES. — Les officiers de ces bureaux, dans les généralités autres que celle de Paris, jouissaient de la noblesse, mais au cinquième degré seulement.

NOBLESSE COMITIVE. — Les docteurs-régents et professeurs en droit acquéraient aussi la noblesse à leur famille après vingt ans d'exercice, ainsi qu'il résulte de plusieurs lettres patentes de nos rois et particulièrement de celles accordées en septembre 1607, par Henri IV à Claude Froment, professeur en droit à Valence.

MAIRES ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE NANTES. — Fran-

çois II créa, par lettres données en 1559, un corps, collége et communauté dans la ville de Nantes, dont les habitants éliraient entre eux un maire tous les ans et dix échevins de trois en trois ans, lesquels jouiraient des qualités et priviléges de la noblesse. D'autres lettres du même prince, données en 1559, confirment ces officiers dans leur noblesse. Enfin, malgré l'arrêt du 28 janvier 1581, rendu en la chambre des comptes de Bretagne, lequel déclarait imposables à la taille les enfants des maires et échevins de Nantes, ces derniers ont continué à jouir de leurs anciens priviléges, dans la possession desquels les commissaires de la réformation de 1668 les ont maintenus.

Maires de la ville de Brest. — Quelques auteurs s'accordent à dire que la charge de maire de la ville de Brest donnait la noblesse à ceux qui en étaient revêtus.

Noblesse Militaire. — Il existait encore un autre moyen d'acquérir la noblesse, moyen d'autant plus supérieur aux précédents, qu'ici cet honneur n'avait pas une source vénale, mais était la juste récompense du sang versé pour le pays; nous voulons parler de la noblesse militaire.

Anciennement, comme nous l'avons dit, la carrière

des armes était départie à la noblesse, et les quelques *non-nobles* qui en faisaient profession étaient anoblis de plein droit[1].

Dix années de services militaires suffisaient encore, dans le XVI[e] siècle, pour faire jouir des droits et exemptions réservés aux nobles, ainsi que le porte un arrêt de la Cour des aides de Paris, rendu le 17 juillet 1583.

Mais les guerres civiles ayant donné naissance à une foule d'abus, un grand nombre d'individus de toutes professions, en profitèrent pour se glisser dans les rangs des gentilshommes et en usurper les priviléges.

Cet état de choses, aussi préjudiciable aux nobles qu'aux autres sujets du royaume, porta Henri IV à supprimer, par édit de mars 1600, la noblesse acquise au premier degré par le fait des armes. Ce célèbre édit accorda néanmoins d'importants avantages à ceux dont les services militaires le méritaient véritablement. Il résulte même des dispositions de l'art. 25, que celui qui est issu d'un aïeul et d'un père ayant fait profession des armes, peut prendre le titre d'*écuyer* et s'*insérer* au corps de la noblesse. Néanmoins les dispositions de cet article ayant été entièrement modifiées par divers arrêts postérieurs, la noblesse militaire dut être considérée comme abolie.

1. Voyez les édits portant règlement sur le fait des tailles : Chérin, *Abrégé chron.*; M. le président Hainault, *Histoire chron.* etc.

Elle fut solennellement rétablie, par un édit du mois de novembre 1750, registré au Parlement le 25 du même mois.

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause de sa longueur, relater ici en entier cet édit « qui, dit le pré- « sident Hainault, a éternisé le règne de Louis XV. »

En voici néanmoins les principales dispositions :

ARTICLE II.

Tous officiers généraux non nobles, actuellement au service, seront et demeureront anoblis, avec toute leur postérité née et à naître en légitime mariage.

ARTICLE III.

Veut Sa Majesté qu'à l'avenir le grade d'officier général confirme de droit la noblesse transmissible.

ARTICLE VIII.

Les officiers devenus capitaines et chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, que leurs blessures mettent hors d'état de continuer leurs services, demeureront dispensés du temps qui en restera lors à courir. (*Voy.* la note de la pag. 13.)

ARTICLE X.

Tout officier né en légitime mariage, dont le père et l'aïeul auront acquis l'exemption de la taille, en exécution des articles ci-dessus, sera noble de droit, après toutefois qu'il aura été par Sa Majesté créé chevalier de l'ordre de

Saint-Louis, qu'il aura servi le temps ci-dessus prescrit[1], ou qu'il aura profité de la dispense accordée par l'article 8.

ARTICLE XI.

La noblesse acquise en vertu de l'article précédent, passera de droit aux enfants légitimes de ceux qui y sont parvenus, même à ceux qui seront nés avant que leurs pères ne soient devenus nobles; et si l'officier qui remplit ce troisième degré meurt dans le cas de l'article 9 (c'est-à-dire, s'il meurt au service du Roi, après être parvenu au grade de capitaine), il aura acquis la noblesse.

COMMISSAIRES ORDINAIRES PROVINCIAUX DES GUERRES. — D'après l'édit du roi, de mars 1704, confirmé en octobre 1709, et portant sur les 130 commissaires des guerres, alors en charge ou qui exerceraient par la suite, Sa Majesté veut qu'ils fassent souche de noblesse, lorsqu'eux et leurs enfants, successivement et sans interruption, auront possédé et exercé lesdits offices, pendant vingt années, en sorte que, comptant les services du père et ceux des enfants, ensemble se trouveront vingt années de services entre eux. — Les deux syndics dudit ordre, par déclaration du 5 mai 1711, jouissent des mêmes priviléges.

---

1. Trente ans de services non interrompus, dont vingt ans dans la commission de capitaine. (Art. 4.)

Après avoir indiqué sommairement les divers moyens de parvenir à la noblesse, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant le tableau détaillé des charges, offices, ordres, etc., qui exigeaient justification ou preuve de noblesse. Nous emprunterons la plus grande partie de cette notice à l'ouvrage si consciencieux de Chérin, généalogiste des ordres du roi en 1778.

TABLEAU

DES DIFFÉRENTES PREUVES DE NOBLESSE

QUI SE FAISAIENT EN FRANCE.

Ordres de Chevalerie et Confréries nobles.

L'ordre du Saint-Esprit exigeait la preuve de quatre degrés[1].

L'ordre de Saint-Michel, — trois degrés.

L'ordre de Saint-Lazare, — neuf degrés, sans principe connu.

L'ordre du Mont-Carmel[2], — quatre degrés.

1. On entend par degré de noblesse la distance qui sépare le fils du père, et ainsi de suite, en remontant en ligne directe ascendante et descendante, de manière que l'anobli fait dans sa ligne le premier degré, ses enfants le deuxième, ses petits-enfants le troisième, etc.

2. Les deux ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel furent ré unis le 31 octobre 1608; la preuve fut celle exigée dans l'ordre de Malte.

L'ordre de Malte[1], — huit quartiers paternels et huit maternels[2].

Confrérie de Saint-Georges, en Franche-Comté, — seize quartiers.

Confrérie de Saint-Hubert-de-Bar, — cinq degrés, non compris le présent.

Honneurs de la Cour.

Pour obtenir les honneurs de la Cour, il fallait remonter jusqu'à 1400 sans anoblissement connu.

Ces honneurs étaient, pour les dames, d'être présentées au roi, à la reine et à la famille royale; pour les hommes, de monter dans les carrosses du roi et de chasser avec Sa Majesté, après avoir préalablement été présentés. — L'on exceptait des preuves de Cour; 1° les descendants de Maréchaux de France, des Chevaliers des ordres du roi, et des ministres ; 2° ceux dont la noblesse avait pour principe un

1. Dans l'ordre de Malte, ainsi que dans celui de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, il y avait des *Frères servants d'armes* ou chevaliers du troisième rang.—Ils portaient l'épée et combattaient comme les chevaliers, mais il n'était pas nécessaire qu'ils prouvassent la même noblesse que ceux-ci.—Ils étaient néanmoins gentilshommes, mais leur noblesse n'était exigée que du côté paternel. (*Saint-Allais, Dictionnaire encyclopédique de la noblesse.*)

2. L'on appelle *quartiers* les auteurs nobles dont descend celui qui fait la preuve. La progression qui se fait dans la production des quartiers, par rapport aux degrés, est celle que l'on nomme géométrique. Ainsi un degré produit deux quartiers, deux degrés quatre quartiers, etc.; en effet, le présenté produit son père et sa mère, puis le père et la mère de son père et le père et la mère de sa mère; il passe ensuite à ses bisaïeux paternels et maternels pour lesquels il procède de même. — L'on arrive ainsi à des chiffres vraiment incroyables au premier abord. Ainsi, par exemple, le roi Louis XVIII étant au vingt-neuvième degré de Robert-le-Fort, son vingt-sixième aïeul, produit 268,435,456 quartiers.

anoblissement accordé pour des services signalés rendus à l'état; 3° les personnes que le roi jugeait à propos d'admettre, en les dispensant de faire leurs preuves, ce qui se voyait très-rarement.

Maison du Roi, de la Reine, de Monsieur, etc.

Sous-Lieutenants des Gardes du Corps, — 1400, sans anoblissement connu.
Gardes du Corps, Mousquetaires, Gendarmes de la Garde, — naissance noble.
Pages de la Grande Écurie,—1550, sans anoblissement connu.
Écuyers, — deux cents ans de possession de noblesse.
Pages et Écuyers de la maison de la Reine et de Monsieur, — deux cents ans.
Pages et Écuyers de la maison du duc d'Orléans et du prince de Condé, — 1550, sans anoblissement.

Emplois Militaires.

Troupes réglées et Élèves de la Marine, — quatre degrés.
Troupes des Colonies, — trois degrés.
Sous-Lieutenants du régiment des Gardes-Françaises, — cinq degrés.
Lieutenant des Maréchaux de France, — quatre degrés.
Cadet-Gentilhomme, — preuve de naissance noble.
Ban et Arrière-Ban[1], — naissance noble ou anoblissement.

Charges de Magistrature.

Lieutenant général d'Epée. — L'office héréditaire de Lieutenant général d'Épée, en chaque Bailliage et Sénéchaussée

1. Les certificats de service dans l'arrière-ban sont au nombre des titres constitutifs de noblesse. (Voy. Chérin, *Discours préliminaire*.)

du royaume, créé par édit du mois d'octobre 1703, n'était possédé que par des personnes nobles, auxquelles il était permis de prendre la qualité de chevalier.

Conseillers et Chevaliers d'Honneur. — L'édit du roi, du mois de mars 1691, porte création d'un Conseiller chevalier d'honneur dans chacun des présidiaux du royaume, « lequel « sera tenu de faire preuve de noblesse, par-devant les « officiers du Présidial dans lequel il aura séance, immé- « diatement après les lieutenants-généraux, présidents et « autres chefs desdites compagnies, et avant les conseillers « titulaires et honoraires, et même avant les prévôts royaux » qui pourraient avoir séance dans lesdits présidiaux. »

— En 1702, le roi institua en titre d'offices formés et héréditaires, deux Chevaliers d'honneur dans chacun des parlements, chambres des comptes et Cours des aides du royaume, et un dans chacun des bureaux des finances, « lesquels ne pourront être pourvus desdits offices qu'a- « près avoir fait preuve de leur noblesse entre les mains « du sieur d'Hozier, juge général des armes et blasons. »

Baillis et Sénéchaux des Provinces. — D'après l'édit rendu par le roi Henri III, au mois de mai 1579, ces officiers devaient tous être gentilshommes de nom et d'armes.

Maisons d'Éducation.

Écoles Royales Militaires, — quatre degrés.

Colléges de la Flèche, de Rennes, Mazarin; Séminaire de Joyeuse, — quatre degrés.

Maison Royale de Saint-Cyr, — cent quarante ans de possession de noblesse.

Maison Royale de l'Enfant-Jésus, — deux cents ans de possession de noblesse.

Maison de Demoiselles de Rennes, — cinq degrés paternels.

Chapitres Nobles d'Hommes.

Ainay, — cent ans de noblesse paternelle.

Aix, — preuve de naissance noble.

Amboise, — preuve d'ancienne noblesse.

Bar (Saint-Maxe de), — trois degrés.

Baume-les-Messians, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Besançon, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Brioude (Saint-Julien de), — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Gigny, — quatre quartiers sans les alliances du côté paternel, et quatre avec les alliances du côté maternel.

Lescar, — preuve de naissance noble.

Lure et Murback, — seize quartiers, huit paternels et huit maternels.

Lyon (Saint-Jean de), — huit degrés, quatre paternels et quatre maternels.

Macon (Saint-Pierre de), quatre degrés tant paternels que maternels.

Metz, — trois degrés.

Nancy, — quatre degrés.

Saint-Claude, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Saint-Diez, — trois degrés.

Saint-Pierre et Saint-Chef de Vienne, — neuf degrés du côté paternel et du côté maternel.

Saint-Victor de Marseille, — cent cinquante ans de possession de noblesse.

Savigny, — quatre degrés.

Strasbourg, — huit degrés de haute noblesse.

Toul, — trois degrés.

Chapitres Nobles de Femmes.

Alix, — huit degrés paternels sans anoblissement, et trois degrés maternels.

Andlaw, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels d'ancienne chevalerie.

Argentière (l') ou Notre-Dame-de-Coize, — huit degrés paternels et trois maternels.

Avesne, — même preuve que pour Andlaw.

Baume-les-Dames, — Id.

Blesle (en Auvergne), — quatre degrés.

Bouxières-aux-Dames, — preuve de noblesse d'ancienne chevalerie.

Château-Châlons, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Denain, — seize quartiers de noblesse ancienne et militaire.

Epinal, — deux cents ans de noblesse chevaleresque des deux côtés.

Estrun, — huit quartiers; quatre paternels et quatre maternels.

Leigneux, — cinq degrés.

Lons-le-Saulnier, — huit quartiers paternels et huit maternels.

Loutre, — preuve de naissance noble.

Maubeuge, — quatre quartiers, tant paternels que maternels.

Migette, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Montfleury, — quatre degrés.

Montigny, — huit quartiers paternels et quatre maternels.

Neuville, — neuf degrés paternels.

Poussay, — seize quartiers; huit paternels et huit maternels.

Remiremont, — deux cents ans de possession de noblesse.

Ronceray, — huit quartiers; quatre paternels et quatre maternels.

Saint-Martin-de-Salles, — huit degrés.

États de Bretagne.

L'art. 11 de la déclaration du 26 juin 1736, porte : « N'auront entrée et séance dans l'ordre de la noblesse, que ceux « qui auront au moins cent ans de noblesse et de gouvernement noble, non contesté, et dont l'ayeul et le père auront « été en droit de partager noblement, à peine, contre les « contrevenants, d'être exclus de l'assemblée, et leurs noms « rayés sur les registres. »

Nous avons eu égard à ces divers moyens de prouver la noblesse, pour la composition de notre Armorial, mais avant d'en livrer les pages à des noms nouveaux, nous avons examiné scrupuleusement les droits qu'ils apportaient à l'appui de leur prétention, et nous croyons pouvoir affirmer que toutes les familles mentionnées dans ce livre, sont en possession d'une noblesse incontestable. Du reste, à bien peu d'exceptions près, il est le produit de consciencieuses recherches dans les meilleurs auteurs qui ont écrit sur la noblesse; et afin de rassurer complétement ceux de nos lecteurs qui pourraient croire à un travail superficiel de notre part, nous allons leur indiquer quelques-unes des sources auxquelles nous avons puisé.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Histoires de Bretagne. (D. Lobineau.—D. Morice.)
L'Armorial Breton, par Guy-le-Borgne.
Mémoire sur la Noblesse de Bretagne, par le P. T. de St-Luc.
Ancien Nobiliaire de l'Evéché de Léon.
Arrêtés et Protestations de la Noblesse de Bretagne.
Grand Armorial de France, par D'Hozier.
Indicateur Nobiliaire, par le président d'Hozier.
Armorial de France, par Du Buisson.
Armorial de l'Empire Français, par Simon.
Dictionnaire de la Noblesse, par La Chesnay des Bois.
Catalogue des Chevaliers de Malte, par Vertot.
Martyrologe des Chevaliers de Malte, par Goussencourt.
Méthode de Blason, par le père Ménestrier (édit. de 1696).
Gallia Christiana.
Dictionnaire des Gaules, par Moreri.
Dictionnaire Héraldique, par Chevillard.
Tablettes Historiques et Généalogiques, etc., par Chazot.
Dictionnaire des Annoblissements.
Étrennes à la Noblesse, par La Chesnay des Bois.
La Science Héraldique, par Vulson La Colombière.
La Vraie Science des Armoiries, par Paillot.
Traité de la Noblesse, par La Roque.
Abrégé Chronologique, etc., par Chérin.
Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. Anselme.
Histoire Chronologique de la Grande Chancellerie de France, par Tessereau.
La Vie des Saints de Bretagne, par Albert le Grand.
Histoire Généalogique des maisons illustres de Bretagne, par le P. du Paz.

OUVRAGES MANUSCRITS.

Anciennes Réformations de la Noblesse de Bretagne aux XVe *et* XVIe *siècles.*

Réformation Générale de la Noblesse de Bretagne (1668).

Recueil de Maintenues accordées en Bretagne depuis 1668, *tant par lettres, que par arrêts ou jugements rendus à l'Intendance.* (Ce curieux manuscrit que l'on croit être de M. Des Nos des Fossés, se trouve à la Bibliothèque du Roi.)

L'Ancien Hérault Breton.

Précis des Délibérations des États de Bretagne depuis 1567 *jusqu'en* 1762.

Collection sur les Provinces de France, par l'abbé Dangeau.

Preuves du Cabinet des Ordres du Roi.

Catalogue des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Armorial général de France, dressé en vertu de l'ordonnance du mois de novembre 1696. (Manuscrit unique).

Nous avons adopté un plan uniforme pour la rédaction de chacun des articles qui composent cet Armorial; ainsi telle maison qui compte des princes, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons ou chevaliers, se trouve confondue avec telle autre de simples écuyers, sans qu'il soit possible de les reconnaître. Cette mesure nous a été dictée par la crainte d'omettre, bien involontairement, quelques-unes des premières. En effet, quelques efforts que nous eussions pu faire, il nous eût été impossible de mentionner toutes les familles qui portent des titres aujourd'hui; car, bien

qu'anciennement la noblesse bretonne fût la moins titrée de France, à cause de l'isolement dans lequel vivaient la plupart des gentilshommes de la province, depuis Louis XIV, les rois ont tellement prodigué les titres de *Politesse*; que maintenant il est impossible d'établir la ligne de démarcation entre la noblesse titrée et celle qui ne l'est pas.

Nous n'avons pas indiqué après le nom de chaque famille la source où nous avons puisé la preuve de sa noblesse, ni les différentes réformations par lesquelles elle a passé, ni les dates des arrêts qu'elle a obtenus, par la raison qu'un grand nombre de ces familles ont été d'abord déboutées comme usurpatrices et qu'il eût été nécessaire de relater des arrêts aussi fâcheux pour les maisons que l'on a ainsi suspectées, que pour les juges qui se sont si souvent et si grossièrement *trompés*. D'ailleurs, les personnes auxquelles la garantie morale que leur offre l'auteur ne semblerait pas suffisante, pourront consulter les ouvrages dont le catalogue précède, et elles y trouveront, à bien peu d'exceptions près, la preuve qu'elles y chercheraient. Pour ces quelques exceptions, qui sont fournies en général par les familles anoblies nouvellement, nous nous engageons à donner toutes les explications nécessaires aux personnes qui voudront bien nous faire part de leurs doutes.

Nous avons admis parmi les familles nobles de Bre-

tagne un certain nombre de maisons dont l'origine lui est étrangère, mais qui ont en quelque sorte acquis droit de naturalisation par leur établissement dans la province et par les alliances qu'elles y ont contractées. D'ailleurs nous avons toujours indiqué le pays d'où elles sont originaires, en relatant quelques-uns des fiefs qu'elles y ont possédés ou qu'elles y possèdent encore, et nous avons accompagné le nom de ces familles, le plus souvent qu'il nous a été possible, d'une note justificative, montrant que non-seulement elles sont dignes de figurer dans ce recueil spécial, mais encore, que la plupart d'entr'elles appartiennent à de très-anciennes et très-illustres maisons.

Il nous a paru inutile et impossible de suivre l'exemple des anciens auteurs qui ont presque toujours désigné la *paroisse* et l'*évêché* qu'habitait chaque famille noble; car quand bien même les divisions territoriales n'auraient pas changé depuis cette époque, ces indications seraient aujourd'hui inexactes pour le plus grand nombre, peu de familles étant restées dans leur pays originaire, soit qu'elles aient acquis d'autres biens, soit qu'elles aient formé de nouvelles branches, soit enfin qu'appelées à recueillir des héritages, elles se soient fixées dans les lieux où les retenaient de nouveaux intérêts.

Quant aux fiefs dont les noms ont été pris en surnom par les branches des familles, loin de les rejeter, nous

en avons plus que doublé le nombre par suite de nos recherches dans les ouvrages imprimés ou manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques, et grâce aux intéressants documents que plusieurs personnes ont bien voulu nous communiquer[1]. Nous avons pensé qu'en agissant ainsi nous faciliterions l'étude des anciennes chartres bretonnes, dans lesquelles les maisons nobles ne sont souvent désignées que par des surnoms. Les fiefs [2] fournissent de plus, un moyen sûr de reconnaître les alliances des familles, et à ce titre seul ils devaient être recherchés avec soin.

Par la même raison, nous avons indiqué les changements qu'ont subis les armes des familles, ainsi que les différentes manières de les blasonner. Quelques-unes de ces armoiries sont tellement défigurées dans les anciens auteurs, que nous avons souvent cru devoir en changer l'énonciation, afin de les rendre plus conformes aux règles du blason.

Plusieurs maisons sont indiquées sans leurs armoiries; il nous a été impossible de remplir cette lacune, quelques recherches que nous ayons faites, et bien que

1. Nous saisissons avec plaisir cette occasion, pour remercier personnellement M. le vicomte D. Thezan de Gaussan, dont les connaissances en matières héraldiques nous ont été bien souvent de la plus grande utilité.

2. Un grand nombre de ces noms de fiefs seront peut-être estropiés, car les divers auteurs dont nous les avons extraits ont tous varié sur leur orthographe. Nous n'avons pu faire, dans ce cas, rien de mieux que de choisir ceux qui nous semblaient avoir le plus de *nationalité* dans les désinences.

leur noblesse et fort souvent leur ancienneté nous soient prouvées.

L'armorial de Guy-le-Borgne se trouve en entier dans ce livre et nous n'en avons retranché que les noms qui s'appliquaient évidemment à des fiefs. Bien que cet auteur avoue lui-même qu'un petit nombre des familles dont il parle, n'appartient pas à la noblesse, mais à la haute bourgeoisie, nous les avons admises toutes sans distinction; car en outre de la difficulté qu'il y avait à les distinguer, sans nous exposer à commettre quelque erreur, les noms de ces maisons sont mêlés à ceux de la noblesse depuis plus d'un siècle, non-seulement dans les pages de l'Armorial Breton, mais aussi dans les alliances des familles.

Avant de terminer, nous devons dire que nous ne regardons pas ce nouvel Armorial comme complet, car nous pensons qu'il est impossible d'obtenir la perfection dans ce genre. En effet, nous avons montré de combien de manières la noblesse pouvait s'acquérir; si l'on pense de plus aux nouveaux anoblissements qui ont été accordés par l'Empire et la Restauration et à ceux qui s'obtiennent encore aujourd'hui, l'on comprendra bien facilement qu'il est impossible de ne pas commettre d'omissions, dans la nomenclature des maisons nobles d'une province aussi étendue que l'ancienne Bretagne.

Nous devons aussi avouer que le manuscrit d'où nous avons extrait les arrêts de *maintenue* rendus, soit en

la chambre du conseil, soit à l'intendance, ou par lettres-patentes, ne va guère au-delà de 1740, de sorte qu'il doit nous manquer plusieurs de ces arrêts.

Nous prions, en conséquence, les familles qui, ayant droit de figurer dans ce recueil, n'y seraient pas inscrites de nous transmettre leurs preuves, et nous espérons que grâce aux documents qu'elles voudront bien nous communiquer[1], nous serons à même, le cas échéant, de rendre dans une seconde édition notre travail moins imparfait, et par conséquent plus digne d'être offert à nos compatriotes dont nous serions heureux d'obtenir l'approbation.

1. Écrire *franco* à l'auteur, rue Neuve-des-Mathurins, n° 17, à Paris; et, passé le mois de juin, à Morlaix (Finistère).

Les pièces doivent être envoyées ou *originales* ou par *copies légalisées*, et les généalogies signées et scellées.

ARMORIAL

DE BRETAGNE.

A

Aage[1] **(de l')**, ou **de l'Age**, ou **de Lage**. — de Kergomo. — de Frano. — de Villesmier. — de la Châtre. — de Kerigomar. — de Kergueneven. — de Volude. — de Villeneuve. — de Landry. — de Runeufve. — de Beauchêne. — de Frémeur. — — de Vareille. — de Moreac. — du Rivaut. — de l'Aage. — de la Rivière.

De gueules, à l'aigle éployée d'or, becquée et membrée d'azur.

Abelly.

D'argent, au sanglier de sable défendu du champ ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux quintefeuilles d'or.

Aboville (d').

De pourpre, au château flanqué de deux tours d'or, maçonnées et ajourées de sable ; la tour senextre surmontée d'un mât d'or, sur lequel est hissé un pavillon de sinople portant les trois lettres N. L. G., de sable ; franc quartier de comte sénateur de l'Empire[2].

1. Honneurs de la cour : madame la comtesse de l'Aage de Volude, le 10 janvier 1782, M. le vicomte de l'Aage de Volude, le 19 mars 1782.

2. Le franc quartier de comte sénateur de l'Empire est : d'azur, à un miroir d'or en pal, après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.

ABRAHAM.

D'argent, à trois jumelles de sable, accompagnées de dix étoiles de gueules rangées 4-3-2 et 1.

ACIGNÉ.—de la Lande.—de Fontenay. — de la Rochejagu.— de Grandbois. — de la Touche. — de Carnavalet. — de Kernabat.—de Vitré.—de Marcillé.—de Boisjoli.—de Fontenai. de Locat. — de Guer. — de la Motte au vicomte. — de Tonquedec. — de Coëtmen. — de Tronguidy.—de Kempergueze-nec. — de Launay. — de Villemarion. — de Montjean. — de Malestroit.—de Kernevoy.

D'hermines, à la fasce alésée de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or.

ADAM. — de Toureault.

D'or, à une tour crénelée de sable sommée d'un tourillon de même.

ADAM. — de Kermalvezen.—de Goshamon.

Vairé d'argent et de gueules ; à la bordure de sable besantée d'argent.

ADHEMAR (D'). — de Montréal.

D'or, à trois besans d'azur.

ADVOCAT (L') ou LADVOCAT. — de la Crochais. — de la Salle. — de la Baronnais.—du Pont.—de l'Effandais.—d'Espinal. —de Dinan.—de la Lande.—de la Provostaie.—de la Vieuville. — de Larodel.

D'azur, à la bande dentelée d'argent accostée de trois coquilles d'or.

AGARD (D'). (originaire de Provence.) — de la Coste.

De gueules, à une molette d'or à huit pointes; au chef cousu d'azur.

AIGUILLON (D'). — de la Juliennais. — de Montlux.

De sable, à trois quintefeuilles d'argent.

ALAIX.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent percées d'or.

ALBERT.

D'or, au loup ravissant de gueules.

ALLAIN. — de la Marre.—de Livonnière. — de Penenru. — de

Redin. — de la Fosse. — de Rumalec. — de la Bertinière.
D'azur, au chevron d'argent, accompagné d'un besan d'or en pointe.

ALLAIRE. — de Rabelais.

D'azur, à un pigeon essorant d'argent, accompagné de quatre alérions cantonnés d'or.

ALLENO. — de Saint-Allouarn. — du Lindreul. — de la Villeneuve.

D'argent, à trois hures de sanglier de sable arrachées de gueules.

ALLERAC (D') — de la Pavoissière. — de la Fonchais. — du Fresne.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

AMAT.

D'argent, à trois têtes de cormorans de sable arrachées et becquées de gueules.

AMELINE. — de Cadeville. — de Trediec.

De gueules, à trois bandes d'argent; à la fasce d'azur chargée d'un soleil d'or.

AMPHERNET (D'), D'ANFERNET OU D'ENFERNET [1]. — de Pontbellanger. — de Kermadehoa. — d'Amphernet. — de Monchauvet. — d'Avaugour.—du Quesnet.—de Contrebize, etc.

De sable, à l'aigle éployée d'argent becquée et membrée d'or.

AMPROUX. — de Pontpretin. — de Manaye. — de Salestret.

De sinople, à trois larmes d'argent.

AMSQUER. — de Kermabon.

D'argent, à cinq losanges de gueules en sautoir.

ANAST.

D'or, à la croix engreslée de sable cantonnée de quatre étoiles de même.

ANCENIS (D') [2].

De gueules, à trois quintefeuilles d'hermines.

1. La maison d'Amphernet, originaire de Normandie, a possédé dans cette province un grand nombre de fiefs. Elle a donné plusieurs chambellans et gentilshommes de la chambre des rois de France, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et des officiers distingués par leur mérite. On trouve, en 1371, un Richard d'Enfernet, servant en qualité d'écuyer dans la compagnie de Bertrand du Guesclin. — La branche des seigneurs de Pontbellanger a obtenu les honneurs de la cour en 1784 et 1786.

2. Chotard d'Ancenis se croisa en 1096.

ANDIGNÉ (D') [1]. — du Bois de la cour. — de la Chasse. — de Montbron.—de la Grée.—de la Paucqueraye.—de la Motte-Bois-Royer. — du Sermont-des-Touches.—des Riboul. —de Chazé.—de Saint-James.—de la Blancheraye.—de la Barre. — de Grandfontaine. —de la Chaluère. — de Chavaigne. — de la Favelière. — de Saint-Jean. — de Beauregard. — de Saint-Malon. -- de Kermagaro.—de la Marche.—d'Angries. des Essarts.—de la Trivelaye.—de l'Espine. —de la Motte-Serpent. — de la Haye. — du Fauvil. — de Montjauger. — — de la Millotière. — de la Rayrie. — des Ecottais. — de Maubuisson. —de la Gresleraye. — de Vesins. — de Pordic. — de la Raudiere — de la Tour-Landry. — de Rouetz. — — de Hardaz. — de Fetillé. — de Bois-Yvon. — de la Jaille-Yvon. — de la Rouveraye.—du Hallay.—de Polligny.—de Goderie. — de Mayneuf. —de l'Isle-Briant. — de Chanjus. — de Chitray.—de Bonamour. — d'Èves. — de la Chesnaye-Laillier. — du Perray.—de la Ville-Monsard. — de Grandelineuc.

D'argent, à trois aiglettes de gueules becquées et membrées d'azur. Devise : *Aquila non capit muscas.*

ANGER. — du Grand-Pré.

De vair, à trois croissants de gueules.

ANGIER.—du Plessix.—de la Marousière.—de Montrelais.—de Lohéac.—de Crapado.—de la Rivière.—de la Chauvelière.

De vair, au bâton de gueules en bande sur le tout. Aliàs : de sable, à trois fleurs de lys d'or.

ANGOULVENT. — de Fremeur. — de la Guérinais.

De sinople, à la fasce d'hermines.

ANODÉ. — du Chastelier.

Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une fleur de lys d'argent; aux 2 et 3 d'or plein.

ANSQUER. — de Kernilis. — de Kereven. — de Parcpoullic.

D'azur, au massacre de cerf d'or.

1. M. le marquis d'Andigné a eu les honneurs de la cour le 2 novembre 1771. — M. d'Andigné, le 15 novembre 1771. Cette maison est originaire du Poitou. Jean d'Andigné se trouvait à la croisade de 1190.

ANTENAISE (D') OU D'ANTHÉNAISE[1]. — du Parc-Joulain. — de la Charlotière. — de la Pitellerie. — de Villerai. — du Frenai. — de la Boullaie.

D'argent, à trois jumelles de gueules en bande.

ANTEVILLE (D'). — de la Cormoraye. — de la Villejosse.

D'argent, à trois fasces de sable; au sautoir de gueules sur le tout.

APELVOISIN (D'). — de Jouinière. — de Fercé. — de la Bodinasière.

De gueules, à une herse d'or.

APIGNY (D').

D'argent, semé d'ancolies d'azur.

APURIL. — de la Bouexière. — de Trimur. — de Lourmage.

D'argent, au lion de sable lampassé et armé de gueules.

ARCEMBURY. — de la Toustenaye.

D'argent, à la croix de gueules chargée de quatre coquilles du champ et d'un croissant d'or en cœur; cantonnée de quatre fleurs de lys de sable.

ARDANI (aliàs Arcel).

Écartelé d'argent et d'azur. Devise : *L'honneur y gist.*

ARGENTAYE (DE L').

D'argent, à une bande vivrée de gueules accompagnée de six merlettes de même, en orle.

ARGENTRÉ (D')[2]. — de Montorel. — de Bellon. — de Gosne. — de Chamballan. — d'Orgères.

D'argent, à la croix patée d'azur.

ARGY (D') (originaire de Touraine).

D'or, à cinq burelles d'azur.

ARMAILLÉ (D'). — de la Contenance. — du Bihan. — de Bourgneuf. — de la Gouairé. — de la Perrière.

D'azur, à trois molettes d'or.

1. Hamelin et Geoffroy d'Antenaise se croisèrent en 1191. — Leur blason était : d'argent, à l'aigle de gueules à deux têtes, le vol abaissé.

2. M. d'Argentré a eu les honneurs de la cour le 20 octobre 1774; madame la marquise d'Argentré le 30 avril 1788.

ARMENEC.

D'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois molettes de même.

ARNAULT (D'). (Originaire de Périgord.) — de Sarignac.

D'azur, à la bande d'or chargée de trois losanges de gueules et cotoyée vers le chef de trois étoiles d'argent.

ARQUISTADE (D').

ARSON. — de Villanne. — des Portes.

D'or, à une herse de sable.

ARTUR. — de la Motte. — de Keralio. — de Pellart. — de la Gibonnais. — de Tréquintin. — de la Villearmois. — de la Villeamaury. — du Stang. — de Launay. — de la Vieuville.

D'azur, au croissant d'or surmonté de deux étoiles de même.

ASSERAC.

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

AUBAUD. — de Saint-Perran. — de la Villecouvé. — du Verger. — de la Cormerie. — de Lorme. — de la Morandais. — de la Hautière. — de Villehates. — de la Durantais. — de Saint-Cosme.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, armée d'or.

AUBERT. — de Savau.

D'azur, à une houssette d'argent chargée d'un croissant de gueules.

AUBERT. — de Vincelles. — de Vincelotte. — de la Ferrière. — de Pommard. — de Sauvegenoux. — de Fontenoy.

AUBERT. — de Saint-Gilles.

Pallé de six pièces d'argent et de gueules; une fasce d'azur brochant sur le tout.

AUBERT (D'). — de Langron. — de Bourgnouveau. — de Resic.

De gueules, à trois maillets d'or.

AUBIGNÉ (D'). — de la Jousselinière. — de la Rocheferrière. — de Tigny. — de la Touche. — des Landes. — de Guinemer. — de Chaillou. — de Marsai. — de Surimeau. — de la Salle. — de Cernay.

De gueules, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.

AUBIN. — de Kerbouchard. — du Boisruault. — de la Fontaine. — de Botcouart. — de Grosbois. — de la Roue. — de Quercomar. — de la Chateigneraie. — d'Allain.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois croix patées de même.

AUDOUIN ou AUDOUYN (Originaire du pays Blaisois). — de Kernars. — de Restinois. — du Moustoir. — de Kergus. — de Keriner.

D'azur, à trois tours d'or.

AUDREN[1]. — de Kerdrel. — de Kervinot.

De gueules, à trois tours couvertes d'or, maçonnées de sable.

AUDREN. — de Kerentour.

D'or, à une fasce crenelée d'azur.

AUFFRAY. — de Guélambert. — de Villeaubrey. — de Lescouet, de Mesquen. — de Robien.

Bandé d'argent et d'azur de six pièces ; un lion d'or sur le tout.

AUFFRET. — de la Vieuville. — du Cosquer.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois roues de Sainte-Catherine de même.

AUFFROY. — de Kerbiic.

Losangé d'argent et de sable ; à la fasce de gueules brochant sur le tout.

AUGEARD[2] ou D'AUGEARD.

D'azur, à trois jars (ou oies mâles) au naturel.

AULNETTE. — du Plessix-Grenelais. — du Boismelleuc.

D'azur, à trois croissants d'argent.

AURAY (D'). — de Kermadio.

Losangé d'or et d'azur. (Aliàs) échiqueté d'or et d'azur.

AUTRET. — de Kermabo. — de Missirien. — de Kerguialot. — de Tremeno.

D'or, à cinq burelles ondées d'azur. Devise : *Dre ar Mor !*

1. Raoul Audren faisait partie de la croisade de 1248 ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Diverses branches de cette famille se sont établies en Picardie, en Touraine, en Guyenne, en Périgord et à Paris.

AUVERGNE (D'). — du Coudran.

De sable, à la croix d'argent cantonnée de quatre têtes de loup arrachées de même, lampassées de gueules.

AUVRIL. — de la Roche. — de la Chaurière. — de Lancrau. — de Trevengat.

D'argent, à une chêne de sinople sur une terrasse de même ; au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules.

AUX (D'). — de Bournay.

AVAUGOUR (D')[1]. — de Penthièvre. — du Parc. — de Courtallain. — de Kergrois. — de Bellouars. — de Saint-Laurent. — du Bois de la Motte.

D'argent, au chef de gueules.

AVENEL. — de Villeneuve. — de Moinerie. — de la Hautecour.

De sable, au cerf passant d'or.

AVENEL. (Originaire de Normandie.) — de Villeaurant.

De gueules, à trois aiglons d'argent, deux et un.

AVIGNON (D'). — de Kertanguy.

De sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée au premier canton d'un trèfle de même.

AVOINE (D'). — de la Jaille. — de Galinnes. — de la Pommeraye. — de Gastines. — de Fougeré.

De gueules, au léopard d'argent.

AVRANGE (D'). — de Kermont.

D'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de trois besans de même ; à la champagne cousue de gueules chargée du signe de chevalier de l'Empire[2].

AYRAULT. — de la Bouchetière.

D'azur, à deux chevrons d'or.

1. M. le comte d'Avaugour de Bellouars a eu les honneurs de la cour le 2 juin 1787.
2. Le signe distinctif des chevaliers de l'Empire, est une croix de la Légion-d'Honneur d'argent, posée sur une pièce honorable.

B

Bachelier. — du Pinier. — de Bercy.

D'argent, au pin de sinople terrassé de même.

Badereau. — de Soulans.

Bahezre (le). — de Lanlay. — de Tunangouen. — de Launay. de Mezantan.

D'argent, au lion de gueules, armé et lampassé de sable.

Bahuno (de ou du). — de Laume. — de Linage. — de Berrien. — de la Demiville. — d'Allain. — du Cosquer. — de Quermadehoa. — de Kerolain. — de Limoges. — de Lié. — du Saint. — du Bois de la Roche. — de la Porte. — du Resto. — du Liscoët. — de Kerliviri. — de Kerdisson. — de Penguilly. — de Persquennic. — de Lanouëdic.

De sable, au loup passant d'argent, surmonté d'un croissant de même.

Baillif (le). — de Saint-Martin. — de Portsaluden. — de Lesnevet. — de la Rivière. — de Lestrezec.

Baillif (le). — de Kersimon.

Écartelé d'or et de gueules.

Baillou (de). — du Boisdais.

D'or, à deux fasces de gueules.

Balavenne. — de Kerlen. — de Kervezec. — de Ballach. — de Ruellen.

D'argent, à trois fermaux de sable, 2 et 1 ; un annelet de même en cœur.

Ballue (la).

D'argent, à trois chânes de sable.

Baptiste. — de Kermabian (originaire de Navarre).

D'or, à trois tours couvertes et crénelées d'azur.

Barach.

Écartelé d'or et d'azur.

BARBERÉ. — de la Bottière. — des Comptes.

De sable, à la fasce cousue de gueules chargée d'une étoile d'or, et accompagnée de trois trèfles de même.

BARBERIE (DE LA).

D'azur, au lion d'or tenant en sa patte dextre une épée d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines de sable.

BARBIER. — de Lanvernen. — de Kerjan. — de Landauzan. — de Kerhuon.—de Kernaou.—de Kerannou.—de Kerohan.— de Kerveatoux.—de Kergoff.—de Lescoet.—de Tromelin.— de Kercoent. — de Lanvillers.—de Fontaineblanche.—de la Salle.—de Keraly. — de Rodalvez. — de Folczou.—de Kerbiquet. — de Languen. — de Keralet. — de Kerléan. — de Lanuzouarn. — de Kernigouez. — de Lannorgant. — de Kernas.

D'argent, à deux fasces de sable. Devise : *Sur ma vie.*

BARBOT. — de la Larme.—de Vieuxchamps.—de la Perinière.

D'azur, à une croix d'argent cantonnée de quatre lions naissans d'or.

BARBU (LE). — du Quiliou.

D'or, au sautoir alésé et fleuronné d'azur.

BARCHOU.

BARDON. — de Malleville.

D'azur, au lion d'or. — Aliàs.—De gueules, à trois coquilles d'or.

BARDOUL. — de Closneuf. — de la Villemaillard. —de la Villedavy. —de la Reauté. — de la Massillaye.

D'argent, au limier de sable accompagné de trois molettes de même, 2 et 1.

BARDOUL.

De gueules, au sautoir de vair.

BARILLER (LE).—du Boiscorbin.—des Bigottières.

D'argent, au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople.

BARILLER.—du Laz.

D'azur, au chevron d'or accompagné de deux cœurs de même en chef, et d'un croissant d'argent en pointe.

BARILLIÈRE.—du Bot.

D'argent, à trois merlettes de sable.

BARILLON.—de Bonnefous.—du Souloir.

De gueules, à trois barillets d'or cerclés de sable.

BARON.—du Teya.

BARON (LE).—de la Perdrillaye.—du Coudray.—de Kerneuf.

D'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'argent.

BARRE (DE LA). — du Mortier. — de Bosseau.—de la Rencunelière.— du Chatellier.

D'azur, à trois fasces d'argent.

BARRÈRE.

D'azur, à un levrier d'argent colleté et bouclé d'or, assis sur une terrasse de sinople, la patte dextre levée, regardant une étoile d'argent posée au premier canton; au chef échiqueté d'or et de gueules de trois t res.

BARRIN [1]. — de la Galissonière. — des Roulliers. — de Bellonière.—du Boisgeffroy.—des Moulins.—de Bassago.—de la Grande Guerche. — de la Bidière. — d'Avoise.—de Bailleul. — de la Ragotière. — de la Roche-Gautron. — de Vallet.—de la Bronardière.—de Mouzillon.—de Toussigny.—des Forges. — des Granges.—de Parcé.—de Pechenseul.—de Vincelles. — du Pallet. — du Clérigo. — de la Haye. — de la Pierre. — de la Martinière.—de la Lannière.—du Boisrouault.—de la Coignardière.—de Besso.—de Fromenteau.

D'azur, à trois papillons d'or.

BARSCAOU ou PARSCAOU. — de Botiguery.

Écartelé aux 1 et 4 de sable, à trois quintefeuilles d'argent; aux 2 et 3 de sable au cerf passant d'argent. Devise : *Temporiser.*

BARTAGE. — du Minihi.— de Brondusval.

D'argent, fretté d'azur de six pièces; brisé en chef d'un croissant de gueules.

BARTZ (LE).

D'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef, et d'un croissant d'or en pointe.

1. Honneurs de la cour : M. le marquis Barrin de la Galissonière, le 6 juin 1787; madame la comtesse Barrin de la Galissonière, le 25 janvier 1788.

Baruau.

De sable, à deux branches de palme d'argent adossées en pal.

Bastard (le). — de Mesmeur.

Bastard (de). — de Fontenay.

De sinople, au sautoir dentelé d'argent chargé de deux épées de gueules, passées en sautoir, et accompagné de quatre besans d'or, chargé chacun d'un sautoir de gueules.

Basserode (de).

D'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules.

Bastelart (de). — de la Salle.

D'or, au chevron de sinople, accompagné de trois trèfles de sable.

Batarel (de).

D'argent, à deux léopards de sable couronnés de même.

Baud (le). — de Kerautret. — de Casteven. — de Trévegant.

D'argent, à une quintefeuille de gueules.

Baud (de ou le). — de Kerverien. — de Breccam.

D'azur, à dix billettes d'or.

Baudin.

Écartelé, au premier d'azur plein; au deuxième de baron tiré de l'armée; au troisième de gueules, à la proue de vaisseau d'or surmontée de deux étoiles en fasce de même; au quatrième d'or plein[1].

Baudiez (du). — de la Motte. — du Rest.

D'or, à trois fasces ondées d'azur (quelques-uns ajoutent deux coquilles de gueules en chef); au premier canton un trèfle de même.

Baudran. — des Chatelliers. — de Launay. — des Douets.

D'azur, à une bande d'or accompagnée en chef de trois molettes et d'un croissant de même en pointe.

Baudré. — de la Touche. — du Breil. — des Portes.

D'argent, à cinq billettes de sable posées en sautoir.

Baulon.

De vair, au sautoir d'or.

1. Le franc-quartier des barons de l'Empire tirés de l'armée se place à senestre; il est de gueules à l'épée en pal d'argent.

BAYS ou BAYE. — de la Gohardière. — de Saint-Jean. — des Aubins.

De gueules, à trois boisseaux d'argent chacun chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable.

BÉ (DU).—de la Garenne.

De gueules, à trois écussons d'argent chacun chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

BEAUBOIS (DE).

De gueules, à trois étoiles d'argent, deux et une.

BEAUCÉ (DE). — de Sainte-Foy. — de Montfromery. — de la Forest.—de Chambellé.—de Trocé.

D'argent, à l'aigle de sable becquée membrée de gueules ; au bâton d'or brochant sur le tout.

BEAUCHESNE (DE).—de Chevallerais.

BEAUDES.—de la Vieuville.—de Châteauneuf.

BEAUDOUIN.—de Keraudrun.

De gueules, à dix-neuf billettes d'argent ; au canton de même, à une billette de gueules.

BEAUDOUIN.—de la Villeaubois.—du Boisollive.

De gueules, à la croix patée d'or.

BEAUFORT (DE).—de Dinan.

De gueules, à trois écussons d'hermines.

BEAUMANOIR (DE) [1]. — de Plédran.—de Lavardin.—de Besso.

D'azur, à onze billettes d'argent posées 4-3-4. Pour devise : *J'ayme qui m'ayme*.

BEAUMEZ (DE) (originaire de Picardie).

De gueules, à la croix dentelée d'or.

BEAUMONT (DE).—du Breil-Varennes.

D'argent, à trois pieds de biche onglés d'or.

BEAUMONT-ROCHEMURE (DE) (originaire d'Auvergne).

Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur ; aux 2 et 3 d'argent au chevron d'azur.

1. Dont messire Jean de Beaumanoir, chevalier, qui commanda les Bretons au fameux combat des Trente.

BEAUPOIL (DE). — de Saint-Aulaire [1].

De gueules, à 3 accouples de chiens d'argent, liés d'azur, en pal.

BEAUREGARD (DE).—de Blondeau.

D'argent, à trois pommes de pin de sinople.

BEAUVAIS. — de l'Écu.

D'azur, à six billettes d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois targes d'argent.

BEAUVAIS (DE). — de la Chesnaye. — de la Haye.—de la Villeblanche. -- de la Gallardière.

D'argent, au lion de gueules armé, lampassé, couronné de sable.

BEC (DU).

Losangé d'argent et de gueules.

BECDELIÈVRE. — du Bouexic. — de Chaigné. — du Boisbasset. —de Saint-Maur.—de la Brusnelay.—de Rinchechoux.—de Hoqueville.—de Vautiban. — de Quevilly. — de Bremare.— de Quilfistre. — de Sazilly. — de Cani. — de la Leurie. — de Chavagne. — de la Motte. — du Brossé. — de Farceau. — de Fresne. —de Gribouville. — de Saint-Georges. — du Hertré. — du Bosc.

De sable, à deux croix d'argent au pied fiché et treflé, accompagnées d'une coquille de même en pointe. Devise : *Hoc tegmine tutus*.

BECHENEC. — de la Jametière. — de Bocure. — des Fougerais.

De sable, à un lion d'argent, parti d'or à trois merlettes de sable, 2 et 1.

BECMEUR (DE).—de Loqueltas.—de Kerguen.—de Kergat.

D'argent, au pin arraché de sinople.

BECMEUR (DE). — de Coatridon. — du Resto.

D'argent, à sept macles de gueules, 3-3-1.

BEDEAU.—de Launay.—de l'Ecochère.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois molettes d'argent, celle du milieu couronnée, et en pointe, d'une massue d'or.

1. Geoffroy et Hervé de Beaupoil prirent part à la septième croisade (1248). Leurs armes se voient au Musée historique de Versailles.

Bedée. — de Malaunay. — du Boisbriand. — du Boisriou. — du Sauldraye. — de Molans. — de Belleville. — de Meurven. — de Beauchesne. — de la Metrie. — de Lebersaye. — du Closrouault. — des Aunays. — du Moulin-Tison. — de Kersaint. — de Chefdeville. — de Launay.

D'argent, à trois massacres de cerf de gueules.

Bégaignon. — du Rumain. — de Kergadio. — de Coetgourden. — de la Villeneuve. — de Keradenal.

Fretté d'argent et de gueules.

Bégasson. — de la Lardais. — des Métairies. — de la Porte. — de l'Hebergem. — de Faouet. — de la Combe. — de la Villeguéhart.

D'argent, à une bécasse de gueules.

Bégassoux (le). — de Couara. — de la Charonnière. — du Boexay.

D'azur, à trois têtes de bécasse d'or.

Bégouin. — de Beauvais.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à une fleur de lys de gueules bordée de sable ; aux 2 et 3 d'argent, au croissant de gueules bordé de sable.

Béhic.

Bel (le). — de la Clartière. — de la Jaillière. — du Chatellier.

D'or, fretté d'azur.

Bel (le). — de Trelnaud. — de Lestien. — de la Motte-Rouxel. — de Lesmen. — de la Tour. — de France. — de la Marche. — de la Chevallerais. — de la Gavouyère. — des Aunays. — de Penguily.

D'argent, à trois fleurs de lys de gueules.

Belaudière (de la). — de Rouet. — de l'Isle-Rouet. — de Lescoat.

D'azur, à trois roues d'or.

Bellangier (le). — de la Villefevre.

De gueules, à une épée d'argent en pal.

Bellière (la).

D'azur, au chef emmanché de sable.

BELLINAIS (DE LA).

D'argent, à trois têtes de bélier de sable.

BELLINGANT. — de Kerbabu.

D'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

BELLOT. — de la Hunaudais. — de la Bridais. — de la Galmelière. — de la Rivière-Péan. — de Marthou. — de Launay — du Maril.

D'argent, à quatre pieds de vautour de sable grilletés d'or, et liés de gueules.

BELLOUANT (DE). — de Bellouant. — de la Villefré. — du Val. — de la Minière. — du Boisduloup. — du Vaujouan. — du Bois de la Motte. — de Trémereuc. — de Vauniel.

De sable, à l'aigle éployée d'argent.

BELOT.

D'argent, à un paon rouant de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermines de sable.

BENAZÉ (DE). — de la Contentinaye. — de Portanger. — de Listoire. — de la Grandmaison.

D'argent, à trois croissants de sable.

BENERVEN (DE). — de Kerbriand. — de Kerguenet.

D'argent, au chêne de sinople englanté d'or; au sanglier de gueules passant au pied.

BENOIST. — de Crechebaud — de Mavere. — de la Porte.

D'hermines, à trois chevrons de gueules semés de besans d'or.

BÉRARD. — de la Villeauvoyer. — de la Hautetouche. — de la Gussaye.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de six tourteaux de sable, 3 et 3.

BÉRARD. — du Frost. — de Pontpilly. — du Coin. — du Verger.

D'argent, à la croix engreslée de sable.

BÉRAUD ou BÉRAULT. — d'Estanges. — de Beauvais. — de Riou. — de la Haye. — de Beaulieu. — de Change. — d'Aubigny. — de Lauberdière.

De gueules, au lion passant (aliàs, loup passant) d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

BERCLÉ (origine anglaise).

D'azur, à trois lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules.

BEREZAY.—de Kerbriand.—de la Maison.—de Kerallan.

D'azur, à une lance d'or en pal, accostée de deux épées d'argent, la pointe en haut, garnies d'or.

BERGIS.

D'argent, à deux quintefeuilles des gueules ; au franc canton de même, chargé d'un lion d'argent.

BERGOET.—de Keraliou.

D'argent, au chevron de sable accompagné de trois coquilles de gueules.

BERNARD.—de Keraberio.—de Kerbino.—de Kerhamon.—du Carpon.—du Cosquer.—de Kerameur.—de Kerhors.—de Kermeno.

De gueules, à deux épées en sautoir la pointe en haut, accompagnées de deux fleurs de lys, une en pointe et l'autre en chef; flanquées de deux molettes, le tout d'argent.

BERNARD (originaire d'Angers).—du Breil.—de la Rivière.—
—de la Hussaudière.—de la Gouberie.—de la Fosse.—de Louvrinière.—de la Frégeolière.—de la Barre.—de la Danne.—du Ronceray.—du Boismarais.

D'argent, à deux léopards de sable l'un sur l'autre.

BERNARD.—de Lesmée.—d'Aigrefins.—de Launay.

D'or, à trois têtes de Maures tortillées d'argent.

BERNARD (originaire de Normandie).—de Marigny.—de Quiperville.—des Brosses.—de Montortou.—de Beaumont.

D'azur, à trois fasces ondées d'or.

BERNARD.—du Procé.—de Bazoge.

D'argent, à la bande d'azur chargée d'un croissant d'argent.

BERNARD.—du Prau.

D'argent, à la tour crénelée d'azur soutenue de deux ours rampants de sable.

BERTAUD.—du Hertray.—du Hamel.—de Pontpierre.—de la Poissonnière.

D'or, à une bande de sable chargée de trois losanges d'argent et accompagnée de six annelets de gueules posés en orle.

BERTHELOT.—de Kerbiquet.—de Sainte-Armel.—de Kerdonniou. — de Kergrohant. — de Halleneau.—de la Coste.—des Rosays.—des Vergers.—du Rocher.—du Grand-Clos. — de Saint-Ylan. — de Brangolo. — de Létivy. — du Gage.—de la Villebuart.

D'azur, à trois têtes de léopard d'or, surmontées chacune d'une fleur de lys de même.

BERTHELOT. — de la Villehellio.—de Kerprigent.—de la Groselière.—de Chambasson.—du Brochars.

D'argent, à deux lions l'un sur l'autre de sable.

BERTHO ou BERTHOU.—de la Villejosse.—du Lez.—de Lescoublière.—de la Canilière.—de Tromilia.—de Licantouet. — de Lescouet. — de la Vigne. — du Reposouer. — de Tremilly.—de la Villepierre.

D'or, à l'épervier de sable, la tête contournée, grilleté et sonneté de sable, accompagné de trois molettes de même.

BERTHOU.—de Kercadoret. — des Fontaines.—de Cassaudry. de Kernaudry. — de Keriou. — de la Villeaudren.—de Kerverzio.—de la Motte.—de Lannivion.

D'or, à l'épervier de sable, la tête contournée, tenant en sa patte dextre un rameau de sinople, accompagné de trois molettes de sable.

BELTIER.

D'azur, à un bœuf effrayé d'or.

BERTIN (DE). — d'Avennes.

Losangé d'argent et d'azur.

BERTRAND.—de la Roterie.—de Leuzy.—de la Durantais.

D'azur, à la croix d'argent cantonnée au premier canton d'une tête de léopard de même.

BERTRAND.—de Launay (originaire du Dauphiné).

D'or, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné d'argent.

BERTRAND-GESLIN ou BERTRAND. — de Geslin.

Écartelé au premier d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent; au deuxième de baron pris parmi les maires [1]; au troisième, d'azur, au vaisseau à trois mâts voguant sur une mer d'argent; au quatrième, de sable, au casque taré de face d'or, traversé en bande d'une épée haute d'argent.

BERUYER (LE). — du Tertre-Valence.

D'or, à trois pots d'argent.

BESCHAIS. — de la Villeaubois. — de Garmeaux.

D'azur, au croissant de gueules, accompagné de trois étoiles de même.

BESCHART. — de Saint-Baud. — de la Chaponnière. — de la Lande. — du Coudray. — du Boisauvicomte. — de la Gouzie. — de la Chatière. — de la Villeneuve.

D'azur, à trois bèches d'argent.

BESCONT (LE). — de Kerprigent.

D'azur, à un pélican d'or, en sa piété de même.

BESNÉ (DE). — de la Haye. — de la Savarrière. — de la Grandcour.

Vairé contrevairé d'or et de gueules.

BEYSIT (DU). — du Bray. — du Bignon. — de Ronceray.

D'argent, à la fasce vairée contrevairée d'or et d'azur; au chef d'azur, chargé de quatre besans d'or; une molette de gueules en pointe.

BIDÉ. — de Bidière. — de la Provosté. — de la Grandville. — du Bois. — de la Rairie. — de Reusay. — de la Rotinière. — du Plessix. — de Cormerais. — de Chavagne.

D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné d'un croissant d'azur au premier canton, d'une étoile au deuxième, et d'une autre étoile, toutes deux de gueules, posée en pointe.

BIEN (DE). — de l'Espinay.

1. Le franc quartier des barons maires de l'Empire est à senestre de gueules, à la muraille crénelée d'argent.

BIGNON (DE). — de Locozicrn.

De gueules, à trois macles d'or.

BIGOT (LE). — de Runebezre. — de Keresoult.

D'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées de six quintefeuilles de même, 3, 2 et 1.

BIGOT (LE). — de Kerjegu. — de Launay. — de Langle. — de Coetloury. — de Kercalvez. — de Boiglé. — de Coethoures. — de Gouescaradeuc.

D'argent, à un écureuil de pourpre couronné d'or,

BIGOT (LE). — de Villenéant.

D'argent, au lion morné de gueules.

BIGOT (LE). — des Fontaines. — des Marais. — des Genetais. — de la Villefrehour. — de Lourmel. — des Salles. — de Neubourg. — de Kergariou.

De sable, à trois têtes de léopard d'or.

BIHAN (LE). — de Penélé. — de Rondour. — de Kerhalo. — de la Haye. — du Clos. — de Tréouret. — de Launay. — de Kerno.

D'or, au chevron de gueules, issant d'une mer d'azur.

BIHAN (LE). — de Kerellon.

D'hermines, à une quintefeuille de gueules.

BIHANNIC. — de Kerguerneau. — de l'Isle. — de Guiquermeau.

De gueules, à deux dauphins d'or affrontés.

BILLARTS (DE). — des Landes. — de Prémorel.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée d'or.

BILLEHEUST [1]. — de Gourgoux. — du Manoir. — de Beaumanoir. — des Loges.

D'azur, au chevron brisé d'argent, accompagné de trois roses de même.

BILLOART ou BILLOUART. — de Kervazegant. — de Kerlerec. — de Tremillec. — de Kerneven. — de Penamprat.

D'or, à une croix alésée d'azur, surmontée de deux molettes de même.

1. Cette famille est originaire d'Irlande.

BILLON. — du Demaine.

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois billettes de même.

BINET. — des Tourelles. — d'Andigny. — de Valmer. — de Nitrais. — de Montifray. — des Champsblancs. — du Plessix-Mareil. — de Beauvais. — de Beaud. — de Blottière. — de Montmortier. — de Meilleray. — de la Musse. — de Jasson.

De gueules, au chef d'or chargé de trois croisettes au pied fiché d'azur.

BINO (DE). — de l'Islebaussan. — de Quilinala. — d'Esnoës. — de la Roberie.

D'argent, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules.

BINOLAIS (DE LA). — des Verdiers. — de la Pollinière. — de la Motte. — de la Fauconnière. — de la Villemalart.

D'or, à la fasce ondée de sinople, chargée d'un cigne d'argent, accompagnée de trois pattes de lion de sable, 2 et 1.

BINTIN (DE). — de Bezouges.

D'or, à la croix engreslée de sable.

BINTINAYS OU BINTINAYE (DE LA)[1]. — de la Grignonnaye. — de Beauregard. — de la Robetière.

D'argent, à trois bandes de gueules chargées d'une fasce de même brochant sur le tout.

BIRÉ. — de la Segrie. — de Malnoë. — de la Jabottière.

D'azur, à la branche de grenadier d'or en fasce, chargée de trois grenades de même ouvertes de gueules, deux en chef et une en pointe.

BITAULT. — du Plessix. — du Tertre.

De sable, au chevron d'argent, accompagné d'une molette de même en pointe.

BIZEMONT (DE).

BIZIEN. — du Lezart. — de la Motte. — de la Salle. — de Kerigomar. — de Kerhervé. — de Kermartin.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la fasce de sable accompagnée en

1. M. le chevalier de la Bintinaye reçut les honneurs de la cour le 8 juin 1785.

chef d'une étoile de gueules et en pointe de deux croissants de même ; aux 2 et 3 écartelé de gueules et de sable, à la croix pleine d'argent.

Blanc (le).—de Quingueret.—de la Motteverte.—du Tertre. — du Fournel.

De gueules, à trois bandes d'or.

Blanchard. — du Boisdelamusse. — de Landinières. — de la Chapelle.—du Blancverger.—de la Landière.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de cinq besans de même, trois en chef et deux en pointe. Aliàs : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois besans d'or, 2 et 1.

Blanchard. — de la Buharais. — du Val. — de Kerpunce. — de Kergun. — de Kersit. — de Keraguer. — de Launay.— de Keroman. — du Changez. — de Toulencoët. — du Mousterou. — de la Villedurest. — de Trébompé. — de Kerprigent. — de Biré.

D'azur, à trois croissants d'argent.

Blanchet. — des Fougerais. — de la Villanne. — du Plessix. — de Besné. — de la Pichonnière.

D'argent, à trois fusées de gueules mises en fasce, surmontées d'une fasce jumelée de sable.

Bléhédan.

D'or, à la croix de gueules cantonnée de quatre molettes de sable.

Blevin. — de Coatbruc. — de Penhouet.

D'azur, à trois croissants d'or.

Blinnaye (de la). — de Moreul. — de la Blinnays.

D'argent, à trois rencontres de bélier de sable.

Blois (de) (originaire de Champagne).—de la Calande.

D'argent, à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets d'or. Devise : *Agere et pati fortia.*

Blonsart (le).—des Isles.—de Kersabiec.—de la Villeneuve. du Pontanouabzinen.—de Kervezec. — de Kertanguy. — du Bois de la Roche.

D'or, à la fasce échiquetée de trois tires d'argent et de sable.

BLOSSAC ou BELOSSAC.

De vair, à une fasce de gueules.

BOAYS (DU). — de Brequigny. — de Blosne. — de Beaulac.—de Meneuf. — de la Sauvagère. — de Saint-Gilles. — de Bligné. — de la Rouxardière.

D'argent, au lion coupé de gueules et de sable, couronné de gueules.

BOBERIL [1] (DU ou DE). — du Molant. — des Aulnays. — d'Ust. — de l'Isle. — de la Guischardais. — de Cherville.

D'argent, à trois ancolies d'azur la tige en haut.

BOCENIC (DU). — dudit lieu.

D'argent, à trois croissants de gueules, 2 et 1, accompagnés de sept étoiles de même, posées 3, 2 et 2.

BOCENIC (DU), anciennement BERNARD.

D'argent, à deux fasces de gueules.

BOCQUANT ou BOCAN.—des Longrais.—de la Hegronnière.

D'azur, à une bande d'argent chargée de trois croissants de sable, accompagnée de trois trèfles d'or mal ordonnés.

BOD (DU). — de Poulheriguen.

D'argent, à deux haches d'armes de gueules adossées en pal.

BODÉAN. — de la Boullais.

D'argent, à l'aigle de sable surmontée de deux merlettes de même.

BODEGAT (DE).

De gueules, à trois besans d'hermines.

BODÉRU ou BOTDÉRU (DU) [2]. — de Kerjosse. — de Kerdreho.— de Lehenven. — du Plessix-au-Rebours. — de la Touche-Berthelot. — de Perrote.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois billettes de même.

BODIN. — de Lermo. — de Durdent. — de Beaurepaire. — de Blargis. — de Neufchatel.

De gueules, à deux fasces d'hermines.

1. M. le vicomte de Boberil de Cherville a eu les honneurs de la cour le 21 janvier 1788.

2. M. le comte Yacinthe du Botdéru a eu les honneurs de la cour le 2 juin 1787.

Bodoyer. — de Kerlivio. — de Kerveret. — de Kerjegu.

Fascé d'argent et de gueules de six pièces.

Bodrier. — de la Marche.

D'argent, au chef de gueules.

Boeuf (le). — de Goasfroment.

De sable, à une rencontre de bœuf d'argent. Aliàs : de sable, semé de molettes d'or, à la rencontre de bœuf de même.

Bohic ou Bochic. — de Kerpelean.

Fascé ondé d'or et d'azur de six pièces.

Bohier. — de Kerbohier. — de Kerech. — du Cosquer. — de Belair.—de Coatanhay.—de Tréberon.—de Pratenlouët.—de Kersuria.—de Penchrearch.

D'or, au lion d'azur.

Bois (du) ou an Coat. — de Coetsaliou.

De gueules, au chêne arraché de sinople, accosté de deux croisettes d'argent.

Bois (du). — de Cozlen.

D'or, à deux fasces ondées d'azur surmontées d'un arbre de même.

Bois (du). — du Dourdu. — de Tresséol. — de Bruslé.

D'argent, au lion d'azur armé et lampassé de gueules.

Bois (du). — de la Feronnière.

De gueules, à trois coutelas d'argent en pal, la pointe en bas.

Bois (du). — de Kerhuel. — de Kerberiou. — de Keropars.

D'azur, à la cotice d'argent accostée en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une quintefeuille de même.

Bois (du). — de la Provostière. — de la Grée-Marolle. — de Lintraux.—de la Motte.—du Boistesselin.

D'azur, à trois trèfles d'argent.

Bois (du). — de Kerlosquet.

D'argent, au cyprès de sinople.

Bois (du). — de Breniguant. — de Goazvenou.

D'argent, à un rameau de palmier de sinople en abîme; accompagné de trois quintefeuilles de gueules, 2 et 1.

Bois (du).

Écartelé d'argent et d'azur, à trois têtes de lévrier de gueules de l'un dans l'autre.

Boisbaudry (du)[1]. — de Trans. — de la Cherbaudière. — de Saubois. — de la Plesse. — de Langan.

D'or, à deux fasces de sable, la première chargée de trois besans d'argent, et la deuxième de deux.

Boisbéranger (du). — de la Jousserie. — de la Meslinière. — de la Salle. — de Beauvais. — du Lierre. — de Boismarie. — de Clivey.

D'or, à la bande de gueules.

Boisberthelot (du). — du dit lieu.

Écartelé d'or et de gueules.

Boisbilly (du). — de la Villehervé — de Fornebulo. — de Vaurido.

De gueules, à neuf étoiles d'or, 3, 3 et 3.

Boisbilly (du). — de Bodifié ou Bodifé. — du Resto.

De gueules, à cinq molettes d'or, 3 et 2.

Boisbintin (du).

D'argent, à neuf fers de cheval de gueules rangés, 3, 3 et 3.

Boisbouessel (du). — du Fossé-Raffray. — de Lanuit. — de Lopriac. — de Morlen.

D'hermines, au chef de gueules chargé de trois macles d'or. Devise : *Soli gestant insignia fortes.*

Boisdavid (du). — de la Botardière-Hedrieux.

D'argent, à un chêne de sinople englanté d'or, posé sur une terrasse de sinople, et auquel sont attachées deux harpes de gueules, une de chaque côté.

Boisdelasalle (du). — de Lannouedic. — de Kerguen. — de Roquedas. — de Kerpicart. — de Bougon.

Vairé contrevairé d'or et d'azur; au chef de gueules chargé de trois croissants d'or.

1. Un membre de cette famille a fait ses preuves de noblesse au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, pour monter dans les carosses du roi. La révolution l'a empêché de jouir de cet honneur.

BOISDULIÉ (DU).

De sable, au chef d'argent, denché de gueules, chargé de trois coquilles de même.

BOISÉON (DE).—de Lanmeur.—de Chefdubois.—de Coëtnisan. —de Dinan.—de Marcé.—de la Bellière.—de Kerandron. —de Kerouseré. — de Coatlès.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or. Devise : *Talbia !*

BOISFAROGE (DU).

Losangé d'argent et d'azur.

BOISGARDON (DU).

D'argent, au sautoir de sable cantonné d'un croissant de gueules et de trois étoiles de même ; au chef de sable, chargé de trois annelets d'or.

BOISGESLIN (DU OU DE)[1]. — de Prontrivily. — de la Noëmain. —de la Toise.—de Meneuf.—de Cucé.—de la Villemarquer. — de la Villeaubert. — de Kerdu. — du Bot. — de Kersac. —de Kerlabour. — de Roscoët. —de Kergomar.—de Keruram. — de Kervach. — de la Villebalin. — de Bellefontaine. — de Kerdouadan. — de Kerbezrade. — de la Longraye. — du Pommet. — de la Villejocelin. — de Levenereuc. — du Boisglé. — de la Bouexière. — de la Chesnaye.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'argent ; aux 2 et 3 d'azur plein.

BOISGUÉHÉNEUC (DU). — de Menevin. — de la Vallée. — du Cleyo. — de la Babinais. — de Bonnefont. — de la Boyrie. — de la Villerio. — de la Villéon. — du Bouenaye. — de la Cour de Boué. — de Kerminguy. —de Méras.

D'argent, à l'aigle impériale de sable becquée et membrée de gueules. Devise : *Garantez ar guiriones.*

BOISGUY.

D'azur, à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules.

1. Honneurs de la cour : M. de Boisgeslin, le 10 février 1750. — M. de Boigeslin, gentilhomme de la manche du roi, le 10 septembre 1760. — Madame la marquise du Boisgeslin, le 27 avril 1788.

BOISHALBRAN (DU). — de Beauvais. — de Beauchêne. — du Moulin.

De sable, à deux épées d'argent, passées en sautoir la pointe en bas, la garde d'or.

BOISHAMON (DU)[1].—du Plessix.

D'argent, au léopard lionné de sable, armé et lampassé de gueules.

BOISJEAN.

De gueules, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.

BOISLEBON (DU OU DE). — du Change ou d'Échange.

De gueules, à un dextrochère d'argent, mouvant d'une nuée de même, tenant une épée flamboyante aussi d'argent, la garde et la poignée d'or ; au chef de sable chargé de trois étoiles d'argent.

BOIXLEHOUX (DU).—de Vandel.—de Procé.

Fretté d'argent et de sable de six pièces.

BOISLÈVE (DE). — du Plessix. — de Chamballan. — du Planty.

D'azur, à trois sautoirs alésés d'or, deux et un.

BOISORHAN (DU). — de Noyal. — de la Rigaudière. — du Boisjolly. — de la Mettrie. — de la Sicaudais.

De sable, au sautoir d'argent.

BOISPÉAN (DU). — de la Seguinière.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, semé de fleurs de lys d'azur ; aux 2 et 3 d'argent, fretté de gueules de six pièces.

BOISRIOU (DU). — de Boisgerbault. — de la Brousse.

Fretté d'argent et d'azur de six pièces.

BOIXIÈRE (DE LA). — de Rulazarou.

D'argent, à la croix patée d'azur.

BOJU. — de la Meslenière. — de la Joue.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

BOLLAN (DU). — de la Villéan.

D'argent, à trois fasces d'azur.

BONFILS. — de la Villeaufebvre. — de la Porseray. — de la Rivière.

De gueules, à six besans d'or, 3, 2 et 1.

1. Avant 1449, cette famille portait le nom de Grattemy.

BONIN. — du Courpay. — de la Villebouquais.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de femme d'argent.

BONNAIRE (DE).

D'or, à un lion léopardé parti de gueules et de sinople.

BONNEFOUS (DE) [1]. — de Kerdoual.

D'azur, à un cerf arrêté d'argent.

BONNIER. — de la Coquerie. — de la Gaudinais. — de Champagné. — de la Chapelle. — des Grées. — de la Mottais.

D'argent, à trois trèfles de sinople.

BONNIER. — de Brenolou.

D'argent, à trois merlettes de sable.

BONNIN. — de Chalucet. — de Morvaux. — de Messignac. — de Montaumar.—de la Gort. — de Moreneau.—de Bahardy. — de Montrevaux

De sable, à la croix dentelée d'argent.

BONSENS (DE). — de Courcy. — des Epinays.

D'argent, à une fasce de gueules chargée de trois croisettes d'argent, et accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef, et trois en pointe rangées deux et une.

BONTÉ.

Écartelé au 1er d'azur, aux quatre drapeaux d'or croisés en sautoir; au 2e de baron tiré de l'armée [2]; au 3e de sable au pélican en sa piété d'argent; au 4e d'azur, au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

BOREL. — de Bienville. — de Botmont.

De gueules, à la bande d'azur chargée de quatre pièces de vair renversees; accostée de deux lions d'or.

BORGNE (LE). — de la Villebasse. —de la Cholière. — de Languenais. — de Vignac. — de Launay. — de la Villebalain. — de Mesmeur. — du Bec. —de Grandmesnil. —d'Anguignac.

1. M. de Bonnefoux, capitaine de vaisseau, ancien préfet du 1er arrondissement maritime, officier de la Légion-d'Honneur et baron de l'Empire, porte : d'azur à trois rocs d'argent, au franc quartier de baron préfet.

2. Le franc quartier des barons de l'Empire tirés de l'armée se place à senestre ; il est de gueules à l'épée en pal d'argent.

— des Rivières. — de la Bouexière. — de Quilialan. — du Colombier. — des Jardins. — de Villeneuve. — des Bignons. — de Crecheren. — de Liffrat. — de Saint-Hillac. — de Kerven. — de la Maisonneuve. — du Tertre. — de Coatenevez. — de Kersalais.

D'argent, au chef endenché de gueules.

Borgne (le). — de Lesquiffiou. — de Kermorvan. — de Coatluzec. — de Kervidiou. — de la Motte. — de Keraliou. — de Kerlezerei. — de Villette. — de Gouesven. — de Treuscoët. — de Lorville. — de la Marre. — de Trevalot. — de Trevidi. — de Kerneguez. — de Treville. — de Tregouret. — de la Villeguérin. — du Carpont. — de Kerusoret. — de la Tour. — du Boisbrun. — de Mesprigent. — de Kernidouez.

D'azur, à trois huchets d'or liés et virolés de même.

Boschet (du). — du Quesnil ou Quinet. — du Quiel. — du Couëdic.

D'azur, à deux levrettes d'argent colletées de gueules bouclées d'or.

Boschier. — d'Ourxigné. — de la Villehalé. — de la Villechupelé.

D'azur, à la fleur de lys d'or au pied nourri ; deux lys au naturel sortant d'entre ses branches.

Bosc (du). — de Quemby. — de Saint-Tudy. — du Boistiden.

D'argent, au loup passant de sable armé et lampassé de gueules.

Bosquen ou Bosquien. — de la Villebalenger. — de la Villebelot. — de Bourgneuf. — de Coulombier. — du Pont. — de Lanoë. — de la Cloture. — de la Villeneuve.

D'or, au lion de gueules armé, lampassé et couronné de sable.

Bossart. — de la Fresnaye. — de la Rossignolière. — du Clos. — des Verrières.

D'argent, à trois croissants de sable, accompagnés en chef d'un fresne arraché de sinople.

Bot (du).

D'argent, à deux haches d'armes adossées de sable.

BOT (DU). — de Runaudren.

D'argent, à la fasce de sable accompagnée de trois merlettes de même.

BOT (DU). — du Lochan. — du Keranfao.

D'argent, à la fasce de gueules.

BOT (DU). — de Kerbot. — du Grego. — de l'Isle. — de Rhuys. — de Keralvé.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

BOT (DU). — de la Villepelote. — de Talhouet. — de la Grignonnaie. — de Cran. — de Pluherlin.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

BOTEREL. — de Montelou. — de la Provotaye. — de Boisgeffroy. — de Ficte. — du Chesnay. — de la Villaudon. — de la Marche. — de Bedée. — des Couroyers. — du Plessix. — du Coudray. — de la Prioulaye. — de la Pinelaye. — de la Bretonnière.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois croix patées de même.

BOTEREL. — de Mouillemuse.

D'argent, au lion morné de sinople.

BOTGUENAL.

D'argent, à deux chevrons de sable.

BOTHEREL [1]. — de la Villegeffroy. — de Kerbern. — du Perran. — de Quenguinon. — de Beauvais. — du Veriin. — de Saint-Denis. — de la Chesnaye. — de Kervenal.

De gueules, à la croix d'or patée, vidée et pommetée de même.

BOTHEREL. — d'Apigné.

D'argent, à dix ancolies d'azur soutenues de gueules, les tiges en haut, posées 3-2-3-2.

BOTHON. — du Stangier.

D'argent, à la branche de sinople posée en bande.

BOTIGNEAU.

D'azur. à l'aigle éployée d'or. Devise : *A l'adventure!*

1. M. le vicomte Botherel de Quintin a eu les honneurs de la cour le 7 novembre 1785.

BOTLAVAN.

D'argent, à l'aigle de sable, accompagnée en chef de trois cœurs d'azur.

BOTLORÉ. — de Kervallanec.

De gueules, à un dextrochère d'argent mouvant du côté senextre de l'écu et tenant un rameau de sinople.

BOTLOY.—du Val.—de Kerguistin.—du Billo.—de Kervenio. — de Kercoat.

Écartelé d'or et d'azur.

BOTMEUR (DE)[1]. — de Rosmeur. — de Kerynaire. — du Quelenec. — de Kerguelen. — de Kerobisan.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules armé d'azur ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules.

BOTMILIAU (DE).—de Kermedec.—de Kerhors.—de Kerveno. — de Villeneuve.

D'azur, à trois cloches d'argent bataillées de sable.

BOTTEUC (LE). — de Coessal.—de Kergonnant.—de Hautbois. — de la Chateigneraye. — de Lissac. — de la Cruaudière. — de Freurs. — de Belleau.

De gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles de même.

BOTTEY (LE).—de Montgautier.—de Montorin.—de Vauhias.

De sable, à trois aiglons d'argent.

BOTTILY.

D'or, à trois bandes de gueules.

BOUAN. — de la Grignardais. — de l'Escoublère.—de Noyal.— d'Eancé.—de la Hauteville.—des Hayes.—de la Villemain. — de Chefdubois. — de la Villetrechen. — de la Villehervé. — du Plessix-Pillet. — de Montmorel. — de Chateaubourg. — du Chalonge.—du Coudray.—de Tizé.—de Lorigissière. — de la Landelle. — de Bréfeillac. — de la Bernardais.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de loup de même, armées et lampassées de gueules 2 et 1.

1. Les Botmeur étaient voyers héréditaires de la ville de Quimper.

Bouays (du). — de Puymauguer. — de Couaybouc. — du Mottay. — de la Martinière. — de la Chaigne. — de Langouet. — de Saint-Gondran. — de la Prevostaye. — de la Brosse.

De sable, à la fasce d'argent bordée de gueules.

Bouays (du). — du Boischesnel. — du Boisrobert. — de la Bégassière.

De gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants de même.

Bouays (du). — de Langottière. — des Chapelles. — de Valessays. — du Tertre-Costardais.

D'argent, semé de pointes de sable; à la branche de chêne d'azur, chargée de six glands de sinople.

Bouchart. — de Menival. — de la Grandville.

De gueules, au lion d'or.

Bouchaud.

D'argent, au chevron d'azur accompagné en pointe d'une moucheture d'hermine de sable; au chef cousu d'or chargé de deux roses de gueules.

Boucher (le). — de l'Espinay.

D'argent, à trois palmes de sinople 2 et 1, les deux du chef adossées.

Bouchet (du).

De sable, à une croix engreslée d'argent.

Boudin. — de Longpré.

D'or, à une fasce de sinople accompagnée de trois trèfles de même 2 et 1.

Boudin. — de Tromelin.

De sable, à l'épée en pal d'argent la pointe en haut, surmontée de deux étoiles d'or.

Boudoul (le). — de Perros. — de Kerfedon. — de Créannic. — de Bodory (ou de Vaudori). — de Kerizec.

D'or, à deux jumelles de gueules accompagnées de six molettes de sable, 3 en chef et 3 en pointe. (Aliàs, rangées, 2, 2 et 2.)

Bouedrier (du).

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules.

Bouessel. — de la Villebouchart.

D'argent, à trois boisseaux de sable.

Bouetiez (du). — de Kerorguen. — de Kerlan. — de Kersené. — — de Quellenec. — de Saint-Nudec. — de Kerauclauf.

D'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de 6 besans d'or, 3, 2, 1.

Bouetoux (le). — de Lambaudais. — de Bergerac.

D'argent, à l'aigle impériale de sable.

Bouexic (du). — de la Chapelle. — du Pinieuc. — de la Ville-frégond. — de la Feronnaye. — de Campel. — du Val. — de la Heslardière. — de Launay. — de Brémont. — de la Touche. — de la Driennais. — de Châteaublanc. — de Guichen. — des Forges. — de la Roche.

D'argent, à trois pins de sinople.

Bouexic (du). — de la Jouardais.

Bouexière (de la) [1]. de la Villejouan. — du Pontaumarais. — du Tertre. — du Clos. — de la Noë. — de la Rivière. — de la Villetanet. — de la Villeneuve. — de la Villeboterel. — de Pomais. — de la Villeferé. — de Saint-Laurent. de la Mettrie.

D'argent, à deux fasces nouées doublement de gueules.

Bouexière (de la). — de Lannuit. — de Kerazlouant. — de Kerguizien. — de Kerlevaret. — de Kernivinem. — de Trehalant. — du Relais. — de Cressalles. — de Rosveguen. — du Bot. — de Kervené. — de la Longueville. — de Kerret. — du Cosquer. — de Troileur.

De sable, au sautoir d'or.

Bouexière (de la). — de la Fontaineplate. — de Restolles. — de Bonabry. — de Mettrie.

De gueules, à 7 macles (alias : merlettes) d'or, 3, 3 et 1. Devise : *Tout en paix*.

Bouexière (de la). — de Brantonnet. — de la Motte.

D'azur, à trois bandes de gueules.

1. Ce nom s'écrit de plusieurs autres manières. Nous avons cru devoir conserver l'orthographe employée à la réformation de 1668.

BOUEXIÈRE (DE LA). — de la Fosse-au-Loup. — de Montfort. — de Chalopinaye. — de la Ballue. — de la Villeclerc. — de la Mettrie-au-Louet. — de la Motte l'Abbé. — de la Rogerais. — de Hautmanoir. — de la Vegessays.

D'argent, au buys arraché de sinople.

BOUGRENET [1]. — de la Rouaudière. — du Boisrouauld. — de la Tocquenay.

D'or, au lion de gueules chargé de macles d'or.

BOUILLANT. — de la Vallée. — des Antes. — de Brambiller.

D'argent, à l'aigle impériale de sable.

BOUILLER. — de Rochglass.

BOUILLY (DU). — des Portes. — de la Morandais. — de la Provostais. — de Treby. — de Resnou. — de la Villemorin. — de Saint-Saudien.

D'azur, à la bande d'argent accompagnée de 2 croissants de même.

BOUIN ou BOUYN. — de Rains. — de Cassé.

D'azur, au lion morné d'or accompagné en chef de deux canettes de même.

BOULANS.

D'argent, à trois croissants adossés de gueules.

BOULAYE (LA). — de Kerlivio.

De sable, à trois têtes de lévrier d'argent, colletées de gueules, garnies d'un anneau d'or.

BOULAYE (LA) — de Guernauchanay.

De sable, au cygne d'argent, becqué et membré de gueules.

BOULLANGER. — de la Chatillonaye.

BOULLANGER. — de la Villeaubois.

D'azur, à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'une rose de même.

1. Un membre de cette famille a fait ses preuves de noblesse devant les généalogistes du roi, pour monter dans ses carrosses, mais la révolution la privé de cet honneur

Boullay (du). — de la Sénechallais. — de la Chevallerays. — des Barres.

D'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de 4 croissants de gueules.

Boullays. — de Kerdréhan.

De gueules, à la croix pleine d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles de même, 2 et 1.

Boullays. — de Saint-Sauveur. — de Rusverec. — de Runelec.

D'azur, à trois croissants adossés d'or.

Boulleuc. — de Saint-Grégoire. — de la Villeblanche. — du Chesne.

D'azur, à l'épée en bande d'argent, surmontée d'un poignard de même en pal.

Boullé.

Écartelé au 1 d'or à l'œil ouvert au naturel, radié d'azur; au 2, de baron préfet[1]; au 3, de pourpre à la balance d'or; au 4, d'hermines plein.

Boulloing (le). — de Villeneuve. — de Crégariou. — de Pratenvern. — de Troïra. — de Kermarquer. — de Kerbellec. — de Kerfou. — de Pontamy

D'or, à neuf billettes de sable, 3, 3, 2, 1, accompagnées d'une coquille de gueules, au premier canton.

Bourayne (de).

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 croissants d'azur, 2 et 1; au chef d'or chargé d'une ancre en pal de sable.

Bourdais — dudit lieu. – de la Marière.

D'azur, à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'un buste humain de carnation.

Bourdin (le). — des Lessarts. — de la Guerrivière. — de Leshors. — de Branday. — de Tournetonneau. — du Fief. — de la Poulfrière.

D'argent, à l'aigle de sable.

1. Le franc quartier de baron préfet de l'Empire est : de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne de même.

Bourdon. — du Plessix.
De sable, à trois bourdons d'or.

Bourdonnaye (de la)[1]. — de Valmarquer. — de Coëttion. — de Kerosset. — de Brats. — de la Salle. — de Boishullain. — de Rengervé. — de Coëssal. — de la Hunelaye. — de la Boirie. — de Beaulieu. — de Liré. — de la Tourmelière. — de Gassily. — de Trefalégan. — de Coëtéon. — de Renléon — de Cordemaye. — des Bouëxières. — de la Motte-Jaquelot
De gueules, à trois bourdons en pal d'argent.

Bourgblanc (du). — de la Mance. — de Pennanrun. — de Keranroux. — de Larmanec. — de Grandpré. — de Kerlosquay. — de Clérin. — de Beaurepaire. — de Kervabasq. — de la Villenizan — de Kermel. — d'Apreville. — du Poulfan.
De gueules, au château d'or.

Bourgeois.
D'argent, à trois étoiles de gueules, 2 et 1, accompagnées de trois feuilles de laurier de sinople, mal ordonnées.

Bourgneuf (de). — de Cussé.
D'argent, à un sautoir de sable; au franc quartier de gueules, chargé de deux poissons, rangés en fasces d'argent.

Bourgneuf (de ou du). — du Bignon. — de Chantournemine. — de Grandclos. — de Closneuf
D'azur, à quatre fusées d'or en pal.

Bourgoin ou Bourgoing. — de Villecourt.
Coupé d'or et d'argent, au fermail d'azur percé de 6 clous de même, accompagné de quatre roses de même, deux en chef et deux en pointe.

Bourgon (de). — de la Motte-Tatoux.
De gueules, à trois écussons d'or, chargés chacun d'une bande d'azur.

Bourgonnière. — du Coulombier.
De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

1. Honneurs de la cour : M. de la Bourdonnaye de Liré, le 17 août 1756. — M. de la Bourdonnaye, le 21 octobre 1769. — Madame la marquise de la Bourdonnaye, le 23 décembre 1781. — Madame la vicomtesse de la Bourdonnaye, le 11 janvier 1786. — Madame la marquise de la Bourdonnaye, le 14 mars 1786.

BOURKE[1] (originaire d'Irlande). — de Burgk.

D'or, coupé d'hermines, à la croix de gueules cantonnée de 4 croissants d'or sur le tout. Devise : *A cruce salus.*

BOURNÉ (DU). — de Lannedec.

D'argent, au chef d'azur chargé de trois macles d'or.

BOURSEUL (DE). — de Saint-Trial.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six molettes de même, 3 et 3.

BOUSSINEAU — de la Paticière.

D'azur, à trois mondes croisés d'or, chargés chacun d'une fasce de sable.

BOUTEILLER (LE). — de Maupertuis. — des Landes. — de la Giraudais. — des Blerons. — du Chastenay. — de Lanville.

D'argent, à la bande fuselée de sable.

BOUTEILLER (LE). — de la Gautraye. — de Lessart.

D'argent, à dix-sept coquilles de sable rangées, 6, 5, 4, 2.

BOUTEVILLE (DE). — du Faouet.

D'argent, à cinq fusées de gueules posées en fasce.

BOUTIER. — de Chateaudacy. — de la Haye-Boutier. — de Launay-Blot. — de Seven. — de Giff. — de Lagrinaudaie. — de Tourneville. — de Chateaufort. — de Fontaine. — de Lambouré. — de la Hirlaye. — de Boihamon. — du Driors.

Gironné d'hermines et de gueules de six pièces.

BOUTOUILLER (LE). — de Keremez. — de Kerouan. — de Mescanton. — de Rochglas. — de Kerochiou.

Losangé d'argent et de sable ; une coupe couverte d'or en abîme.

1. Cette famille est, sans contredit, l'une des plus anciennes de toute la chrétienté. Si l'on en croit Lodge, auteur anglais, dans son livre de *la Pairie en Irlande*, elle descend en ligne directe de Charlemagne, roi de France en 800. La maison de Bourke (aliàs Burk-Burke-Burgh-Bour -Bourg ou Burgo) a eu des représentants en Irlande, Angleterre, Normandie, Bourgogne, Dauphiné, Nivernois, Champagne, Vivarais, Gascogne, Languedoc, Bretagne, etc. Les de Bourgh d'Irlande sont qualifiés premiers pairs du pays. — Les armoiries des diverses branches de cette illustre maison ont varié, ainsi que leurs devises, dont voici les principales : *Virtute duce*, pour les de Bourg de Ternay ; *une Foi, une Loi, un Roi*, pour les de Bourg, premiers pairs d'Irlande, les seigneurs de Saint-Albans et les de Bourg du Languedoc ; *Lilium inter spinas*, pour ceux établis en Champagne et Nivernais ; *A cruce salus*, devise de la branche établie en Bretagne, était aussi celle de Jean de Bourke, chevalier, lord, vicomte de Mayno et baronnet d'Irlande.

BOUTOUILLIC. — de la Porte. — de Kerbrezel. — de Castelgal. — de Castello. — de Kergatouarn. — de la Villegonnant. — de Guergelin. — de Palevart. — de Kerlan. — de Keroman.

D'argent, à trois feuilles de houx de sinople.

BOUVIER.

D'argent, à trois têtes de chèvre de sable, vues de face, arrachées de gueules.

BOUX. — du Teil. — de la Gaudinière. — de Varennes. — des Aulnaux. — des Barres. — de Louvardière. — de Saint-Mars. — de Bougon. — des Canières.

D'or, au sautoir de gueules, accompagné de 4 merlettes de sable.

BOUVANS (DE) (originaire de Savoie). — de Cirié. — de Curdafray. — de Chastenay. — de Saint-Julien. — du Val. — de Rougemont. — de Chastillon. — de Saint-Pierre. — de Michaille. — de Boisruffier. — du Boisdelaroche. — de Keradenec. — de Lesians.

De gueules, à la croix dentelée d'argent. Devise : *Plus n'est possible.*

BOUVEREL.

De gueules, à trois molettes d'argent, 2 et 1.

BOZEC (LE). — de Languénan.

De sable, à l'aigle éployée d'argent ; au bâton de gueules brochant à dextre sur le tout.

BOZEC (LE). — de Tredillac.

D'argent, à la tour de gueules.

BRANDIN — de Belestre. — du Tallus. — des Isles. — de Belair. — d'Allerac.

D'argent, au lion de sable la queue nouée, armé, lampassé, couronné de gueules.

BRANDONNIER (LE). — de Kergiguel. — de Saint-Jean. — de Villeneuve. — de Quellenec.

De sinople, à trois pommes de pin d'or.

BRANGAYS. — de Launays. — de la Villejuhel.

De sable, au sautoir d'argent, accompagné de 4 fermaux de même.

BRASDASNE.—des Bignons.—de la Cottinais.

Gironné de dix pièces d'argent et de gueules.

BRÉAL.—du Perray.—du Plessix.—de Bintin.—du Chesnay. — de l'Estang. — de la Bretesche.

D'argent, à trois colombes de sable, becquées et membrées de gueules.

BRÉART. — de Queblen. — de Boisanger.

D'azur, au lion d'argent.

BRECEY (DE) (originaire de Normandie).

De gueules, à deux badelaires d'argent passés en sautoir.

BRÉFEILLAC (DE).

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

BRÉHANT (DE) OU DE BRÉHAN[1].—de Belleissue. —de Galinée. de la Sorais.—de la Lande.—de Mauron.—de la Vigne.— de Plels.—de la Roche.—du Chastellier.—du Chesnay.— — de Lourme. — de la Marche. — de la Villehute. — de la Villeaudry. — du Pellen.

De gueules, au léopard d'argent.

BRÉHIER. — de Servande.

D'argent, à trois olives de sinople.

BRÉHONIC.— de Kergoual.

D'hermines, à une quintefeuille de gueules.

BREIL (DU).—du Rays.—du Chalonge.—de la Mounaudière. — de Pontbriand. – d'Aiguillon.—de la Touche.—de Chatelain.—de la Garde.—du Puys.—de Belleville.—de Plumaugat. —du Plessix-Chemel. – de la Gibonnais. — de la Motte-Olivet.—de Boisruffier.—de l'Hotellerie.—de Saint-Even. — de la Carbonnais.—de la Roche-Colombier.—des Hommeaux.—de Guillon.—de Balisson.—de la Grandville. —de Palvar.—du Pin. — de la Villebonnette.—de la Se-

1. Deux branches de cette ancienne et illustre maison portent pour armoiries : de gueules à sept macles d'or ; ce sont les seigneurs de Glécoët et de l'Isle. — M. le marquis de Bréhan à eu les honneurs de la cour en 1731, et M. de Bréhan, le 25 mai 1768.

venne. — de la Bourbansays. — de Gerbège. — de Pénélan. — de la Corbonnaye. — de Letz. — du Rocher.

D'azur, au lion morné d'argent.

Breil (du). — du Demaine.—de Champcartier.—de la Savonnière.

D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

Breil (du). — du Closneuf.

D'argent, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or.

Brendegué.

Losangé d'argent et de sable; au chef de gueules.

Bretagne (de). — de la Houssinière.

D'argent, à trois croissants renversés d'azur, 2 et 1 ; une hermine de sable en abîme.

Bretineau. — du Plessix-Gautran.

D'argent, au chêne de sinople, soutenu d'un croissant d'azur et accosté de deux étoiles de gueules.

Breton (le).

D'argent, à cinq fusées de sable accolées en fasce, accompagnées de trois tourteaux de même, 2 et 1.

Breton (le).

D'azur, à un cor de chasse d'argent, enguiché de même en sautoir.

Breton (le).

D'argent, au lion léopardé de sable, chargé en l'épaule d'une molette d'or.

Breton (le). — de Villers-le-Bel. — de la Villeaudry. — du Pordo. — des Colombiers. — de Montdoucet. — de la Motte-parnon.

D'azur, au chevron d'argent; au chef cousu de gueules chargé de 3 besans d'or.

Breton (le). — de Blottereau.

D'argent, à l'olivier de sinople accosté à droite d'une croix patée de gueules, et à gauche, d'une hermine de sable.

Breton (le). — de Coutance.

D'azur, à trois bandes d'argent chargées chacune de trois coquilles de gueules.

Breton (le). — de la Hingandrais. — de la Roche. — du Bois. — de Champchapel. — de la Villegon.

D'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de 4 molettes de même.

Breul (du) (originaire de Normandie). — de la Réauté.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six molettes de sable, 3 et 3.

Brezal (de). — de Rosnivinen. — de Coëtalan. — de Belisal. — de Trefili. — de Rosily. — de Trebit.

De gueules, à six besans d'or, posés 3-2-1.

Briant ou Briand [1]. — du Bodel. — du Rossiou. — de Boismelin. — de Rosbo. — de Lannorgard. — du Stang. — de Briant. — — de Kerharo. — du Lescoët. — de Kerhoant. — de Bothuelen.

1. Cette famille, que la tradition fait descendre d'une ancienne maison d'Irlande, existe en Bretagne depuis plusieurs siècles. — En effet, lors de la réformation de 1427, Jehan Briant fut inscrit au rang des nobles de la ville de Quimperlé. Les Briant ne l'ont pas quittée depuis cette époque, et l'on voyait encore en 1789 leurs armoiries peintes sur les vitraux de l'église Saint-Colomban, où ils avaient leur sépulture, et dans celle des Dominicains, où ils jouissaient de priviléges honorifiques.

Néanmoins, un des chefs de cette famille, Jacques Briant de Bothuélen, se désista lors de la réformation de 1668, n'ayant pu, par suite des guerres civiles, rassembler les titres exigés, et la preuve militaire, partout ailleurs jugée suffisante, n'ayant pas été admise à cette réformation. Le sieur de Bothuelen n'ignorait pas, en agissant ainsi, que, par un privilége particulier à la Bretagne, le désistement n'entraînait pas négation de noblesse, mais seulement ajournement dans la production des titres.

Ce désistement ne saurait donc faire suspecter la qualité de la famille Briant, surtout lorsque l'on en voit les membres occuper successivement, depuis cette époque, des charges emportant la *justification de la noblesse*; ainsi, l'on trouve de cette maison un conseiller chevalier-d'honneur au Présidial de Vannes (1692); un gentilhomme servant dans l'arrière-ban de Cornouaille (1694); un membre de l'ordre hospitalier de Saint-Lazare (1721); un mousquetaire dans la 2e compagnie, de la garde du roi (1723); un lieutenant des maréchaux de France à Ploërmel (1766); et plusieurs officiers dans les armées du roi, dont quatre chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Les alliances que cette maison a données ou reçues à une époque où leur importance était si bien sentie, sont un dernier témoignage en faveur de la famille Briant. Nous citerons donc, entre autres familles aussi anciennes qu'honorables, les noms de de Boutouillic de Guergelin, — Gouyquet du Plessix-Bocozel, — Richer de Penanvern, — de Mauduit du Plessix, — de Feydeau de Vaugien, — du Bouëtiez de Kerorguen, dont une fille, née d'une demoiselle Briant, fut nommée abbesse commandataire de l'abbaye de la Joie, près Hennebon, en 1739.

(*L'on peut consulter sur cette maison les histoires de Bretagne; les anciennes réformations de la noblesse; l'ancien Armorial de Bretagne imprimé, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi (collection de Danjeaud); l'Armorial manuscrit de France, dressé en vertu de l'ordonnance de 1696; l'indicateur nobiliaire du président d'Hozier; les rôles du ban et arrière-ban de Cornouaille, etc.*)

—de Kervagat.—de la Villeneuve.—de Penquélen ou Peinquélein. — de Laubrière.

D'argent, au sautoir d'azur, accompagné de quatre roses de gueules.

BRICQUEVILLE (DE). — de Coulombières (originaire de Normandie).

D'argent, à trois hermines de sable.

BRIDON. — du Cartron. — de Lauberdière.

Tranché d'or et de gueules; à un lion de l'un en l'autre.

BRIEUC (DU). — dudit lieu.

D'azur, à trois fasces ondées d'argent; une croix de gueules sur le tout.

BRIEUX (DES).

D'argent, à trois tourteaux de sable.

BRIGNON. — des Brosses. — de Lehen.

D'azur, à une tête de léopard d'or, accompagnée de trois merlettes de même 2 et 1.

BRILHAC (DE). — de Nouzières. — de Gençay.

D'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, et accompagné de trois molettes d'or.

BRILLAUT. — de la Fardelais. — de Beaumont. — de la Gromelais. — des Longrais. — de la Grandville.—des Martinais.— de la Denislay.

D'argent, à la rencontre de cerf de sable.

BROC (DE)[1].—de la Siennerie.—de la Meillerais.—de la Jumelière. — des Moulins. — de Verneuil. — de Parnay. — de la Tuvelière.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, 2 et 1.

BROEL (DE). — de la Nigré. — de Kerloaret.

De gueules, au léopard d'hermines.

BROON. — de Brondineuc.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à une croix d'argent frettée de gueules;

1. M. de Broc a eu les honneurs de la cour le 24 mars 1751.

aux 2 et 3 d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

BROSSART. — de Launay. — de la Rossignolière. — de Verrière. — de la Fresnaye. — du Clos.

D'argent, au fresne arraché de sinople, accompagné de trois croissants de sable, deux en fasce et un en pointe.

BROSSART. — du Chesne. — de la Trocardière. — des Verrières.

De sable, à trois fusées d'argent posées en face, surmontées d'une étoile de même.

BROSSE (DE LA).

Burellé d'argent et de sable de dix pièces; au bâton de sable brochant à dextre sur le tout.

BROUSTAL. — de Kerozern. — de Modest.

De gueules, à une croix d'argent chargée de cinq merlettes de sable.

BROUTAY (DU).

D'azur, à l'aigle d'or membrée et becquée de gueules.

BRUC (DE). — de Bougon. — de la Guerche. — de la Chesnais. — de la Grée. — de Montplaisir. — de Viellecour. — de Querbras. — de Broons. — de Cleray. — de la Motte.

D'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or.

BRULLON. — de la Corbière. — de Launay. — de la Motte. — de Tissue. — de la Musse. — de Beaumont. — du Plessix.

D'argent, au griffon de sable.

BRUN (LE). — de la Traquehaire. — de Kerprat.

D'argent, à un lion de gueules accompagné de trois étoiles de même, rangées en chef, et d'un croissant aussi de gueules en pointe.

BRUN (LE). — de Kermorven.

D'azur, au château d'argent maçonné de sable.

BRUN (LE). — de Kerfeuillen.

D'argent, à la quintefeuille de sinople.

BRUNELEAU. — de la Grimaudière. — des Champsblancs. — de la Brumelière. — de la Forestrie.

D'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules.

BRUNET. — de la Pironnais. — du Moulintison. — de la Ville.

— de la Villemorin. — de Guillers. — du Hac. — de la Villeaubert.

D'azur, à trois molettes d'argent; au chef cousu de sable, chargé de trois têtes de loup d'argent arrachées et lampassées de gueules.

Brunnes (de). — de Montlouet ou Montlouail.

D'azur, au cor de chasse d'or lié d'argent, accompagné de trois besans de même.

Bruslé.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à l'épervier d'argent grilleté d'or; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules.

Budes[1]. — d'Uzel. — du Plessix-Budes. — du Hirel. — du Tertre-Jouan. — du Garech. — de Villadais. — du Couëdic. — de Sacé. — de Blanchelande. — du Plessix-au-Noir. — de Quatrevaux. — de Guébriant. — de Courvaudon. — du Tertre.

D'argent, au pin de sinople fruité d'or, chargé d'un épervier de même; accosté de deux fleurs de lys de gueules.

Bueil (du).

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent; au lion de gueules brochant sur le tout.

Buet[2]. — de Sizun. — de Roselin (originaire du Languedoc).

D'azur, à trois châteaux d'or, 2 et 1; une étoile de même en abîme.

Buisson.

D'argent, à une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'argent.

Bureau. — d'Épargné. — de la Hasterie. — de la Noë. — du Pargé.

D'azur, au chevron potencé et contrepotencé d'or, rempli d'argent, accompagné de trois pots du second.

Burons (des). — de la Chevronnière.

D'argent, parti d'azur; au croissant de l'un en l'autre.

Busnel. — de la Mauviais. — de la Morinière. — de la Guille-

1. Dont Jean Budes, comte de Guébriant, maréchal de France.

2. Dont François Buet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1522, et Me Simon Buet, conseiller au parlement de Toulouse en 1556.

minière. — de Monterfil. — de la Retardais. — de Boisparis. — de la Chevalerie. — de la Touche.

D'argent, à l'épervier au naturel longé, grilleté et becqué d'or, perché sur un écot de sable.

BUSSIÈRE (DE LA). — de Kermelven.

D'argent, à une aigle de sable.

BUSSON. — de la Villejegu.

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or.

BUTAULT. — de Penhouët. — de la Chateigneraie. — de Marsan. — du Plessix-Quétier.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de sinople, 2 et 1.

BUTET. — de la Paretière.

D'or, au pin arraché de gueules, chargé de fruits de même.

BUTLER (originaire d'Irlande).

D'or, au chef d'azur emmanché de deux pièces et deux demies; écartelé de gueules, à trois coupes couvertes d'or.

BUYS (originaire d'Autriche).

De gueules, au chevron d'or chargé de trois tourteaux d'azur, accompagné de trois besans du second.

BUZIC. — de Kerdoulas.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au léopard de gueules; aux 2 et 3 de gueules, à six annelets d'argent.

BUZIC. — de Porziezegou.

D'or, à un château d'azur maçonné de sable.

C

CADARAN (DE) ou CADERAN. — du Plessix-Tizon. — de la Ferrière. — de l'Epinay.

D'azur, à trois cylindres d'or.

CADÉ. — de Saint-Denou.

D'argent, à la croix anillée de sable.

CADELAC (DE). — de la Jouberdière. — de la Bonnelaye. — de

la Motte-Bonnelaye — de la Hevrie. — du Desert. — de la Chaussoue.

D'azur, à la bande d'or chargée de trois roses de gueules.

CADIER. — de Coëtdou.

D'argent, au massacre de cerf d'or.

CADIO. — de Chasteaurais. — de la Villegesnée.

Échiqueté d'argent et de gueules; une bande de sable brochant sur le tout, chargée de trois quintefeuilles d'argent.

CADO ou CADOC. — de Coëtelaran. — de Kerlohio.

D'azur, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'or, et accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 et 1.

CADORÉ.

D'azur, à un ours bridé d'argent.

CADORET. — de la Gobrinière.

De gueules, à deux croissants d'argent en chef et une étoile d'or en pointe.

CADOUALLAN.

Fascé, ondé d'or et d'azur de six pièces; au chef de gueules chargé d'une pomme de pin du premier.

CADOUDAL.

D'argent, à la croix engreslée de sable.

CADRE (LE).

De gueules, à trois billettes d'or, 2 et 1.

CADUDAL ou CADOUDAL.

CAHIDEUC (DE). — de la Brosse. — du Brignay. — de Beaulieu. — du Bois de la Motte.

De gueules, à trois têtes de léopard lampassées de gueules. Devise : *Antiquâ fortis virtute.*

CAHOURCE.

Burellé d'argent et de gueules; à l'orle de merlettes de sable, posées sur l'argent.

CAIGNART. — de Coëtservel. — de Brangolo.

De gueules, au lion d'argent.

CAILLAUD. — du Souchet. — de Beaumont. — de la Greffardière. — de Montreuil.

D'azur, au chevron dentelé d'argent, accompagné en chef de trois étoiles, et en pointe d'un croissant de même, tenant entre ses pointes une caille d'or.

CAILLELEAU. — de la Chasseloire. — de la Tour.

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois têtes d'aigle d'azur, et accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 et 1.

CAILLOTE. — de Villaulart.

D'azur, au chevron d'argent accompagné en pointe d'une tête d'homme de profil de même.

CALLOUEL. — de la Roche. — de Malnoue.

D'or, à trois fers de mulle de gueules; une fleur de lys de même en abîme.

CALLOUET. — de Kergomar. — de Lanidy. — de Kergagouach. — de Kerangouarech. — de Lostanguern. — de Kerastang. — de Keriavili. — de Keranisy. — de Toulbrunoc. — du Faouet. — de Larvet.

D'or, à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même. Devise : *Advise-toi.*

CAM. — de Translef. — de Kerhors. — de Kerouzien. — de Tremorven. — de Kernasquiriec. — de Launay. — du Rodou. — de l'Écluse. — de Susceniou.

D'argent, au chevron de sable (aliàs d'azur), accompagné de trois annelets de même, 2 et 1.

CAMBOUT (DU)[1]. — de Pontchasteau. — de Beçay. — de Coislin. — de la Vieuville. — de la Houssaye. — de Vauriou. — de Blais. — de Chef du Bois. — de Valleron. — du Plessix. — de Mérignac. — de la Rochebernard. — de Crecy. — de Kerheil.

De gueules, à trois fasces échiquetées d'argent et d'azur.

CAMBRONNE (DE).

D'azur, au lion d'or en abîme, à l'orle de dix grenades d'argent,

1. Honneurs de la cour : madame la duchesse du Cambout de Coislin, en janvier 1751.—M. le duc de Coislin, le 22 mars 1751.

allumées de même ; au franc canton de baron militaire de l'Empire[1].

CAMÉRU (DE). — de Trégouasrat. — de Kerouspy. — de Rossalic. — du Coscaer. — du Losser.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la coquille d'argent ; aux 2 et 3 d'argent, au croissant de gueules accompagné de quatre billettes en croix de même. Pour devise : *En quichen reyhé ma Commeret.*

CAMERU (DE). — de Kerouspy.

D'argent, à l'aigle éployée de sable becquée et membrée de gueules ; chargée sur la poitrine d'un écusson portant les armes de la famille de Cameru.

CAMINADE. — de Castries. — de Kerambars. — de Kergadou.

CAMPHIR. — de Kerozal.

D'or, à trois fasces de sable ; un lion de gueules brochant sur le tout.

CAMPION. — de Porzlazou. — de Squividan.

De sinople, au sautoir d'argent accompagné de trois alérions d'or.

CAMPION (LE). — de Pontlevêque. — de Kerret.

De sable, à un léopard d'or ; au chef d'argent.

CAMPROND.

CANABER (DE). — de Kerlouet. — de Caviden.

D'argent, au greslier de sable, accompagné de trois merlettes de même, 2 et 1 ; au chef de gueules chargé de trois quintefeuilles d'argent.

CANCOET (DE).

D'argent, au sanglier effrayé de sable, défendu d'argent et allumé de même.

CANLOUP (DE). — de la Salle. — de Villeoger.

D'or, à une rose de gueules, accompagné de trois molettes de même.

CAOUREM. — de Keranbellec. — de Kermarquer.

D'argent, à une tête de Maure tortillée du champ.

1. Le franc quartier de baron militaire de l'Empire se pose à senestre : il est de gueules, à l'épée en pal d'argent.

Caradeuc (de). — de la Bellangerie. — du Domaine. — de la Vallée. — de la Chalotais. — de Launay.

D'argent, à la fasce de gueules chargée d'une molette d'or, et accompagnée de trois croissants du second.

Caradreux (de). — de Neuvillette. — de la Villemoisan. — des Aulnays.

D'argent, à trois léopards d'azur.

Carantez. — de Crechleach.

De gueules, à trois éperviers d'argent grilletés d'or.

Cardé. — de Saint-Germain.

D'argent, au chêne de sinople, fruité d'or, accompagné de trois molettes de gueules rangées en chef.

Cardinal (le). — de Kernier. — de Kerglas. — de Boisminguy.

D'argent, au chef endenché de gueules.

Cargouet (de). — de la Coste. — des Portes. — de Vaurouault.

D'argent, à trois fleurs de lys de gueules.

Carheil (de). — de Kermouraut. — de Launay. — de la Tronchais. — de la Guichardais.

D'argent, à deux corneilles essorées, affrontées de sable, membrées d'or; une molette de sable en pointe.

Cariou. — de Kerléan. — du Rest. — de Kerilis. — de Saint-Vincent. — de Gouazven. — de Roscerf.

D'azur, à trois molettes d'or.

Carluer. — de Villeneuve. — de Rumedon. — de Royer.

Écartelé de gueules et d'or.

Carme (le). — des Salles.

Échiqueté d'argent et de gueules de six traits; au chef d'or.

Carn [1]. — de Ranvelin. — de Keryven. — de la Pallue. — de Kerhan. — de Kerguezenec.

D'or, à trois chevrons de gueules.

Carné (de) [2]. — de Kerdaniel. — de Trevy. — de Bleheben. — de

1. Guy le Borgne dit: d'or à deux chevrons de gueules. — Paillot (*Vraie Science des Armoiries*) donne à cette maison : vairé de sable et d'argent.

2. Les armes d'Olivier de Carné, croisé en 1248, se voient à la salle des croisades du palais de Versailles.

Crémeur. — de Cohignac. — de la Touche. — de Trecesson. — — de Coatquénan. — de Lestier. — de Liniac. — de la Salle. — — de Marcein. — de Rosampoul. — de Coëtcanton. — de Gasperin. — de Blaison. — de Themiliaire. — de Trevalot. — du Plessix. — de Mareil.

D'or, à deux fasces de gueules.

CARPEAU (originaire de Guise). — de Ponthery.

D'azur, à deux fasces ondées d'argent, accompagnées de six étoiles d'or, 3, 2 et 1.

CARPONT.

D'argent, à une fasce d'azur chargée d'un cerf passant d'or.

CARPONT. — de Kerbiic.

D'argent, à deux haches d'armes de gueules en pal ; brisé en chef d'un croissant de même.

CARPONT. — de Kerliver.

D'or, à trois roses de gueules.

CARPONT. — de Kerbileau.

De sable, au lion d'argent ; l'écu semé de billettes de même.

CARRAGE. — de Kerguiniou.

D'argent, au sautoir engreslé de sable.

CARRE (originaire d'Écosse). — de Lusancé. — de la Regnière. — de la Hautière. — de Carreville.

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'argent chargé de trois étoiles de gueules, aux 2 et 3 d'azur à trois bandes d'argent surmontées de trois bandes d'or. Devise : *Nusquam devius.*

CARRION (DE). — de la Guibourdière. — de la Grignardais. — de la Noë. — de Gliniry. — du Boiscastellan. — de Rosancoüet. — de Kerriou. — de Kerrala.

De gueules, à la main droite d'argent, soutenue de six ondes de sinople, en pointe. Devise : *Nihil virtute pulchrius.*

CARRION. — de Petitpont.

D'or, à trois bandes d'azur, au chef d'hermines.

CARTES (DES). — de Chavaigne. — de Kerléau.

D'argent, au sautoir de sable accompagné de quatre branches de palmier de sinople.

CASSART. — de la Joue. — de Vigneu. — de la Frusière. — de Poneix.

D'argent, au lion de sable, surmonté de deux papillons (aliàs abeilles) de même.

CASSIS (DU). — de la Houssaye.

Palé d'azur et d'argent de quatre pièces, occupant les deux tiers de l'écu et chargé en chef de deux étoiles d'azur, et en face de deux coquilles d'argent de l'un en l'autre; tiercé d'or à une bande d'azur accompagnée de deux roses de gueules, tigées et feuillees de sinople et rangées en bandes.

CASSO (DU).

De gueules, à une bande de vair.

CASTEL (DE). — de Landval.

Coupé d'hermines et de gueules; au lion armé d'or, de l'un en l'autre.

CASTEL (DE). — de Quierny.

D'azur, à un château d'argent.

CASTELLAN (DE). — du Bois. — de la Giraudais.

D'argent, à trois sangliers de sable.

CAT (LE).

D'argent, à un fresne de sinople.

CAZIN. — de Poulbrigno. — de Rosangouet. — de Kermeur. — de Lesmoualch.

D'argent, à la fasce d'azur.

CAZLEN. — de Kerhellou.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à une hermine (aliàs, moucheture) de sable; aux 2 et 3 d'argent, à un annelet aussi de sable.

CÉCILLON [1]. — du Cosquet.

D'argent, à trois fusées d'or, 2 et 1.

CELLE (DE LA). — de la Secardaye. — des Poïriers. — de la Mettrie. — de la Miennaye. — du Rufflet. — de Chateaubourg.

De sable, au croissant d'or accompagné de trois quintefeuilles de même.

1. Dont un chevalier de Malte en 1626.

CELLIER (DU). — de la Souchais.

De gueules, à la fasce de vair accompagnée de trois quintefeuilles d'argent.

CENESMES (DE).

D'or, au lion de gueules.

CERVELLE (DE LA). — de la Rouaudière. — de Boucé. — du Hamel. — de la Boize. — de la Grandebarre. — du Desert. — de Villers. — du Guéperoux. — d'Aucey. — de la Carbonnaye. — du Feron. — de Lespas. — de Kerret. — de la Lance. — de la Chaudronnay.

De sable, à trois losanges d'or en fasce.

CERVON (DE). — des Arcis.

D'azur, au cerf d'or, ramé d'argent.

CHABOT[1] (DE) (originaire du Poitou).

D'or, à trois chabots de gueules posées en pal.

CHABRE (DE)[2] (originaire d'Auvergne). — de Pouzols. — de Calonges. — de Varennes. — de Blot-le-Rocher. — de Demolle.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de chèvre coupées de même ; aux 2 et 3 d'azur à la croix alésée d'argent, à la bordure de vair.

CHAFFAULT. — de la Jevardière. — de la Motte. — du Descouez.

De sinople, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

CHAILLOU. — du Gour.

D'azur, au chevron échiqueté d'argent et de gueules de deux traits accompagné en chef de soleils d'or, et en pointe d'une croisette de même.

1. Honneurs de la cour : M. le vicomte de Chabot le 26 février 1766. — M. le comte Charles de Chabot le 17 octobre 1786. Sebran Chabot, seigneur de Vouvans en Poitou, se croisa en 1147. Ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Cette maison a été maintenue dans son ancienne noblesse par un arrêt rendu au Conseil du Roi, le 8 novembre 1662, et par lettres confirmatives octroyées en mai 1699 à Antoine de Chabre, mousquetaire de la 2e compagnie. Il résulte du texte de cette chartre (conservée à la Bibliothèque du Roi, section des manuscrits), que les seigneurs de Chabre ont occupé de temps immémorial les premières charges de la province d'Auvergne, tant dans l'épée que dans la robe, et qu'ils sont alliés aux principales familles de la province.

CHAILLY (DE).

Vairé d'argent et de sable.

CHALLOT.

D'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre lionceaux de sable.

CHALONGE (DU).

De gueules, à la bande d'hermines.

CHAMBELLÉ (DE). — des Touches.

D'or, à trois chevrons de gueules; une fasce d'or sur le tout.

CHAMBRE (DE LA). — de Vauborel.

De sable, à une fasce d'or frettée de gueules,

CHAMPEAUX (DE). — du Greix. — de l'Hospital. — de Malnoë. — de Frégour.

D'hermines, au lion de gueules, armé et couronné de sable.

CHAMPION. — des Croix. — de Cicé.

D'azur, à trois écussons d'argent chargés chacun de trois bandes de gueules.

CHAMPION (LE). — de Caimbie. — de Bellevue.

D'azur, au sautoir d'or accompagné de quatre fleurs de lys d'argent.

CHAMPSNEUFS (DES).

D'azur, à trois croissants d'argent, 2 et 1.

CHANTELOUP (DE) ou CHANTELOU (originaire de Normandie). — de la Rivière. — d'Ally.

D'or, à un loup passant de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules, 2 et 1,

CHAPDELAINE[1]. — du Breil. — de Bostan. — des Treils. — de la Vallée.

D'argent, à la fasce de sable, chargée d'une épée d'argent et accompagnée de six fleurs de lys d'or, trois en chef et trois en pointe.

CHAPELLE (DE LA). — de Vausalmont. — de Villaudren. — de

1. Un manuscrit du siècle dernier, que l'on trouve à la Bibliothèque Royale, donne pour armoiries à la famille Chapdelaine: d'azur, à trois têtes de bélier d'argent, 2 et 1.

Villesaloux. — des Gals. — de la Hasais. -- de Fougerais. — des Noës.—de la Villeporte. — de Boisbonnier.—des Salinnes. — de Hautbar.

D'argent, à trois gresliers de sable.

CHAPELLE (DE LA).

De gueules, à la fasce d'hermines.

CHAPELLE (DE LA).—de la Rochegiffart.

D'argent, à six annelets d'azur, 3, 2 et 1.

CHAPONNIER (LE). — de Kervezec. — de Maulouarn.—de Kervestre.—de Kerbaven.—du Boisdelasalle.—de Kerglas.—de Keramanach—du Verger. — de Kergolet. — de Kergalio. — de Kerhoant. — de Bobien. — de Kermartin. — de Saint-Georges.—de Saint-Antoine.—de Keranglouär.

De sable, au loup passant d'argent.

CHAPPELAIN. — de Kerezoult.

D'argent, à trois bandes de gueules; au franc canton de même, chargé d'une étoile d'argent.

CHARBONNEAU. — de la Moricière. — de l'Échasserie. — de la Belourdière. — de la Fortecuyère. — de Saint-Vincent.— de la Pillotière.—de la Vallée.—de la Popelinière. — de Saint-Symphorien. — de la Rocardière. — de l'Estang.

D'azur, à trois écussons d'argent, 2 et 1, accompagnés de dix fleurs de lys d'or, 4 en chef, 3 en fasce, 2 et 1 en pointe.

CHARDEL. — de Trostang.

D'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés en pointe d'une quintefeuille de même.

CHARDEL (DU). — de la Villebouel.

D'or, au sautoir alésé d'azur, accompagné de quatre macles de même.

CHARDONNAYE (DE). — de Richerelle. — de Bardelles. — de Vigny. — de la Marne.

De gueules, au lion d'argent.

CHARIL. — de Beauvais.

D'argent, au lion de gueules, lampassé et armé d'or; au chef de sable.

CHARLET. — de la Garenne. — d'Esbly. — de Chateau. — des Chaussées. — de Tourvoye. — de Mondon. — de la Grange. — de la Poupardière. — de Grandcour — de la Gosnalière. — de Lessi. — de Saint-Aignan.

D'or, à l'aigle de sable.

CHARMOY (DE) ou CHARMOIS[1]. — de Keraret ou Kerret.

D'argent, à un soleil d'or en chef et un cœur de gueules en pointe.

CHARPENTIER (LE). — de Lennevaux. — du Margat.

D'argent, à trois cannettes de sable.

CHARPENTIER. — de Nevans. — de Jouiguen. — du Tertre. — de Lessac. — de Gourheil.

De sable, à deux épées d'argent passées en sautoir, la pointe en bas.

CHARRETTE. — de la Ramée. — du Boisbriant. — de la Thomassière. — de la Bretonnière. — de la Collinière. — de Boisfoucault. — de Briord. — de la Guitonnière. — de Tiersant. — de Montebert. — de la Gascherie. — de la Bouillonnaye. — de Montebout. — de la Contrie.

D'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules; accompagné de trois aiglettes de sable, 2 et 1, membrées et becquées de gueules.

CHARRUEL.

De gueules, à une fasce d'argent.

CHASSANT.

De gueules, au lion d'or passant. Aliàs, de gueules au lion léopardé d'or.

CHASSERAUX.

CHATEAUROC (DE).

De gueules, au croissant d'or, accompagné de cinq hermines de même, deux en chef et trois en pointe, posées 2 et 1.

CHASTEAUGAL (DE).

De gueules, à trois châteaux d'or, 2 et 1.

1. Les armes que nous indiquons ici étaient portées par M. Charmoy, trésorier de la marine en 1696. (Voyez l'Armorial manuscrit de la Bibliothèque Royale.) — Nous ignorons si la famille de Charmoy de Keraret possède les mêmes armoiries.

CHASTEL (DU)[1].—de Mesle.—de Cambour.—de Coëtangars.—de Kerlech.—de Kersimon.—de Keraret.—de Parcarie.—du Guerdévolé.—de Brouillac.—de Trémazan.—de Tonquédec.—de Keraldanet.—de Keranroux.—de la Bellière.

Fascé d'or et de gueules de six pièces. Devise : *Mar car Doué,* ou la traduction française de ces mots : *S'il plaist à Dieu.* — Guy le Borgne donne pour devise à cette illustre maison : *Da vat è tevy.* (*Tu n'as qu'à venir.*)

CHASTEL.—de la Rouveraye.—de Femeur.

De gueules, au château d'or sommé de trois tours et supporté de deux lions de même.

CHASTEL.—de la Rouaudais.—de la Bouexière.—de la Gaudière.—de Beaumont.—du Val.—de la Ruslaie.—de la Touche.—des Landelles.

De gueules, au château d'or.

CHASTEL (DU).—de Lanurien.—de Penemprat.

De gueules, au chevron d'argent accosté à droite d'une épée de même, garnie d'or, la pointe en haut.

CHASTELAIS (DE LA)[2].—de la Lorière

D'azur, à quatre étoiles d'argent, deux en chef, deux en fasce, et un croissant de même en pointe.

CHASTELLIER (DU).—de la Hautaies.—du Préauvé.—de Chateaulogier.

De gueules, au dextrochère mouvant du côté gauche, tenant une fleur de lys d'argent ; accompagné de quatre besans de même, un en chef, deux en face et un en pointe.

CHASTELLIER (DU).—de la Bouexière.

D'argent, à l'aigle éployée de sable membrée et becquée de gueules, couronnée d'or.

CHASTELLIER (DU) —d'Éréac.

D'or, au chef de sable, chargé d'un lambel d'argent.

CHASTELOGER (DE).

D'azur, à trois rencontres de cerf.

1. M. le comte du Chastel a eu les honneurs de la cour le 3 février 1786.

2. Cette famille portait anciennement le nom de Cheval, elle ne le changea qu'en 1560.

CHAT (LE). — de Kersaint. — du Closneuf. — de Lisandré. — de Sainte-Croix. — de la Lande.

De sable, au chat effarouché d'argent. Devise : *Mauvais chat mauvais rat.*

CHAT (LE). — de la Touche. — de la Haye. — de Brisart.

D'azur, à trois têtes de chat d'or.

CHATAIGNER (LE).

D'or, au léopard de sinople.

CHATEAUBRIAND (DE)[1]. — des Roches-Baritault. — du Lion-d'Anger. — de Beaufort. — de Guesclin. — du Plessix-Bertrand. — de Chevalain. — de Chavanes. — de Sans. — de Candé. — de Belestre. — de Combourg. — de Belleville. — de la Jaille. — de la Guerche. — de Poancé.

De gueules, semé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUFUR (DE). — de Kerolland.

D'azur, au château d'argent.

CHATEAUGIRON (DE)[2]. — du Jaulnay.

D'or, au chef d'azur. Devise : *Pensez-y ce que vous voudrez.*

CHATEAUTRO (DE). — de Villende. — de Botelle. — de Kerbezonnet.

D'argent, à trois têtes de renard coupées de sable, armées et lampassées de gueules.

CHATTON. — des Vaux. — du Bois. — de la Touche-Brehant. — de la Villemorhen. — de Saint-Trimoal. — de Quillou. — des Morandais. — de Ranléon. — de la Rocherie. — du Boispigneul.

D'argent, au pin arraché de sinople chargé de trois pommes d'or.

CHAUCHART. — du Bois. — de la Vicomté. — du Mottais. — d'Argentel.

D'azur, à 3 têtes de cigne d'argent, arrachées et becqées de gueules.

1. Les anciennes armoiries de la maison de Chateaubriant étaient : de gueules, semé de pommes de pin d'or, et sa devise : *Je sème l'or.* Le roi saint Louis changea les pommes de pin en fleurs de lys, pour récompenser Geoffroy V, baron de Chateaubriant, de la valeur qu'il déploya au combat de Massoure. — La devise actuelle de cette maison est : *Mon sang teint les bannières de France.* (Les armes de Geoffroy V se trouvent au Musée de Versailles, salle des Croisades, sous la date 1248.)

2. Le P. du Pas et La Colombière donnent pour amoiries aux Chateaugiron : d'or, au chef de gueules. Selon Dom Morice, ils auraient porté anciennement : de vair à la bande d'azur.

CHAUF (LE).—de la Villebrehault.—de Kerguenec.—de Saint-Ylen. —des Grandsprés.—de la Motte.—de la Sansonnaye. — de la Brosse. — de la Houssais. — de la Barière. — de la Houssière.—de Lehellet.—de la Boullardaye.—de la Ravillaye. — du Quengo.

D'argent, au pigeon d'azur, surmonté de deux croissants adossés de gueules.

CHAUF (LE). — de Kervelguen.

D'azur, à trois glands d'or aux coques d'argent.

CHAUMART.—des Marais.—des Bretins.—du Portail.

D'or, à la bande de gueules accostée de deux molettes de même.

CHAUVEAU. — de la Malonnière.

D'azur, au léopard d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

CHAUVIGNÉ (DE). — du Bois de Chasset.

De gueules, à quatre fusées d'or posées en fasce, accompagnées de huit besans, quatre en chef et quatre en pointe, de même.

CHAZÉ (DE). — des Moulinets. — de Biottière.—de Jourlereau. — de Braye. — du Buisson. — de la Croix.

De gueules, à neuf aiglettes d'argent, 3, 3, 3.

CHEDANNE.—de Runesault.—de Kerbourbon.

De gueules, à la croix engreslée d'or; au chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.

CHEFDUBOIS (DE). — de Locoziern. — de Kerdudo.—du Timat. de Restraudan. — de Brulé.—du Dourdu.—de Liniart.—de Trouvern. — de Talhouet. — de Kerguiomarch.

De gueules, au greslier d'argent enguisché de gueules. (Le cri de guerre de cette famille était : *Penhoët!*)

CHEFDUBOIS (DE). — de Kerouazle.

D'or, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'argent; accompagné de trois têtes d'aigle de même.

CHEFDUBOIS (DE). — de Kerlozret.

Écartelé aux 1 et 4 pallé d'or et d'azur; au 2 et 3 d'azur, à trois têtes d'aigle d'argent.

CHEFDUBOIS (DE). — de Saliou.

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même.

CHEMILLÉ.

D'or, papelonné de gueules.

CHEMINART. — de la Vallière. — du Chalonge.—de la Maisonneuve. — de la Preverie.

D'argent, à trois fusées de sable en fasce.

CHEMINÉE. — de Boisbesnet.

D'argent, au léopard d'azur couronné d'or; au chef de gueules, chargé de trois têtes de lion d'argent, lampassées et couronnées d'or.

CHEMINS (DES).

D'azur, à une croix d'or.

CHENU. — de Clermont. — de Landornière. — du Boisgarnier. — du Cerny.

D'hermines; au chef losangé d'or et de gueules de deux traits.

CHERDEL. — de Trostang.

D'argent, à deux givres tortillées d'azur affrontées en pal.

CHEROUVRIER. — des Grassières.

D'azur, à une branche de laurier d'argent et une palme d'or passées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

CHERTEMPS (DE). — du Seuil.

D'azur, à une fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout de même.

CHERTIER. — de la Villeneuve. — de la Villeraniot. — de Villeriot. — de la Villedouillière. — de Quengo. — de Vernon.

D'argent, au léopard de sable, lampassé et allumé de gueules.

CHESNAYE (DE LA). — des Timbrieux. — de Quistinic.

D'argent, à trois roses de gueules; une feuille de chêne de sinople en abîme.

CHESNE (DU)[1]. — de la Vielleville. — de l'Abbaye. — du Chesnot. — de Tressant. — du Boislaisné. — de Penguilly. — du Tay. — de la Bouëxière.

D'argent, à trois cœurs de gueules couronnés d'or.

1. On trouve à l'Armorial manuscrit dressé en 1696 par ordre du Roi, un membre de cette famille, le sieur du Tay, avec les armoiries suivantes : de gueules, à trois pals d'argent accompagnés de deux chênes de sinople.

CHESNEL. — du Verger. — de la Chapronnaye.

De sable, à la bande fuselée d'or.

CHESNELAYE (DE LA).

D'azur, à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

CHEUX (DE). — de la Garenne. — de Saint-Martin.

De sable, à la croix ancrée et nillée d'argent.

CHEVALERIE. — de l'Épine. — du Plessix. — du Boisanger.

De gueules, au cheval gai, effaré d'argent.

CHEVALERIE.

D'azur, à trois molettes d'or.

CHEVALIER. — du Portal. — de Carnais. — de la Petonnière. — de Broons. — de la Villeblanche. — du Pont. — de Lestre.

D'azur, au chevron d'argent.

CHEVALIER. — du Boischevalier.

De gueules, à trois clefs d'or les gardes en haut; à la bordure d'azur.

CHEVALIER.

D'azur, au héron d'argent.

CHEVEIGNÉ. — du Limonnier. — de la Sicaudais. — du Bois. — de Chollet. — de Saint-Viau.

De sable, à quatre fusées d'or en fasce, accompagnées de six besans de même, trois en chef, trois en pointe. Aliàs : de gueules, à quatre fusées d'or en fasce, accompagnées de huit besans de même, 4 et 4.

CHEVIÈRE (DE LA). — de Hervaudière. — du Bignon. — du Port-louët. — du Plessix. — de la Gaudinais. — de Saint-Morand. — du Rouvré.

D'argent, à trois rencontres de cerf de gueules.

CHEVILLE. — des Chesnays. — de la Flourie. — de Bertranne-Frotet. — de la Lande. — de Greslan. — de Vaulherault. — du Val. — des Alleux. — de la Rouxe.

D'or (aliàs d'argent), à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois quintefeuilles, et en pointe d'un croissant de même.

CHEVOIR (LE). — de Kergoff. — de Coëtezlan. — de Kerantorpet. — de Keraliou.

De gueules, au croissant d'argent surmonté de trois macles de même rangées en chef.

CHEVRÉ. — de Champerins. — du Boiscoëlan. — de la Croix. — de Badouart.

D'argent, à deux chevrons de sable accompagnés de trois têtes de chien arrachées de même.

CHIRON. — de la Cazinière.

D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois dauphins de même, les deux du chef adossés.

CHOHANT. — de Coëtendec. — de Lesmarcho. — du Rest. — de la Chesnaye.

D'argent, au cerf passant de gueules, sa ramure chevillée de huit pièces.

CHOMART. — des Hourmeaux. — de la Riallais. — du Bodeau. — de la Fillays. — des Marais. — du Marnel. — de la Primaudaye. — de Treslan. — des Bretins. — de Trenou. — de Launay.

D'or, à la bande de gueules, accostée de deux molettes de même.

CHOUART. — de la Caliorne. — de la Porte.

De gueules, à la bande d'argent chargée de trois chouettes de sable, membrées et becquées de gueules; la bande accostée de deux filets d'or.

CHOUE (DE LA). — de la Villeauprovost. — des Mettries. — des Cherrières. — de la Haute-Mettrie. — de Closneuf. — de la Brunais. — de Vaugoray. — du Marais. — des Courtais. — de la Regoussière. — du Val.

D'argent, à trois chouettes de sable membrées, becquées et allumées de gueules.

CHOUSANT.

De sinople, au lion d'or, couronné de même.

CHRESTIEN [1]. — de Pommorio. — de Kerabel. — de la Masse. — de Trevenneuc. — de Kerouguer. — de Kerangars. — de Kerilien. — de la Fontaine. — de Kerhove. — de Kerdaniou. — du

1. Les armes de Hervé Chrétien sont au Musée des croisades de Versailles, sous la date 1248.

Portail. — de l'Estang. — de Kerhoie. — de la Villedurand. — de Goasfantan. — de la Villehelion.

De sinople, à la fasce d'or accompagnée de trois casques de profil de même.

CHUPEAU. — de la Musse. — de Hauteville. — des Longrais.

CHUPIN. — de la Guitonnière. — de la Maison-Rouge.

D'azur, à six billettes d'or posées 3, 2, 1.

CIET (LE). — de Mestridieu.

D'azur, à trois macles d'or ; une rose d'argent en abîme.

CILLART. — de Pleubihan. — de la Villehelio. — de Kerillis. — de la Villeneuve. — de la Lande. — de Mezanroux. — de Keranstinel. — de Pratilly. — de Kergomar. — de Surville. — de Kergouzenec. — de Coëtarsant. — de Kermainguy.

De gueules, au greslier d'argent.

CILLEUR (LE). — de Lorgeril. — de la Lombalière. — de la Garenne.

D'azur, à la bande d'or accostée en chef de trois molettes d'argent, et en pointe de trois coquilles d'or.

CLAPES.

Écartelé aux 1 et 4, losangé d'or et de gueules en pal ; aux 2 et 3 d'argent à une croix patée de sable.

CLARKE (originaire d'Irlande).

D'or, à la bande denchée d'azur, chargée d'un étoile d'argent et de deux besans d'or. Devise : *Omnia nobis prospera.*

CLAVIER (LE)[1]. — de Miniac. — de la Bassetière. — de Boisbedé. — de la Pageotière.

De gueules, à deux clefs d'argent adossées et passées en sautoir.

CLÉAUROUX (DE). — de Kergadiou. — de Keryvon. — de Kerauffret.

D'argent, à la bande engreslée d'azur, accompagnée de six tourteaux de gueules en orle.

1. N** Le Clavier, seigneur de Miniac, gentilhomme de la grande vénerie du Roi en 1696, portait : écartelé aux 1 et 4 d'azur, à une fleur de lys d'argent; aux 2 et 3 d'argent à un croissant de gueules ; sur le tout, de gueules à deux clefs d'argent adossées et passées en sautoir.

CLECH. — de la Villegarnier. — de Kerdouvallée.
De gueules, à l'aigle éployée d'argent.

CLÉCUNAN.
De sable, à trois huppes d'argent.

CLÉGUENNEUC (DE). — de Kerdréan. — de Montouarlan. — de Lantillac. — de Talhouet. — de Meslien.
De gueules, à trois croissants d'argent.

CLÉMENT. — de Beaumont. — de Castel. — de Voisy.
D'argent, à trois bandes de gueules.

CLÉMENT. — de Beauvais.
De gueules, à trois écussons d'argent.

CLÉRAMBAULT (DE) CLÉREMBAULT OU CLAIRAMBAULT.
Coupé, au 1 burellé d'argent et de sable à la bande de gueules brochant sur le tout; au 2 d'argent à l'arbre de sinople.

CLERC (LE). — de Coural.
De gueules, à un lion issant d'un croissant d'argent.

CLERC (LE) [1].
D'argent, à la croix engreslée de gueules, cantonnée de quatre alérions de sable.

CLERC (LE). — de Keraliou.
De gueules, à la croix ancrée d'or accompagnée en chef de deux macles de même.

CLERC (LE). — de la Tour. — de Lesquiffiou.
D'or, à trois roses de gueules.

CLERC (LE). — de Lesuhel. — de Coëtiezegou.
D'or, à une bande de gueules chargée de deux coquilles d'argent aux deux extrémités et d'une macle d'or au centre.

CLERC (LE).
D'argent, à un écureuil rampant de gueules, rongeant une pomme d'or.

CLERC (LE). — du Frêne.

CLEUSIOU (DU). — de Sanspé. — de Rondoumeur.
D'hermines, à trois annelets de sable.

1. Les armes de Guillaume et de Humbert le Clerc sont au Musée historique de Versailles (Croisades), sous la date 1166

CLEUX (DE). — du Gage. — de Carec. — de la Bouexière. — du Modest.

Parti emmanché d'or et de gueules de six pièces.

CLEUX (DE).

D'argent, à trois coqs de sable.

CLEUZMEUR.

Losangé d'argent et de gueules en pal; au chef d'or, chargé d'un léopard de gueules.

CLISSON (DE).—de Keralio.—de Lezernault.—de Kervilien.— de Prevestang. — de Largentais. — de Lanserf. — de Kermarquer. — de Keremar. — de Clesserant. — de la Mest.

De gueules, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.

CLOS (DES). — de la Tronchais.

De gueules, à un léopard d'argent passant ; au pal losangé d'or et de sable brochant sur le tout.

CLOS (DU). — de Pinot.

D'argent, au pin arraché de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermines de sable.

COADALLAN. — de Kergrescant. — de Coetrezegou. — de Kerflaca. — de Kermouster.

D'azur, au sautoir d'argent accompagné de quatre coquilles d'or.

COAIL. — de Traounevez. — de Kermeur.

D'argent, semé de fleurs de lis de sable ; au franc canton d'argent chargé d'une caille au naturel.

COATCOURÉDEN (DE) ou COETGOURHEDEN. — de Kermateman. — de la Haie. — de Locmaria.—de Coëtfrec.—de Kerninon. — de Runvezit.

De gueules, à la croix engreslée (aliàs dentelée) d'argent (aliàs d'or). Devise : *Je me contente.*

COATALIO (DE) ou COETALYO. — de Tregoff.

D'argent, au pin de sinople chargé de pommes d'or et sommé de deux pies au naturel et affrontées.

COATAREL (DE). — de Kerverot. — de Kervendour. — de Kervezien.—de Tromeleff.—de la Bouexière.—de Kerambilly. — de Kermerault.—de Kercadiou.—du Cien.—de Lanven.

— de Launay. — de Kermodest. — de la Soraye. — de Coëzquern.

D'azur, à trois fasces d'argent. (Guy le Borgne dit : d'argent, à trois fasces d'azur.)

COATEVEZ.

D'hermines, à huit losanges de gueules posées en bande.

COATHARS. — de Keroulas.

Fascé d'argent et d'azur de six pièces.

COCHART. — de la Cochardière.

De gueules, à trois fasces d'or.

COESMES.

De gueules, fretté d'hermines de six pièces.

COETAMOUR.

D'argent, au lion de sable.

COETANDOCH.

D'argent, à trois fasces de sable; au lion de sinople brochant sur le tout.

COETANDON ou COETAUDON (DE). — de Carnez.

D'or, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.

COETANLEM (DE). — de Rodalvez. — de Keraudy. — de Keravel. — de Goazillon. — du Plessix.

D'argent, à une fleur de lys de sable, surmontée d'une chouette de même, becquée et membrée de gueules. Devise : *Germinavit sicut lilium.*

COETANEZRÉ. — de Lezerqué. — de Pratmaria. — du Granec.

De gueules, à trois épées d'argent garnies d'or les pointes en bas, rangées en bande.

COETANROUX.

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de six macles de même, trois en chef et trois en pointe, rangées 2 et 1.

COETANSCOURT (DE). — de Kermorvan. — de Rosalec. — de Kerabuzic. — de Kerdu. — du Rest. — de Roscouët.

D'argent, au chef endenché de gueules. Devise : *Ha galon vat.*

COETCODIC.

D'argent, à trois croissants de gueules.

COETCOEZIEN.

De gueules, à trois roses d'argent.

COETDON.

D'or, à une épée d'azur en pal ; accostée de 2 croissants de gueules.

COETENFAO.

D'azur, à la fleur de lys d'or, cotoyée en pointe de deux macles de même.

COETENGARS.

De sable, à une fasce vivrée d'argent, accompagnée de six besans de même, 3 et 3.

COETGONVAZ.

D'azur, à trois massacres de cerf d'or.

COETGOUZAN (DE).

D'argent, à une hure de sanglier de sable posée en pal, défendue et allumée du champ.

COETGUIZIOU. — de Kermorvan.

De sable, au massacre de cerf d'or.

COETELEZ ou COETELON (DE). — de Coëtnempren. — de Tréflaouenan.

De gueules, à la tête de limier d'or.

COETILEZ.

Vairé d'argent et de sable.

COETLAGAT (DE). — de Clegrio.

D'azur, à trois aiglettes d'or.

COETLOGON (DE)[1]. — de Mejusseaume. — de Kerberis. — de la Lande. — de Gaurai. — de Pleugriffet. — du Chastel. — de la Motte au Vicomte. — de Vauluisant. — du Gré. — de la Grandinaye. — d'Arenvel. — de Loyat.

De gueules, à trois écussons d'hermines.

COETLOSQUET (DE)[2]. — de la Salle. — de Kermorvan. — de

1. Dont Allain Emmanuel, reçu vice-amiral le 18 novembre 1716, chevalier des ordres en 1724 et maréchal de France le 1er juin 1730. — Honneurs de la cour : madame la marquise de Coëtlogon le 14 janvier 1781 et le 18 juillet 1784.

2. Honneurs de la cour : M. le comte de Coëtlosquet le 4 décembre 1767. — M. le baron de Coëtlosquet en janvier 1774. — Madame la baronne de Coëtlosquet le 17 mars 1782.

Kerdu. — de Kergoat. — de Kerauman. — de Mergoff. — de Kerannot. — de Kergouaret.

De sable, semé de billettes d'argent; au lion morné de même sur tout. Devise : *Franc et loyal.*

COETLOURY (DE). — de Landebedan. — de Kermarquer. — de Rumaudren.—de Keraly.

Fascé de six pièces, trois pièces d'argent frettées de gueules, et les trois autres pièces de sable plein.

COETMAEL. — de Kerviziou.

D'argent, au pin d'azur chargé de pommes d'or.

COETMANACH (DE).

De gueules, au chef endenché d'or chargé de trois étoiles de sable.

COETMEN (DE). — du Boisguezennec. — de Kerangouez. — de Roserf. — de Kergadiou.

De gueules, à neuf annelets d'argent rangés 3, 3 et 3.

COETMENEC (DE).

Fascé de vair et de gueules de six pièces. Devise : *Soit!*

COETMEUR (DE).

D'argent, à un écusson de gueules en abîme; à l'orle de huit croix recroisettées d'azur. Devise : *Aultre n'auray.*

COETNEMPREN (DE). — de Crechangar. — de Kerdournan. — de Kerléan. — de Keramel. — de Kersonouarn. — de Kergoulouarn. — de Kersaint. — de Kerouchant. — de Mesgouez. — de Kerlaunan. — de Kerhourant

D'argent, à trois tours crénelées de gueules, ouvertes du champ, ajourées et maçonnées de sable.

COETNEMPREN (DE). — de Coëtelez.

Losangé d'argent et de sable, à une fasce de gueules chargée d'un oiseau de sinople.

COETNEMPREN (DE).—de Trépombé.—de Lomogan.

De sable, au cerf passant d'or.

COETONGAR.

D'or, à cinq quintefeuilles de gueules, 2, 2 et 1; au franc canton palé de gueules et de vair de quatre pièces.

COETQUELFEN.
D'argent, à la quintefeuille de sable. Devise : *Bez a e Peoch.*

COETQUELVEN.
De sable, au lion d'argent.

COETQUEN (DE). — de Maupiron. — du Bois de la Motte — de Tremereuc. — de Combourg. — de la Marzelière. — d'Uzel.
Bandé d'argent et de gueules de six pièces.

COETQUÉNAN.
D'azur, au château d'or sommé de trois tourillons de même.

COETQUIS (DE).
D'argent, au sautoir de gueules, accompagné aux flancs et en pointe de trois quintefeuilles, et en chef d'un annelet de même.

COETREDEZ (DE).
De gueules, à une fasce d'argent, *qui est Charruel;* écartelé d'argent au lion de gueules.

COETREGAL.
De gueules, à six besans d'or; au chef denché d'argent.

COETREZO.
D'argent, à trois cœurs de gueules.

COETRIEUX (DE).—de Kerguillé.
D'azur, à trois trèfles d'or.

COETRIOUX.
D'or, à un arbre de sinople; un papillon de gueules en pal au côté senestre.

COETSAOUT.—du Colombier.
D'azur, à trois gerbes d'or.

COETTRIDIOU ou COUETRIZIOU (DE). — de Kerdalaes. — d'Irvillac. — de Guiller. — de Kerdalhan.
D'argent, à une tête de Maure tortillée du champ.

COETTUDAVEL.
D'or, à la fasce de gueules; au lambel d'azur.

COETUHAN.
De gueules, à trois croissants d'argent.

Coevret.

D'azur, à trois cœurs d'or.

Cognets (des). — de la Roncière. — de la Touche. — de l'Hospital. — de la Villeroger. — de la Baillie. — de Saint-Vreguet. — de la Nouëtarain. — du Courouec. — de la Garenne. — de Préabras. — de la Villejosselin. — du Tertre. — du Val.

De sable, à la croix potencée contrepotencée d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même.

Cohier. — des Marets.

D'azur, à une fasce haussée d'or chargée d'une hure de sanglier coupée de sable, allumée et défendue d'argent ; accompagnée en chef de deux besans d'or et en pointe d'une licorne passante d'argent.

Coin (du) ou du Couin.

D'or, au pélican en sa piété de gueules.

Colbert (de) (originaire de Provence).

D'or, à la bisse d'azur.

Collardin ou Colardin [1]. — de Bourham.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef à dextre d'une fleur de lys, et à senestre d'un besan, le tout de même.

Collas. — du Tertrebaron. — de l'Épine. — de Barre. — de Bonor. — du Bignon. — de Beaunord. — du Resto. — de la Baronnais.

D'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée, membrée et couronnée de gueules.

Collet. — du Verger. — de Cargrée. — de la Villesolon. — des Loges. — de la Porte. — de la Villearnaud. — de la Villemerien. — du Bois. — de la Motte. — du Repousouer. — de la Bourgoigne.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à une fleur de lys de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.

Collin ou Colin. — de la Biochay. — de la Bouchelière. — de

1. Cette famille s'appelait anciennement Le Large. Un de ses membres se croisa en 1172.

Carmezeul. — de la Gaudière. — de la Briaye. — de la Herbetière.

D'azur, à trois merlettes d'or.

COLLIN. — de Mesdon.

D'argent, à trois fasces de gueules; à la bande d'or brochant sur le tout.

COLLIOU. — de la Fosse-Malard.

D'azur, au croissant d'or surmonté de deux molettes d'argent.

COLLOBEL. — du Bot. — de Tromeur. — de Bodel. — du Prédy.

D'argent, à la bande de sable chargée de trois molettes d'or.

COLLOT. — de Landauran.

D'azur, au chef d'argent chargé d'une molette de sable.

COLOMBIER (DU).

De gueules, à sept besans d'or rangés 4, 2 et 1.

COM (LE).

D'or, au pélican en sa piété d'azur.

COMBLES (DE) (originaire de Lorraine). — de Nayves.

Écartelé d'or, de gueules, d'azur et d'argent, à la croix de sinople bordée de sable brochant sur le tout, et une étoile d'or sur le quartier de gueules.

COMBOUT (DU). — du Lan. — de Keronis ou Kerouis.

De gueules, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.

COMÉNAN (DE).

Chevronné d'argent et de sable de six pièces.

COMTE (LE).

Écartelé d'or et d'azur en sautoir, à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

CONCERT ou CONCER. — de Runfellic. — de Kermebel.

D'argent, à une aigle éployée de sable tenant en ses serres deux coupes couvertes d'or.

CONDEST (DE). — de Craon. — de Morterais. — de Loyaux.

De gueules, à trois épées d'or en pal, les gardes en bas.

CONEN. — de Saint-Luc. — de Saint-André. — de Penlan. — de Villebasse. — de Pencréan. — de la Villelevêque. — de Pré-

pean.—de la Villerobert.—de la Toisse.—de Saint-Helory. — de la Longraye. — de Rambelleville. — de la Higonnaye.

D'argent coupé d'or, au lion de l'un en l'autre, armé, lampassé et couronné de gueules. Devise : *Qui est sot a son dam.*

CONIAC (DE). — de Toulmen.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

CONIGAN (DE). — de Cangé.

D'argent, au pairle de sable ; écartelé d'or, à trois boucles d'azur.

CONSTANTIN. – de la Fontaine-Orain.—de Saint-Marc.—de la Jaille.

D'azur, au rocher d'or, mouvant d'une mer d'argent.

COQ (LE). — de Keranguen.

D'azur, au coq d'or.

CORAN. — de Launay. — de Kergoat. — de Recadou. — de la Villeneuve.

De sable, à trois fleurs de lys d'argent ; une molette de même en abîme.

CORBIÈRE (DE LA).—de Juvigné.—du Feu.—de Mortelesne.— de la Chapelle.—de Boisrobin.—de la Besnichère.

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

CORBINAYE (DE LA). – de Bourgon.—de la Morlais.

D'argent, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de quatre corneilles de sable.

CORFINEAU (DE) —de Kerguern. – de Lesmadec.

D'argent, à la croix patée et alésée de sable, chargé en chef d'un croissant de gueules surchargé d'une étoile du champ.

CORGNE (LE).—du Colombier.—de Launay.—de la Nosgallais. — de la Villecorhen. — du Perray. — de la Lande. — de la Villegouranton.—de la Villeneuve.—des Courbetières.—des Fontenelles.—de la Nochallaé.—du Bois.

D'azur, à un lion passant d'or ; accompagné en chef de deux fleurs de lys de même.

COROLLER ou COROLER.—de Kerdanneau.—de Kervascontou. — de Kerosven. — de la Vieuville. — de Keroparts.

De sable, à un cerf passant d'or.

CORMIER.—de la Courneuve.—de la Vieuxville.—du Médic.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

CORNANGASTEL.

Losangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules chargée d'un annelet d'argent.

CORNILLIÈRE (DE LA).—d'Ardaine.—de la Garenne.

De gueules, à trois fleurs de lys d'argent.

CORNOUAILLE (DE).—de Kerlez.—de Kerduff.—de Kerinou. de Kerguen.—de Kerescart.—de Kerouallan.

D'azur, à un mouton passant d'argent accorné et onglé d'or; écartelé, d'argent fretté d'azur de six pièces; sur le tout, d'argent au croissant de gueules.

CORNULLIER (DE).—de la Touche.—de la Haye.—des Gravelles.—de Bessinière.—de Lorrière.—de Chateaufrémont. —de Largouet.—de Caratrie.—du Verney.—de Montreuil. —de Boismaquiau.

D'azur, à la rencontre de cerf d'or, sommée d'une hermine d'argent.

CORPEL.

D'argent, à trois perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules.

CORPERET.

De sinople, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois coupes couvertes d'or.

CORRE (LE).

D'argent, au chevron de sable accompagné de trois quintefeuilles de même.

CORRE (LE).—de Kerusoré.

D'or, à trois trèfles d'azur.

CORRE (LE).

D'azur, à une chauve-souris éployée d'or en pal, l'estomac percé de gueules.

CORSIN (DE).—du Chesneblanc.

D'argent, à trois croix patées de sable.

CORVAISIER (LE). — de Saint-Vallais. — des Echelles. — de Vaudoré.

D'azur, au sautoir d'or accompagné de quatre étoiles de même; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

CORVIN.

D'or, au corbeau contourné de sable, la tête retournée, portant au bec une croix patriarcale de gueules.

COSCOAT (DU).

D'argent, au levrier passant de sable.

COSMAO. — de Kerjulien.

Écartelé, au 1 d'azur à deux étoiles en barre d'argent; au 2 de baron tiré de l'armée [1]; au 3 de gueules plein; au 4 d'azur, au vaisseau de ligne soutenu d'une mer, le tout d'argent; à la croix d'or brochant sur les quatre quartiers.

COSNIER. — de la Clergerie. — de la Grandhaye. — de la Botinière.

D'argent, à la fasce d'azur chargée d'une colombe d'or, tenant en son bec un rameau d'olivier de même, accompagnée de trois étoiles de gueules.

COSNOUAL (DE) (originaire d'Angleterre). — de Saint-Georges. — de Carno. — de Kermérien.

D'azur, à trois chevrons d'or. (D'autres leur donnent pour armoiries : d'argent, à trois croix patées et alésées de sable.)

COSQUER (DU). — de Barach. — de Rosambo. — de Kerleffrec. — de Goarin.

D'or, au sanglier de sable.

COSQUER (DU). — de Kernechcriou.

Écartelé d'or et d'azur.

COSQUER (DU). — de Coetangars.

De sable, à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de six besans de même, trois en chef et trois en pointe placés 2 et 1.

COSQUERGUEN.

D'argent, à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même.

1. Le franc quartier des barons tirés de l'armée est de gueules, à l'épée en pal d'argent.

COSQUEROU. — de Kerouffil.

D'azur, à une fasce d'argent accompagnée de six besans de même, trois en chef et trois en pointe posés 2 et 1.

COSTARD. — de la Cucüere. — de la Porte. — des Rousselières. — de Lazillière.

D'argent, à la fasce vivrée de sable.

COSTARDAYE (DE LA).

Parti d'argent et de gueules, à deux léopards de l'un en l'autre.

COTTEL.

D'azur, à un poignard garni d'or, engainé de gueules.

COUADALAN (DE). — de Kergrescant. — de Troplong. — de Précorbin. — de Beaulieu. — de la Touche.

D'azur, au sautoir d'argent accompagné de quatre coquilles d'or.

COUAISNON (DE). — de Bremanfanil. — de la Bougerais. — de Lorgeril. — de Lanceule.

D'argent, à trois molettes de sable.

COUAISNON (DE). — du Hautverger.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à trois molettes d'argent; aux 2 et 3 de sable, à trois coquilles d'argent.

COUARIDOUC ou COUETRIDOU (DE).

D'argent, à quatre maillets de sable.

COUART (LE).

D'argent, à trois roses de gueules; au lambel de même.

COUDRAIS (DE LA). — de Lantoux. — de la Villeneuve.

De gueules, à la croix dentelée d'or; au chef chargé de cinq coquilles de gueules.

COUDRAY (DU). — de la Grandecour. — de la Monidaye. — de l'Épine. — du Rocher. — des Fontaines. — de Treveneuc. — de Condé. — de la Vaugelière.

D'or, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent et accostée de deux cotices d'azur.

COUDRAYE (DE LA).

Vairé d'argent et de sable, au bâton de gueules brochant sur le tout.

COUDRAYE (DE LA).—de Pepin.

D'argent, à l'arbre de sinople; une bande d'azur sur le tout, chargée de trois pommes de pin d'or.

COUÉ.—de Brossais.—de Tregoudan.—de Renac.—de Keryvonet.

D'argent, à la fasce de sable accompagnée de trois fleurs de lys de gueules.

COUEDIC (DU)[1]. — du Kergoualer. — de Kerbleizec. — de Guividan. — de Kerstenodan.

D'argent, à la branche de châtaigner (alias, de chêne ou de laurier) de sinople, chargée de trois feuilles d'azur,

COUEROT. — du Ruflic.

D'argent, à l'aigle impériale de sable.

COUESBO.

De sable, à la fasce d'argent bordée d'or.

COUESPELAN (DE). — de la Villemorin. — des Fresches. — du Plessix.—de la Prunelaye.

D'argent, à l'aigle impériale de sable.

COUESPELLE (DE).—de Rochefort.—du Verger.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

COUESSIN (DE).—de Bressean.—de Kergal.—de Kerveguerel. —de Lescouet.—de Boisriou.—de Kerhaude.

D'azur, à deux bandes d'argent.

COUETNOURS (DE).—du Granec.—de Kernault.

D'argent, au lion de gueules.

COUETRIEUX (DE).—de Kerguiller.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent, à la branche chargée de trois feuilles de sinople, accompagnée de trois quintefeuilles de même.

COUETUS (DE).—de la Vallée.—des Bretaudières. – de Rocheblanche.

D'argent, à la rencontre de cerf de gueules.

1. M. le comte du Couëdic a fait ses preuves de cour à l'époque de la révolution. — Henry du Couëdic se croisa en 1248.

Couffon.—de Kerdreux.—de Kerleomarech.—de Kerdellech —de Bellevue.—de Kerguilaven.—de Kerléan.—de Kermouster.—de Treffleurs.—de Kerguillouarn.

D'argent, à trois têtes de levrier de sable colletées et bouclées d'or, clouées du champ.

Couperie.—du Ponthoreau.—de la Carizière.

D'azur, à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

Couppé.—du Porblanc.—de Vignette.—de la Salle.—des Essarts.—de Saint-Symphorien.

D'argent, à six hermines de sable posées 3, 2 et 1.

Couppu.—de la Coupraye.

D'argent, à une croix de sable chargée de cinq étoiles d'or.

Cour (le).

D'argent, à une aigle le vol abaissé de sable, becquée et membrée de gueules, chargée d'une fasce d'or.

Courey (originaire de Normandie).—de Champserie.

D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles de même.

Couriault (le).—de Keralvesen.—de Kerroch.—de Kerascouet.—de Villeneuve.—du Quilio.

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

Courson (de) [1].—de Liffiac.—de Meléhouet.—de Colotmeur.—de Livinot.—de Kerléau.—de la Villeneuve.—de Jaunay.—de Kernescop.—de la Potandre.—de Kersevenez.—de la Villecostic.—de Grandpré.—de Kerdaniel.—de Kersembec.—de Lessineux.—de la Villebélio.

D'or, à trois chouettes de sable membrées et becquées de gueules.

Courtais.—du Tarron.—de Racinoux.

D'argent, à trois rencontres de taureaux de sable.

Courtois.—de Kerantron.

1. Les armes de Robert de Courson, croisé en 1248, se voient au Musée historique de Versailles (Croisades).

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable.

COURTOIS. — de Fournevez. — de Clezerec. — de Bourgneuf. — de Kerminguy.

D'or, à deux jumelles de sable; trois trèfles de même en fasce entre elles.

COURTOIS. — du Guer. — de Quenzelle. — de Coëtcastel.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

COUSTURIÉ. — des Chambrettes. — de Beauvoir. — de la Chenays. — de la Garenne.

D'azur, à la bande endentée d'or.

COUTANCE (DE). — de la Celle. — de Baillon. — de la Fredonnière. — de Maugateau. — de Saint-Antoine. — de la Curée. — de Valaines.

D'azur, à deux fasces d'argent accompagnées de trois besans d'or entre les fasces, ou deux entre les fasces et un en pointe.

COUTELIER (LE). — du Brossay. — de Penhouët.

De gueules, à la levrette rampante d'argent, colletée de gueules.

COUVEY ou COUVAIS (originaire de Normandie). — de la Bremanière. — de Champserie.

D'azur, à un chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles de même.

COUVRAN (originaire de Normandie). — de Sacé.

D'or, à sept macles d'azur, 3, 1 et 3.

COUYER. — de la Chateignerais. — de la Barre. — du Vivier. — du Tertre. — d'Arzano.

D'argent, à trois cœurs de gueules.

COZ (LE). — de Bourgerel. — de Saint-Hillio.

D'argent, à la croix patée de sinople.

COZIC (LE). — de Kerloaguen. — de Kersauzon. — de Saint-Illio. — de Kerhuel. — de Locdié. — du Mur. — de Guergnay.

D'argent, à l'aigle de sable, armée, membrée et becquée de gueules.

COZOU. — de Kerriou. — de Kerascouët.

D'argent, à six feuilles de lierre de sinople.

COZQUÉROU.

D'or, à une corneille de sable becquée et membrée de gueules, percée d'une lance en barre de même.

CRAFAULT.

D'argent, au sautoir d'azur accompagné d'une hermine de sable en chef et d'une rose de gueules en pointe.

CRAMEZEL (DE). — de Kerhuet. — de Kergerault. — de la Haie — de Kerhervé. — de la Toucherie.

D'or, à une crémaillère de sable.

CRAON (DE).

Losangé d'or et de gueules.

CRECHGRIZIEN.

D'azur, à six besans d'argent posés 3, 2 et 1; à la bordure de gueules.

CRECHQUERAULT. — de Kerilleau. — de Mescantoux. — de Kerrogon. — de Kericuf. — de Keranglas. — de Kerivistin.

D'argent, à trois tours crénelées de gueules. Devise : *Tu dispone.*

CRÉMENEC.

D'argent, à trois pommes de pin d'azur.

CRÉMEUR (DE). — du Cleusiou. — de Launay. — de Lannuguy. — de Quistilic. — de Penemprat. — de Ges. — du Panté.

De sable, à trois quintefeuilles d'argent; une étoile de même en abîme.

CRÉNAN.

D'argent, à deux hallebardes rangées, adossées de gueules; au chef de même chargé de trois étoiles d'or.

CRESOLLES (DE). — de la Villedeuve. — de Kermarec. — de Kerautret. — du Remo. — de Launay. — de la Villemarec. — de Pennelan. — de Trelen.

Fascé denché de six pièces, d'or et d'azur.

CROC. — de la Robinaye. — de la Gerbaudière.

D'azur, au griffon d'or, armé, becqué et langué de gueules.

CROCELAIS (DE). — de la Viollais.

D'argent, à la bande de gueules, accompagnée de trois trèfles de sable.

CROUY.

Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

CRUGOT.

D'azur, au sautoir d'argent accompagné de trois têtes d'épervier d'or et d'un annelet d'argent en chef.

CRUMEUR.

De sable, à trois roses d'argent.

CUISINE (DE LA). — de Kerhevé.

De sable, au cerf passant d'or.

CUSSÉ (DE). — de Bourgneuf.

D'argent, au sautoir de sable; au canton de gueules chargé de deux poissons d'argent en fasce.

CUSSILLAC.

D'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

CYRE (DE).

D'or, à la fasce de gueules accompagnée de trois étoiles de même; à la bordure engreslée d'azur.

D

DAEN. — de Kermevenan. — de Launay. — de Bregault. — de Kermerien. — de la Villois. — de Pierny. — de la Villemainguy. — de Launay-Cosquer.

D'argent, à trois rencontres de daims de sable sommées d'or.

DACHON OU ACHON (D'). de Rigaudière. — de la Salmonière. — de Flessan. — de la Billière. — de la Ragotière.

De gueules, à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

DACHON. — du Plessix.

D'or, semé de fleurs de lys d'azur.

DALL (LE). — de Tromelin.

DAMESME. — de Bonnerville. — de l'Estremeur. — de Laudegarou. — de Bodelion. — de Kernizan.

De gueules, à la foi d'argent tenant une épée de même la pointe en haut.

DANGEREZ. (Originaire du Vivarais)—du Main.

DANGLADE (originaire de Gascogne).—de Kerveno.

D'azur, au poignard d'argent en pal garni d'or, la pointe en haut, accosté vers le chef d'une étoile et d'un croissant d'argent.

DANICAN. — de Rieux. — de Sourdéac. — de Landivisiau.—de Coëtmeur.—de la Thébaudaye.—de Launay-Quinard.

D'azur, au monde d'or, soutenu d'un vol et surmonté d'une étoile de même.

DANIEL. —du Hélin.—de Goulteauvenan.—de Villeneuve.—de Kerdanet.— de Rochedern.—de Kermoysan.

D'azur, à deux coupes couvertes d'or.

DANIEL. — de Kerhervé.

De gueules, à une croix d'or ; au bâton d'argent brochant sur le tout.

DANIZI.—de Ver.—de Bogat.—de Lessart.

D'argent, au lion de sable ; au chef d'or chargé de trois croissants de gueules.

DANTEC.—de Kermorgant.—de Leshuel.

D'argent, à trois croissants de sable.

DANVEL.—de Keranvault.—de la Garenne.—de Villagan.

De sable, au sautoir d'or.

DANYOU. — de Kerdanyou.

D'argent, à cinq fusées de sable en bande.

DANZON. — de Keroman.

Losangé d'argent et de sable.

DARCY (originaire d'Angleterre).

D'azur, à neuf croisettes d'argent posées 3, 3, 2 et 1, et accompagnées de deux roses de même.

DARNAULT OU D'ARNAULT (originaire du Périgord).—de Sarignac.

D'azur, à la bande d'or chargée de trois losanges de gueules et accompagnée en chef de trois étoiles d'argent posées en bande.

DARDENNY.

D'azur, à deux coupes couvertes, gravées et ciselées d'or ; rangées en fasce.

DAUGUY. — d'Heredie. — de la Hulonière. — de l'Écurais. — de la Mesnais.

D'argent, au pin arraché de sinople, la tige accostée de deux mouchetures d'hermines de sable.

DAVAIGNON.

De gueules, au sautoir d'argent accompagné de trois coquilles et d'un besan de même en chef.

DAVID. — de Kerandraon. — de Coëttuon. — de Kerlaudran. de la Botardière.

D'argent, au chêne arraché de sinople, englanté d'or; le tronc accosté de deux harpes de gueules.

DAVID. — de Kergoff. — de Pénélar.

D'argent, au pin arraché de sinople, chargé de trois pommes d'or.

DAVY. — de la Jarie. — de Saint-Perrent. — du Bois. — de Furic.

D'argent, à une coquille accompagnée de trois croissants, le tout de gueules.

DAYMÉ. — de Noyal.

Coupé, au 1 d'argent, à neuf corneilles de sable becquées et membrées de gueules posées 5 et 4, surmontées chacune d'une croisette de gueules; au 2 de gueules, à deux lions affrontés d'or soutenant un monde d'azur cerclé et croisetté de même.

DÉAN (LE).

De sable, à la gerbe de blé d'or; au franc quartier de baron, membre du collége électoral de l'Empire [1].

DEAUGER (LE). — de Kerdraon. — de Keraufret. — de Lanhouenan. — de Penemprat. — de Gaurequer.

De gueules, à la croix pleine d'argent.

DELBIEST (originaire de Flandre).

D'argent, à une bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

DELRATO.

D'azur, à onze besans d'argent, 4, 3 et 4; au bâton de même brochant sur le tout.

1. Le franc quartier de baron membre du collége électoral de l'empire était: de gueules, à la branche de chêne d'argent, posée en bande.

DESMOES ou DESNOES.—de Montigny.

D'argent, au lion de sable.

DENAIS (LE).—de Gautret.—des Fontaines. de Cargouët.—de Quémadeuc.—de Camablo.—de Villegouranton.--de la Roche —de la Chesnaye.—du Vallet.—du Tertrerogon.—de Quenguern.

D'or, à deux chevrons de sable; au lion de même lampassé de gueules sur le tout.

DENCUFF ou DEINCUF. — de Penanguer. — de Kergroas. — de Kerourleau. — de Coëtlegard. — de Mesanlain. — de Pratguich.

D'or, à l'aigle éployée de sable. Aliàs : de sable, à l'aigle éployée d'or.

DENIAU.—de Chantelou.—de Cangé.—du Tilleul.

De gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une tête de lion arrachée du second.

DENIS.—de la Vallée.—du Clos.—de la Chesnais.—de la Montagne.—de la Villorial.—de la Barre.—de la Villegourhaut.

D'argent, à trois merlettes de sable.

DENIS.—du Bois.—du Cosquerou.

D'or, à trois fasces ondées d'azur; au pin de même sur le tout.

DENIS.—de Prathamon.—de la Villeblanche.

D'argent, au sanglier en furie de sable.

DENIS.—de Kerannot.—de Poulhanet.—de Lesmel.

D'argent, à trois quintefeuilles de gueules.

DENIS. —de Trobriant. — de Gaurequer. — de Keredern.—du Cozquérou.

D'argent, au sautoir de gueules.

DENO.— de Larloué.—du Pasty.—de la Drouillays.

D'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

DÉQUESNE ou D'ÉQUESNE.

D'azur, à un casque de profil d'argent sommé d'un plumet ou panache de même.

DERIAN.—de Lanharan.—de Kerhelou.

De gueules, à cinq coquilles d'argent en sautoir.

DERRIEN. — de Goasfilon. — de Fontier. — de Villeneuve.—de Kermenguy.—de Roslan.

D'argent, à deux lions affrontés de gueules.

DERRIEN.

Losangé d'argent et de sable ; à la fasce de gueules chargée d'un croissant d'argent.

DERRIEN.—de Pratalan.

D'argent, à une fasce de gueules accompagnée de six macles d'azur, trois en chef et trois en pointe posées 2 et 1.

DERVAL (DE).—de Kergoz.—de la Lanceulle.—de Guilvinnec. — de Brondineuf. — de Goazbilly. — de l'Espinefort. — de Guevon.—de la Brière.—de Vaucouleurs.

D'azur, à la croix d'argent frettée de gueules.

DERVAYS.—de la Noë.—de la Marre.—de la Fondouère.—de l'Hérosdière.

D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'or, languées et couronnées de gueules.

DERY.

Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au pigeon d'argent; aux 2 et 3 d'or, à un cerf de gueules.

DESAUBRAY. — de Labbé.

De gueules, à trois crosses d'or.

DESERTS (DES).

De gueules, au chef vairé de deux tires.

DESLIN.—du Verger.—de la Touche.—de la Pinseguerrière.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois merlettes d'or.

DESMELO.—de Kerandraon.—de Baraton.

De sable, à trois mains dextres apaumées d'argent en pal.

DESPINOZE. — de Losmonterol. — de Bouvet. — de l'Étang. — du Portric.—des Renaudières.—de Rislé.—de Brocé.

D'argent, à l'arbre arraché de sinople ; un griffon de gueules passant au pied; mantelé au 1 d'azur à la croix fleuronnée d'or ; au 2 d'or au cœur de gueules.

DESSEILLONS.—de Viré.—de Beaulieu.

D'azur, fretté d'argent de six pièces ; au canton dextre d'azur, à trois fleurs de lys d'argent; au chef cousu de gueules.

DESTANHINGANT.—des Conhel.—de Montbrun.—du Méné.—de la Grandville.

De gueules, au sautoir d'argent.

DESTUER. — de Talhouet. — de Saint-Maudan. — de la Villebasse.

D'argent, au sautoir de gueules.

DIBART.—de la Priais.—de la Villetanet.

D'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées d'argent et couronnées de même.

DIEUZIC (originaire d'Anjou). — de la Roche.

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné de trois molettes du second.

DIGOURIS (LE).—de Keramel.

DIMANACH.

D'or, à la croix engreslée de gueules.

DINAN (DE)[1].

De gueules, à quatre fusées d'hermines en fasce, accompagnées de six besans de même. Devise : *Hary avant !*

DIOUGUEL (LE). — de Lanrus.

De gueules, à un chien dogue d'argent. (Armorial manuscrit de 1696.)

DIOUGUEL (LE).—de la Fontaineblanche.

Échiqueté d'or et d'argent de quatre tires ; au chef d'argent chargé de trois tourteaux de sable.

DIRODOUER.

D'argent, à une bande de gueules chargée de trois macles d'argent.

DISQUAY (DU). — de Kerven. — de la Villeneuve. — du Plessix.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules plein; aux 2 et 3 de sable, à la croix pleine d'argent, chargée en chef d'une hermine de sable.

1. Les armes de Rivallon de Dinan sont à la salle des croisades de Versailles, sous la date 1113.

DIVEZAT (LE).—de Kerguevern.—de Kernouder.—de Keralsy — de Kerveder.

D'argent, à deux fasces d'azur accompagnées de douze hermines de sable, 4, 4 et 4. Devise : *Spera in Deo.*

DOLLIER.—de la Caillière.—de la Haye.—d'Erbré.—du Port. —de Roche.

D'argent, à trois molettes de sable.

DOLO.—de la Villegourio.—de Kermorvan.—de la Garenne. — de Vaubouessel.

De gueules, à dix billettes d'argent posées 4, 3, 2 et 1.

DOMANIÉ (DE) ou DOMAIGNÉ. — du Fresniou.

D'argent, fretté de gueules de six pièces. (Guy le Borgne donne à cette maison : d'argent, au chevron de sable accompagné de trois tourteaux de gueules.)

DONDEL.—de Montigny.—de Brangolo.—de Keranguen.—de Pendreff.—du Faouëdic.

D'azur, au porc-épic d'or.

DONGES.

Échiqueté d'or et d'azur.

DORCISES ou D'ORCICES.—de Villeneuve.—de Rouxel.

D'or, à l'ours au naturel, couronné et bridé d'argent.

DORDELIN.

DORNEC.—de la Villeneuve.—de Coëtrevan.—de Kerbetz.

De sable, au chevron d'argent accompagné de trois mains dextres apaumées de même en pal.

DORVEAUX.—de Brevière.

De sable, à la bande d'argent accompagnée de deux cotices d'or.

DOS (LE).—de Vaurouault.—de la Flerie.— de la Duché.—de Belleville. — de la Villeaumeloing.

D'argent, à trois écussons de gueules.

DOUARIN (LE).—de Cambrigo.—du Tertre.—de Chenorain.— de Lemo.—de Trevelec.—de la Tieulais.—de Boisbas.—de la Touraille.—de Beauvais.—de Beauregard.

D'azur, au pal d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

Douart.—de la Droiture.—de Villeporc.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de deux léopards de sable.

Douart. — de la Renaudais. — de la Morinais. — de la Choltière.

De gueules, au chevron d'or accompagné de trois molettes de même.

Doudart. — de la Haye. — du Parc. — de Luce. — de la Saudraye. — du Couteau. — du Plessix.

D'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

Douet.—des Ames.

Douget (le).—de Kerdren.—de Kerandron.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois cœurs de même.

Doulec (le).—de Carorgant.—de Liscouet.

D'argent, à une croix pleine de sable.

Dourbierer (le).—de Gliviry.

D'azur, à une tour crénelée d'argent, accostée de deux grues de même pendues par le bec aux créneaux de la tour.

Dourdu.—de Coataren.—de Crechriou.

D'argent, au lion d'azur armé et lampassé de gueules.

Dourguy (le).—de Roscerf.—de Courmenal.—de Lambezre.

De gueules, à six besans d'or, 3 et 3 ; un annelet d'argent au premier canton (aliàs : en cœur).

Dreisec (du) ou Drezeuc.—de Goulven.

De sable, à un croissant d'or en abîme accompagné de trois molettes d'argent.

Drenec (du).

D'azur, à un barbeau d'argent en pal.

Drenec (du) ou Drenet.—du Run.—de Kernizan.—de Kerguiffier.

D'argent, à trois fasces de gueules.

Drenec (du).—de Kerourien.—de Mezou.—de Tredern.

Fascé de six pièces d'argent et d'azur ; au chef d'argent.

Dresnay (du) [1]. — de Keronec. — du Pont-de-Lori. — de Penanrun. — des Roches. — de Kerihan. — de Kerison. — de Kervesart. — de Launay. — de Kerbolle. — de Kercourtois. — de Kerlaudy. — de Lohennec. — de Luzec. — de Chatellenec. — du Chollet.

D'argent, à la croix nislée et alésée de sable, accompagnée de trois coquilles de gueules, 2 et 1. Devise : *En bon espoir*. (*Voy.* Guy le Borgne.)

Dreux. — de la Gastivonnière. — des Barres. — de Boisaudry. — du Pont-Darlon.

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un soleil d'or.

Drezic (du). — de Kerforn. — de Penfantan. — de Pennelan. — de Lesduc. — de Ponthir. — du Roscouët. — de Kerallain. — de Kermolo. — de Kermadec.

D'argent, au pélican d'azur en sa piété de gueules.

Dronyou. — de Trorozec. — de Kerdaniel. — de Crechgouant.

De gueules, à six quintefeuilles d'or rangées 3, 2 et 1.

DroualLen. — de Kerazan. — de Lesvallet.

D'argent, à trois papillons de sable.

Drouet. — de Torigny. — de la Briantaye. — des Rochelles. — du Prezec. — du Boisguillaume. — d'Argentais. — de Montgermont. — de la Harlière.

De gueules, à trois cœurs d'or; une rose d'or en abîme.

Drouin.

D'argent, à six mouchetures d'hermines de sable, rangées 3, 2, 1; au chef de gueules, chargé de trois coquilles du champ.

Druais.

D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'or et couronnées de même.

1. Honneurs de la cour : M. le marquis du Dresnay, le 22 décembre 1765. — Madame la comtesse du Dresnay, le 31 août 1788. — Madame la comtesse du Dresnay des Roches, le 9 mars 1785.

DU (LE). — de Kerniou. — de Kerbihan. — de Belaistre. — de Porcaric.—de Kervegant.—du Bot.

De sable, à la fasce d'argent accompagnée de trois coquilles de même.

DU (LE).— de Keraudren.

D'azur, à trois pommes de pin d'argent.

DUAULT.—de Kerboullic.

D'argent, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

DUC (LE). — de la Biardais.

D'azur, à trois étoiles, à sept rais d'argent.

DUC (LE).—de Louvray.—du Petitbois.

De gueules, à trois molettes d'or.

DUIGOU. — de Lehec[1].

D'or, à trois trèfles de gueules.

DUPÉ. — d'Orvaut.

De gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or.

DURAND.—de la Minière.—de Launay.—de Beaudré.

D'argent, à neuf losanges de sable posées 3, 3 et 3.

DUREAU. — de la Pillotière.

D'azur, à un rocher d'argent issant d'une mer de même, accompagné en chef de trois étoiles aussi de même.

E

ÉCLUSE (DE L').—de Longraye.

D'argent, à un chevron de sable accompagné en chef de deux dauphins de sinople, et en pointe d'une pomme de pin de même.

EDER.—de Beaumanoir.—de la Fontenelle.

De gueules, à une fasce d'argent accompagnée de trois quintefeuilles de même.

1. Jehan Duigou fut inscrit au rang des nobles de la paroisse de Trezelon (Tréguier), lors de la réformation de 1463.

Edy.

D'azur, à une bande d'or.

Ellen.—de Kergadiou.—de Ledinec.

De sable, à un château d'or.

Elvart.—de Kerven.—de Murven.

D'azur, à une fasce d'argent chargée de trois macles de sable.

Émeriau (originaire d'Écosse)— de Beauverger.

Écartelé au 1 d'azur, à l'épée d'or en pal la pointe en haut; au 2 de gueules, à la tour d'argent senestrée d'un avant-mur de même; au 3 de gueules au chevron d'argent, accompagné en chef de deux besans de même et en pointe d'un if arraché de sinople, le sommet taillé en triangle; au 4 d'azur, à l'arbre d'or surmonté de deux étoiles de même.

Emmon (de).— de Poisbières.

D'azur, à trois croix patées d'argent.

Enfant (l').— de Louzil.

D'azur, à une bande d'argent accostée de deux cottices d'or.

Enfant (l').—de Tandouric.

D'argent, à quatre fusées de sable en pal. Devise : *Audacibus audax.*

Éon (d').—de la Villebague.—de la Villeauroux.

D'argent, au lion de sable.

Éon (d') [1].—de l'Étoile.— de Molesne.— de Beaumont.— de l'Isle.

D'azur, à trois étoiles d'or. (Les seigneurs de l'Isle ont ajouté à leurs armes un coq au naturel, en abîme, tenant en sa patte dextre un cœur enflammé de gueules, au chef d'azur, et pour devise : *Vigil et audax.*)

Eonnet. — de Saint-Yvinet.

D'argent, au lévrier rampant de sable colleté d'argent, accompagné de trois hures de sanglier arrachées de gueules.

Épervier (l').—de la Bouardière.

D'azur, au sautoir engreslé d'or, accompagné de quatre besans de même.

1. Des branches de cette famille originaire de Bretagne se sont établies en Champagne, en Bourgogne et en Bavière.

Épervier (l').

D'azur, à l'épervier d'argent tenant en ses serres un rameau de laurier d'or.

Erbrée.

D'argent, à trois molettes de sable.

Ermal.— de Kervillic.

D'or, à dix coquilles d'azur, posées 4, 3, 2 et 1.

Ermar.—de Lieuzel.—de Coedolo.—des Grées.—de Kervily.

De gueules, à neuf besans d'or placés 3, 3 et 3.

Erm (d')[1].

D'azur, au pélican d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois billettes d'argent. Devise : *Non sanguine parcus.*

Ernault ou Ernaud.—du Coulombier.—du Boisarouart.

D'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois fers de cheval d'or percés de sable.

Ertault.—de la Breton nière.

D'argent, au léopard de sable; à l'étoile de gueules en chef.

Esclabissac (d') (origi naire d'Auvergne).

D'or, à deux lions de gueules affrontés, accompagnés de deux étoiles de sinople et d'un croissant d'azur en pointe.

Escrivain (de l').—des Vairies.—de la Garenne.—de Chanteloup.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois roses de même.

Escu (de l'). — de la Sansonnaye. — de la Mancelière. — du Coulombier.—de Beauvais.—du Breuil.—de Runefau.

D'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 et 1 ; au chef cousu d'azur chargé de trois targes d'argent.

Escumont (d'). — de Poislières.

De sinople, à une écumoire d'or.

1. Maison d'ancienne chevalerie établie en Allemagne dès le XIe siècle, et dont une branche s'est transplantée par la suite en Pologne, une autre en France où elle a passé du pays d'Aunis en Bretagne. Originaire de Toscane, elle tire son nom de l'ancien fief d'Ermo, qu'elle y posséda primitivement, et qui au siècle dernier était dans la maison Cervini avec titre de comte. (*Saint-Allais*, t. III.)

ESDRIEUC.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois glands de même; à la bordure de sable.

ESEBET.

Losangé d'argent et de sable.

ESMEZ.—du Fretays.—de Trébuart.

De gueules, à six billettes d'argent rangées 3, 2 et 1.

ESPINAY (D').—de la Rivière.—de Sœurs.—du Boisduliers.—de la Marche.—de Treves.—de la Courbe.—d'Escure.—de Saudecourt.—de Villersleborgne.—de Broons.

D'argent, au lion coupé de gueules et de sinople, armé d'or.

ESPINAY (DE L'). — de Laubriort. — de Vilaire. — de Prénouveau.

De sinople, à trois buissons d'épines d'argent. (Aliàs, effeuillés, chacun de cinq branches.)

ESPINE (DE L').—de Grainville.—du Puy.—de Martrais.

D'argent, à trois chardons de sinople fleuris d'azur.

ESPINEFORT.

Losangé d'argent et de gueules.

ESPINOZE (D').—de la Morandais.—des Renaudières.

D'argent, à l'arbre arraché (aliàs, terrassé) de sinople, un griffon de gueules passant au pied; mantelé, parti au 1 d'azur à la croix fleuronnée d'or; au 2 d'or au cœur de gueules.

ESPIVENT.—de Saint-Perran.—de Mallebrousse.—de la Villecosteau. — de la Villeboisnet. — de la Villetrouble. — de la Villeguevray.

D'azur, à la molette d'or en abîme, accompagnée de trois croissants de même.

ESPRONIER (L') ou LESPRONIER.—du Ritz.

D'hermines, fretté de gueules. (Aliàs, de sinople.)

ESTANG (DE L').—du Rusquet.—de Meslin.—de Kerbiquet.—de Rosampoul.—de Mesilien.

Écartelé aux 1 et 4 d'or à la coquille de gueules; aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable.

Estanhingant.—de Conhel.—de Montbrun.—de la Grand-ville.—du Méné.

De gueules, au sautoir d'argent.

Estemple.—de Kervelen.

Gironné d'argent et de gueules de huit pièces.

Estienne.—de Kermez.

D'argent, au lion d'azur chargé de trois fasces de sable.

Estienne.—de Meslen.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois coquilles d'or.

Estienne.—de Gars.

D'argent, à trois fasces de gueules accompagnées de huit mouchetures d'hermines de sable, posées 2, 2, 2 et 2; au chef cousu d'or, chargé de deux fleurs de lys de sable.

Estienne.—de Kerveguen.—de Trieffuen.—de Keranroux.—de Launay.—de Kerhingant.—de Kerarliven.—de Cazin.—de Lenguez.—de Kerviziou.

D'azur, à trois coquilles d'or.

Estimbrieuc.—de Valleine.—de Villeneuve.

D'argent, à trois quintefeuilles de sable.

Estourbillon.—de Savinaye.

D'argent, au griffon de sable armé et lampassé de gueules.

Estuer ou Estuel.—de la Villebasse.—de Hunaudière.

D'argent, au sautoir de gueules.

Eudo.—de Kerhamon.—de Kerdroulet.—de Kerdron.—de Keronic.—de Keroet.

D'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, défendue du champ.

Euzenou.—de Quelennec.—des Landelles.—de Kersalaun.—du Cosquer.—de la Vieuville.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur plein; aux 2 et 3 d'argent, à la feuille de houx de sinople en pal.

Éven.—de la Gauretais.—de Puymauguer.—des Fougerets.

D'azur, à six coquilles d'argent, 3, 2 et 1.

Évesque (l').

De sable, au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys de gueules.

ÉVESQUE (L').—de Saint-Jean.—de Kermarquer.—de Lezardrieux.

D'azur, à une fasce d'or accompagnée de trois têtes de léopard de même, lampassées de gueules.

ÉVIGNÉ.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes de sable.

F

FABRONY.—de la Pregenterie.—du Plessix.—de la Garoullais.—de la Roche.—de Kerbouaire.

D'azur, à une barre d'or chargée de trois marteaux de sable, accompagnée en chef d'un globe d'argent croisetté de gueules.

FAOU (DU). — de Vieuxchastel.

D'azur, au léopard d'or.

FARAMUS.—d'Epinefort.—de Trahideuc.—de Roqueton.—de la Garenne.

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or.

FARCY (DE).— de Saint-Laurent.—de Pesnel.—de la Daguerie.—de la Cartrie.—de Cuillé.—de la Toise.—de Groesquer.—de Fontaine.—du Rocher.—du Pont.—de la Villedubois.—de Launay. — de Chantelou. — de Vigré. — de la Ville. — de Guionne.—de Kerlo.—de Gastine.—de la Rivière.—de Villers.—de Mue.—de Malnoë.—de Beauvais.—de Pontfarcy.—du Roseray.—de Champfleury.—d'Acquenet.—de Montavallon.

D'or, fretté d'azur de six pièces ; au chef de gueules.

FAU (DU).

De gueules, à trois fasces d'argent.

FAUCHET (LE).—de Cramon.—de la Horlaye.

D'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois molettes de sable.

FAUCHEUR (LE).—de Montfort.

FAUX (LE).—de la Sausse.

D'argent, à une fasce ondée d'azur accompagnée de trois saules arrachés de sinople.

FAY (DU).—de Guilhé.—de la Villebresselet.—de Destrieux.

De gueules, à sept macles d'argent posées 3, 3 et 1.

FAYETTE (DE LA). (originaire d'Auvergne.)

De gueules, à la bande d'or; à une bordure de vair.

FEBVRE (LE).—de Laubrière.—de la Feronnière.—des Roussières.—de l'Épinay.—de la Jaillerie.—de la Filandais.

D'azur, à la levrette rampante d'argent colletée de gueules, bouclée d'or.

FEBVRE (LE).—de Fauxpengréal.

D'azur, à trois croissants d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'une molette d'argent.

FEBVRE (LE).—de Ponty.

D'or, au chevron de gueules chargé de trois molettes d'or, accompagné en chef de deux tourteaux d'azur et en pointe d'une roue de fortune de même.

FEILLÉE (DE LA).

D'or, à la croix engreslée d'azur.

FER (LE).—de la Sauldre.—du Val.—de Bonaban.—de Beauvais.—du Pin.—de Gatines.—de la Lande.—de la Randais.

Échiqueté d'or et de gueules. Aliàs : d'argent et d'azur.

FERRÉ.—de la Garais.—de la Villesblanc.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes de même.

FERRET.—du Timeur.

D'azur, à la tour crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accostée de deux étoiles d'or et soutenue d'un croissant de même.

FERRIÈRE.—de la Motterogon.—du Hautchamp.—du Pont.

D'argent, à trois fers de cheval de gueules, cloués d'or.

FERRIÈRE (DE LA).—des Gastines.

D'argent, à trois fers de mule de sable.

FERRON [1].—de la Ferronnais.—de la Serignolle.—de la Villesmiez.—de la Gratière.

D'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 et 1 ; au chef cousu de gueules chargé de trois annelets d'or.

FERRON (DE).—de Beauron.—de Beauchêne.—du Chesne.—de Bourien.—de la Sauvagère.—du Quengo.—des Daunelais.—de la Bouyère.—des Hourmeaux.

D'azur, à la bande d'argent chargée de quatre hermines de sable, le champ semé de billettes d'argent sans nombre.

FERRON (LE).

De gueules, au sautoir accompagné en chef et en pointe d'une molette, et aux flancs d'une aiglette, le tout d'or.

FERT (DU).—des Chapelles.

FERTÉ (DE LA).

D'or, à l'aigle de gueules membrée et becquée d'azur.

FEU (DU).—de Saint-Marc.—du Boisragot.—de Landescot.—de Loransais. — de la Husnelay. — de Saint-Hilaire. — du Placé. — de la Villeguérin.—de la Villeroger.—de Pontrion.

D'azur, à trois ancolies d'or.

FEUTENSAINT.

D'azur, à la tour crénelée d'argent accostée de deux épées de même en pal, garnies d'or, les pointes en haut.

FEUVRE (LE).—de Glesvilly.—de Glé.—de Penguellan.—de Kerdually.

De gueules, au chevron d'argent chargé de cinq hermines de sable, accompagné de trois croissants d'argent.

FEYDEAU (DE) [2].—de Vaugien.—du Plessix-Nizon.—de Rony.—de Malmont.—de Marville.—de Brou.—de Pomponne.—

1. Payen Ferron, prit part à la septième Croisade (1248). Ses armes se voient au Musée historique du palais de Versailles.

2. Une branche de cette ancienne famille, originaire du Limousin ou de la Basse-Marche, est établie depuis fort longtemps en Bretagne.—M. le marquis de Feydeau de Brou a obtenu les entrées à la cour, le 4 mai 1783.

de Clusors.—de Rochefort.—d'Eronville.—de Calendre.—de Brunelay.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles de même.

FILHIOL. — de Camas.

D'azur, à deux canons sur leurs affûts acculés d'argent, surmontés à dextre d'un vol d'aigle de même et à senestre du franc quartier des barons sortis de l'armée [1].

FILLOCHAIS (DE LA).—de la Dolleraye.—de la Grandemaison.

D'argent, à six molettes de sable, 3, 2 et 1.

FITE (LA).

D'argent, à une branche de myrte de sinople en pal.

FILY.—de Livières.—de Keresmes.—de Kerigou.—de Kereis. —de Kerny.

D'or, à la fasce de gueules accompagnée de cinq fleurs de lys de même, 3 et 2.

FLAMBART.—de la Fosse. —des Vauheriot. —de la Garenne.

D'argent, à trois têtes de léopard de sable arrachées de gueules.

FLESCHE (LA). — de Kerliviry.

D'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or.

FLEURIOT.—de Kergoer.—de Kernabat.—de Carnavalet.—de Kerveriel.—de la Bouëxière.—de la Sauldraye.—de Coëtquennon. — de Lanven. — de Keraillon. — de Kerhiel.—de Carnot.—de Kerlinot.—de Kerlouet.—de Kerfichan.—de la Feutrière.—de Langle.—de Kerjegu.

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles d'azur.

FLEURY. —des Vaux. — du Poncel. —de la Villeroux. — de la Courboy.

D'azur, à trois macles d'or; au croissant d'argent en abîme.

FLEURY.—de Lossulien.—de Pennanrun.

D'azur, fretté d'argent.

FLIMINC. — de Kerfiziec.

D'azur, à trois pommes de pin d'or.

1. Le franc quartier de baron militaire de l'Empire est de gueules, à l'épée en pal d'argent.

FLO (LE).—de Branho.—de Kerlour.

D'argent, à trois trèfles de sinople.

FLO (LE) OU LE FLOCH. — de Boisdaly. — de Hauteville. — de Trémolo. – de la Haye.

De gueules, à trois rencontres (aliàs : massacres) de cerf d'or.

FLOCH (LE). — de Mazilly.

D'azur, au cerf passant d'or.

FLOÏDE OU FLOÏD (DE) (originaire d'Angleterre). — de Rosneven.

D'argent, au chevron de sable accompagné de trois corneilles de même.

FLUSTRES.—de Varennes.

D'or, à trois annelets d'azur. Aliàs d'or, à trois macles d'azur.

FOLLENAY (DE). — de la Herviais. — de la Rivière. — de Crémeur.—du Chastellier.—de la Villegourio.

D'azur, à l'aigle d'or.

FOLNAYS (DE).—de Keroch.—de la Villepierre.—de Kermen.

D'argent, à trois bandes d'azur.

FONTAINE (LA).

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois besans de même.

FONTAINE (DE LA). — de la Cochais. — des Courtus-Gerber. — de la Vigne.—de Trevenaye.—de Mervé. – de Kereny.

D'azur, à la fasce nouée d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.

FONTLEBON (DE).—de Loptière.—de la Lande.—de Carivan. —de la Jartière.

D'argent, à trois aiglettes de sable.

FOREST (DE LA). — de la Gesmeraye. — des Chapelles. — des Aulnais.—de la Villeausenechal.—de la Réauté —du Chesnay.—de Noirchevaut.

D'argent, à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent.

FOREST (DE LA).—de Goasven.—du Hellès.—de Keroignau.— de l'Isle.—de Guicaznou.

D'azur, à six quintefeuilles d'or posées 3, 2 et 1. Aliàs, d'azur, à

sept quintefeuilles d'or posées 3, 3 et 1. Devise : *Point Gesnant, point gesné.*

FOREST (DE LA).— d'Armaillé.—de Craon.

D'argent, au chef de sable.

FOREST (DE LA).—de Tregoüet.

D'argent, à trois glands de sinople ; au chef d'azur chargé de deux molettes d'or.

FOREST (DE LA).—de Kermivinen.

D'or, à un arbre d'azur.

FOREST (DE LA).—de Nezandevez.

D'or, à trois têtes de Maures tortillées d'argent.

FORESTIC (LE).—de Penancoët.—de Kerlozret.

De sable, au bar d'argent; l'écu semé de billettes de même.

FORESTIER (LE).—de la Mettrie.—des Fossés.—de Boisgardon.

D'argent, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or.

FORESTIER (LE).—du Boishardy.—du Chesnot.—de Pendû.—du Val.—de la Lande —du Closneuf.—de Frescheclos.

De gueules, à trois feuilles de chêne d'argent en pal, le pied en bas.

FORESTIER (LE).—de Kervaec.

De gueules, à l'aigle d'or.

FORESTIER (LE).—de Kervazin. — de Kerosven.—de Boiséon.—de Crechenou.—de Quillien.—de Kermorsur.

De sable, à trois bandes fuselées d'argent.

FORGE (DE LA).—de l'Espinay.

De gueules, à l'aigle d'or accompagnée d'un demi-soleil de même, mouvant du flanc dextre; coupé d'azur à trois burelles d'argent accompagnées d'un croissant de même en chef, posé à l'angle dextre.

FORGES (DE).—de Kerglas.—de la Villejanvier.— de la Gaudinais.—de Rezac.—du Parc.

De gueules, à l'agneau pascal d'argent.

FORGET.—de Fontaineblanche.—de Kerlan.

De gueules, à trois croissants d'argent; à la bordure de sable besantée du second.

FORSANS ou FORCEZ (DE) (originaire de Gascogne).

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois chouettes de sable becquées et membrées de gueules, *qui est Forsans ou Forcez;* aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules, *qui est Armagnac.*

FORSANZ (DE).—de Gardisseul.—de Basselande.—du Houx.—de la Forest.—de Beaufort.—de Saint-Rieux.—de la Roche.—du Collier.—de Maradrau.—de la Villeeslau.

De gueules, à neuf billettes d'or en sautoir.

FOSSE (DE LA). — de la Villeneuve. — de Poulambouech. — de Lanrial. — de Kerdreuc.

D'or, à la roue de gueules.

FOSSELIÈRE (DE LA).—de Surgères.

De gueules, fretté de vair de six pièces.

FOSSEUX (DE).

De gueules, à trois jumelles d'argent.

FOU (DU). — de Pilmil. — de Rocheguehenneuc. — de Beauchesne. — de Bezrdel. — de Kerdaniel.—de la Porte.—de la Villeneuve.—de la Moinnerie.—de Launay. – de Nervois.—de Locmaria.—de Framois.

D'azur, à l'aigle éployée d'or.

FOUAYS (DU).—de la Nicolière.

D'argent, au croissant d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

FOUCAULT (DE) [1].—de la Budorière.—de Pontbriand.

De sinople, au chevron d'or surmonté d'un lion rampant de même et accompagné de trois trèfles d'argent.

FOUCAULT.—de Lescolouarn.—de Coëtrevan.—de l'Armoric.—de Squiriou.—de Quijac.—du Boisdelaroche.

D'azur, à six fleurs de lys d'argent, posées 3, 2 et 1.

FOUGÈRE (DE).

D'or, à une plante de fougère de sinople.

FOUGEROUX.—de Blavaux.

1. M. le vicomte Armand de Foucault de Pontbriant a obtenu les honneurs de la cour le 10 février 1788.

Fouquer.—de Kersaliou.

D'azur, à trois étoiles d'or.

Fouquet.—de Belleisle.—de Gisors.—de la Bouchefolière.—de la Ferronnière.

D'argent, à un écureuil de gueules.

Fouquet.—du Val.—de Cosquerven.—de Kernezec.

De gueules, à six fleurs de lys d'argent ; au chef de même.

Fourché (de).—de Quehillac.—de la Carousserie.—de Baizon. de Bourgueil.—de la Haie.—de Maure.—de la Villefrégon.

De sable, au chevron d'or accompagné en chef de deux lions affrontés d'argent, lampassés et couronnés d'or, et en pointe d'une molette d'argent.

Fournas (de) (originaire de).

Fournel (du).—de la Guéhardière —du Portal.—de la Herpedaie.

D'argent, à trois pelles de four de gueules.

Fournel (du).

D'argent, à trois bandes d'azur ; à la bordure de gueules besantée d'or.

Fournel.—de Servigné.

Fournier.—des Roches.—de Launay.—de la Rochebotherel.—du Temple.—de l'Espinay.—de la Braise.—de Trelo.—du Val.—de Cambara.—de Pelan.—du Bignon.—de la Villedavid.—de la Villeneuve —du Ralouet.—du Petitbois.—des Granges.

D'argent, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or ; à la bordure engreslée de sable chargée de huit besans d'or.

Fournier.—de la Poinsonnière.—de Taron.

De gueules, à la bande dentelée d'or accostée de deux molettes de même.

Fournoir.—du Quelenec.—de Barach.

D'azur, à trois coquilles d'or.

Frain.—de la Villegontier.—d'Ysser.—de la Marqueraye.—de la Villière.

D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux têtes de bœuf d'or, et en pointe d'un croissant de même.

France (de).—de Pleduc.—de Georgeret.—de Thomas.—de Funtenio. — du Val. — de Blevois. — des Touches. — de Chaussy. — de Bleruais. — du Plessix. — de la Billais. — des Vergers.—de Landal.—de Croisille.—de la Bouexière.—de la Villeverte.

D'argent, à trois fleurs de lys de gueules.

Franchet.—de la Touche.—de Laumône.—du Tertre.— de Buots.—du Domaine.

D'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.

Francheville (de).—de Truscoat.—de Quebriac. – de la Chapelle.—de Launay.—de Plailain.—du Pelinec.—de la Motte-Olivet.

D'argent, au chevron d'azur chargé de six billettes percées d'or.

Fraval.

De gueules, à la croix engreslée d'argent.

Fremont.—des Croix.—du Bouffay.

D'azur, au croissant d'argent surmonté d'un cœur d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

Fresche (du).—de Launay-Pinel —de la Cossais.—de la Villeorien.—de Carantois.

D'argent, à trois lapins de sable.

Freslon[1].—de Freslonnière.—de Saint-Aubin.—de la Baudière.—de la Touche-Treby.—du Boishamon.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six ancolies d'azur, tigées de gueules, trois en chef et trois en pointe.

Fresnay (du) ou **Fresnoy**.—de Querhoët.—de Coetandet.—de Mesléan.—du Faouet.—de Baregan.—du Plessix.

De vair plein.

Fresnay (du).

De vair au croissant de gueules.

Fresnays (de la).—de la Villefié.—de Coëtuhan.

D'argent, à trois branches de fresne de sinople.

1. Les armes de Pierre Freslon se voient à la galerie des croisades à Versailles, sous la date 1248.

Fresne (du).—de Virel.—de la Rivière.—de Launay.

D'argent, à la fasce de sinople accompagnée de trois feuilles de fresne de même.

Fresne (du).—de la Villeboschet.—de Kerlan.—de Kerouazou.—du Carpont.

D'or, au fresne arraché de sinople.

Fresne (du) (originaire de Normandie).—des Sauldrays.—du Domaine.—de Champsdubois.—de la Villehervé.—de Saint-Louis.—de Kerdrenen.—du Pont.—du Boissauvage.—de Beaumer.—des Landes.—du Colombier.

De sinople, au chef endenté d'or chargé de trois tourteaux de gueules.

Fresneau.

D'argent, au fresne arraché de sinople, accosté de deux étoiles d'azur.

Fretay (du).

D'argent, au cerf de gueules onglé et ramé d'or.

Fretays (de la).—de Guilhedré.—de la Villefebvrier.

De gueules, à l'épervier perché d'argent, grilleté et longé d'or.

Frogerais.—de Saint-Mandé.

De gueules, à la fasce d'argent chargée d'un rameau de fougère couché de sinople, accompagnée de trois besans échiquetés d'or et de sable.

Frogier.—de Lourme.

D'azur, à deux globes ou mondes d'or.

Frost (du).—du Hellan.—de la Giraudais.—de Bressemans.

D'argent, à trois têtes de coqs de sable crêtées et barbelées de gueules.

Froter (le) ou le Frotter.—de Poulmestre.—de Kerillis.—de Lesvern.—d'Angecourt.—de la Garenne.—de Villeplessix.—de Kerhuon.—de Poulmend.—de Keringant.—du Verguer.—de Villemoro.—de Greigneux.—de Guignefol.

D'argent, à un château d'azur. Devise : *Nil conscire sibi.*

Frounven.

De sable, à une bande ondée d'argent, côtoyée de deux fers de lance de même.

FRUGLAYS (DE LA)[1].—de la Villeaubaud.—du Boisbingant.—
—de Lombel.—de la Villerambault.—de Kervent.—de Bolingant.— de Pontgerouard. — de Kermorvan. — de Kerobezan.—de Kersec.—de Kerven.

D'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules.

FRUGLAIS (LE).—de Lourmel.—de Vaupré.

D'argent, au greslier de sable, accompagné de trois merlettes de même.

FRUSIÈRE (DE LA).

FUMÉE. — des Roches.

D'azur, à deux fasces d'or accompagnées de six besans d'argent, 3, 2 et 1.

FUR (LE). — de Glansaeclarec.

D'argent, au pin de sinople.

FURET.—du Guilly.—de Kergrist.—de Kernech.—de Kerallain.—de Rubelven.—de Kerloat.—de la Maisonneuve.

De sable, à trois épées d'argent en pal les pointes en haut, garnies d'or ; au croissant d'argent surmontant l'épée du milieu.

FURIC.—de Keranroux.—de Kerguifinan.—de Kergoran.—de Lesnou. — de Keranguen.

D'azur, à trois croix au pied fiché d'or.

G

GABART.—des Jammonnières.—du Brosset.—du Roslieu.—du Tarron.—de la Maillardière.—de la Moricière.—du Taillac
—du Plessix.—de la Roche.

De gueules, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant d'argent en pointe.

GAC (LE). — de Lansalut. — de Coëtlespel.— de Kerraoul.— de Coëtgestin.—de Lannorgard.— de Kersanton.—de Servigné.
—de Kerhervé —de Tresigny.—de la Bellonnais.—de Tre-

1. Cette famille a fait ses preuves au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, afin d'obtenir les honneurs de la cour.

vinal. — de Tannouet. — du Plessix. — de Pennanech. — de Kerlezouarn. — de Lobennec.

D'azur, au dextrochère armé d'argent, mouvant du côté dextre, et tenant cinq flèches d'or en pal ferrées et empennées d'argent. Devise : *Virtus unita.*

Gac (le). — de Coran. — de Traouarn. — de la Villeneuve. — de Keranfors. — de Loescouach.

D'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Gaesdon. — des Cormiers. — de Louays. — de la Couplaye. — de Launay. — de Saint-Pern.

D'argent, à la tête de levrier de sable arrachée de gueules colletée du champ et accompagnée de trois gresliers de sable.

Gagende. — de la Chesnaye.

D'argent, à l'arbre de sinople sommé d'une corneille de sable.

Gai (le).

D'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Gal (le). — de Lestevenec. — de Coëtgoulouarn.

D'azur, à trois poires d'or les queues en haut.

Gal (le).

Fascé, ondé de six pièces d'argent et d'azur.

Gall (le). — de Cunfiou. — du Plessix-Languidec. — de Kerguelegan. — de Kermorgant. — de l'Étang. — de Meneguen. — de Palevar. — de Menoray. — de Quelbers. — d'Esquelavant. — de Kergonnan. — de Chefdeville. — de la Villerouault. — de Villemarec. — de Keraulier. — de Grand-Pré. — de Saint-Vien. — de Kermangolet. — du Parc.

D'argent, au lion de gueules armé et lampassé d'or; deux fasces d'or brochant sur le tout.

Gallais. — de Chefdeville. — de Villedore. — de la Villerault.

De gueules, au croissant d'or accompagné de six roses de même, trois en chef et trois en pointe.

Galléer (le). — de Marhallach. — de Kergoët. — de Kerbrumes. — de Goasven.

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or.

GALLISSON.

D'argent, à trois cannes au naturel, membrées de gueules.

GALLIVIER (DU). — de la Haieveillet. — de la Chevrollais. — de la Brosse. — de la Garenne. — de la Moinerie.

D'argent, au chevron de sinople accompagné de trois croisettes de même.

GALLO. — de Trevannec.

D'or, au léopard contourné d'azur.

GAPTIÈRE.

D'hermines, au lion de gueules.

GARANGIER (LE). — de la Forest. — de la Piguenaye. — de la Vallée. — de Kergu. — du Boisbec. — de Lourme.

D'argent, à deux fasces de gueules accompagnées de trois écoubles de sable, membrées et becquées de gueules.

GARDE (DE LA).

Écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois croisettes vidées d'or ; aux 2 et 3 d'or, à la bande d'azur.

GARDE (DE LA) — du Cleuziou.

Gironné d'hermines et de gueules de huit pièces.

GARDIN. — du Boisdulier. — de Classe. — de Saulnière. — de la Chesnaye. — de la Pillardière.

D'azur, à trois gerbes de blé d'or.

GARDISSEUL.

D'argent, à neuf fusées d'or en sautoir.

GAREC. — de Coëtmenguy.

De sable, fretté d'or de six pièces ; au franc canton de même chargé d'un lion de sable armé et lampassé de gueules.

GARES.

D'argent, à la croix de sable cantonnée de quatre trèfles de même.

GARIC. — de Troguern.

D'argent, au cœur de gueules couronné d'or.

GARIC. — de Rondour. — de Boudoon.

D'or, à la fasce de gueules accompagnée de trois coquilles de même.

Garjan ou **Gargian**. — de Kerversault. — de Penprat. — de Tronguidy.

D'argent, au lion de sable accompagné de trois molettes de même.

Garlouet (du).—de Kervegan.—de Kersalliou.

D'azur, à trois châteaux d'or.

Garmeaux (de). — de la Rivière. — du Verger. — de la Hauteville. — de la Noë. — du Bourneuf. — de Gazoualle. — de la Hautière.

De gueules, à trois épées d'argent les pointes en bas; au chef d'or.

Garnier.—de l'Hermitage.—de Montferrand.—des Aubrays. —de la Foltière.—du Boisbertrand.—de Kervidal.—de la Villebrest.

D'argent, à deux bandes de gueules; à l'orle de six coquilles de même.

Garo (du).—de Keredec.

D'or, à trois sarcelles de sable.

Garrouet.—de la Longrais.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même.

Garsenlan (de).—de la Perrière.

Burelé de gueules et d'argent de huit pièces; au chef d'or, chargé de deux lions affrontés l'un de gueules, l'autre de sable, lampassés et armés de gueules.

Gascher.—de la Chevronnière.—de la Chapelle.—du Val.—de la Beguinays.—du Tertre.

Parti d'argent et d'azur, au croissant de l'un en l'autre.

Gascoing (le).—de la Musse.—de la Villeboutier.—de Saint-Renan. — de Kerembro.

D'or, au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même.

Gaspern (de).—du Cosquer.—de Kertanguy.—de la Joue.—de Kermoal.

D'or, au lion de gueules, accompagné de sept billettes d'azur en orle.

Gassion (de) (originaire du Poitou).

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'or; aux 2 et 3 d'argent, à l'arbre de sinople, un levrier de gueules colleté d'argent, passant au pied.

GASTINAIRE.—de la Preville.

GATECHAIR.—de Trevarec.—de Kergouan.—des Vaux.—du Ronceray.—de Launay.—de Lanruz.—de la Heslaye.—de Laurvas.

De gueules, à trois fusées d'or en fasce.

GAUCHER.—de la Perrière.—du Plessix.—de la Coudraye.

D'argent, à la croix alésée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même.

GAUDEMONT (DE).—de Montferrier.—de la Baronnais.—de la Closture.

Coupé au 1 d'argent, à la bande de gueules; au 2 de gueules, à sept billettes d'argent, 3, 3 et 1.

GAUDIGER (LE).—de la Varrie.—de la Graffardière

D'argent, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même.

GAUDIN.—de Beauchesne.—de la Chapelle.—de la Villebougaud.—de Trebesson.—de la Vallée.—de la Saudray.—du Perray.—des Noës.—de la Chesnais.

De gueules, au croissant d'argent accompagné de trois roses de même, 2 et 1.

GAUDIN.—de Martigné.

D'azur, semé de fleurs de lys d'or: au lion de même.

GAUDRION (DE).—de Pouloumen.—du Manceau.—de Faverolles.—de Chaillon.

D'or, au chevron d'azur accompagné de six coquilles de même, 3 et 3.

GAULAIS (DE).—du Boisthebaud.—de Mesbenard.—de Boisguy.—du Bouliers.

D'azur, à la fasce d'argent chargée de trois quintefeuilles de gueules.

GAUTERON [1].

D'azur, à six coquilles d'argent, 3, 2 et 1.

GAUTHIER ou GAUTIER.—du Plessix.—de Beaupré.—de Fontaine.—de Brulon.—de Launay.—de Quinée.

D'argent, à la fasce de gueules chargée de trois croissants renversés d'or, accompagnée de trois croisettes de gueules.

GAUTHIER. — de Kernabacon.

D'argent, au greslier de sable en abîme, lié en sautoir de même, accompagné de trois quintefeuilles aussi de sable.

GAUTHIER.—du Pouilladou.

D'or, à une chouette de sable en abîme becquée et membrée de gueules, accompagnée de trois molettes de même.

GAUTHIER.—de la Villehouées.—du Treil.—de la Sauldraye.—de la Boullaye.

D'argent, à trois fleurs de lys d'azur, surmontées en chef de trois croissants de même.

GAUTHIER.—de Gouraval.—du Tertre.

D'or, à trois losanges de gueules.

GAUVIN.—de Kerasquer.—de Penilaire.—de Keryneuf.

D'or, à la fasce de gueules chargée d'une fleur de lys d'argent.

GAUZERAND (DE).—de Motte.—du Roset.—des Pommiers.

D'azur, à trois bandes de gueules.

GAZEAU. — de la Gastière.

D'or, à l'aigle éployée de sable.

GAZET ou GAZEL.—de Branday.—de la Pigassière.—du Fief.—du Froust.—du Chatelier. — de la Houberie. — de Venessais.

D'argent, à trois grenouilles de sinople.

GÉDOUIN.—de la Dobiais.—de la Basouge.

D'argent, au corbeau de sable.

GEFFLOT.—des Aleux.—de Marigny.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

1. Les armes de Payen Gauteron se trouvent au Musée historique de Versailles, salles des croisades, sous la date 1248.

GEFFRARD.—de Lantillière.—des Perrières.—du Plessix.—de la Motte.

Losangé d'argent et de gueules.

GEFFROY.—de la Villeneuve.—de Kermarquer.—de Rocheglas.—de Kervas.

D'or, au pin de sinople, un cigne d'argent au pied.

GEFFROY.—de Kerespers.—de Kervegan.—de la Villeblanche.—du Roziou.

D'argent, à l'aigle de sable armée et becquée de gueules chargée sur l'estomac d'une croix patée d'azur.

GEFFROY. — de Tréoudal.

D'argent, à la fasce d'azur accompagnée de deux étoiles de gueules, en chef, une merlette d'azur entre elles et en pointe d'une autre étoile de même.

GEFFROY.—de la Bégassière.

D'azur, au sautoir d'argent chargé de cinq coquilles de sable.

GEMINAYS (DE LA).—de la Villeneuve.

D'or, au cerf passant de gueules chargé sur l'épaule d'un croissant d'or.

GENDRE (LE).—de Launay-Langouet.

D'azur, à quinze larmes d'or les pointes hautes, 5, 4, 3, 2 et 1.

GENDROT.—de la Croix.—du Closmartin.—des Rosais.—de la Vieuville.— de Bellemare.

D'argent, au croissant de gueules accompagné de trois roses de même.

GENNES (DE).

D'hermines, à la fasce de gueules.

GENTIL (LE).— de Coëtrinon. — de Kerleven. — de Pencran. — de Tromené. — de Kerleguen. — de Lieuvinealt. — de Kerlerun. — de Bottanan. — de Paroy. — de Kelern. — de Poules. — de Botumen. — de Kerverlus. — de Mesquillebert.—de Kerlevern.—de Rosmorduc.—de Penenvern.—des Rochers.—de la Barbinais.

D'azur, au serpent volant (aliàs : dragon) d'or.

GENTIL (LE). — de Coëtanfrotter.

D'or, à une fasce de gueules accompagnée de trois roses de même boutonnées d'or.

GÉRARD.—de la Rivière.—de la Cersie.—de la Fulinière.

D'azur, à trois bandes de gueules accompagnées de trois fleurs de lys d'argent.

GÉRARD.

D'or, à trois chevrons de gueules.

GÉRARD.—de la Garenne.—de Nais.

De gueules, au lion d'or couronné de même.

GÉRARDIN.

D'hermines, au sautoir de gueules.

GERNIER. (Voyez GERVIER.)

GEROT.

D'argent, à la fasce de sable accompagnée de trois coquilles de même.

GERVAIS.—de Mabonnais.—de la Vallée.

D'or, à une pomme de pin de sinople posée en chef à dextre, une chouette de sable à senextre et un crapaud de sinople en pointe.

GERVIER ou GERNIER. — du Bignon. — de la Bouteille.—de la Varenne.

De sable, à une fleur de lys d'argent.

GESLIN.—de Tremergat.—de Kerourio.—de Kercourtois.—de Chateaunoir. — de Champgrenu. — de la Fresnaye. — du Plessix.—de la Benelate.—de la Bourbansaye.—de la Villemorel. — de Boisbic. — du Verger. — de Coëtcouvran. — de Villeneuve.—de Bourgogne.—de la Fontainebouché.—de la Villeprigent.—de Richeville.—de Kerison.—de Bringolo.—de Predavy.—de Pecaduc.—de Ruvère.

D'or, à six merlettes de sable, 3, 2 et 1.

GESRIL.—du Paspu.—de Vaugoellon.—de la Bouëtardaye.—du Pont.

D'argent, au chêne arraché de sinople.

GEZISAC.

De gueules, au chevron d'or chargé de trois macles d'azur accompagné de trois molettes d'or.

GIBANEL (originaire du Limousin). — de la Charsame. — de Bellegarde.

Parti d'azur et de gueules, le 1er chargé de trois coquilles d'or en pal; le 2e d'une demi-molette d'argent.

GIBON[1] ou GIBBON. — du Grisso. — du Couëdic. — de Keralbeau. — de Kerisouet. — du Pargo. — de Porhoet.

De gueules, à trois gerbes d'or. Devise : *Semen ab alto.*

GIBONNAIS (DE LA).

D'azur, à deux étoiles d'or en chef et un croissant de même en pointe.

GIBOT. — du Moulin-Vieux.

GICQUEL. — de l'Écluse. — de Chateau. — de la Villebourne. — de Kerminguy. — du Prerio. — de Kerret. — du Fresche. — de Coetenuzo. — de Kerdréan. — de Kerleguen. — de Kergars. — de Kerguirio. — de Kergruger. — du Nedo. — de Caslan. — de Coëtbras.

D'argent, à la fasce (aliàs : fasce nouée) de gueules accompagnée de trois quintefeuilles de même.

GIFFARD. — de la Roche. — du Plessix.

Pallé d'or et de gueules de six pièces.

GIFFART.

D'or, à la croix engreslée de gueules, cantonnée de quatre lionceaux d'azur.

GIGOUX ou GIGEOUX[2]. — de Kerman. — de Rubelven. — de la Villemaupetit. — des Bignons.

D'azur, à deux épées d'argent en pal garnies d'or, les pointes en haut.

GILLART. — de Larchantel. — de Keranroux. — de Keranflech. — de Kerbrest.

De gueules, à deux clefs d'argent en sautoir, les gardes en haut.

1. Honneurs de la cour : M. le comte Gibbon de Kerisouet, le 26 janvier 1788. — M. le comte de Porhoët, le 20 avril 1785.

2. M. de Saint-Allais blasonne ainsi les armoiries de cette maison : d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir.

Gillot. — de Croyal.

D'or, à trois papillons (aliàs : abeilles) d'azur.

Gillouart.—de Kerfraval.

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de même.

Ginguéné.—de la Chauverais.—de la Potelais.—de la Croix. —de Bressamin.—de la Meriollais.—de Malabry.

D'argent, à trois coquilles de gueules. Aliàs : de sable, à trois coquilles d'argent.

Girard (de).—de Coulombière.—de Chateauvieux.

Giraud.—du Houssay.—de la Bellière.—de la Chassemichère. —de la Bigotière.—de Charmoy.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois têtes de loup de même. Aliàs : d'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois croissants de sable.

Giry.

Bandé d'or et de gueules de six pièces ; brisé en chef d'un lambel d'azur.

Glazren.

D'or, à trois pommes de pin d'azur, à la bordure engreslée de gueules.

Glé.—de la Besneraye.—de la Villecherel.—du Boismesnard. —de l'Esmée.—de Sainte-Belienne.

D'or, à cinq glains ou souris de gueules, posées 2, 2 et 1.

Gleincuff.—de Kerdelegant.

Losangé d'argent et de sable.

Glenay.

D'argent, à trois fasces de gueules ; une cotice d'azur sur le tout, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

Glet.—de la Hurlays.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois roses de même.

Glevedé (de).

D'argent, à deux lions affrontés de gueules tenant une lance de sable en pal la pointe en haut.

GLEVINEC.

De sable, à la croix d'or cantonnée de quatre pommes de pin de même.

GLIZARHANT.

D'argent, à trois bandes d'azur; au canton dextre de même chargé d'une quintefeuille du champ.

GLUYDIC.

D'argent, à trois clefs de gueules en pal.

GOAFFUEC OU GOASFUEC (DE).—de Praden.—de Kersenant.—de Keryven.—de Kervranton.—de Marles.

D'argent, à trois quintefeuilles d'azur, une molette de même en abîme.

GOAGUELLER (LE). — de Kergoniou. — de Landebedan. — de Parisy.

D'or, à sept macles d'azur, 4, 2 et 1.

GOALEZ OU GOUALEZ. — de Kerversault. — de Kerdorel. — de Kerfrellen.—de Keryvon.—de Coataliou.—de Mezaubran.—de Pommorio.—de Kerfou.—de Penoars.—de la Hello.—de Kermorvan.—de la Villeneuve.—de Lanzéon.

De gueules, au croissant d'argent accompagné de six coquilles de même, trois en chef et trois en pointe.

GOARAND (LE).—de Kerestic.—de Lezer.—de Tromelin.

D'or, à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de même.

GOASMOAL (DE).—de Coetlosquet.—de Kerbotec.—de Kermerien.—de Coëtanguy.

D'argent, fretté d'azur.

GOASFROMENT (DE).

D'argent, à trois jumelles de gueules accompagnées de dix molettes de sable posées 4, 3, 2 et 1.

GOAZOUHALLÉ.

De gueules, à la fasce d'argent; brisé en chef d'un lambel à quatre pendants d'or. Devise : *Ober ha tevel.*

GOAZRE (LE).

D'argent, à la croix patée de sinople cantonnée de quatre molettes de sable.

GOBIEN (LE) [1]. — de Saint-Jouan. — des Douets. — de Trehennaye. — de Lannay-Quinart.

Coupé au 1 d'argent, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules : au canton d'azur chargé d'un croissant d'or ; au 2 d'argent, à trois fasces ondées d'azur.

GODET. — de la Teslais. — de la Trapadière. — des Forges. — de la Gouerière. — de Chatillon.

De sable, à la croix alésée d'argent accompagnée en chef et en flancs de trois coquilles de même et en pointe d'une étoile à huit rais d'or.

GODET. — de Pasgirard. — du Perray.

D'argent, à l'olivier de sinople accosté de six coquilles d'azur en pal, trois de chaque côté ; au chef bandé de six pièces d'argent et de sable.

GOESBRIANT (DE) [2]. — de Roslan. — de Kervegant. — de Cosquerou. — de Kermenguy. — de Restang.

D'azur, à la fasce d'or. Devise : *Dieu y pourvoiera.*

GOFF (LE). — de Kergadiou.

D'argent, à trois têtes de lévrier de sable coupées de gueules.

GOFF (LE). — de Kervanarel. — de Quellenec. — de Kervegant. — de Kermelin. — de Kereven. — de Trevegant. — de Tromicquel. — du Rest. — de Murado.

D'argent, au château de sable maçonné du champ.

GOGUEL. — de Boisherault.

GOHEAU. — de la Brossardière. — de la Roullerie — de la Villemorice. — de Boismacé. — du Boisdelamotte. — de la Jarie.

De gueules, à trois casques de profil d'argent.

GOLEN (LE).

D'argent, à deux fasces de sable accompagnées en cœur d'un annelet de même.

GONIDEC (LE). — de Kergarf. — de Kerrech. — de Toulbourzo. — de Tremanguen. — de Bellefontaine. — de Gouazarnault. — de

1. M. le comte de Gobien a eu les honneurs de la cour le 4 janvier 1787.
2. Madame de Goesbriant a obtenu les honneurs de la cour le 27 juillet 1767.

Gouasanglan. — de Penanguer. — des Aulnais. — de Kermabon. — de la Villeaufeuvre. — de Kerysiou. — de Fraissan. — de Kerhally. — de Roscoat. — de Keramel. — de Keranroux. — de Kerniziou. — de Kerbizien. — de Kerdaniel. — de Penanlan. — de Pencret. — de Kerascou. — de Kerloch. — de Linadec.

D'argent, à trois bandes d'azur.

Goret. — de la Couldre. — de la Courbonnaye. — de la Talmachère. — de la Grandrivière.

D'or, à trois hures de sanglier de sable.

Gouandour (de). — de Kerorantin. — de Lescoulouarn. — de Lesanot. — de Kervenozael.

D'argent, à trois chouettes de sable becquées de gueules.

Goubert (de). — des Croûts. (Originaire de Normandie.)

De gueules, au greslier contourné d'or, lié du champ, soutenu d'une molette du second.

Goublaye (de la). — de Crechen. — du Closneuf. — de Nantais. — de Pontrouault. — des Esnais. — de Bellenos. — de Menorval.

De gueules, fretté d'argent.

Goudelin. — de Goasmelguen. — de Goazmoal.

D'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, en pal la pointe en bas.

Goué (le).

D'or, au lion de gueules surmonté d'une fleur de lys d'azur.

Goueré. — du Couëdro. — du Buisson. — de la Garenne. — de Kerguyomarch.

D'argent, au griffon de gueules, langué, becqué et armé d'or.

Gouern. — de la Porte. — de la Bouestardais.

D'or, à deux léopards de gueules.

Gouesdin (du). — de Keryas. — de Kerysian.

D'azur, au pin arraché et fruité d'or, le tronc chargé d'un lapin d'argent.

Gouezec. — de Brépaffuec.

D'azur, au soleil d'or à seize rayons.

GOUEZEL. —de la Chapelle.—du Boisgreffier.

D'argent, à quatre maillets (aliàs : merlettes) de sable.

GOUEZOU.

D'argent, à trois sangliers de sable.

GOUIN. — de Langrolay. — du Fief. — de Beauchêne. — de Ravenel.

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois roses de même.

GOUJON (DE OU DU).

D'azur, à trois goujons d'or l'un sur l'autre.

GOULAINE OU GOULAINES (DE)[1]. — de la Tour-Gosselin. — du Breil.—de la Berière.—de Saint-Nizaire.—de la Ruffelière. — de la Guerche-Saint-Aubin. — du Pallet. — de la Houdinière.—du Blaison.—du Chatellier.—de Pomerieux.—du Favouet. — de Loroux. — de Landouinière. — du Mortier-Garnier.—de la Branourdière.—de la Brosse.—du Barbin. —du Fief.—de la Herprie.— de la Paclais.—de la Grange-Barbâtre. — de la Villeaubois.—de la Garde.—des Mesliers. — de la Sauvagère.

Mi-parti, au 1 d'Angleterre, qui est de gueules, à trois léopards d'or l'un sur l'autre; au 2 de France, qui est d'azur, à trois fleurs de lys d'or. Devise : *A cettuy-ci, à cettuy là, j'accorde les couronnes.*

GOULHEZRE (DE).—de Leure.—du Tertre.—de Kerléon.—de la Grandville.—de Tremet.—de Rigorou.—de Brechuez.

D'or, au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de même.

GOULHEZRE.—de Lestremaral.

1. Cette maison est l'une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne, alliée dès les premiers siècles de la monarchie française aux plus anciennes familles du royaume et même à la maison souveraine de Bretagne. (Voyez Guy Autret de Missirien.)

Son blason offre le plus bel exemple *d'armoiries de concession* qui puisse exister. Le fameux Abeillard (né dans la seigneurie de Goulaine) a renfermé le sens de la devise de cette illustre maison dans le distique suivant :

Arbiter hic ambos reges conjunxit amore
Et tenet illustris stemma ab utroque domus.

La seigneurie de Goulaine fut érigée en marquisat par lettres du roi Louis XIII, en octobre 1621, en faveur de Gabriel de Goulaine, seigneur de Loroux.

De sable, à la bande fuselée d'argent accompagnée de six besans de même en orle.

Goullart (originaire du Poitou). — de Marlay. — de Saint-Ramé. — de Beauvoir. – de la Vergne. — de la Vente. — du Treil. — de la Rochepaillère.

D'azur, au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules.

Gouray (du). — de Launay. — de la Coste. — de la Ville-raoul.

Burelé d'or et de gueules.

Gourcuff (de)[1]. — de Tremenec. — de Kerdanet. — de Penanguer. — de Kerourchant.

D'azur, à la croix patée d'argent, chargée en cœur d'un croissant de gueules.

Gourcun. — de Kerven. — de Saint-Spé. — de Keromnès. — de Kerien. — de Meros. — de Trebanec.

Gourdan (de).

D'azur, à deux flèches passées en sautoir; surmontées d'un croissant et accompagées en pointe d'une étoile, le tout d'argent.

Gourdel. — de Keriolet. — de Botiviny.

De gueules, au croissant d'argent accompagné de trois roses de gueules.

Gourequer ou Gaureker.

Losangé d'argent et de sable, à la cotice de gueules chargée de trois trèfles d'argent, sur le tout.

Goures. — de Lislette. — de la Villebarrée. — de la Poissonnais. — de la Villemain. — de la Villehuslin. — de la Villelouais. — du Boux. — de la Brosse. — de la Ville. — de Kerjan. — de la Motte.

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules.

Gouret. — de la Poulpillais. — d'Onglepied. — de Cranhac. — du Plessix.

De gueules, à la fasce d'or.

1. Guillaume de Gourcuff prit part à la 7e croisade (1248); ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

GOURIAULT (DE)[1] (originaire du Poitou).

De gueules, au croissant d'argent.

GOURIO.—de Lanoster.—de Menmeur.—de Coëtanguy.—de Kerisquiriou.—de Boisriou.—de Baud.—du Refuge.—du Roualle.—de Lezireur.—du Froust.—de Kerellec.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à deux haches d'armes rangées, adossées d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à trois chevrons d'azur. Devise : *Dieu me tue.*

GOURLAY (DU).—de Bohignoret.—de Pierreplate.—de la Huguerie.—de la Villegallais.—de la Motteorien.—de Belair.—du Verger.—de la Rivière.

D'or, à la croix engreslée de sable, cantonnée de quatre mouchetures de même.

GOURO.—de Pommerit.—de També.—de la Barbarinais.—de la Boullais.—du Tayal.—du Pont.

De gueules, à la fleur de lys d'argent.

GOURVAOU.

De sable, à deux palmes d'argent adossées.

GOUVÉON.—de la Boëtardière.

D'or, à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de huit merlettes de même, 3, 2, 2 et 1.

GOURVINEC (DE OU DU).—du Beizit.—de Keralio.—de la Rivière.—de Kerichet.—de Kerdavid.—de Trehugar.—de Kerguello.

Vairé d'or et de gueules.

GOUVELLO (LE).—de Rosmeur.—de Rosgrand.—de Keriaval.—de Kerantré.—de Kersivien.—de Rosmeno.—de Tremeur.—de la Porte.—de Quériolet.—de Kerlevenan.—de Kerbot.

D'argent, au fer de mulet de gueules, accompagné de trois molettes de même.

1. M. le comte de Gouriault a eu les honneurs de la cour le 25 février 1788. — Hugues de Gouriault fit partie de la septième croisade (1248). Ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

GOUVERNEUR (LE).—de Belhomme.—de Chefdubois.

D'azur, à la croix d'argent, cantonnée de deux étoiles en chef, et deux croissants en pointe, le tout de même.

GOUX (LE).—de la Briardaye.—de Dossac.

D'or, à trois fasces de sable; au franc canton d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent.

GOUYON ou GOYON (DE)[1]. — du Marcheix.—de Thomatz.—de Kerandré.—de Lesgoumel.—de la Villeaurieux.

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

GOUYON ou GOYON (DE)[2].—de la Gouynière.—de Matignon.—de Pommerit.—de Tonquedec.—de Taylus.—des Landes.—de Maupertuis. — de Launay. — de la Moussaye. — de Miniac.—de Thorigny.—de Villers.—de Gacé.—de la Coudre. — de Rozan — de la Villegouray. — de Belorient. — de Diehdi. — de Vauxrouault. — du Plessix. — de la Pallue. — du Rocher. — de Mauny. — de la Ravillage. — de Saint-Loyal. — de Pontbrecel. — de Vaudurant. — de la Roche-Goyon. — de Lanquenan.—de Plevenou.—de Pagalet.

D'argent, à la croix pleine de sable.

GOUYQUET ou GOUICQUET[3].—du Plessix. — du Bocozel. — de Saint-Éloy.—de la Marre.—de Vaupatry.—du Tertre.—de Bienassis.

D'azur, à la croix engreslée d'argent, cantonnée de quatre roses de même.

GOUZ (LE).—de la Verrière.—du Verger.—de la Mandardière. —de la Roualle.—de la Biardais.—d'Ossac.—de Palligny. — de la Calvinière. — de Villasselin. — de Trorozec. — du

1. Les armes de Guillaume de Goyon se voient à la salle des croisades à Versailles, sous la date de 1248.

2. Cette illustre maison a donné des maréchaux de France, un grand écuyer, sept chevaliers et un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — Honneurs de la cour : M. de Goyon, le 27 mars 1753, et le 18 avril 1763. — M de Goyon de la Moussaye, le 13 février 1778. — M. le chevalier de la Moussaye, le 28 février 1783.

3. A cette maison appartient le brave capitaine Gouicquet qui défendit si vaillamment la ville de Guingamp contre les troupes du roi Charles VIII, en 1489.

Portal.—du Plessix.—de la Bottière.—de la Touche.—du Goivre.—de la Villegoyat.

Fascé d'or et de sable; au franc canton d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent.

GOUZABATZ (DE).—de Keropars.—de la Villeparte.—de Chefdeville.—de l'Étang.

Ecartelé d'argent et d'azur ; le premier quartier chargé d'une croix ancrée de gueules, surchargée de cinq coquilles d'argent.

GOUZILLON (DE).—de Quistilic.—de Kergu.—de Kergoniou.—de Kermadeuc.—de Keraires.—de Kergroas.—de Kerveon.—de Granier.—de Kervert.—de Kermeno.—de Langonan.

D'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois pigeons de même, becqués et membrés de gueules.

GOUZVEN (DE).

Devise : *Attendant mieux.*

GOYON (DE).—de l'Abbaye.—de la Saulais.—de Rochefort.—de Coispel.—des Hulières.

GRAND (LE).—de Kerigonval.—de Kerscaou.

D'azur, à trois trèfles d'argent.

GRAND (LE).—de Grandchemin.—de la Villeneuve.

D'azur, à trois chats-huants d'or perchés de même.

GRAND (LE).—de Tromelin.—de Vergoncé.—de Kerantraon.—du Plessix.—de Traouarvilain.

D'argent, au sautoir de gueules accompagné, en chef d'une molette, en flancs et en pointe de trois roses, le tout de même. Aliàs : d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois macles de même.

GRANDIÈRE (DE LA) (originaire d'Anjou).

D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

GRAS OU GRATZ (DE, DU OU LE)[1] (Originaire du Dauphiné).

1. La maison de Gras est une des plus anciennes du Dauphiné.—Ses représentants sont qualifiés hauts et puissants seigneurs et damoiseaux, dès 1400. —Jacques de Gras, seigneur de Beauregard, suivit le maréchal duc d'Aumont, alors gouverneur du Dauphiné, lors de son voyage en Bretagne, où il fut appelé en 1592. Le seigneur de Gras fut longtemps lieutenant du comte de Boiséon, dans les ville et château de Morlaix. —En 1670, les commissaires de la réformation, avec leur légèreté accoutumée, n'hésitèrent pas à débouter le seigneur du Boisdelarive, petit-fils du précédent. Cet arrêt

—de Neuval.—de Keramez.—du Boisdelarive.—de la Tour.—de Saint-Maurice.—de Prégentil.—du Timen.—de Beauregard.—de la Motte.

D'azur, au lion d'or lampassé et armé de gueules; à trois contre-cotices de même brochant sur le tout. Devise : *Stat fortis in arduis.*

GRASMENIL (DE).—de la Crochère.—de Boisblin.

D'argent, à l'épée de sable en bande.

GRASNELAYE (DE LA).—de Lajossart.

D'azur, à trois casques d'argent, enclos chacun dans une couronne triomphale de sinople.

GRATIEN.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion couronné de même.

GRATMÉ (DE).—de Kerosais.—de Becalays.

D'azur, à trois roses de gueules.

GRAVÉ.—de la Chaise.—de la Belière.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois losanges de même.

GRÉE (DE LA).—de Lestière.—de la Fontaine.—de Briancé.

D'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

GRÉES (DES).—de la Touraille.—des Lesnée.—du Loû.

D'azur, à la fasce d'hermines accompagnée de trois étoiles d'argent.

GREFFIER.

D'azur, à une aigle d'or.

GREFFIER.—du Boislaunay.

D'azur, au chevron d'argent chargé de trois trèfles de gueules, un en chef et deux en pointe, et accompagné de trois étoiles d'or.

GRENGUEN (DU).—du Forestic.

De gueules, à la bande fuselée d'argent.

inique fut révoqué par une nouvelle et dernière décision du parlement de Bretagne, rendue le 22 août 1774, laquelle maintient Réné Olivier de Gras officier au régiment de Vexin, chevalier de Saint-Louis, dans sa noblesse d'ancienne extraction.

La famille de Gras est alliée en Bretagne aux le Bihan de Pénélé.—Couffon de Kerdellech.—de Brossart, etc.

GREZILLONNAYE (DE LA).

De vair, à la cotice componnée d'argent et de gueules, brochant.

GRIGNART.—de Champsavoie.—de la Hunaudière.—du Resto. —de Tremondoux.—de la Chapelle.—de la Landejosse.— —de Pontharouart.—de Launay.—de la Ville-Évrard.—de Kerguandal.—de la Jehardière.—de la Villeguischart.—de la Motte-Grammont.

De sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre croissants de même.

GRIMAUDET.—de la Croiserie.—de la Fauconnière.—de la Lande.—de la Rochebouët.—de Landréan.—de Segazon.—de Coëtcanton.—de la Grandmaison.

D'or, à trois lionceaux de gueules.

GRIS (LE) [1] (originaire de Normandie).—du Val.—du Treillis. —du Parc.—du Clos.

D'argent, à la bisse de sinople (aliàs, d'azur) surmontée d'un oiseau de sable.

GRISONYS.—de la Grolais.—de la Hout.

GROESQUER (DU).—de Kergolaven.—de Kergrouallan.—de Beaussans.

D'hermines, à trois fasces de sable.

GROS (LE).

D'azur, à la croix florencée d'argent.

GROUT.—de Beauvais.—de Saint-Paër.

Écartelé, aux 1 et 4 de sable, à trois têtes de léopard d'or; aux 2 et 3 d'argent, à trois fusées rangées, accolées de gueules.

GROUT.—de la Villejean.—de la Villejacquin.

Fascé d'argent et d'azur, à six éussons de sable, 3, 2 et 1, chargés chacun d'une losange d'or.

1. A cette maison appartiennent : Jacques LeGris, gentilhomme de Pierre II, comte d'Alençon, célèbre par son duel judiciaire avec Jean de Carrouges en 1386 ; — Philippes et Humbert le Gris, inscrits au nombre des gentilshommes défenseurs du Mont-Saint-Michel en 1427 ; — Allain, fils d'Humbert, vint s'établir en Bretagne et fit hommage au duc en 1437, parmi les nobles de la comté de Goëlo ; — Messire Guillaume le Gris, premier médecin et gentilhomme de Jacques II, roi d'Angleterre ; —Réné-Michel le Gris du Val, prédicateur du roi Louis XVI ; — et Pierre-Marie le Gris du Val, premier médecin de la marine, à Brest, officier de la Légion d'Honneur, mort en 1841.

GRUE (DE LA).—de la Hudière.—de la Guerche.

D'azur, à la grue d'argent membrée et becquée d'or.

GRUEL.

D'argent, à trois fasces de sable.

GUBERT. — de Boisanger.

D'azur, au chevron ondé d'hermines.

GUÉ (DU).

D'or, au lion de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

GUÉ (DU).—de Mejusseaume.

D'argent, à la croix engreslée du sable.

GUÉGANT. — de Kerandron.—de Kerdu.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à deux fusées rangées de gueules, surmontées de deux roses de même; aux 2 et 3 d'argent, à la branche de houx posée en bande et feuillée de cinq pièces.

GUÉGANT.—de Kerbiquet.—de Coëtquéran.—de Lanhoat.— —de Coëtbihan.

D'argent, au chêne de sinople; au franc canton d'argent, chargé de trois fusées rangées de gueules, surmontées de trois roses de même.

GUÉGANT.—de Botblan.—de Saint-Gicqueau.—du Roscouet. —de la Vieuville.—de Saint-Maur.

D'or, à l'arbre de sinople; le fût chargé d'un sanglier de sable.

GUÉGUEN.—d'Estuel.

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent; au lion de même sur le tout.

GUÉHENNEUC. — de la Villeneuve. — de la Barre. — de Lantrichet.—du Boishux.—de la Forestrie.—de la Villemorin.— de Garnouet.—de la Porte. — de Treffouet. — de la Bouëxière.

D'azur, au lion léopardé d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys de même.

GUÉHENNEUC. — de la Briannais. — de la Salle. — de Lesnaudière.—de Vouvantes.—du Buron.

De gueules, au lion d'argent accompagné de cinq étoiles de même, posées 2, 2 et 1; au franc canton d'azur plein.

GUÉHO.—de la Grandville.—d'Aradon.

D'argent, à trois tourteaux de sable.

GUÉMADEUC ou QUÉMADEUC (DE) [1].—du Gué.—de Trevnard.—de la Tourniolle.—de Crenolles.—de Rezé.—de Blossac.

De sable, au léopard d'argent, accompagné de six coquilles de même, trois en chef et trois en pointe.

GUENGAT.

D'azur, à trois mains dextres d'argent.

GUENNEC (LE).—de Kerdelez.—de la Chaussée.—du Bois.—du Bec.—de la Hirtais.—de Kermelet.

D'azur, au chef endenché d'argent.

GUENOUR (DE).—de Luserie.—de la Huterie.—de la Villeoger.—du Bois.

D'argent, au lion de sable armé et couronné d'or, lampassé de gueules.

GUER (DE) [2].—de la Porteneuve.—de Kerharo.—de Kervichant.—du Henant.—du Parc.—de Kermel.—de Terreff.—de Riec.—de Kergunus.—de Tronchateau.—de Pontcallec.

D'azur, à sept macles d'or; au franc canton d'argent fretté de huit pièces de gueules. Devise : *Sinè maculis.*

GUERBILLEAU (DE).

D'azur, au dextrochère ganté d'argent, tenant un épervier de même, longé et sonneté d'or.

GUERGORLAY (DE).—du Cludon.—du Cosquer.—de Kersalaun.—de Coëtnon.—de Guengat.—de Tromenec.

Vairé d'or et de gueules.

GUÉRIFF (DE).—de Launouarn.—de l'Isle.—du Housssay.—de la Vallée.

1. M. de Guémadeuc a eu les honneurs de la cour le 7 décembre 1771.

2. La terre et seigneurie de Pontcallec fut érigée en Marquisat en faveur de Réné de Guer, seigneur de Pontcallec, en juin 1657. Ce fief portait pour devise : *Quæ numerat nummos, non male stricta domus*; fondée, à ce que prétendent quelques auteurs, sur ce que les seigneurs de Pontcallec avaient droit de donner à leurs cadets, si bon leur semblait, leur portion des biens héréditaires en argent.

GUÉRIN.—de la Grasserie.—de Saint-Brice.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois besans de même ; à la bordure engreslée d'argent.

GUÉRIN.—du Plessix.—de Frontigné.—de la Rouselière.

De gueules, à trois écussons d'or.

GUÉRIN.—de la Grée.—des Croix.—de la Rochepalière.—de la Metaierie.—de la Perrière.—de la Villemain.

D'azur, au sautoir d'argent accompagné de quatre flammes d'or.

GUERMEUR (DE).—de Coëtroserech.—de Bazouar.—de Lezergon.—de Penhoat.—de Lezardo.

De gueules, à trois losanges d'argent rangées et accolées en fasce, accompagnées de six annelets de même, trois en chef et trois en pointe rangés 2 et 1.

GUERNIZAC (DE).—de Baud.—de Kercham.—de Kerbiguet.—de Kerguiniou.—du Stang.—de Pontcroix.

D'or, à la fasce de gueules chargée de trois molettes d'argent; Devise : PED *brebet.* (*Prie sans cesse.*)

GUERRANDE (DE LA).—de la Chesnaye.—de Champchouin.—de la Gourdouère.—de la Villerion.—de la Villecoleu.—du Clos.—de la Vieuville.—de la Hazais.—de la Croix-Chemin.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, tenant en sa serre droite un rameau de laurier de sinople.

GUERSANS (DE) (originaire de Normandie).

D'argent, à trois fusées de gueules en bande.

GUERVAZIC (DE) ou DE KERVAZIC, ou KERVAY.—de la Porte.—de Bodaly.

De gueules, à huit besans d'or rangés 2, 3 et 3 ; au franc canton d'hermines.

GUERY (DE).—de Saint-Aubin.

D'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir; au chef d'argent.

GUESCLIN (DU)[1].—du Plessix-Bertrand.—de Broons.—de Longueville.—de la Roberie.—de la Morelière.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée de

1. M. le comte du Guesclin a eu les honneurs de la cour le 10 mars 1770.

gueules; à la cotice de même brochant. Devise : *Dat virtus quod forma negat.* (Cette devise fut prise par le fameux connétable.)

GUESNET (DE).

D'azur, à la cuirasse d'or, surmontée d'un casque de même, orné de trois panaches d'argent; au chef d'hermines. Devise : *Tutissima lorica virtus.*

GUEURIC OU GUEURY (DE).—de la Tremblays.

GUEZENET.—de Quereret.—de Runableiz.

D'argent, à trois fasces de gueules.

GUEZILLE. — de la Haye. — du Rocher. — du Chesnay. — des Forges. — des Préaux. — de la Bonnedenrée. — de la Villefelix. — du Verger. — de la Longraye.

D'argent, à la haie de sable.

GUICAZNOU. — de Lezireur. — de Pennanech. — de Kergroumerch. — de Kerandulven. — de Kernoter. — de Keromnez. — de Keranrun.

D'argent, fretté d'azur. Devise : *Dieu me tue.*

GUICHOUX (LE).—de Kerangouet.—de Kerjan.

D'argent, au greslier d'azur lié de gueules, accompagné de trois étoiles du dernier émail.

GUICQUELLAU.—de Madec.

D'azur, à trois quintefeuilles d'or.

GUIDO.—de Kerdesarouet.—de la Villeneuve.—de Kervaso.—de Bourgerel.—de Kergal. — de Kermainguy. —du Rest.—du Leslay. — de Brogouarn.

D'azur, à la molette à huit rais d'or.

GUIHANRO.

De gueules, à trois rocs d'argent.

GUIHART.—de la Sauvagère.—de la Vieuville.—de la Fevinière. — du Verger-Griondais.

De gueules, à trois fers de pique d'argent.

GUIHART. — du Boisguilhédré. — de la Vigne. — de la Haie.

De gueules, à l'épervier perché d'argent, becqué, membré et grilleté d'or.

GUIHO.—de la Landelle.—de Monnoil.—de Chauffant.—de la Chateigneraye.—de la Saudraye.—de Trégomart.

De gueules, au chef d'argent chargé de trois mouchetures de sable.

GUILLARD.—de Carpont.—du Pontdoux.—des Aulnays.—de la Saudrays.—des Salles.—de Kersausic.

D'argent, à la guivre de sable, issante de gueules; la queue nouée. Aliàs : d'azur, à trois fasces d'argent.

GUILLARD. — de Kerhuelen.

D'or, au coq de sable.

GUILLAUDEN. — du Plessix.

D'azur, au gantelet d'argent en pal.

GUILLAUME. — du Boisgardon.—de Casnoual. — de la Corbinaye. —de la Vieuville.—de la Lande.

De gueules, au lion d'argent, couronné d'or.

GUILLAUME.—de Kergeffroy.—de Penanlan.

De gueules, à la tour d'argent.

GUILLAY.—de la Rouaudière.

D'or, à trois têtes de loup arrachées de sable.

GUILLEGUIVEN.

De gueules, à trois targes d'argent, couronnées d'or.

GUILLEMIN.—de Kercadou.—de Penbroc.—de Roscouët.

D'argent, à la fasce de sable, chargée de trois coquilles du champ. Aliàs : d'azur, à trois coquilles d'or.

GUILLEMOT.—de la Rivière.—de Villecorc'hen.—du Tertre.—du Bocage.—de la Roselays.—de la Vigne.—de Keros.—de la Guerinaye.—de la Fresnay.—de Vauvert.—de Bahurel.—du Plessix.

D'azur, au lion couronné d'or, accompagné de trois molettes de même.

GUILLERMO.—de la Grée.—de la Boulaye.—de Condest.

D'argent, à une plante de fougère de sinople, surmontée d'une étoile de gueules et accompagnée en pointe d'un croissant de même.

GUILLIER.—de la Villeauroi.—de Kerfily.—de Boisgicquel.—

de Kergarts.—de la Fontaine.—de la Villeneuve.—de Saint-Armel.

D'or, au dragon de sable, lampassé de gueules. Aliàs : de sable, à la salamandre d'argent, vomissant des flammes de gueules.

GUILLO. — de Kermalec. — de Loqueltas. — de la Haie. — du Bois. – de Lirosec. – de la Grée.

De sable, à la croix engreslée d'argent.

GUILLON.

D'or, au chevron de sable chargé de trois croisettes d'argent, 1 et 2, et accompagné de trois lionceaux de sable, les deux du chef affrontés.

GUILLOTTOU.—de Kerever.

GUILLOU.—d'Houarine.—de Kerillys.—de Fournel.

D'argent, au chef de gueules, chargé d'un lambel d'argent.

GUILLOUET.—du Bignon.

D'azur, à trois pals d'argent.

GUILLOUZOU.—de Keredern.—de Keromnès.—de Kerounec.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roues de Sainte-Catherine de même.

GUIMAR. — de Coëtidreux.

GUIMARHO.

D'or, à la bande de gueules accompagnée en chef d'une merlette de sable.

GUINAMENT. — de Lanunec.

De sable, à trois massacres de cerf d'argent.

GUINÉ.—de Longpré.—des Portes.—de la Fossepiquet.

D'azur, au sautoir d'or accompagné en chef d'un croissant en pointe d'un trèfle, le tout de même.

GUINGAMP.—de Lanidy.—de Penanvern.—de Saint-Sevo.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné de six coquilles de même, trois en chef et trois en pointe.

GUINY (DU).—de la Garouillaye.—de Quéhéon.—de la Biardais.—de la Lande.—de Bonaban.

D'azur, au croissant d'or.

GUINY (DU).

D'argent, à deux épées de sable passées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant de gueules, et en pointe d'une étoile de même.

GUIOMAR.—de Kervalanec.—de Botloré.

D'or, à un arbre de sinople, sommé d'une pie au naturel.

GUIRIEUC (LE) ou GUYRIEC.—de Bourgneuf.—de Bonescat.

D'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois molettes de même. Aliàs : d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent.

GUISCHARD.—de Martigné.

D'hermines, à cinq fusées rangées et accolées de gueules ; celle du milieu chargée d'un besan d'argent.

GUISCHOUX.—de Kerangoaguet.—de Kerjean.

D'argent, au greslier d'azur, lié de gueules, accompagné de trois étoiles du dernier.

GUITÉ (DE).—de Vaucouleurs.—d'Espinay.

D'azur, à la croix d'argent.

GUITTON.—de Leschat.—de la Perchais.—de la Begassière.—des Granges.—de la Robinaye.—de la Ricolais.—du Fournel.—de la Garenne.—du Bourgneuf.—de Grandbois.

D'azur, semé de fleurs de lys d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'un léopard d'or.

GUITTON.—du Verger.

D'or, à deux pins (aliàs chênes) de sinople fruités du champ.

GUY.—de Mareuil.

D'argent, à l'arbre de sinople, sommé d'un oiseau de même ; accompagné de trois étoiles de gueules, une en chef, deux en pointe.

GUYET.—du Teil.—de la Villeneuve.—du Plessix.—de Keransquer.—du Pontmussart.—de Kerlen ou Kerlein.

D'azur, à la fasce d'argent, chargée de cinq merlettes de sable, accompagnée en chef d'un croissant du second, et en pointe d'une étoile du même.

GUYNEMENT.—de Lannulec.—de Porsbihan.—de Keraly.—de Keralio.

De sable, à trois rencontres (aliàs : massacres) de cerf d'argent.

GYRY.

Bandé d'or et de gueules ; au lambel d'azur.

H

HABASQUE. — de Trégoadalan.

D'or, à deux lions de gueules l'un sur l'autre.

HABEL.—de la Touche.—de Penguilly.—de la Haydurant.—de Saint-Mirel.—de Rhuis.—de Kermarquer.

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, arrachées de gueules.

HABERT.—de la Hairie.

D'argent, à trois jumelles de gueules.

HAFFONT (DU).—de Kerescamp.—de Lestrediagat.

De gueules, au pigeon d'argent, membré et becqué d'or.

HALGOET (DU).—de Kermel.—de Coataliou.—de Kergrech.—de Kernisan.—de Luzuron.—de Lanchevel.—de la Roche-rousse.—de Liramon.—de Kernisy.—de Grandchamp.—de Gourava.

D'azur, au lion morné d'or.

HALLAY (DU)[1].—de Boutteville.—de Champlain.—de Champavin.—de Coquillonnaye.—de Boismacé.—de la Borderie.—de Kergouanton.

D'argent, fretté de gueules.

HALLENAUT.—de la Villecoloué.

De gueules, à dix billettes d'argent.

HALLOUIN.—de la Morinière.—de la Penissière.

D'or, au cœur ailé de gueules, surmonté d'une ancre de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

HALNA.—du Fretay.

D'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de deux haches d'armes adossées de même.

1. M. le comte du Hallay a obtenu les honneurs de la cour en octobre 1762.

HAMARS (DE).—de Richelieu.

D'argent, à trois rencontres de buffle de sable.

HAMEL (DU).—de la Bottelière.—du Val.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois croisettes fleuronnées d'or.

HAMEL (DU).—de Saint-Étienne.

De sinople, à trois roses d'argent.

HAMELIN.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au cygne de sable; au 2, de baron tiré de l'armée[1]; au 3, d'azur à l'ancre d'or.

HAMON.—de la Sauvagère.—de la Haye.—de Kerolivier.—de Keroignant. — de Pelven. — de Kerguersan. — de Kerambellec.—de Kervert.—de Kercoubleau.—de la Garenne.—de Costier.—de la Villerault.—de Kergestic.—de Kerlido. — du Golot. — de Keruon. — de Coëtmartinet. — de Boismartin. — de Penemprat.—de la Sauvagère.

D'azur, à trois annelets d'or.

HAMON.—de Bouvet.—de la Haye.—de Penanru.

D'argent, à la fasce d'azur accompagnée de trois macles de gueules. Devise : *En bon espoir*.

HAMON.—de Locrenan.—de Kermouden.—de Barrach.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même.

HAMON.—de Lavalot.

De sable, fretté d'or ; au franc canton d'argent, chargé d'une tour de gueules.

HAMONNOU.—de Kerbiguet.—de Bachan.—des Fresches.—du Quartier.—de la Villeblanche.

De sable, à trois colombes d'argent, membrées et becquées de gueules.

HAN (DU). — de la Metrie. — de Launay. — de Bertry. — de Poulmie.—de Montreuil-le-Gas.

D'argent, à la bande fuselée de sable, soutenant un lion morné de gueules.

1. Le franc quartier de baron militaire de l'Empire est de gueules à l'épée en pal d'argent.

HARCOUET.

D'argent, au chevron de gueules accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'une moucheture de sable.

HARDAZ (DU). — de Couesson. — du Boisgreffier.

De gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de sable.

HARDOUINAYE (DE LA).

D'argent, à neuf billettes d'azur.

HARDY. — de la Rouexière. — de Montreuil. — de la Masserie. — de la Bouëtelière. — du Breil. — de la Noë.

D'argent, à quatre aiglons d'azur membrés et becqués d'or.

HAREL — de Lepaule. — de la Coutancière.

D'or, au lion morné de gueules. Devise : *L'honneur y gist.*

HARGOUET. — de Launay.

D'azur, au léopard d'or.

HARMOYE (DE LA).

D'or, à la croix engreslée d'azur.

HAROUIS (DE). — de la Rivière. — de la Seillerais. — de l'Épinay. — de la Touche. — d'Auxaie. — de Sarreau.

D'argent, à trois bandes de gueules, chacune chargée de trois têtes de licorne d'or.

HARPIN. — de Marigny.

HARQUIN. — de Kerijean. — de Kernermon. — de Kergouvier.

D'argent, à 2 chevrons de gueules, accompagnés de 3 roses de même.

HARRINGTON (originaire d'Angleterre.)[1]. — de Ridlington. — d'Exton. — de la Grand'maison. — de Richebois. — de la Corderie.

De sable, au sautoir d'argent, chargé en cœur d'une macle de même. Devise : *Nodo firmo.*

1. Thomas Harrington, s'étant fait catholique, quitta l'Angleterre, et vint s'établir à Saint-Malo, en 1684. Des lettres patentes du Roi, de 1727, ont conféré à ses petits-enfants le titre et les priviléges de gentilshommes français, en reconnaissant qu'ils descendaient de la famille du même nom en Angleterre. L'origine de cette famille remonte au Xe siècle. Elle s'est alliée, par Bernard Bruce, à la maison des anciens rois d'Écosse. — Sous le règne d'Édouard II, en 1303, un Harrington fut fait chevalier du Bain. En 1603, Jean Harrington fut créé baron, et chargé par le roi Jacques d'accompagner en Allemagne la princesse Élisabeth sa fille, fiancée de Frédéric, comte palatin du Rhin. (*Voy.* l'Histoire du comté de Rutland, par Wright, imprimée en 1684.)

HARSCOUET. — de Kerhingant. — de Goasbihan. — de Mangour. — de Kerlamarec. — de Kerversio. — de Kernecrist. — de Poullo. — de Quelen. — de Saint-Georges. — de Kertanguy.
D'azur, à trois coquilles d'argent.

HARSCOUET. — de Kervengar. — de Saint-Cosmes.
D'argent, à trois chouettes de sable.

HASTE (LE). — de la Cambaudière.
D'argent, à trois merlettes de gueules.

HAUTBOIS (DU).
D'azur, à trois têtes de léopard d'or, allumées et lampassées de gueules.

HAY. — du Plessix-Vivier. — des Nétumières. — de la Touche. — de la Montagne. — de la Roche. — de Vaufleury. — de Verdilly. — de Coelan. — de la Corbinaye. — du Breil. — de Launay. — de Tizé. — de Bouteville. — des Chatelets. — de la Bouexière. — de Kerenrais. — de Longlée. — de la Goderie. — de Loustinière. — de Boulinvillers.
De sable, au lion morné d'argent (aliàs : d'or).

HAYDURAND. — de la Perrière. — du Rocher. — du Fresne. — de Gouvello.
D'argent, à trois chevrons de sable.

HAYE (DE LA). — de Lauvergnac. — de Villetreux. — de Lorme. — du Sable. — de Kerloas. — de Corroler. — de Larré. — de Cléguer. — de Toulhoët. — de Lezelec. — de la Villejames. — de Kercamorel. — de la Rachette. — du Plessix. — du Plessix-au-Chat.
De gueules, à trois coquilles d'argent.

HAYE (DE LA). — de Kergomar. — de Penson. — de Lançon.
D'azur, au léopard d'or; à la cotice de gueules brochant.

HAYE (DE LA). — de Hirel. — de Timadeuc. — de la Bousselais. — de Quenhoat. — de la Villedavy.
D'argent, à trois molettes de sable.

HAYE (DE LA). — des Rochers. — de Chatelenec. — de Luzec. —

de Kerlaudy. — de Pennan. — de Travalsic. — de Kerbabu.

Bandé d'or et d'azur; au canton de gueules, chargé d'une fleur de lys d'argent.

HAYE (DE LA).—d'Andouillé.—de la Grandais.—de la Chaussonnière.—de Lesnouan.—de Roumoulain.—de la Gontrais.—de Coëtmeur. —de Changé. — de Groschêne. — de Laubriais.—de Plouer.—de Villeneuve.—de la Gerodaye.—de la Villestreux.—du Poncel.—de la Villejaquinon.—de la Villedo.—de la Briantais.—des Vignes.—des Vergers.—de l'Orme.

D'argent, au sautoir de gueules, accompagné de quatre billettes de même.

HAYE (DE LA).—du Plessix.—de la Pasquelais.—de Sablé.—de Saint-Nizaire.—du Cartier.—de Kerlois.—de Coëtmellan.—de la Villejan.—de Plaisance.

De gueules, à trois bandes d'argent.

HAYE (DE LA).—de Saint-Hilaire.

D'argent, au lion (aliàs: léopard) de sable.

HAYE (DE LA).—de Gondart.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de sinople.

HAYE (DE LA).

D'azur, à l'arbre d'argent, le fût chargé d'un cerf passant d'or.

HAYE (DE LA).—du Reu.

D'argent, à deux épées de sable passées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant de même.

HAYEUX (DES).—des Chesnes-Gourmeaux.—de Restinois.—de Kerannevel.

De gueules, à trois coqs d'or, armés, becqués, crêtés et barbelés d'argent.

HEC (LE).

D'or, à trois trèfles de gueules.

HEDELIN.—de Montatelon.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un rossignol de même.

HEDER (LE).—de Kerlambert.—de Kerlevezen.—de Kerlazret.

D'or, à trois chevrons d'azur.

HELIAS.—de Kerallic.—de Kerouriou.

D'argent, à trois étoiles de sable; une quintefeuille de gueules en abîme.

HELIDIC.

D'azur, à la fasce d'or. Aliàs : d'or, à la fasce de sable.

HÉLIGUEN.—de l'Hostellerie.—de la Houssais.—de Mauny.—des Salles.—des Traversins.—de la Touche.

D'or, à quatre burelles de gueules; au franc quartier écartelé d'or et d'azur.

HELIN.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or.

HELLEAU.—de Pourapa.

De gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée de six besans de même.

HELLEZ (DU).

D'argent, au chef de sable, chargé d'un lambel du champ.

HELLIEZ.—de Crechelius.

D'azur, au foudre ailé d'argent.

HÉLO.—de Kerborne.—de Kernisan.

D'argent, à l'aigle de gueules, cantonnée de quatre mouchetures de sable.

HEMERY.—de Gascaradec.—de Kergroas.—de Rochefort.—de la Fontaine.—de Saint-Pern.—de la Boëssière.—de la Villedaniel.

D'or, à trois chouettes de sable, membrées et becquées de gueules; un annelet du second en abîme.

HENRY.—de Kerprat.—de Kergarff.—de Beauchamp.—de la Villeurvoy.—de Beaucours.

Parti d'argent et de gueules, à deux roses de l'un en l'autre.

HENRY.—de Villevigne.—de la Noue.—de Bohal.—de Launay.—de Vaurouel.—de la Motte.—de Quengo.—de la Villegicquel.—de Kergoët.

De gueules, à trois épées d'argent en pal, les pointes en bas. Devise : *Potius mori quam fœdari.*

HENRY.—de la Motte.—de la Villeguillaut.—de la Vieuville.—de la Grange.—de Botquigny.—des Noës.—de Kerloas.—de la Fontaine-Bouché.—de Kerhoutenan.—de Kermartin.—de Kermorvan.

De sable, à l'aigle éployée (aliàs : au vol abaissé) d'argent.

HENRY.—de Trevegan.—de Beaud.—de l'Heder.

D'argent, au sanglier en furie de sable, accompagné de trois étoiles de même.

HENRY.—de la Heuselaye.—de Belaistre.—du Coudray.—de la Ferrière.

D'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; une fasce d'or brochant.

HENRY.—de Ponthuet.

D'or, à trois quintefeuilles de gueules.

HENRY.—de la Plesse.—de Marigné.—de la Chesnais.—de la Ferrière.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de six étoiles d'or, trois en chef et trois en pointe, posées 2 et 1.

HENRY.—de Chaine.

Vairé d'or et d'azur ; au franc quartier de sable, au chef d'argent.

HENSAFF.—de Kervastoué.—de Kerzelès.—de Kerleaff.

Écartelé d'or et de gueules, l'or chargé d'une fasce de sable.

HERAULT.—du Verger.—de la Benoistière.—de la Bassecour.—de la Vallée.—des Granges.

D'argent, à trois cannes de sable, membrées et becquées d'or.

HERBONVILLE (D').

De gueules, à la fleur de lys d'or ; au chef de religion.

HÉRIÇON ou HÉRISSON.—de la Villehardouin.—de Beauvoir.

D'argent, à trois hérissons de sable.

HERNOTHON. — du Pont.

D'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

HERREAU.

D'argent, à la bande de gueules accompagnée de deux molettes de même.

Hersart ou Hersard[1]. — de la Hersardaye. — du Val-Couronné. — de la Guerissays. — de la Villegicquel. — de la Villemarqué. — des Préaux. — de Saint-Briac. — de Longchamp. — du Ronceray. — du Tertre-Charbonnet. — du Marchais. — de Kerbolle. — du Buron.

D'or, à la herse de labour de sable. Devise : *Evertit et œquat.*

Hert.

Hertsfelt. (Originaire de Flandre.) — de la Pannière.

D'argent, au chêne arraché de sinople ; au cerf de gueules passant derrière le fût de l'arbre.

Hervé. — de Kergoff.

D'argent, à trois trèfles de sable.

Hervé. — du Chef du Bois. — du Penhoët.

Hervieu ou d'Hervieux (originaire de Normandie). — de Couaisnon. — de Senséménil. — de la Vente. — de Quiliandre. — de Montmesnil. — de Quiliempré.

D'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable (aliàs : de gueules).

Heuc (le). — de Lestrialet. — de Lesongar.

D'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or ; au chef d'azur chargé d'une croix alésée du troisième émail.

Heurtault. — de Bricourt. — de Bouillon.

D'azur, à trois étoiles d'or ; un croissant d'argent en abîme.

Heusaff. (Voy. Hensaff.)

Écartelé d'or et de gueules ; le premier quartier chargé d'une fasce de sable.

Hevin.

1. Le chef de cette famille, d'origine galloise, passa en Bretagne, vers la fin du XIIe siècle, avec beaucoup d'autres seigneurs Anglais, pour aider au duc Conan à reconquérir ses états. Il obtint pour prix de ses services la charge de forestier de Lamballe, et une concession de terre en Plédiac, près cette ville, où il bâtit le château de la Hersardaye. (Voy. *Saint-Allais*, Nob. univ., t. VII.)

Cette maison est alliée aux Cambout de Coislin, aux Goyon de Matignon, aux Montbourchier, aux Chateaubriand, aux du Dresnay de Kerbolle, aux Feydeau de Vaugien, etc., etc.

Guillaume Hersart prit part à la septième croisade ; ses armes se voient au musée historique de Versailles.

HIL (DU).

D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une rencontre de taureau d'or.

HINDRAY (DU).

D'azur, à trois heaumes d'argent panachés de gueules.

HINDRET (DU).—de Coatlembert.—de Charmont.—de Beaulieu.—de Ricourt.—de Ravenne.

HINDREUF (DU).

D'argent, à trois molettes de sable; une alouette de même en abîme.

HINDRIEUX.—de la Baronnaye.

D'argent, à trois molettes de sable.

HINGANT. — de Kerduel. — de Kernissac. — de Rochou. — de Kerdavid. — de la Salle. — de Chrechalsi. — de Pleumerbodon.—du Faou.—de Kerascouet.—de Roscoet.—de Kerambis.—de Kerigouault.—de Kerhingant.—de Saint-Ylian.—de Kerbihan.

De sable, à trois épées rangées d'argent, garnies d'or.

HINGANT.—du Hac.—de la Tremblays.—de Saint-Maur.—du Bourgneuf.—des Croix.—de la Villetrechen.—du Periou.

De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef et trois en pointe, posées 2 et 1.

HIREL.—du Hastre.

HIRGARS.

D'or, à trois pommes de pin d'azur.

HIRLAYE (DE LA).

D'azur, à trois fleurs de lys d'argent; au lambel de gueules.

HONORÉ (DE L').—de l'Eslem.—de la Forest.—de Penfrat.—de Kerambiguet.—de Kerniche.—du Mesqueau.

Losangé d'argent et de sable, à la cotice de gueules brochant; au franc canton de pourpre, chargé d'un dextrochère d'argent, soutenant un épervier de même.

HOPITAL (DE L').—de la Rouaudais.—d'Escoublat.—de Grandclos.—de Kerlouet.

D'argent, à la bande de gueules, chargée d'un coq du champ, mem-

bré, becqué, crêté et barbelé de gueules, accosté vers le chef d'une molette de sable. Aliàs : d'argent, à la bande d'azur, une merlette de sable montant sur ladite bande.

HOSMAN.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de même.

HOUEL[1] (originaire de Normandie).—de la Pommeraye.

Palé d'or et d'azur de six pièces.

HOUET. — de Chêne-Vert.

HOULDIÈRE (DE LA).

D'azur, à trois bandes d'or.

HOULLÉ (DU).—de Trongoff.—de la Garenne.

D'azur, à la croix engreslée d'argent.

HOULLE (DE LA).—du Cassel.

D'argent, à trois macles de gueules.

HOULLE (LE).—de Kermassonet.

D'azur, à dix billettes d'or.

HOURMELIN (DU).—de Lancelin.—de la Flesche.

D'argent, à deux fasces de sable.

HOUSSAY (DU).—de la Clerisais.—de la Nachardière.

D'argent, à trois porcs-épics de sable.

HOUSSAYE (DE LA).

Échiqueté d'argent et d'azur de six traits.

HOUSSAYE (DE LA). — de Cojaille. — de la Boscherais. — de la Chapelle.

De sable, à trois jumelles d'argent.

HOUX (DU).—de la Gaillé.—des Basses-Boëssières.

D'argent, à six feuilles de houx de sinople.

1. Guillaume Houël vivait au Tourneur, près Vire, en 1320; il descendait des seigneurs du Tourneur (*Voy.* Montfaoui). — Thomas Houël fut l'un des cent dix-neuf défenseurs du mont Saint-Michel en 1420. — Cette famille se fixa à Saint-Lô après les guerres de religion. — Le général Houël, tué au passage du Lech, en 1797, appartenait à cette maison, qui s'est alliée en Bretagne à celle de Tréouret de Kerstrat.

Huart.—de la Noë.—de la Granderive.—de Beuvres.—de la Garoulaye.—du Boschet.—de la Bourbansaie.

D'argent, au corbeau (aliàs : gerfaut) de sable, membré et becqué d'azur.

Hubert.—de la Vesquerie.—de la Rigaudière.

D'azur, à deux coquilles d'argent; au franc canton d'or chargé d'un oiseau de sinople.

Hubert.—de Lasse.—de la Rochefordière.

D'azur, à l'aigle éployée d'or; à la fasce de gueules brochant, chargée de trois roses du second émail.

Hubert.—de la Massue.—de la Ferrière.—de la Sauldrais.

D'argent, à trois jumelles de gueules.

Huby.—de Trégouet.

D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

Huchet[1]. — de la Bédoyère.—de Kerbiguet.—de Redillac.—de Cintré.—de la Villechauve.—de la Roche.—du Plessix.—de la Hidouze.—du Val.—du Houle.—de la Villebeuve.—de Tréguil. — de Boisbrun — de la Villeauxoiseaux. — de Langouët. — de Quénetain. — de Trégust. — du Breuil. — d'Iffendie.

D'azur, à six billettes percées d'argent, 3, 2 et 1.

Hudelor.—de Kerbiguet.—de Guehoux.—du Plessix.—de la Grée-Mareuc.—du Ramponnet.

De sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée de douze fleurs de lys de même.

Hue. — de Montaigu.

Huet. — de Kerlan.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée de gueules.

Huguet.—de la Buerche.

D'argent, à deux croissants adossés de gueules. Aliàs : d'argent, à trois croissants de sable.

1. Honneurs de la cour : Madame la vicomtesse Huchet de la Bédoyère, le 15 juin 1781; M. le vicomte Huchet de la Bédoyère, le 27 mai 1784.

HUON. — de Kerlan.

D'or, au lion de sable; une fasce en devise de gueules brochant.

HUON.—de Lanomnes.

D'argent, à deux fasces d'azur.

HUON. —de Kerlec'h. — de Lesguern.—de Kerlan.—de Squiriou.—de Kerzelle.—de Bodrezal.

D'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un corbeau de sable.

HUON.—de Kerlozec.—de Kerbrat.—de Kerozelec.—de Keralhuon. — de Kervallat.—de Kernisan. — de Kerálehan. — de Trégouët. — de Coëtlan.

De gueules, à cinq croisettes recroisettées d'argent, en croix.

HUON.—de Kermadec.—de Penchet.—du Bodon.—de Kermon.—de Trogoff.—de Lambourdon.—de Kervastoué.—de Penhellec.—de Lannouardon.

D'or, à trois annelets d'azur, (alias : de gueules) accompagnés de trois croisettes recroisettées de même, mal ordonnées.

HUON.—de Lannametz.—de Kergadou.—de Keraufret.—de Kerdavy.—de Keroscoat.—de Lozenec.—de Kermedan.—de Kerflech.—du Plessix.—de Kergus.—de Rosgouret.—de Kerleho.

D'argent, à trois chevrons de gueules, une fasce d'azur brochant.

HURAULT.

D'or, à la croix pleine d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.

HUSLIN ou HULLIN. — de Beauchêne.

D'argent, à la fasce d'azur chargée de trois coquilles du champ et accompagnée de trois croix de Malte de gueules.

HUTTEAU. — des Burons. — de la Haye. — de Cardillac. — de Kervilly.—de Boucheliner —de la Pallud.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or (aliàs : d'argent); aux 2 et 3 d'argent, à une croix ancrée de gueules.

I

Iego.

D'argent, à trois chevrons de gueules, besantés d'or ; écartelé d'argent, à deux fasces de sable, à la bordure de gueules besantée d'or.

Iffert.

De sable, à trois fermeaux d'or.

Isle (de l'). — du Pineau. — de la Nouette. — de la Nicolière. — du Fief. — de la Martelière. — du Souchais. — de Gouzanharant. — de l'Isle Saint-Jouan. — de Villemario. — du Verger. — de Penemprat. — de la Gravelle. — du Cludon. — du Croissant. — de Kerbaven. — de la Frété.

De gueules, à dix billettes d'or.

Imbault. — de la Charlottière.

De gueules, à cinq cotices d'argent.

Irodouez (d'). — de la Guitraye.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles du champ.

Ivette. — de Boishamon.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles de même.

J

Jacob. — de Kerjegu. — de Pontguennec. — de Tigné.

De gueules, au chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même.

Jacobin (le). — de Keremprat. — du Dourdu.

D'argent, à l'écu d'azur en abîme (aliàs : chargé d'une fasce d'or), accompagné de six annelets de gueules mis en orle.

Jacquelot. — de la Motte. — du Boisrouvray.

D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux mains dextres de même, et en pointe d'une levrette assise, aussi de même, ayant un collier d'or.

Jagu.—de Mesauldren.—de Pratmeur.

De sable, au lion d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Jagu.—de Kerlivio.—de Launay.—de Gaugoucos.—de Keralio.—de Keranguen.—de Kerouret.

De sable, à trois fasces d'or.

Jaille (de la).

D'argent, à la bande fuselée de gueules.

Jaille (de la) (originaire de Provence).

D'or, au léopard lionné de gueules, accompagné de cinq coquilles d'azur en orle.

Jambu (le).—de Lezardière.—de Pontpierre.—de la Lande.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la houssette de gueules éperonnée d'or; aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable couronné d'or.

James.—de Villecarré.

D'argent, à sept macles d'azur, 3, 2 et 1.

James.

D'or, au chef d'azur, chargé d'une rose de gueules.

Jaminays.—de la Villeneuve.

D'or, au cerf passant de gueules, chargé sur l'épaule d'un croissant du champ.

Jamois.—du Hil.

Parti d'azur et d'argent, à trois colombes de l'un en l'autre; celle du deuxieme senestrée d'une hallebarde d'or, futée de sable, la pointe en bas.

Jamonière (de la).

D'azur, à trois annelets d'or, accompagnés en pointe d'un croissant de même.

Jan.—du Plessix-Madeuc.

Jandière (de la).

D'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, et accompagnées de quatre coquilles d'argent.

Jandière (de la).

D'hermines, à la fasce d'azur, accompagnée de trois channes de gueules.

JANDO.

De gueules, au pal d'or, chargé de cinq chevrons de sable.

JANOUARN (DE).

D'argent, à trois hameçons de gueules.

JANSON.—de Pontglan.

D'argent, à deux fasces de sable ; à la bordure de même.

JAOUEN. — de Kerc'hic.

D'argent, au greslier de gueules.

JAOUEN.

De gueules, au lion d'or, accompagné de trois besans d'argent.

JAR (LE).

D'azur, à l'aigle essorant d'or.

JARNAGE (originaire de Bourges).—de la Planche.—de la Rivière.—de Landegouarc'h.—de Mezuriac'h.

De gueules, à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux croissants de même, et en pointe d'un scorpion d'or. Aliàs : d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un dextrochère d'argent soutenant un oiseau de même, membré et becqué de gueules.

JARNIGAN.—de la Hautière.—de la Rabinière.

D'argent, à l'aigle de gueules (aliàs : de sable), soutenue d'un globe d'azur, cerclé et croisetté d'or.

JARRET.—de la Trousselière.—des Roches.

D'argent, à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules.

JART (LE).—de Chefdubois.—de Clesmeur.

D'argent, au coq de sable, crêté et barbelé de gueules, becqué et membré d'or.

JAUREGUY (DE).

D'argent, à quatre loups de sable écartelés (ou posés 2 et 2).

JEGADO (DE).—de Kerollain.—de Kerlot.—de Lisiny.

De gueules, au lion d'argent, armé et lampassé de sable.

JEGOU.

D'azur, à trois macles d'or.

JEGOU.—de Kervilio.—de Kerjean.—de Glomel.—de Kervery.
—de Couperel.—de Pauly.—du Laz.

D'argent, au cor de chasse de sable, accompagné de trois bannières d'azur, semées de croisettes pommetées d'or. Aliàs : d'argent, à trois carreaux d'azur chargés chacun d'une croix pommetée d'or; au cor de chasse lié de gueules, en cœur.

JEGOU.—de Merdic.—de Goashamon.—de Tremeur.—de Gourlan.—de Rumarquer.—de Kerjoulan.—de Kerlary.—
—de Keruson.—de Trameru.—de Penanvern.

D'argent, au croissant de gueules accompagné de trois coquilles de même.

JEGOU.—de Toulbrinot.—de Kermorial.

D'argent, au chevron de sable, accompagné en chef d'un croissant de même.

JEGOU.—de Keramel.

De gueules, au pal d'or chargé d'une croix d'azur.

JEGUIC.—de Villegro.—de Locmaria.—de Kervazio.—de Kerhoët.—de Kerviguen.—de la Motte.

D'argent, au chevron de sable accompagné de trois feuilles de houx de sinople.

JEHAN.—de Lesleinou.—de Kervegant.—de Saint-Gilles.—de Kerbabu.—de Penanguern.—de Leixpoul.—de Penemprat.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois chouettes de sable, membrées et becquées d'or. Aliàs : d'azur, à trois pigeons d'argent parés de gueules.

JEHANNOT.—de Penquer.—de Kergestin.—de Kersalou.—de Kerfeuntun.

D'argent, à la croix fleurdelysée de sable, soutenue de deux lions affrontés de même.

JESTIN.—de Poulbroch.

JEUNE (LE).—de Botiguiry.—de Trémoguer.—de Kerbaronnou.

De sable, au renchier d'argent.

JEUNIÈRE (DE LA).

De gueules, à trois gresliers d'hermines enguischés et virolés d'or.

JOBERT.—de Saint-Georges.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la croix de gueules; aux 2 et 3 d'azur semé de quintefeuilles d'or, à deux haches d'armes adossées de même.

JOCET. — de Kervillart. — de Gastonnet. — de la Noë. — de la Villeneuve.—du Pas aux biches.—de Guengo.

D'azur, à l'écureuil d'or.

JOCET. — de la Cherquetière. — de Fontainefroide. — de l'Argentais.—de Bonespoir.—de la Mettrie.—de l'Escoublière. — de Carbusson.

D'argent, à deux haches d'armes adossées de gueules; accompagnées de cinq mouchetures de sable; trois en chef et deux en pointe, entre les haches.

JOCET ou JOSSET.—de Boismottay.—de la Villanio.

D'or, au lion de contrevair; à la bordure d'azur.

JOLIVET. — d'Andouville.

D'argent, au chevron d'azur chargé de trois besans d'or et accompagné de trois glands de gueules.

JOLY (originaire de Bourgogne). — de Rosgrand. — de Coëtiriac —de Kergunèvre.

D'azur, à un lys au naturel d'argent; au chef d'or chargé d'une croix patée de sable. Devise : *Magnus amoris amor*.

JOLY.

D'azur, à trois lys de jardin au naturel, d'argent.

JOSSE.—de Kerveric.—de Collodec.—de la Coudraye.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles d'azur.

JOSSO.—du Plessix-Josso.

D'azur, à trois coquilles d'or.

JOSSOM. — de Quistillic.

D'azur, à la fleur de lys d'or, surmontée d'une merlette (aliàs: d'un rossignol) de même.

JOUAN.—de Remegat.—de Trevennec.—de Lessac.—de Kercassier.—de la Garenne.—de Kerberec.

D'azur, au chevron d'or chargé de trois molettes de gueules et accompagné de trois soleils du second.

JOUANNERIE (DE LA).

D'azur, au saumon d'argent posé en bande.

JOUANNIC. — de Coëtrezo.

D'argent, à trois cœurs de gueules.

JOUBIN.—du Plessix.—de la Motte.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au pont de gueules ; aux 2 et 3 d'argent, à deux fasces de gueules.

JOUHAN.— de Kerohic.

D'or, à trois fasces ondées d'azur.

JOUHAN. — de Mesmeur.

De sable, au sautoir d'or.

JOUHAN. — de Sterdu.

De gueules, au lion d'or, armé et lampassé du champ, accompagné de trois annelets du second émail.

JOUIÈRE (DE LA). — de l'Abbaye.

De gueules, au château d'or sommé de trois tours, accompagné en chef de deux étoiles d'argent.

JOUIN.—de la Chateignerais.—de la Tremblays.

D'argent, à trois cancres de sable.

JOUIN.

D'azur, à deux chevrons d'argent.

JOUNEAUX.—du Breil-Houssoux.—de la Noë-Mareuc.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une épée de même en pal, la pointe en bas; au chef d'argent.

JOURDAIN.—de Couëdo.—de Kermadenay.—du Bodelan.—de Kerrain. — de la Villeneuve.

D'azur, au greslier d'argent, accompagné de trois molettes de même.

JOURDAIN.—de Kerversic.—du Parc.—de la Guilhommeraye.

D'azur, au croissant d'argent. Devise : *Servire Deo, regnare est.*

JOURDRAIN.—de Pellem.

D'or, à la bande de gueules chargée de trois macles du champ.

JOUREAUD. — de Kerlan.

D'azur, à six fleurs de lys d'argent; au chef de gueules chargé d'une tour d'or.

Jousseaume.—de la Bretesche.—de Courboureau.

De gueules, à trois croix patées d'hermines.

Jubin.—de Kerouran.—de Kerivily.—de Kerbihan.—de Kervilio.—de Kergalouarn.

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois quintefeuilles d'or.

Juch (du).

D'azur, au lion d'argent.

Juchault.—de Blottereau.—de Lourme.—de la Moricière.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.

Julienne (de).

Jullienays (de la).

De sable, à trois quintefeuilles d'argent.

Julliot.—de la Billiais.

Jumeau (le).—de Kergaradec.—de la Bande.—de la Valde.

De gueules, au léopard d'or.

Jumelaye.—dudit lieu.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles de même.

Jumelays (de la).—d'Escorbion.—de la Villeneuve.—de Kergoët.—de Boismarchand.

D'argent, au lion léopardé de gueules.

K

Kaer.—de Montfort.

De gueules, à la croix d'hermines, ancrée et gringolée d'or.

Kaerbout (anciennement Escarbot).—de Gemasse.—d'Ormoy.—de la Cruche.—de la Harangère.—de la Gourdinière.—de Teillé.—de Boismauclerc.

De gueules, à trois fermeaux d'argent.

Karuel (originaire du Perche).—de Merey.

D'argent, à trois merlettes de sable; à la bordure de gueules. Devise : *Omnia nobis prospera.*

KERADARAN (DE). — de Kerprigent.

D'argent, au pin terrassé de sinople; un cerf au naturel brochant sur le fût de l'arbre.

KERADREUX (DE).

D'azur, à trois lionceaux d'or.

KERALBAUD (DE). — de Cardelan.

D'azur, à la croix ancrée d'or.

KERALDANET (DE).—de Kervern.—de Kerouzeon.—de Rascol.

De gueules, au chef endenché d'or, de cinq pièces.

KERALIO (DE).

D'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

KERALLAIN (DE).

De gueules, au lion d'or.

KERALLIO (DE).

D'or, au léopard de sable.

KERALLIOU (DE). — de Lesquiffiou (juveigneurs des vicomtes du Faou.)

D'argent, à cinq mouchetures de sable en fasce; au chef endenché de même.

KERALLIOU (DE). — de Bergoët.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois coquilles de gueules.

KERALY (DE). — du Fau. — de Talhouet. — de Kervernic. — du Habel. — de Saint-Sauveur. — de la Villeclain. — du Bois-hamon.

D'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.

KERAMANACH (DE). — du Poulpry.

D'or, au cormoran de sable.

KERAMBELLEC (DE). — du Parc.

De sable, à une fleur de lys d'argent, accostée de deux épées de même.

Keramborgne (de).

De gueules, à un heaume de profil d'or, accompagné de trois coquilles de même.

Keramoroch (de).

Fascé d'or et de gueules; à la bordure engreslée du second.

Kerampuil (de).—de la Haye.

De gueules, à trois colombes d'argent. Aliàs : d'or, à trois merlettes de sable.

Kerandais (de).

Vairé d'argent et de gueules.

Keranflech (de).

D'argent, au croissant d'azur chargé d'une rose de champ, et accompagné de trois coquilles du même.

Keranfors (de). — de Forville.

D'argent, à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même, et accompagnée de trois trèfles de gueules.

Kerangal (de).

Keranglas (de).

D'argent, à trois fasces d'azur.

Kerangomar (de).

De pourpre, au dextrochère ganté d'argent, tenant un oiseau de même, grilleté d'or.

Kerangomar (de).

D'argent, à trois chênes de sinople, au lambel de gueules.

Kerangouez (de).

De sable, à trois chevrons d'argent. Devise : *Mutoudez*.

Kerangréon (de).

D'or, à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de huit merlettes de même, 3, 2, 2 et 1.

Keranguen (de). — de Kerdefice. — de Kervelen. — de Kerbrat.—de Belair. – de Kerouason —de la Forest. – de Traouguern. — de Kervastoué. — de Chrechelien. — de Kerlosquet. — de Depenfun. — de Mescouez. — du Fanic. — de Pennanech. — de Tredillac. — de Kermesmeur.

D'argent, à trois tourteaux de gueules. Devise : *Laca evez*.

KERANGUEN (DE).

D'or, au lion morné de gueules.

KERANNOU (DE). — de Lochear. — de Kersalliou. — de Toulancoat. — de Kervastoué. — de Kernasé.

Losangé d'argent et de sable, à la bande de gueules chargée de trois trèfles d'argent.

KERANRAIS (DE).

Vairé d'argent et de gueules.

KERAOUL (DE). — de Kerguegen.

KERARET (DE). — de Keranguriet.

Vairé d'argent et de gueules.

KERASCOUET (DE).

De gueules, à deux billettes d'argent en chef, et une gourde d'or en pointe.

KERATRY (DE). — de Kerbiguet. — de Messuler.

D'azur, au greslier d'argent, surmonté d'une lance de même, en pal. Devise : *Gens de bien passent partout.*

KERAUDREN (DE).

D'azur, à trois pommes de pin d'argent.

KERAUDREN (DE).

D'azur, à la croix pleine d'or, cantonnée de quatre étoiles de même.

KERAUTEM (DE). — de Poulmic. — des Cours.

De gueules, à trois fasces d'argent.

KERAUTRET (DE).

Échiqueté de gueules et d'or, de six traits. Devise : *Marthezé.*

KERAVION (DE).

Losangé d'argent et de sable.

KERAVIS (DE). — de Kernaguez.

D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'argent.

KERAZMANT (DE).

De sable, à trois plates d'argent.

KERAZRET OU KERAERET (DE).

Burelé d'argent et de gueules à deux guivres affrontées d'azur en pal, entrelacées dans les burelles. Devise : *Pa elly.*

KERBAIN (DE).

Gironné d'argent et de sable de huit pièces.

KERBERVET (DE). — de Locmaria.

De gueules, à trois macles d'or.

KERBESCAT (DE).

D'or, au lion morné de sable, chargé d'une cottice de gueules.

KERBIHAN (DE).—de Glizargant.—du Pouilladou.

D'argent, à trois bandes d'azur; au franc canton de même, chargé d'une quintefeuille d'argent.

KERBIQUET ou KERBIGUET (DE). — de Lesmelchen.

D'argent, à une quintefeuille de sable.

KERBORIO (DE).

De sinople, au lion morné d'argent.

KERBOUDET ou KERBOUDEL (DE). — de la Courpéan. — de la Marinière. — du Closquelen. — de la Motte. — de la Lande. — de la Villeguénéal. — de Kerboudel. — de la Ville au Voyer. — de Lesperan. — de Portderoche.

D'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas. (Selon quelques-uns, le champ est de sable.)

KERBOULLART (DE). — du Plessix.

De gueules, à l'aigle d'argent, armée et becquée d'or.

KERBOURIC (DE) — du Cosquer. — de Ruslart. — de la Vieuville. — de Crechlearch. — de Pontgauthier.

D'argent, au sautoir de gueules, accompagné de quatre quintefeuilles de même.

KERBOUTIER (DE).

D'argent, au pin de sinople fruité d'or; le fût chargé d'un sanglier de sable.

KERBUSSO (DE). — du Verger.

D'azur, à trois croissants d'or.

KERBUZIC (DE).

De sable, fretté d'or; un annelet de même en chef.

KERCABIN (DE). — de Kermarquer. — de Keraulan. — de Kerlocheux. — de Kerdouabley.

De gueules, à trois croix patées d'argent. Aliàs : de sable, à trois épées d'argent rangées en pal, les pointes en bas.

KERCABUS (DE).—de Soursac.—de la Haye.—du Helloix.

D'argent, fretté de sable ; une croix alésée de gueules en abîme.

KERCADORET (DE).

D'azur, à trois cyprès d'or, accompagnés en chef d'un croissant et d'une fleur de lys d'argent.

KERDALAES (DE).

D'or, à deux fasces d'azur.

KERDANIEL (DE)[1].—de Kermelin.—de Kerber.—de Kermeur.

D'argent, à deux vautours de sable, adossés du corps et affrontés par leurs têtes, dévorant un cœur de gueules.

KERDANOUARN (DE).

D'azur, à trois étoiles d'or.

KERDEGACE (DE).

KERDERIEN (DE).—de Modest.—de Kerozern.—de Kercadiou.—de Kersalaun.—de Keroudault.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, au griffon d'or; aux 2 et 3, d'or à la croix engreslée de sable, cantonnée de quatre alérions de même.

KERDRÉAN (DE).

De sable, à sept macles d'argent, 3, 3 et 1.

KERDREANT (DE).—de Musuillac.

De gueules, au léopard d'hermines.

KERDREIN (DE).

D'hermines, au chef endenché de sable chargé de trois quintefeuilles d'argent.

KERDUEL (DE).

De gueules, à six annelets d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois quintefeuilles du second.

KERÉMAR (DE).—de Vaugaillard.—de la Garenne.—de Kertanguy.—de Kerlagadec.—de Kerphilippes.—de Kerdavy.—de Boischateau.

D'argent, à trois chouettes de sable, armées, membrées et becquées de gueules.

1. M. le vicomte de Kerdaniel a obtenu les honneurs de la cour le 22 mars 1778.

KERENEC (DE).

D'azur, au lion morné d'argent.

KERENÉEC (DE).

D'azur, au lion vairé d'argent et de gueules. Devise : *Dieu m'aime.*

KERENGAR (DE).—de Pendreff.—de Penenlan.—de Belair —de Roudousiel.—de Crechoariou.

D'azur, au croissant d'argent.

KERENOR (DE).—du Helloch.—de Bourbriac.—du Cosquer.—de la Villeneuve.—de Saint-Norgant.—de Botquez.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au paon rouant de sable; aux 2 et 3 d'argent, à trois coquilles de gueules; un croissant de même en abîme.

KERERAULT (DE).—de Kergomar.—du Bois-Sauveur.—de Penelan.

D'azur, fretté d'argent, une fleur de lys de même sur l'azur, en chef.

KERESPERS (DE).—de Kergouazirec.—de la Haye.—de Trommelin.

D'or, à six roses de gueules.

KERESPERS (DE).—de Pratenscourt.—de Trolong.—de Pinguiniau.

D'or, au croissant de gueules accompagné de six roses, de même.

KERESTAT (DE).

D'azur, à la main dextre d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même.

KERFAREGUIN (DE).

D'argent, au chêne de sinople englanté d'or; le fût chargé d'un sanglier de sable en furie, allumé et défendu du champ.

KERFLOUX (DE).—de Kerazan.

De gueules, à trois croissants d'argent; au lambel de même.

KERFORS (DE).

D'argent, au greslier d'azur enguisché et lié de même.

KERFRAVAL (DE).

D'azur, à la croix d'argent, chargée au centre d'une billette de gueules, et cantonnée de quatre molettes du second.

KERGADALAN (DE).—du Dreverz.

D'argent, au greslier de sable.

KERGADARAN (DE).—de Kerprigent.—de Traouëzel.

D'argent, au pin de sinople fruité d'or, le fût chargé d'un cerf au naturel.

KERGADIOU (DE). — de Tregarn.—de Kerenneur.—de Traoumahihan.—du Dellec.—de Saint-Rouel.

Fascé ondé de six pièces d'argent et d'azur; au franc canton d'hermines.

KERGALIC (DE) —de Kernantec.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'une merlette de même.

KERGANOU (DE).

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même.

KERGARIOU (DE)[1].—de Kervolongar.—de Kermadezan.—de Kerverault.—du Poulglos.—de Goubien.—de Kergrist.—du Chastel.—de Coëtdillau.—de Pascouët.—des Fossés.—des Planches.—de Kerepol.—de Portzenparc.—de Penemprat.—de Kervegant.—de Cosquer.—de Kereven.

D'argent, fretté de gueules; au canton de pourpre, chargé d'une tour d'argent, maçonnée de sable. Devise : *Là ou ailleurs*, Kergariou.

KERGARIOU (DE) (chambellan de l'empereur Napoléon).

Parti, au premier d'argent plein; au deuxième d'argent, fretté de gueules; au franc canton de pourpre, chargé d'une tour d'argent; franc quartier de comte officier de la maison de l'Empereur[2].

KERGLAN (DE).

D'or, à dix annelets de gueules.

1. Cette famille a fait preuve de noblesse au cabinet du Saint-Esprit pour obtenir les honneurs de la cour. — Guillaume de Kergariou fit partie de la septième croisade (1248): ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Le franc quartier de Comte officier de la maison de l'Empereur est : d'azur au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or, accompagné des initiales D. A. de même.

KERGNECH (DE).—de Kericuff.

KERGOET (DE).—de Treffuon.

D'or, au cyprès d'azur.

KERGOET (DE). — de Coëtridiou.

De gueules, à six besans d'argent.

KERGOET (DE).

De gueules, à la croix d'or frettée d'azur.

KERGOET (DE).—du Guilly.—de Troheuboul.—de Lezaon.—de Coëtperenez. — de Chefdubois. — de Kergousien. — de Penancoët.

D'argent, à cinq fusées rangées et accolées de gueules, accompagnées en chef de quatre roses de même.

KERGOET (DE).—de Kerestat.—de Tronjoly.—de Keranguez.

D'azur, au léopard d'or, chargé sur l'épaule d'un croissant de gueules. Devise : *Si Dieu plaist.*

KERGOET (DE). — de Kerguidouez.

D'or, au pin de sinople, fruité du champ.

KERGOFF (DE). — de Pratenlan.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de six macles d'azur, trois en chef, et trois en pointe, rangées 2 et 1.

KERGOMAR (DE).—de Kerguezay.

D'hermines, à la fasce de gueules chargée de trois molettes d'or.

KERGORLAY (DE)[1]. — de Cleuzdon.

Vairé d'argent et de gueules. Devise : *Aide-toi*, Kergorlay, *Dieu t'aidera.*

KERGOUAL (DE).—de Kernaour.—de Goureploüé.

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un dextrochère soutenant un oiseau, le tout d'argent.

KERGOURLOUATS (DE).

De sable, au lion d'argent.

1. Honneurs de la cour : M. le comte de Kergorlay, le 7 novembre 1785 ; Madame la comtesse de Kergorlay, le 12 décembre 1787 ; M. le comte Florian de Kergorlay, le 21 avril 1787. — Pierre de Kergorlay fit partie de la huitième croisade (1270) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

KERGOURNADECH (DE)[1].

Échiqueté d'or et de gueules. Devise : *En Diex est.*

KERGOURNOUARN (DE).—de Rosmeur.

De sable, au lion d'argent.

KERGOZ (DE).

D'argent, à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même. Devise : *Aime qui t'aime.*

KERGOZOU (DE).—de Trostang.—de Lanozou.—de Kersallic.

De gueules, à la croix pleine d'argent; une cotice de même sur le tout.

KERGRAVAN (DE).

De sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croisettes de même.

KERGRÉE (DE).

De gueules, à un besan d'argent croisé d'azur, accompagné de huit losanges du second posées en orle et chargées chacune d'un flanchis du champ.

KERGRECH (DE).—de Kerbabu.

De sable, à la fasce d'argent chargée de trois quintefeuilles de sable.

KERGRIST (DE)—de Kervern.—de Kernoal.—de Kersolgarn.—de Kertugdual.—du Vieuxchatel.—de Kerthomas.—de Kerembellec.—de Ponthair.—de Quiriou.—de Lanscouët.—de Villeneuve.—de Kergadiou.

D'or, à quatre tourteaux de sable, trois en chef et un en pointe; un croissant de même en abîme.

KERGROADEZ (DE).—de Kerengomar.—de Traoumanoir.—de Kerlech.

Fascé de six pièces d'argent et de sable (aliàs : d'azur). Devise : *En bon espoir.*

KERGROAS (DE).—de Lesvern.—de Penvern.—de Trenovern.

1. Un ancien armorial du pays de Léon assure que le nom primitif des seigneurs de Kergournadech était Nuz. La chevalerie de cette antique maison était proverbiale en Bretagne.

— de Kermarquer. — de Bousidant. — de Kermorvan. — de Kerhoat. — de Kervezen.

D'azur, à la croix treflée d'argent. Devise : *En bonne heure.*

KERGU (DE). — de la Villeprion. — de Belleville. — de la Vigne. — du Predero. — du Boisgerbault. — de Vaujoyeux. — du Gué.

D'argent, à l'épervier de sable essorant, armé, becqué, longé et grilleté d'or.

KERGUELEN (DE)[1]. — de Penanrun. — de Kerbiquet. — de Guermeur. — de Kergoat. — de Kerlouenan. — de Kerfily. — du Carpont. — de Tremarec. — de Kerenroch. — de Kernalec. — de Kermateano.

D'argent, à trois fasces de gueules surmontées chacune de quatre mouchetures de sable. Devise : *Vert en tout temps.* (*Voy.* M. de Saint-Allais.)

KERGUELEN (DE). — de Meudec.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au houx arraché de sinople ; aux 2 et 3 échiqueté d'argent et de gueules.

KERGUELEN (DE).

D'azur, à la main dextre en pal d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.

KERGUEN (DE).

D'azur, à une tête de léopard d'or.

KERGUEN (DE).

D'azur, au chevron d'argent surmonté d'une croix de même, accompagné de trois coquilles, aussi de même.

KERGUENNECH (DE). — de Kericuf. — de Keraret. — de Bourné. — du Pont. — de Kergrist.

D'argent, au pin de sinople sommé d'une pie au naturel.

KERGUERIS (DE). — de Coëtrivoaz.

D'argent, à six annelets de gueules.

KERGUERN (DE). — de Penfrat.

D'argent, au pin de sinople.

1. Les armes de Hervé de Kerguélen se voient au musée historique de Versailles (croisades) sous la date 1248.

KERGUERN (DE).— de Lezunan.—de Kermoy.

De gueules, à trois aigrettes (oiseaux) d'argent, accompagnées en chef d'une étoile de même.

KERGUERN (DE).

D'azur, fretté d'argent.

KERGUERNON (DE).—de Kervisi.

De sable, à trois aigrettes d'argent.

KERGUEZAY (DE).—de Traouden.—de Kergomar.

D'hermines, à la fasce de gueules chargée de trois molettes d'or.

KERGUEZEC (DE).—de Carpont.—de Kerrien.—du Brays.—de Jussé.—de Kerrun.—de Couëtbruc.—de Kergaubden.—de Tregoezel.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, au chêne arraché de sinople; aux 2 et 3 d'azur plein.

KERGUIDU (DE).—de Launay.—de Coëtmeret.

D'argent, au lion d'azur couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

KERGUINIOU (DE).— de l'Escorre.

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

KERGUINIOU (DE).—de Keruranguen.

D'argent, à trois tourteaux de gueules.

KERGUISIN (DE).

D'or, à trois roses de gueules.

KERGUIZEC (DE).

Écartelé aux 1 et 4 vairé d'or et d'azur; aux 2 et 3 de gueules plein.

KERGUIZIAU (DE).—de Kerscao.—du Vigeac.—de Hanel.—de Kervastoué.

D'azur, à trois têtes d'aigle (aliàs : d'épervier) arrachées d'or.

KERGUZ OU KERGUS (DE).—de Traouffagan.—de Belair.—de Keramprovost.—de Mezambez.—de la Salle.

D'argent, au greslier d'azur, enguisché et lié de gueules.

KERGUZ OU KERGUS (DE).— de Kerstang.— de Kerveatoux.

D'azur, à la croix patée d'argent.

KERGUVELEN (DE).—de Kergaradec.—de Kervoua.—de Kergonant.—de Kergorequer.—de Trémeur.

D'azur, à la main dextre en pal d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.

KERHALLIC (DE).

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'une merlette de même.

KERHAM (DE).—de l'Isle.

D'argent, à trois roses de gueules; une fleur de lys d'azur en abîme.

KERHARO (DE).

De gueules, au massacre de cerf d'or.

KERHOAS (DE).—de Coatroulouarn.

D'azur, à trois étoiles d'or.

KERIAMOR (DE).

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, au coq d'or; aux 2 et 3 d'argent, à trois ancres de sable.

KERIBER (DE)—de Kerber.

D'argent, au lion de sable.

KERIDIERN (DE).—de Kerdoutoux.

D'or, à trois roses de gueules.

KERIMEL (DE)[1].—de Coëtnisan.—de Goudelin.—de Kerrat.—de Coatlez.—de Launay.—de Keroger.—de Kermaudrie.—de Kerouseré.—de Plouha.—de Kervenno.—de la Villeneuve.

D'argent, à trois fasces de sable, au lion de même brochant.

KERINAN (DE).

De gueules, à la fasce nouée d'argent, chargée d'une merlette du champ.

KERINCUFF (DE).—de Keredan.

D'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef de deux roses de même.

1. Dont Geoffroy de Kerimel, maréchal de Bretagne, qui accompagna Bertrand du Guesclin, et partagea la gloire de ses conquêtes. (Ogée.)

KERIOLIS (DE).

D'hermines, au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or.

KERIVON (DE) (autrefois Kereuzen).

Échiqueté d'or et de gueules.

KERJAGU (DE).—de Kervanon.—de Gouazouillat.

De sable, au cygne d'argent.

KERJAN (DE).—de Kerverder.

De gueules, au chevron d'argent, accompagne en pointe d'une rencontre de bœuf de même.

KERJAR (DE).

D'or, à l'arbre de sinople.

KERJEAN (DE).—de Kerlaounan.—de Fainten.—de Tremen.— —de Kerenvec.—de Platascaz.

D'argent, à la tour couverte de sable.

KERJOSSE OU KERJOCE (DE).—de Kernech.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois billettes de même. Aliàs : d'or, à dix coquilles d'azur, 4, 3, 2, 1.

KERLAZRET (DE).—du Cosquer.

D'azur, à l'aigle éployée d'or.

KERLÉAN (DE).—de Kerhuon.—du Timen.—de Kermerien.— de Lanvenec. — des Brosses. — de Kermeur. — de Coëtmanach.—de Landevenec.—de Kerverien.—de Kerhuel.—de Kerimen. — de Keracel.

Fascé ondé de six pièces d'or et d'azur.

KERLÉAU (DE).—de Goasarant.—de Lisle.—de Kerbiguet.—du Pont.

D'azur, au cerf d'or.

KERLECH (DE)[1].—de Kerberec. — du Plessix. — du Val. — de Lanhala.—de Tresiguidy.—du Rusquet.—de Quistinic.—de Kercadio.—de Reserno.—de Ruen.—de Roseru.

Fascé de six pièces, d'or et de gueules. Anciennement : d'azur, à dix sonnettes d'argent, 4, 3, 2 et 1.

1. Cette maison que le P. Toussaint de Saint-Luc, dans son armorial, nomme Kerlech-du-Chatel, a été continuée par un puiné de celle de Tanguy du Chastel, qui changea de nom. Les armoiries que nous avons indiquées comme lui ayant appartenu, se trouvent dans un ancien armorial de l'évêché de Léon.

Kerleynou (de).

De sable, à trois éperviers d'argent, campanés d'or; à la bordure de gueules.

Kerliver (de).

D'azur, au sautoir engreslé d'or; accompagné de quatre lionceaux de même. Devise : *Meilleur que beau.*

Kerlivion (de).

D'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

Kerliviou (de).—de Kerbeury.—de Crechenan.—de la Garenne.—de Kerhuis.

D'argent, à trois sallières de gueules.

Kerliviry (de).

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion d'azur, brisé en l'épaule d'une tour portée sur une roue d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à la fasce d'hermines, accompagnée de trois feuilles de laurier d'or. Devise : *Y oul Doué.*

Kerloaguen (de). — de Kerverzec. — de Rosampoul. — de Pontgras.—de Bonabry.—de Perennou.—de Crechusen.—de la Salle.—de Toulguneuf.—de Crechelen.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules. Devise : *Sans effroy.*

Kerlosquet (de).

De sable, à la croix engreslée d'argent.

Kerlouan (de).—de Kerrom.

D'argent, à la colombe d'azur.

Kerlovenan (de).

De gueules, à la bande fuselée d'or.

Kerlozret (de).

Palé de six pièces d'or et de sinople.

Kermabo (de). — de Trezellec.

De gueules, à neuf billettes d'argent.

Kermabon (de). — de Kerprigent. — de Keroualle. — de Kerguelen.—de Rondemeur.—de Porzou.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, à trois fasces d'azur; aux 2 et 3 fretté de six pièces d'or et de sable.

Kermadec (de).—de Poulguinault.—de Moustouer.

D'azur, à la coupe d'or, accompagnée en chef d'un trèfle de même.

Kermadio (de).—de la Rafflays.—de Lesmel.

D'azur, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 et 1.

Kermarec (de).—de Trécourault.—de Traoufoul.—de Perinmorvan.—de Traourout.—de Kerviziou.—de Kerbiquet.—des Tronchais.

De gueules, à cinq annelets d'argent, 3 et 2; au chef de même, chargé de trois roses (aliàs : étoiles) du champ.

Kermarquer (de). — de Trégoré. — de la Marche. — de Kerbizien.

D'azur, à la fasce d'or chargée de trois mollettes de sable.

Kermartin (de)[1].

D'or, à la croix engreslée de sable, cantonnée de quatre alérions de même. Devise : *A tous dix.*

Kermassemant (de).

De sinople, à trois macles (aliàs : grelots) d'or.

Kermassonet (de).

De gueules, à trois coquilles d'argent.

Kermavan, Kermaoven, Kerman ou Carmen (de).

D'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, soutenue d'une demi-roue du deuxième. Cette famille portait anciennement : d'azur, au lion d'or. Devise : *Diex avant.*

Kermeidic (de).—du Boisbergier.

Fascé de six pièces d'argent et d'azur, au chevron d'argent brochant sur le tout.

Kermeidic (de).—du Plessix.—de Kerillas.

D'argent, à deux chevrons d'azur, accompagnés en chef d'une jumelle de même.

Kermel (de). — de Kermesen.—de Kerprigent.—de Kergoniou.—du Plessix.—de Kergadaran.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux léopards d'or.

1. A cette famille appartient saint Yves, patron de l'évêché de Tréguier, canonisé en 1347.

KERMELLEC (DE). — du Val. — de Kermaonet. — de Kerillis. — de Penanroz. — de Kersaudy. — de Lanversin. — de Kervallaouen. — de Launay. — de Keraumauguen.

D'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois molettes de même.

KERMELLEC (DE). — de Keranguiriec. — de Kervoennou. — de Keroman. — de Chef-du-Bois. — de Kervignac. — de Pratalic.

Vairé d'argent et de gueules, à la bordure engreslée d'azur.

KERMENGUY (DE). — de Saint-Laurent. — de Kerazan. — de Kersullien. — du Runiou. — de Roslan. — de Kerveguen. — de Cozquérou.

Losangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules chargée d'un croissant de même. Devise : *Tout pour le mieux*.

KERMENO (DE). — de Boisnault. — de Keralliou. — de Botilezo. — de la Hautière. — de Lauvergnac. — de Quilfistre. — de Kergouhennec. — du Garo. — de Lohion. — de Lannouarn.

De gueules, à trois macles d'argent.

KERMENOU (DE). — de Coëtforn. — de Saint-Villern. — de Kerduat. — du Deletz. — de Keroshic. — de Plivern. — de Kermalvezan. — de Mezcouez. — du Liscouët.

Fascé ondé d'or et d'azur de six pièces.

KERMERCHOU (DE). — du Cosquer. — de Trevelec. — de Kerautem.

D'argent, à la croix trèflée de sable, chargée de cinq étoiles d'or.

KERMÉRIEN (DE). — de Kergestin.

D'or, à trois chevrons d'azur, au lambel de même.

KERMEUR OU GUERMEUR (DE). — de Corroach. — de Penhouet. — de Lezergron.

De gueules, à six annelets d'argent, trois en chef et trois en pointe, accompagnés de trois losanges de même en fasce.

KERMEUR (DE).

De sable, fretté d'or.

KERMOALEC OU KERMOALIC (DE).

D'azur, au dextrochère ganté d'argent, soutenant un épervier de même.

KERMORIAL (DE). — de Kermorvan. — de Kerveno. — de Poulfos. — de la Porteneuve.

D'azur, au greslier d'argent accompagné de trois fleurs de lys de même.

KERMORNAN (DE).

D'or, à trois fasces d'azur chargées de six étoiles d'argent, trois sur la première fasce, deux sur la deuxième, et une sur la troisième.

KERMORVAN (DE). — de Keruson.

D'argent, à la croix ancrée et alésée d'azur.

KERMOYSAN (DE). — de Goasmap. — du Rumeur.

De gueules, à sept coquilles d'argent, 3, 3 et 1.

KERNARPIN (DE).

D'argent, à trois croissants de gueules.

KERNAVANOIS OU CARNAVALET (DE). — de Kerveno.

Vairé d'or et de gueules; au franc canton d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable en sautoir. (Voyez plus bas Kernevoy.)

KERNAZRET (DE). — de Broussy. — de Lardy. — de Brasseux. — de Grigny. — de Montaubert. — de Saint-Vrain. — de Grandfontaine.

D'argent, à trois fasces de gueules; deux givres d'azur affrontées et entrelacées dans les fasces; accompagnées de trois herses d'or; à la bordure componée d'argent et de gueules.

KERNEAU (DE).

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, au croissant de gueules; aux 2 et 3 d'azur fretté d'argent.

KERNEGANT (DE).

De gueules, semé de billettes d'argent; au lion de même brochant.

KERNEVOY (DE). — de Kerhardy. — de Kerguidonnet. — de la Villecalvé. — de l'Isle Milon. — du Cosquer. — de Lumazen. — de Kermeno ou Kerveno.

Vairé d'or et de gueules; au franc canton d'argent, chargé de cinq mouchetures de sable, en sautoir.

KERNEZNÉ (DE). — de la Roche. — de Coëtremoal. — de Penna-

nech.—de Kergarec.—de Lesmeleuc.—de Penemprat.—de Couadou.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, qui est Kernezné; aux 2 et 3 d'azur, au dextrochère ganté d'argent, tenant un épervier de même grilleté et longé d'or, qui est Kermoalec.

KERNEZNE OU KERNESNE (DE)[1]. — du Curru. — de Keraudy.

D'or, à trois coquilles de gueules.

KERNICOT (DE).

De gueules, à trois mains dextres apaumées d'argent.

KERNILIEN (DE). — le Demours.

De gueules, au lion d'argent couronné d'or.

KERNO (DE).

D'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois cannes de même.

KERNUZ (DE).

D'or, à 2 chevrons de gueules, surmontés d'une jumelle de même.

KEROAS (DE). — de Robutte.—de Quellenec.

De gueules, à la montagne d'or, surmontée de deux lions affrontés du deuxième. Devise : *Arduis superiores.*

KEROHANT (DE) OU KERHOENT, KERCOENT, KERCHOENT. — de Boisruault. — de Lorme. — de Gueneru. — de la Guerche. — du Squiriou. — de Kerandraon. — de Trohéon. — de Crechuel.

Losangé d'argent et de sable. Devise : *Dieu soit loué.* Aliàs : *Sur mon honneur.*

KEROHANT (DE). (Mêmes variations dans l'orthographe que le précédent). — de Coëtquelfen. — de Kergournadech. — de Mescouez.—de Crecherault.—de Kerlan.—de Locmaria. —de Lestang.—de Coëtenfao.—de Kerantret. — de Morisieux.

Écartelé aux 1 et 4, échiqueté d'or et de gueules; aux 2 et 3, d'azur à la fleur de lys en cœur, accompagnée de deux macles, l'une à dextre, l'autre à senestre, le tout d'or.

1. L'auteur de l'ancien armorial de Léon rapporte que Jean de Kernezne, vicomte du Curru, grand écuyer du duc de Bourgogne, fut enterré à Paris dans l'église de Saint-Yves, en 1416, et que sa tombe portait les armes que nous avons indiquées plus haut.

KEROIGNANT (DE) [1].—de Kerotel.—de Trezec.—des Salles.—de Pacquer.—d'Estuer.

D'azur, au gantelet de fauconnier d'argent mis en pal.

KEROSVEN (DE).—de Kergonvel.—de Kergoué.—de Keroueil.

D'or, à la roue de gueules ; à la bordure de sable.

KEROVAL (DE).

D'or, à trois coquilles de gueules.

KEROUALLAN (DE).—de Kervenec.—de Bara.—de Kerouallan.—de Quemenic.

D'azur, à trois pommes de pin d'or (quelques-uns disent versées).

KEROUANT (DE).

D'argent, à la croix patée d'azur.

KEROUARS (DE). —de Touchas.

De sable, à la rencontre de cerf d'or.

KEROUARTZ (DE) [2].—de la Motte.—de Kermarho.—de Lisle.—de Kerouartz.—de Basseville.—de Lézérazien.—de Penhouët-Gié, etc.

D'argent, à la roue de sable à cinq raiz, accompagnée de trois croisettes de même. Devise : *Tout en l'honneur de Dieu.*

KEROUDAULT (DE).—de Poulbroch.—de Pestivien.—de Mesmeur.—de Kerbasquiou.—de Bagnou.

D'argent, au greslier de sable, accompagné de trois têtes de sanglier arrachées de même.

KEROUGANT (DE).

D'argent, à la fleur de lys d'azur, accompagnée de trois coquilles de gueules.

KEROUL (DE).—du Mar'challa.

D'or, à trois chênes de gueules.

1. M. le comte de Keroignant d'Estuer a obtenu les honneurs de la cour le 29 mars 1788.

2. Cette maison d'ancienne chevalerie est connue en Bretagne depuis l'an 1100. Elle est alliée, dans cette province, aux Kerlec'h du Chatel, aux Gouzillon, aux Coëtivy, aux Larlan, aux Kergroadez, aux Kermeno, etc., etc., et à Paris, aux d'Auvet de Rieux (duc d'Elbœuf), aux marquis d'Ouchin, aux Phelypeaux (duc de la Vrillière).

Macé de Kerouartz prit part à la septième croisade (1248) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

M. le marquis de Kerouartz a obtenu les honneurs de la cour le 19 mai 1784.

KEROULAS (DE). — de Quelenec. — de Brandeleur. — de Saint-Melen. — de Kergouet. — de la Sumays. — de Coëtgars. — de Gorescour. — de Keraly.

Fascé de six pièces d'argent et d'azur.

KEROULLAY (DE).

De vair, au chef de gueules, chargé d'un lion naissant d'or, armé, lampassé et couronné d'azur.

KEROULLÉ (DE).

D'argent, à trois pommes de pin de sinople.

KEROURFIL (DE) (anciennement KEROUSF'IL). — de Cosqueroux. — de Kerjenval.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de six besans de même, trois en chef, et trois en pointe, rangés 2 et 1.

KEROURGUY (DE). — du Poullou.

D'azur, à deux chiens courants d'argent en chef, et un levrier de même en pointe.

KEROUSÉRÉ (DE).

De gueules, au lion d'argent; écartelé en sautoir, d'hermines plein. Devise : *List!*

KEROUSY (DE). — de Kerhir. — de Kerdauser. — de Kerbohars.

D'or, au lion morné de sable. Devise : *Pour le mieux.*

KEROZAIS (DE).

KERPAEN (DE). — de Lopean. — de Kersallo. — de Kerousseau. — de Kerhuet.

D'argent, au chêne arraché de sinople, au sanglier de sable brochant sur le fût de l'arbre.

KERPERENES (DE).

De sable, à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de six besans de même.

KERPEZDRON (DE). — de Plestreven. — de la Courbe.

D'argent, à trois molettes de sable ; un croissant d'azur en abîme.

KERPOISSON (DE). — de Kerfressou. — de Trevenegat. — de Saint-André. — de Kerallain.

D'or, au lion de gueules, la queue passée entre les jambes et remontant.

KERPONDARMES (DE).

D'azur, à deux fasces d'argent; au croissant de même entre elles.

KERPRIGENT (DE). — de Kernus.

D'azur, au léopard lionné d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même.

KERPRIGENT (DE).

D'azur, à six molettes d'argent, 3, 2 et 1.

KERRAOT (DE).

Écartelé aux 1 et 4 de sable, au dextrochère d'argent tenant un oiseau de même; aux 2 et 3 d'argent, au greslier d'azur, lié en sautoir de gueules.

KERREL (DE).—de Kergars.—de Kergoas.—de Coëtdubras.— —de Saint-Malo.—de Kerbois.—de Kerguers.—de Kergouzer.—du Nedo.—de Kergrougel.—de Kermainguy.

De gueules, à la croix pleine d'argent cantonnée de quatre cygnes de même, becqués et membrés de sable.

KERRET (DE).—de Keravel.—de Kerambartz.—de Penemprat. —de Kerlouet.—de Kerbalanec.—de Quillien.—de Châteaunoir. — de Bourneuf. — de Kergommatz. —de Treguilien.— du Val-Kerret.—de Kerserc'hou.—de Buors.—de Tromorvan.—de Kerguiniou.—de Gouarnio.—de Kervezenec.—de Gournia. — de Kervern.— de Penanguern. — de Kerouallc. — de Kerdoret. — de Kerauffray. — de Kerbriant. — du Rumain.— de Carpont.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion morné de sable, à la cotice de gueules brochant; aux 2 et 3 d'argent à deux pigeons d'azur affrontés, et se touchant par le bec, membrés et becqués de gueules. Devise : *Tevel hac ober.*

KERRIOU (DE).

De gueules, à la croix engreslée d'or.

KERRIVOAL (DE).

De sable, à trois bouteilles en forme d'estamals d'argent.

KERROZ (DE).

D'argent, à une fasce d'azur, accompagnée de trois coquilles de même.

Kersabiec (de).

De sable, au lion d'argent.

Kersaingily (de)[1].—de Kerelic.—de Prathir.—de la Villejegu.—de Kersaliou.—de Keravel.—du Cozquerou.—de Kerusoret.—de Kergadiou.—de Messellau.—de Saint-Gilles.

De sable, à six trèfles d'argent.

Kersalaun (de).

D'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en bas.

Kersalio ou Kersaliou (de)[2].—du Rechou.—de Launay.—de Keraudren.—de Kerouarn.—de la Grandville.—de Carpont.—de Chefdubois.—de la Saudrays.

Fascé d'argent et de gueules de six pièces, au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or brochant sur le tout. Devise : *Tout pour Dieu.*

Kersalou (de).—de Guimarch.

D'or, à la bande de gueules ; un oiseau de même montant sur ladite bande.

Kersaudi (de).

D'azur, au léopard d'argent.

Kersauzon (de)[3].—de Rosernou.—de Kerberec.—de Mesperennez.—de Guès.—de Kereret.—de Cosnel.—de Mesguen.—du Chatel.—de Jarneu.—de Pratmeur.—des Roches.—de Penhouet.—de la Lande.—de Saint-Georges.—de Kerbrat.—de Keraellec.—de Kerguiriou.—de Goasmelquin.—de Penandref.—de Kerveguen.—de l'Isle.—du Vieuxchatel.—de Larmor.—de Kerbizien.—de Larat.—de Kerdanet.—de Creach.—de Kerguerçon.—de Kerjaouen.—de Coëtenvrez.—de Mesprenez.—de Creachpiquet.—du Vigeac.

De gueules, au fermail antique d'argent.

1. On voit, par une quittance donnée en 1363, par Guillaume de Kersaingily, que les armes de cette maison étaient anciennement une croix échiquetée.

2. Geoffroy de Kersaliou fit partie de la septième croisade (1248); ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

3. Robert de Kersauzon fit partie de la septième croisade (1248); ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

KERSCAO (DE).—du Vijac.

D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'or.

KERSCAU (DE). — de Kerenec. — de Pontblanc. — de Kermanach. — de Penanguern.—de Pratguen.—de Rosnevez.—du Parc.—de Kerhoamet.—de Kermoreadec.

D'argent, à deux dauphins adossés d'azur.

KERSERVANT (DE). — de Crémenec.

De gueules, à dix billettes d'argent, 4, 3, 2 et 1.

KERSIMON (DE).

Écartelé d'or et de gueules (aliàs : d'azur).

KERSULGAR (DE). — de Mezambez.

D'azur, à trois fleurs de lys rangées en fasce, accompagnées en chef de deux quintefeuilles de même.

KERSULGUEN (DE).—de la Boixière.—de Pratguen.—dé Kerlozret. — de Coëtroma'ch. — du Billon. — de Kergoff. — de Kerlez.—de Premenech.—de Tredoulfen.—de Chefdubois. —de la Villeneuve.—du Hellez.

D'or, au lion de gueules; au franc canton écartelé d'or et de gueules.

KERSY (DE).

Endenché en pal d'argent et de sable.

KERTANGUY (DE).—de Kerverdic.—de Trezindech.—de Penanrun.—de Kernalbert.—de Landaoulet.—des Salles.—de Poulpatre. — de la Villeblanche. — de Tromenec. — de Kerioul.—de Kerousseau.—de Tremeur.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

KERTANGUY (DE).—de Tavignon.

De sable, à la croix alésée d'argent en abîme, accompagnée de trois trèfles de même.

KERTANGUY (DE).—de Rochuel.

Fascé de six pièces d'argent et de gueules.

KERUZAOUEN (DE).

De sable, au lion léopardé d'argent.

KERUZEC (DE). — de Runembert. — de Guelfic. — de Goastino.

De sable, à dix billettes d'argent.

KERVASDOUÉ (DE).

D'hermines, à deux fleurs de lys l'une sur l'autre d'azur.

KERVASTAD (DE).

D'argent, chevronné de sable.

KERVASY (DE). — de la Porte. — de Bodally.

De gueules, à huit besans d'or, 2, 3 et 3; au franc canton d'hermines.

KERVEATOUX (DE). — de Predic.

D'or, à deux fasces ondées d'azur, accompagnées en chef d'une étoile de même.

KERVELEZOU (DE). — de Penhouet. — de Kersauson. — de Guermeur.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable; aux 2 et 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur.

KERVEN (DE). — de Kersulec. — de Cadouzan.

D'azur, au chevron d'argent surmonté d'une croix potencée, alésée en chef, et accompagnée de deux coquilles, une autre coquille entre les branches du chevron, le tout d'argent.

KERVEN (DE). — de Kerret. — de Kerlech. — de Kercadou.

D'azur, à la croix patée d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

KERVEN (DE).

D'azur, fretté d'argent.

KERVENANT (DE).

D'azur, au cœur d'or, piqué de trois épées d'argent, l'une en pal, l'autre en bande et la troisième en barre; accompagné de trois molettes de même.

KERVENNE (DE). — de Lennelet. — de Pennenech.

KERVENNEC (DE). — de Lesquiffiou. — de la Rocheauhéron.

De sable, semé de billettes d'argent, au lion de même.

KERVENO (DE). — du Kereroux. — des Marchais.

D'azur, à dix étoiles d'argent.

KERVENO (DE). — de la Roche.

D'or, à trois coquilles de gueules.

KERVENO (DE).

D'argent, à deux fasces de sable.

KERVENOZAEL (DE). — de Kerambris. — du Cosquer. — de Tiguelen.

D'argent, à cinq fusées rangées et accolées de gueules, surmontées de quatre molettes de même.

KERVERDER (DE).—de Kerembellec.—de Kerjean.—de Kermerien. — de Kermelin. — de Saint-Jugeon. — de Beauregard.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une rencontre de bœuf de même.

KERVERIEN (DE).—de Vaujouan.—de Coezlec.—de Vaudegun. — de Canton.

D'or, à trois chevrons d'azur.

KERVEN (DE). — de Lannilleau.

D'azur, à trois annelets d'argent.

KERVERN (DE).

D'azur, à six coquilles d'argent.

KERVEZIN (DE).

D'or, à trois roses de gueules, boutonnées du champ.

KERVICHE (DE).

Vairé de gueules et d'argent, à la bande d'or.

KERVICHER OU KERNICHER (DE).—du Drevers.—de Kerveres. — de Trefrest.

D'azur, à trois mains dextres d'argent, accompagnées en cœur d'un fer de lance de même.

KERVILIAU (DE).

Échiqueté d'argent et de gueules.

KERVILZIC (DE).

De sable, à la fasce d'or, accompagnée de cinq coquilles de même, trois en chef et deux en pointe.

KERYVEN (DE).

D'azur, à une tête de léopard d'or.

KERYVON (DE).—de Kergadiou.—du Cosquer.—de Kerjumel.

Échiqueté d'or et de gueules, une étoile d'or en abîme.

Kymerch ou Keymerch (de).
D'hermines, au croissant de gueules.

L

Labadije (de).

Labbé. — du Hino. — des Villegeffors. — de la Rivière. — de Sillac.
De gueules, au chevron d'argent chargé de cinq tourteaux de sable, chacun surchargé de trois mouchetures de contre-hermines, accompagné de trois billettes d'or.

Labbé. — du Clos.
D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois macles d'azur.

Labbé. — de Villeneuve. — de la Trochardais. — de Cosnoual. — — de Mentier. — de Meurtel.
D'argent, à quatre fusées rangées et accolées de gueules.

Labbey ou Labbaye (de) [1] (originaire de Normandie).
D'argent, au sautoir de sinople.

Lagadec (de). — de Mezedern.
D'argent, à trois trèfles d'azur.

Lagadec (de). — de Kernabat. — de Kerveguen. — de Kergreis. — de la Salle. — de Kericuff.
D'hermines, à la quintefeuille de gueules.

Lair. — de Lezongères.
D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

1. Nicolas Labbey, *gentilhomme notable et de grande honnesteté*, écuyer du connétable Du Guesclin épousa Isabel de Victot, fille de Jean, écuyer, dont : 1º Raoul, duquel sont descendus les comtes de Villerville et les seigneurs d'Escoss, d'Héroumart, de Durval, etc., en Normandie ; 2º Jean Labbey, qui se maria en Bretagne, sous le patronage de Du Guesclin. L'histoire des grands officiers de la couronne cite avec honneur un chevalier de cette maison, gouverneur du fils du duc de Bretagne, et qui fut chargé de demander au roi d'Angleterre la main de sa fille pour le jeune prince, son élève.

LAISNÉ.—de Keranguriec.
D'azur, à trois cœurs d'or.

LAISNÉ ou LESNÉ.—de Kerhamon.—de Penfeuntun.
D'azur, à trois demi-vols d'or.

LALLUNEC.
De sable, à trois massacres de cerf d'argent.

LAMBERT.—de la Ferrière.—du Plessix-Rivault.—du Boisrivault.—du Boisrappé.—de la Fouchais.
De gueules, au griffon volant d'or.

LAMBERT. — de la Hauteville. — de la Rigourdaine. — de Lesmont.—de la Havardière.—de Boisjean.—de la Rhuais.— — de Grandchamps.
D'argent, au chevron de gueules.

LAMBERT.—de Lestang.—de Trobourden.—de Traouvern.— —de Laouannec.
Échiqueté d'argent et d'azur de six traits, le premier échiquier chargé d'une M de sable.

LAMBEZRE (DE).—de Kerlan.
D'argent, à six macles d'azur ; un écu de même en abîme.

LAMBILLY (DE) [1].—de Kergrois.—de Kerveno.—de la Ville.—de Naché. — de la Forest. — de Guengobriand. — de la Soraye. — du Broutais.
D'azur, à six quintefeuilles d'argent.

LAMOUR.—de la Croix.—de la Villegreslier.—de Langegu.— —de Bergais.—de Caslou.
D'azur, à trois lacs d'amour d'argent.

LAMOUREUX.—de la Jocaillerie.—de Lignières.
Gironné d'argent et de gueules de dix pièces. Aliàs : d'argent, à trois macles de sable.

LAMPERIÈRE. — de la Grandière.
D'azur, à une aiguière à deux anses d'argent, accompagnée de trois roses de même, tigées et feuillées de sinople.

1. M. le chevalier de Lambilly a obtenu les honneurs de la cour le 24 mars 1786.

Lamprat.

D'azur, à la croix florencée d'argent, cantonnée de trois fleurs de lys de même ; au chef de gueules.

Lan (le).—de Penanvern.

D'azur, au lion couronné d'or.

Lancé.

De gueules, au sautoir d'hermines, accompagné de quatre têtes de loup d'argent.

Lancelin (de).

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

Landais.—de Soisel.

D'or, à l'aigle de sable, membrée, becquée et languée de gueules, chargée sur la poitrine d'un écusson d'azur surchargé de trois lances d'or en pal.

Landais.—de la Touche.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la fasce échancrée d'or, accompagnée en chef d'un croissant accosté de deux étoiles d'or, et en pointe d'une rose de même; aux 2 et 3 d'azur, au lion d'or; au chef de même.

Landanet (de). — de Kerven. — de Coëtlevars. — de Keramoalic.

D'azur, au greslier d'argent, accompagné en chef d'un fer de lance de même, la pointe en haut.

Lande (de la).—de Caslan.—du Bignon.—de la Chapelle.—de Launay.—de la Vieuville. — de Dieudy. — de la Villeglé.—de Beaurepaire.—de la Villeraoul.—de la Villeneuve. —de la Driannaye.

D'azur, au léopard (aliàs : lion) d'argent armé et couronné d'or, accompagné de sept macles du second 4 et 3 (quelques auteurs disent, au lieu de macles : à l'orle de huit fleurs de lys d'argent).

Lande (de la).—du Lou.—de Trégoumain.—de Launay.

De gueules, à la fasce contrebretessée d'argent.

Lande (de la). — de l'Isle.—du Trépont.—de la Trivialle.—de Saint-Gilles.

Coupé d'or et d'argent, le premier chargé d'un greslier de sable;

le deuxième chargé de trois fasces de sinople, un rameau de même brochant.

LANDE (DE LA).—de Restmeur.—de Guernachenay.—de Penanvern.

D'or, au lion de gueules couronné d'argent.

LANDE (DE LA).—de Kerveguen.

D'argent, à trois cotices de gueules ; au franc canton plein du même.

LANDELLE (DE LA)[1]. — de la Grée. — de la Villelouet. — de Couernant. — de Roscanvel. — de Couësnongle. — de Roscannet.—des Marests.

D'argent, à trois merlettes de sable.

LANDES (DES). — de la Ruaudière. — du Rocher. — de Pontavilly. — de Butte. — du Bourg. — de la Bastière. — de la Bouexière.—de Kerren.—des Thébaudières.

D'argent, à une croix alésée de sable. Aliàs : d'or, à 3 pals d'azur.

LANGALLA.

Losangé d'argent et de sable, à la bande d'argent chargée de quatre merlettes de sable.

LANGAN (DE).—des Portes.—du Boisférier.—de Montbriant. —de la Vauve.—du Boisgeslin.—de Quinformel.—de Montherault. — d'Aulnay. — de Gevran. — de Montgiroul. — de Villefeu.—du Breuil.—de la Chevalerie.—de Furgon.—de Pescoux. — de la Villernou. — de Lestang.—de la Roche.— de la Poissonnais.—de la Créneure.—du Hallay.

De sable, au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

LANGLE OU L'ANGLE (DE)[2].—de Kermorvan.—de la Boullais. —de Beaumanoir.—de Kerjosse.

D'azur, au sautoir d'or accompagné de quatre billettes, de même.

LANGLE (DE)[3].—de la Billiais.—de la Trionnais.

D'argent, à l'aigle de sable membrée et becquée d'or, accompa-

1. Cette famille a fait ses preuves de cour au cabinet du Saint-Esprit en 1789.

2. Raoul de l'Angle se croisa en 1190; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

3. Quelques mémoires indiquent que cette maison portait autrefois le nom de Babouin. Ce serait alors antérieurement à 1470, époque à laquelle vivait Jean de Langle.

guee de trois tourteaux de sable, chacun chargé d'une molette d'or.

LANGLOIS ou LANGLAIS.—de la Roussière.—du Premorvant.—de la Gosnière.—du Pontbrulé.—du Plessix-Even.—de la Galliotais.—des Tourelles.

D'argent, à trois roses de gueules.

LANGOURLA (DE).—de Maugremien.—de Kermarquer.—de Villecado.—des Brandes.—de Bellorient.—de la Houssaye.—du Petitbois.—de la Crolle.—de Coëspelan.

D'azur, à trois bandes d'or.

LANGUENOEZ.—de Quinipily.

Fascé ondé d'or et d'azur; au chef de gueules.

LANILIS.

D'azur, à trois macles d'or.

LANJAMET (DE) [1].—de la Fontaine.—de Miniac.—de Bauzeron.—de Vaucouleurs.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

LANLOUP (DE).—de Lenleff.—de Kercabin.—des Landes.—du Porzou.

D'azur, à six annelets d'argent.

LANNION (DE).—de Cruguiel.—de Quinipily.—du Vieuxchatel.—des Aubrays.—de Camor.—de Malestroit.—de Quélen.—d'Aradon.

D'argent, à trois merlettes de sable; au chef de gueules (aliàs : d'azur) chargé de trois quintefeuilles du champ. Devise : *Prementem pungo.*

LANNOSLOU.—de Coëtivilec.

Échiqueté d'or et de gueules, à la fasce en devise d'azur chargée d'une étoile d'argent.

1. Guillaume de Lanjamet, seigneur de Miniac, a pris vers la fin du XVIIe siècle, le nom de Vaucouleurs, et chargé l'aigle de ses armes d'un écusson en abîme aux armes de Vaucouleurs, qui sont : d'azur, à la croix pleine d'argent.—Il résulte d'un arrêt du conseil, rendu contradictoirement, avec le sieur de Vaucouleurs, alors gouverneur de Concarneau, que Guillaume de Lanjamet, était issu d'un cadet de cette maison.

LANRIVINEN (DE). — du Breignou. — de la Pallue. – de Kervegant.

D'or, au pin arraché de sinople, accompagné en pointe d'une abeille de gueules. Devise : *Espoir me conforte.*

LANROS (DE).—de Kergoat-Fouesnant [1].

D'or, à une étoile de gueules.

LANSULLIEN (DE). — de Kerenroch. — de Penanrun. — des Salles.

D'argent, à trois fusées rangées et accolées de sable.

LANTILLAC (DE).—de Caradec.

D'argent, à une fasce de sable frettée d'or, accompagnée de trois roses de gueules.

LANUZOUARN (DE).

D'argent, à l'écu en abîme d'azur chargé de six annelets de gueules, en orle.

LANVALLAY.

D'azur, à sept losanges d'argent.

LANVAON.

Fascé d'argent et d'azur de six pièces.

LANVAULX (DE).

D'argent, à trois fasces de gueules.

LARCHER.—de la Touche-Bourdin.—de l'Escouble.—de Trejogat. — de Kerilis. — de Croiset. — du Boisduloup. — de la Vallée.—du Quilly.

De gueules, à trois flèches tombantes d'argent.

LARCHIVER.—de Keralmont.—de Kerstang.

Losangé d'argent et de sable, une coupe d'or couverte, en cœur.

LARCHIVER OU LARCHIVET. — du Runou. — de Kergac. — de Kerbalanec.

De gueules, à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre molettes de même.

1. Cette seigneurie a depuis reçu le nom de Cheffontaines, par lettres patentes du roi Louis XV.

LARDEUX (DE). — des Perrelles. — de la Gastinière. — de la Nourière.

De sinople, au poignard d'argent accompagné de trois trèfles de même.

LARGEZ (DU). — de Kermatemon. — de Kerlan. – de Portzanveal. — du Parcloz. — du Porzou. — de Kerdevolé. — de Porzancoz. — de Coëtbihan.

D'or, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules.

LARGOUET.

D'or, à deux fasces de gueules.

LARION (DE).—de la Roulerie.

LARIDON OU L'HARIDON. — de Penguilly.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe d'un pin de sinople.

LARLAN (DE).—de Rochefort.—de la Brousse.—de Kerbra.—de Kercadiou.—de Coëtquirintin.—de la Nitré.—de Penhers.—de Lanoë.—de Kerbourtin.—du Cosquer.—de Stanguern.—de Manguero.

D'argent, à la croix de sable, chargée de neuf macles du champ.

LARLO.

D'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

LARMOR (DE).—de Treveznou.—de Kerivalan.—de Keralsy. —de Kermaës.—de Kerouspy.—de Coëtrannou.

D'hermines, à la fasce de gueules, accompagnée de six macles de même.

LART (LE). — de Kervezor. — du Rotz. — de Kerbardoul. — de Sainte-Edmonde.

De gueules, semé de billettes d'argent, sans nombre.

LARY (DE).

Écartelé en sautoir d'argent et d'azur.

LASNE (DE).—de l'Efficerie.

D'azur, à l'aigle éployée d'argent, soutenue de trois troncs d'arbre d'or.

LASSARD (DE).

LATTAY (DU).

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de sept quintefeuilles de même, 4 et 3.

LAUNAY (DE). — du Domaine. — de Lamazière. — de la Chederie.

D'argent, à l'arbre (aliàs : aulne) de sinople, arraché d'or.

LAUNAY (DE).—de Pentref.—de Langouëlan.

D'azur, à trois coquilles d'argent (aliàs : d'or, à un arbre d'azur).

LAUNAY (DE).—de Coëtmerec.—du Chastelenec.—du Parcoz. —de l'Étang.—de Runeven.—de Kersabiec.—de Creachmie.

D'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

LAUNAY (DE).—de Kerscom.—du Plessix.—de Kervern.

D'argent, à l'aigle éployée d'azur, membrée et becquée de gueules.

LAUNAY (DE).—de Ravilly.—de la Rivière.

D'argent, à l'olivier (aliàs : laurier) à cinq branches de sinople, chargé de fruits d'or (aliàs : d'argent).

LAUNAY (DE).—de Keruran.—de Kerviler.—de Pencrech.— —de Kervelvar.—de Keriel.—de Tourrault.—de Kerson. — de Trevoezel.

De gueules, à la croix pleine d'argent cantonnée de dix coquilles de même, 2 et 1 en chaque quartier du chef, et 2 aux quartiers de la pointe.

LAUNAY (DE).—de Pontcornou.—de la Cour.—du Martinais. —de la Barbottais.—du Tertre.—de Quenguen.—de Pontreigle.—de la Villethomas.—de Pestivien.—du Boislucas. —de la Garenne.—de Quefferon.—de Laurodel.

De gueules, à deux léopards d'or; une étoile de même au second canton.

LAUNAY (DE). — de Nevet.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois pomme de pin de même.

LAUNAY (DE).—de Passé.

D'argent, à sept macles de gueules.

LAUNAY (DE).— de Gelin.

D'argent, au chevron engreslé de sable.

LAURENS. — de Launay. — de la Croixsonnerie. — de la Garnison. — du Passay. — du Drenec. — de Belorient. — de la Brillouère.—du Soreau.—de Sainte-Veterine.—de la Haye.

D'argent, au chêne de sinople arraché de sable.

LAURENS.

D'or, au sanglier de sable.

LAURENT (DU).—de Montbrun.—de la Barre.

D'or, au chevron d'azur accompagné en chef de deux aigles éployées de sable, et en pointe d'un lion de gueules. (Aliàs : d'azur, au sautoir d'or.)

LAUZANNE (DE) (originaire de la Marche).—du Bun.—de Kerautem.—de Kerjan.—du Dresnay.

D'azur, au croissant d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, l'une en chef et l'autre en pointe.

LAVAL (DE) [1].

De gueules, au léopard d'or.

LAVENTURE.

Écartelé aux 1 et 4, losangé d'or et de gueules; aux 2 et 3 d'argent, à trois aiglons de gueules becqués et membrés d'or.

LAY (LE).—de Kerham.—de Kervallec.—de Kergrescant.—de Villemarest.—de Pontpradou.—de Kerdalaès.—de Kermabon.—de Goysirec.—de Kerambellec.—de Kermarec.—de Kersnemos.—de Ker-Thomas.—de Guesbriant.—de Fournou. — de Landrevennec. — du Rocher. — du Hirel. — du — Plessix. — du Buisson. — de Lespinasse. — de la Cornillière.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, et en pointe d'une aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules.

1. Guy III, sire de Laval, suivit avec cinq de ses frères, le duc de Bretagne Alain Fergent en Terre-Sainte.
Cette maison s'éteignit dans une branche de celle de Montmorency, au XIIIe siècle.

Léac (le).

D'argent, à trois fasces ondées de gueules, accompagnées de six quintefeuilles d'azur, 3, 2 et 1.

Lebart.

D'azur, au léopard d'argent.

Legge (de).—de la Buratière.—de Goupillières.—du Bignon. —de la Motte.—de Vaugus.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois lions mantelés de même, la queue fourchée et passée en sautoir. Aliàs : mi-parti d'azur et d'argent, au chevron de l'un en l'autre, accompagné de trois lions de même, ceux du chef affrontés, et tous trois ayant attaché à leur col un mantelet aussi d'argent flottant sur leurs épaules.

Leisseigues (de). — de Légerville.

D'or, à trois fasces ondées de gueules; à l'épée d'argent, garnie d'or, brochant sur le tout.

Leizour (le).—de Lanascol.—de Pontrenzou.

De gueules, à trois coquilles d'argent; au croissant de même en abîme.

Lemo (de).—de Kerandraon.—du Hellez.

De sable, à trois mains dextre d'argent.

Lenfant-Dieu.

D'azur, à un enfant Jésus les mains jointes d'argent, naissant d'un croissant d'or; surmonté d'un soleil de même et accosté de deux étoiles aussi d'or.

Lenouan.

D'argent, au sautoir de gueules accompagné de quatre billettes de même.

Lentivy ou Lantivy (de)[1]. — de la Haye. — de Kermainguy. — de la Guitonnière. — de Talhouet. — de Pentiennec. — de Pergamon. — de Kerascouet. — de Kerveno. — de Crosco. — de Kerandrès. — de Bernac. — de la Vieuville. — de la Charte-

1. Cette famille a fait ses preuves au cabinet des ordres du Roi, afin de jouir des honneurs de la cour.

naye.—de la Haye-Dréan.—de Trédiou.—des Aulnays.—de la Ferrière.—d'Ossory.—de Penhenac.—du Rest.—de Larouet.—de Landrécar.—de Kermeur.—de Rhuillac.

De gueules, à l'épée d'argent, la pointe en bas. Aliàs : d'azur, à huit billettes d'or, 3, 2, 2 et 1 ; au franc canton de gueules, chargé d'une épée d'argent. Devise : *Qui desire n'a repos.*

LÉON.—des Ourmeaux.

D'argent, au lion de gueules, lampassé et couronné d'or.

LÉON.—de Treveret.—de Kerdalaès.—de la Villeneuve.—de Scaouëdic.

D'or, à la fasce vivrée de gueules.

LÉON (DE)[1].—de Bourgerel.—de Kerprigent.

D'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

LÉONARD.—de la Rabelais.

D'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

LESBIEST (DE) (originaire de Flandre).—de Thouaré.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

LESCARVAL.

Fascé d'or et de gueules ; au franc canton d'argent chargé de trois chevrons de gueules.

LESCOET (DE).—de Kergoff.

De sable, à la fasce d'argent, chargée de trois quintefeuilles du champ.

LESCORCE (DE). — de la Bourdinière. — de la Sevestière. — du Rocher.

D'azur, à l'épée d'argent en fasce, la pointe tournée à dextre, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

LESCORRE (DE).—de Gliviry.—de Kerbouran.

D'argent, à deux fasces de sable frettées d'or.

LESCOUBLE (DE). — de la Gourais. — du Vieuxchateau. — du Perron. — de Lermo. — de Perennes. — de Renoyal. — de Kerscouble.

De sable, à l'escouble (oiseau) d'argent.

1. Hervé de Léon fit partie de la première croisade (1096); ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

Lescouet (de). — de la Moquelays. — du Poirier. — de Soulleville. — de Prefasseur. — du Boschet. — de la Guerrande. — de la Mottevauclerc.

De sable, à l'épervier d'argent, armé, longé et grilleté d'or, accompagné de trois coquilles du deuxième. Devise : *Maquit mad.*

Lescrivain. — de la Pichardière. — de la Plochère. — du Boisnoblet. — des Verries. — de la Garenne. — de Chaulin.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.

Lescu (de). — de la Sansonnaye. — de la Mancelière. — du Coulombier. — de Beauvais. — du Breuil. — de Runefau.

D'azur, à six billettes d'argent ; au chef cousu du champ chargé de trois boucliers antiques d'argent.

Leseleuc (de) [1]. — de Kerouara. — de Kerpica. — de Kerriou. — de Kerstramet.

D'argent, au chêne de sinople, le tronc chargé d'un levrier courant de sable.

Lesérvy.

De gueules, au chef d'hermines.

Lesgasquenet.

D'argent, à la croix engreslée de gueules ; le deuxième canton chargé de cinq macles de même, 2, 2 et 1.

Lesguen.

D'or, au pin d'azur.

Lesguern ou Lesvern (de). — de Traoumeur.

D'or, au lion de gueules ; à la bordure engreslée d'azur.

Lesguern (de). — de Pencoat. — de Liscouet. — du Clusmeur. — de Keryty. — de Kerempart. — de Kerveatoux.

Fascé de six pièces de vair et de gueules.

Lesguilly (de).

D'argent, à quatre fusées de gueules rangées et accolées, accompagnées en chef de quatre roses de même.

1. Cette maison est mentionnée deux fois dans l'Armorial de Guy le Borgne, sous les noms de Lezerec et de Kerouara.

LESHERNAUT.

D'azur, à six macles d'argent.

LESILDRY (DE).—de Kergadiou.—de Coetenfao.—du Bislo.

D'azur, à trois besans d'argent; un croissant de même en abîme.

LESLAY (DE).—de Keranguevel.—de Kerguistien.—du Ram. —du Boccage.—de Kercadou.

D'argent, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

LESLEIN.

Losangé d'argent et de sable.

LESLEINOU (DE).

LESONGARD (DE).—de Pratenras.

D'azur, à la croix pleine d'or.

LESORMEL (DE).

Bandé d'argent et d'azur de six pièces.

LESMAES.—de Rescanou.

D'argent, à trois merlettes de sable; au huchet de même en cœur.

LESMELCHEN.

D'argent, à une quintefeuille de gueules.

LESMELEUC (DE). — de la Salle.

De gueules, à l'épervier d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.

LESNÉ.—de Kerguiniou.—de Kerjacob.—de Coëthuon.—de Lisle. — de Penfantan. — de Coëtcanton. — d'Hamon. — de Quilly.—de Trostang.—de Lesquernech.—de Kerivon.—de Kervadiou.

D'azur, à trois molettes d'or; une fleur de lys de même en abîme.

LESNÉ.—de Penrech.—de Pergoff.—de Bellefontaine.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné en chef de trois mouchetures de sable, et en pointe d'une molette du second.

LESNEVEN (DE).—de Kerrell.

D'argent, à trois étoiles d'azur; au bâton de gueules brochant à dextre.

LESPARLER (DE). — de Coatcaris. — de la Bouëxière. — de Kerozar.

De gueules, à l'épée d'argent en bande, la pointe en bas.

LESPERENES ou LESPERNEZ.

De sable, à trois jumelles d'or.

LESPERVIER.

D'azur, au sautoir engreslée d'or, accompagné de quatre besans de même.

LESPHELIPPES.

D'azur, au huchet d'argent.

LESPINAY (DE).—de Monceaux.—de Chaffault.—de Briord.—de Provenou.—de la Villaire.—de la Pommeraye.—de la Garenne.—de Beaumanoir.

De sinople, à trois buissons d'épines d'argent.

LESPINAY (DE).—de Maupierre ou Maupérière.—de Berno.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné de six besans de sable, trois en chef et trois en pointe.

LESPINAY (DE).—de la Villegirouard.—de la Villemartin.

De sable, au sautoir d'argent.

LESPINAY (DE) [1].—de la Motte.—de Champdorel.—de la Paticière.

D'azur, au frêne arraché de sinople.

LESQUELEN (DE).—de Coatguenech.—de Goasvenou.

D'argent, au lion coupé de sable et de gueules.

LESQUEN (DE).—de Jeunebois —de la Mesnardais.—de l'Argentais.—de la Levinaie.—de la Vieuville.—de Launay.—de Guillen.—des Salles.—de la Marre.—d'Amiraut.—de Kerhoant.

De gueules, à l'épervier d'argent la tête contournée, membré et becqué d'or; accompagné en chef d'un croissant renversé, entre deux molettes, et en pointe d'une autre molette, le tout de même.

LESQUEN (DE).—de Romeny —de Coastec.—de Lestremeur.—de Traoumeur.—du Bourg.—de Bassenville.—de Kerauvelou.

D'or, au palmier d'azur.

LESQUEN (DE).—de la Villemeneust.—du Plessix-Trehen.—de

1. D'anciens mémoires indiquent qu'ils s'appelaient autrefois de la Motte.

la Villedanne.—de la Basserue.—du Mottay.—de la Fontaine.—du Plessixcasso.—de la Garde.—des Fresches.—de la Duchais.—de Carmenez.—de la Villegeffroy.—de Vaumervant.—de la Villeauraix.

De sable, à trois jars d'argent, becqués et membrés de gueules.

LESQUILDRY.

D'azur, à trois besans d'argent; un croissant de même en abîme.

LESTANG (DE).—du Rusquet.—de Kerangon.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, à une coquille de gueules; aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable.

LESTANG (DE).—de Kerléan.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, au soleil d'or; aux 2 et 3 d'argent, au rocher de sable.

LESTANG (DE).

De gueules, à deux pals de vair.

LESTANG (DE).

D'azur, à deux carpes d'argent en fasce.

LESTEL (DE).—du Blart.—de Briques.—de la Tutrie.—de Kerlevenez.—de la Boullaye.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois heaumes de sable.

LESTIALA.

Ecartelé aux 1 et 4 d'azur, à la croix d'or; aux 2 et 3 d'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or.

LESTIC (DE).—de Kerraoul.—du Clousiac.—de la Villedurand.—de Belleissue.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux d'azur.

LESTOURBILLON (DE).—de la Hunaudière.—de la Savignais.

D'argent, au griffon de sable, armé et lampassé de gueules.

LESTOURDU.

D'or, à trois coquilles de gueules; une quintefeuille de même en abîme.

LESTRAT ou LEZRAT (DE).—de Lancran.—des Briotières.—des

Perrières. — du Plessixguérif. — de Montrelaix. — de Lombardière.

D'azur, à la tête de loup arrachée d'or ; au chef d'argent.

LESUREC (DE).

D'azur, à la croix alésée d'or; le premier canton chargé d'une cotice d'argent.

LESVEN.—de Lestremeur.—de Rosveny.

D'or, à un pin d'azur.

LEVÊQUE.—de la Haye.—de Saint-Jean.—du Molant.—de la Filandais.—de Langourla.—de Loreil.—de Saint-Éloy.—de Breignou.

De sable, au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueules.

LEVIER (LE).—de Kerochiou.—de Penestang.—de Mestier.—de Kervezec.—de Kerloaezre.—de Keremprevot.

D'argent, à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même, et accompagnée de trois trèfles de gueules, 2 et 1.

LEVROUX (LE).—du Boispassemalet.

De sable, à la coquille d'argent ; au chef de même, chargé de trois molettes de gueules.

LEVROUX (LE).—de la Touche.—de Belestre.

De sable, à la fasce d'argent chargée de trois coquilles de gueules, accompagné en pointe d'une coquille du second.

LEZEC.—de Rondour.

D'azur, à deux chevrons entrelacés d'argent, accompagnés en chef d'un croissant de gueules.

LEZENET (DE).

De sable, à trois coquilles d'argent.

LEZERGUÉ (DE).

De gueules, à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même.

LEZIART.—de la Lezardière.—de la Chapelle-Salomon.—de Keriolet.—de la Villorée.—du Plessix.—des Fossés.—de la Bodinière.—de la Grangerie.—de Kerseul.—de la Marchelais.—de Feuil.—de Vauxhoudin.—de la Morinière.—des Poiriers.—du Rocher.—de la Roche.—du Chantier.—de Les-

sart.—de la Thébaudière. — de Vaubernard. — du Boulay. — du Boisdaniel.

D'argent, à trois lézards de sable.

LEZIT.

De sable, au sautoir d'or.

LEZORMEL (DE).—des Tourelles.—de Kergroas.—de Kersabut. —de Keraudren.—de Kerangoff.—de Kergouriou.—de Penestang.—de Trolong.—de Chef du Pont.

Bandé de six pièces d'argent et d'azur. Devise : *Le content est riche*.

LEZOT.—de la Villegeffroy.—de Vaurosé.—de Pontméniac.—de Loysel.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules.

LIBAULT.—du Perray.—de la Templerie.

D'argent, à six fleurs de lys de gueules, 3, 2 et 1 ; au chef de même chargé de trois fers de pique d'argent, les pointes en haut.

LIDIC.—de Coëtgral.

D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois trèfles d'argent, accompagnée de trois merlettes du second.

LIEPVRE OU LIÈVRE (LE).—de la Duché.—de la Granderivière. —de Martigné.—de Chastel.—de Beauregard.—de la Boucherais.—du Boismorin.—de la Chesnay.

D'azur, à un lièvre d'argent en fasce; accompagné de trois têtes de chien de même.

LIEPRVRE OU LIÈVRE (LE).—du Bois-de-Pacé.

LIEUX (DE).—de Lesnaudais.

D'argent, à trois fasces ondées d'azur.

LIGER (DE).

De gueules, à la bande engreslée d'or, accompagnée de deux croisettes d'argent.

LIMOGES (DE).—de Primartz.—de la Barre.

D'azur, au lion de gueules.

LIMON. — du Timeur.

D'azur, à la fasce d'or, chargée de cinq besans du champ et accompagnée de trois molettes du deuxième.

LIMONIER (LE). — de la Marche. — de la Lande. — de Lanchardière. — de Courtailles. — du Cahier. — de Gassais. — de Verdun. — des Hayes. — de la Houssaye. — de la Rouelle.

D'argent, au lion de gueules; une bande d'azur chargée de trois croisettes d'or brochant.

LINIAC (DE).

Fascé de six pièces d'argent et de gueules.

LINIÈRES (DE).

D'argent, à la fasce de sable.

LINIÈRES (DE). — de la Motterougé.

De sable, fretté d'or de six pièces.

LINNES (DE). — de Lestang. — de Breil. — de Marin. — de la Pommeraye.

De gueules, à trois channes d'or; une bande d'azur chargée de trois losanges d'argent brochant sur le tout.

LIORSOU. — de Kerbiguet.

D'argent, à deux fasces de sable; au franc canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'argent.

LIOURZOU (DE).

D'argent, à trois jumelles de sable, surmontées de deux roses de gueules boutonnées d'or.

LISAY. — de la Motte.

D'argent, à trois fasces ondées de sable.

LISCOUET (DU). — de Keroux. — des Planches. — du Boisdelaroche. — de Coulombier. — de Coëtmen. — de Kernabat. — de Kervedo. — de Kerom.

D'argent, au chef de gueules, chargé de sept billettes du champ, rangées 4 et 3.

LISLE (DE). — du Pineau. Voy. ISLE (DE L').

LISLE (DE). — de Kervidou.

Bandé d'or et d'azur; au franc canton de gueules, chargé d'une fleur de lys d'argent.

LISLE (DE).—de Kerochan.

D'argent, à trois quintefeuilles de gueules; une fleur de lys d'or en abîme.

LISTRÉ.

D'argent, à trois écussons de gueules, chargés chacun de trois fusées d'or.

LIVAGE (DE). — de Villeraye.

De gueules, au sautoir engreslé d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même.

LIVEC (LE).—de Kersault.—de Limelec.

D'azur, à trois croissants d'or; au chef chargé d'une étoile de même. Aliàs : d'argent, à trois macles de gueules.

LIVRÉ (DE). — de Lessay.

De gueules, à deux croissants d'argent en chef, et une fleur de lys d'or en pointe.

LOAYSEL. — du Coudray. — de Brie. — de Chambrière. — de Beauvais.—du Plessix. – de Bourbansay.—du Tertre.—de la Rivière —de la Villedeneu.—de Saint-Benoist.—de Chavigné.—de la Bretesche.

D'argent, à trois merlettes de sable.

LOCHAN (DE).—de Kerret.—de Kerouriou —de Digouezou.

D'azur, à trois épis de froment d'or.

LOCQUET.—de Chateaudacy.—de Grandville.

D'argent, à la croix patée de gueules, cantonnée de quatre étoiles de même.

LOENAN (DE). — de Toulouern. — de la Villeneuve. — de Kerguevanoch.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois roitelets d'or.

LOGEOIS.

LOGES (DES).—du Closdorière.—de Keronvel.

D'azur, au lion d'or.

LOHÉAC (DE)[1].

De vair plein. Aliàs : de vair contre vair.

1. Riou de Lohéac fit partie de la première croisade (1096); ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

LOHÉAC. — du Bouilly.
D'argent, à une macle de sable.

LOHENNEC.
Fascé d'or et de sable ; la première fasce surmontée d'un lion léopardé de sable.

LOHOU.
D'azur, à trois coquilles d'argent.

LOLIVIER OU L'OLIVIER (DE). — de Saint-Maur.
D'argent, à la fasce de gueules, treillissée d'or ; accompagnée de trois quintefeuilles du second.

LONG (LE). — de Keranroux. — de Kerneguez.
D'argent, à trois chevrons de sable.

LONG [1] (LE). — du Dreneuc. — de la Coudrais.
D'or, à la quintefeuille de sable.

LONGLE.
D'argent, à trois coupes couvertes de gueules.

LONGUEVILLE (DE). — de la Maisonblanche.
D'or, au chevron de gueules.

LONQUER (LE). — de Lancivilien.
De sable, au greslier d'argent, lié en sautoir de même.

LOPRIAC (DE). — de la Rigaudière. — de Coëtmadeuc. — de la Haute-Touche. — de Kermassonet.
De sable, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules.

LORANCE. — de Keranglas. — de Kercabin.
De sable, au poignard d'argent en pal, la pointe en bas, accompagné de trois étoiles de même ; au chef d'argent.

LORET. — du Boisboyer.
D'argent, au sanglier rampant de sable, allumé de gueules.

LORGERIL (DE) [2]. — du Bodou. — de Foliderec. — de la Villegef-

1. Henry et Hamon le Long firent partie de la septième croisade (1248) ; leurs armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Alain de Lorgeril, croisé en 1248, a ses armes à la salle des Croisades du Musée de Versailles.

froy. — de la Chesnaye. — de la Houssyae. — des Perrières. — de Tressaint. — de Boisjean. — de la Tourniolle. — de la Vigne. — de l'Estourbillonnaye. — de Saint-Méen. — de Trenascoët. — du Verger. — de la Champronaye. — de Chalonge. — du Val. — de la Caharie. — d'Orguelan. — de Trebédan.

De gueules, au chevron d'hermines, accompagné de trois molettes d'or. (Paillot remplace les molettes d'or par trois étoiles d'argent.)

Lorido. — du Mesnil.

D'azur, au lion d'or, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir.

Lorie (de la).

Gironnée de huit pièces d'argent et de gueules.

Loriot. — de la Noë.

D'azur, à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois molettes d'or.

Lorveloux. — de Trévien.

D'argent, à la fasce de sable, chargée de trois croisettes d'or.

Lostanvern. — de Keroulas.

D'argent, à la barre de sable, accompagnée de deux molettes de gueules; une en chef et l'autre en pointe.

Louail. — de la Saudraye. — de Guéricher. — de la Haye. — de Lencgrand.

D'azur, à trois heaumes d'or. Aliàs : écartelé aux 1 et 4 d'azur, à trois chaînes d'or, qui sont les armes de la Saudraye ; aux 2 et 3 d'argent, à trois rencontres de taureaux, ou louails, de sable.

Louesnau (de). — de Kergournoi.

D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roitelets d'or.

Louet (du). — de Piruit. — de Coëtjunval. — de Penanvern. — de la Villeneuve. — du Plessix. — de Kerohem. — de Kerompé. — de Plédran. — de Kerlech. — de Keranhoët. — de Quisac.

Fascé de vair et de gueules.

Louet (du). — du Lez. — de Lesquini.

D'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées de gueules.

LOUIS. — du Vivier.

D'azur, à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre aiglettes de même.

LOUIS-AUGUSTIN[1]. — d'Aulnois.

LOUMENVEN.

D'azur, à six besans d'argent, 3, 2 et 1.

LOUP (LE).

De gueules, un loup rampant d'or, lampassé du champ.

LOUP (LE). — de la Babinays. — du Boisbraud. — de la Motte-glain. — de Beaulieu. — de Chasseloir.

D'argent, à deux fasces de gueules, chargées de cinq molettes d'or, 3 et 2.

LOUTRAIGE.

Gironné de huit pièces d'or et de gueules, le premier chargé d'une merlette de sable, et le second d'un besan d'or, placés en forme d'orle.

LOUVEL. — de la Touche.

D'azur, à trois têtes de loup arrachées d'or, la gueule béante, de gueules. (Aliàs : la langue coupée.)

LOZ. — de Kernaleguen. — de Kerillis. — de Langa. — de Coët-gourhan. — de Beaulieu. — de Kergoanton. — de Pouldouran. — de Goasfroment.

De gueules, à trois éperviers (aliàs : perroquets) d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or.

LUCAS.

D'argent, à la bande de sinople.

LUCE (DE). — de Roscerf.

D'azur, à trois coquilles d'argent, en pal l'une sur l'autre.

LUHANDRE (LE). — de Quermeur.

D'azur, à dix losanges d'or, 4, 3, 2 et 1.

1. Cette famille, dont le nom primitif était Louis, est plus connue maintenant sous celui d'Augustin ; ce dernier était donné comme nom de baptême aux aînés de cette maison. Il ne devint nom de famille que depuis Augustin Louis, gentilhomme de la vénerie de Louis XIV, lequel, selon le désir du roi, substitua le nom de baptême au nom de famille, et signa Louis-Augustin. Son fils Joseph, écuyer de la grande écurie du Roi, conserva cette habitude et la transmit à ses descendants.

Luily.

D'azur, au lion d'or ; à l'orle de huit fleurs de lys de même.

Luppier.

D'argent, à trois croissants adossés de gueules.

Luynes (de). — des Vareux.

Luzeau (de).—du Tertre.—de la Mulonnière.—de Bazilleul.

D'azur, à la fleur de lys d'argent, accompagnée en chef de deux mouchetures de même.

Luzoum.

D'or, à une fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent.

Lirot (de).—de la Patouillère.

Lys (de).—de Beaucé.—du Tertre.—de la Harmonaye.—de Harmois.

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de quatre hermines de sable, surmontée de deux fleurs de lys du second.

M

Macé.—de la Rochecouffé.—de la Pillardière.—de Vaudoré.

De gueules, à trois rencontres de daim d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croix engreslée d'argent.

Macé.—de la Cour.—de la Morandais.

D'azur, à trois pommes de pin d'or, et une molette d'argent en abîme.

Macé.—de la Salle.—du Puytesson.

D'azur, à trois masses d'armes d'or, posées en pal et en sautoir, les piquerons de gueules.

Macé-le-Lièvre.—de Richebourg.—de la Gravelais.

D'argent, à trois rameaux de frêne de sinople.

Machecoul (de).

De gueules (aliàs : d'argent), à trois chevrons d'argent (aliàs : de gueules).

MACHECOURT.

De gueules, à l'épée d'argent la pointe en bas, garnie d'or, et accompagnée en chef de deux besans du second.

MACHEFERT.

De sable, à trois fers de cheval d'argent.

MACNEMARAS (originaire d'Angleterre).

D'azur, au lion d'argent, adextré en chef de deux fers de piques de même, rangés en pal.

MACZON (LE).—du Rocher.

Dargent, à trois feuilles de houx de sinople.

MADAILLAN (DE).—de Chauvigny.

Écartelé aux 1 et 4, coupé (aliàs : tranché) d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, au lion armé, lampassé et couronné d'or.

MADEC (DE).

D'azur, à l'épée flamboyante d'argent en fasce, la garde et la poignée d'or, accompagnée en chef d'une étoile aussi d'argent, et en pointe d'un croissant d'or. Devise : *Nullis perterrita monstris*.

MADELINEAU.—du Plessix.

D'argent, à neuf glands de sinople.

MADIC.—des Maisonsneuves.—de Chartre.—de Kerhuel.—du Drennec.—de Ranlou.

De gueules, à trois lionceaux d'argent. (Aliàs : d'or, au lion de gueules).

MAGON (originaire d'Espagne). — de la Villebague. — de la Gervaisaie.—de la Fontaineroux.—de la Lande.—de Tregueurye.—de la Terlaye.—de la Chipaudière.—de la Balue. —du Bos.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion de même, couronné d'argent.

MAGNEN (LE).—de la Traverserie.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'argent.

MAHAULT.—de Mevenou.—de Kerangouarch.

D'argent, au greslier de sable lié et enguisché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople renversées.

MAHÉ.—de Kermorvan.—de Kerouant.—de Pradenou.—de Berdouaré.—de Trezequer.—de Kervenguen.—de Kerhevé.

D'argent, à deux haches d'armes adossées de gueules, surmontées d'un croissant de même.

MAHO (DU).—de la Droulais.

MAHYEUC.

D'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable.

MAIGNAN (LE).—de Lescorce.—du Boisgiraud.—de Meuchez.—de Kerangars.—de Kerbasco.—de Kerdaniel.—de l'Épinay.—de Francheville.—de Kermoal.—de la Villeauroux.—de Kerbascoing.

De gueules, à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.

MAIGNANE (LA).

De sable, à cinq roquets d'argent, 3 et 2.

MAIGNÉ.—de la Cigogne.

De gueules, à trois huchets d'argent, chargés chacun de quatre mouchetures de sable.

MAILLARD.—des Portes.—du Bois.—de la Villerevault.—de Saint-Lys.—de Pontbérard.—des Forges.—de Belestre.—de la Maillardière.—de Carquefou.—du Fresne.—de la Durandière.—de la Souchais.—du Plessix.—du Hallay.—du Presty.

De gueules. à trois maillets d'or.

MAILLÉ (DE) [1].—de Carman (originaire d'Anjou).

D'or, à trois fasces ondées de gueules.

MAIRE (LE).—de Parisy-Fontaine.

D'argent, à trois losanges de gueules.

MAISTRE (LE)[2]. — de Boiverd. — de la Garelais. — de Benar-

1. Foulques de Maillé fit partie de la première croisade (1096) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles).

2. Cette maison, à laquelle MM. les commissaires de la réformation de 1668 veulent bien accorder la simple noblesse d'extraction , est de la plus ancienne chevalerie. — Arthur Le Maistre, chevalier, seigneur de Boisverd et de la Garelaye, était chambellan de Jean II, en 1289.—Alain Le Maistre, chevalier, seigneur de la Garelaye, combattit vaillamment à la bataille d'Auray, et fut nommé, en récompense de ses services, capitaine du château de Jugon, en 1364.

dière.—de Jars.—de Creneuf.—de Lieurdain.—de Castre. — de la Remelaye. — de la Haye. — de Landeronde. — de Créoseuc. — de Lorme. — de la Porte. — de Trenaye. — de Gaurin.—de Linel.—du Plessix.

D'azur, au lion d'argent accosté de deux épées en pal de même, garnies d'or, les pointes en haut.

Maistre (le).

D'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées de trois tourteaux de même; un greslier de sable, lié en sautoir entre lesdites fasces.

Malenoe (de).

D'or, à trois aiglons d'azur, becqués et membrés de gueules.

Malescot.—des Hayes.—de la Villeneuve —de Differ.—de Monceaux.

D'hermines, à la rencontre de cerf de gueules.

Malestroit (de). — de Pontcallec et autres.

De gueules, à neuf besans d'or. (Anciennement les besans étaient sans nombre).

Malet ou Mallet.

D'hermines, à trois fasces de gueules.

Malevie.—de Brehault.

De gueules, à trois épées d'argent, garnies d'or, les pointes en haut, surmontées de trois besans d'or.

Malherbe.—de la Boussière.—de Quistinic.

D'hermines, à trois roses de gueules.

Malor. — de Liniac.

Écartelé aux 1 et 4, vairé d'or et d'azur; aux 2 et 3 de gueules plein.

Malterre.—de Mezeray.—du Verger.

De gueules, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois macles de même.

Mancelière (de la).

D'azur, au croissant d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

Maniou.—de Peros.—de Pontarnault.

D'azur, au lion couronné d'argent.

Manoury (de). — de Saint-Germain.

D'argent, à trois hermines de sable.

Mans (du).

D'or, à une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'argent, et accompagnée en pointe d'une molette de sable.

Marant (le). — de Penanvern. — de Valpinart.

D'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, accompagnée de trois molettes de même; au canton parti de Bretagne et de Rohan. Devise : *Bonâ voluntate.*

Marbodin. — de Roulais. — de Vauvert. — de la Boullaye.

D'argent, à six merlettes de sable (aliàs : trois merlettes au lieu de six).

Marbœuf (de). — de Blaison. — de Chenillers. — du Chesne. — de la Pelletière. — de la Sansonnière. — du Gué.

D'azur, à deux épées d'argent garnies d'or et passées en sautoir les pointes en bas.

Marbré (de). — du Fresne. — de Courdronne.

D'argent, à l'aigle éployée de sable.

Marbré (de). — de Trenon.

D'azur, à la croix d'argent chargée de cinq aiglettes de gueules.

Marc. — de la Chenardaye. — du Breil-Varennes. — de Vauluisant.

De sable, à trois cannetons d'argent.

Marcadé. — du Val. — de la Mineraye. — du Gage. — de la Boullais.

D'argent, à trois lionceaux mornés de gueules.

Marcillé (de). — d'Argentré. — de Launay. — de la Guichardière.

D'azur, à la bande de gueules, chargée de trois channes d'or.

Marec (le). — de Kerbasquien. — de Coëtlosquet. — de Montbarot. — de Kerbot. — de Kerguilly. — de Keruzien. — du Collet-au-Bréal. — de Kerouriou. — de Kereven. — de Keraudouin.

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or; à

la fasce de sable brochant. Devise : *In te, Domine, speravi, non confundar in œternum.*

MAREC (LE). — de Navalet. — de Launay. — de Keridec. — de Kerlouet.

D'azur, à deux badelaires d'argent garnis d'or, passés en sautoir les pointes en bas.

MAREC (LE).—de Kerbasquien.—de Coëtlosquet.—de Keremen.—de Kerancorat.

D'argent, à dix feuilles de lierre de sinople, 4, 3, 2 et 1.

MAREC.—de Kerouaziou.—de Pontagler.

D'argent, au sautoir d'azur, chargé de cinq annelets d'argent.

MAREC.—de Tremedern.—de Mezambez.

Bandé de six pièces d'or et de sable.

MAREC.—de Kerhouermaing.

D'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or.

MARÉE (LA).

D'argent, à cinq tourteaux de sable en sautoir; au chef d'hermines.

MARÉCHAL (LE).—de la Bretonnière.—de la Chapelle.

D'azur, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

MARÉCHAL (LE).

D'or, à la bande de gueules ; à l'orle de six coquilles de même.

MAREIL (DE).—de Tréberon.—de Keramprovost.—de Keraudran.—de Hauteville.—de Kerrien.—de Marville.

Échiqueté d'hermines et de gueules.

MARC'HALLA (DU).—de Kerraoul.—de Lesvarnou.—de Kermorvan.

D'or, à trois poteaux ou orceuils de gueules.

MARCHANT (LE).—de Crec'hlearc'h.

D'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.

MARCHANT (LE).—de la Guérivaye.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

MARCHE (DE LA).—de Kerfort.—de Kermini.—de Bodriec.

De gueules, au chef d'argent.

Margaro (du).— de Langouhedre.

D'azur, à trois coquilles d'argent.

Margeot (originaire de Normandie).

D'argent, à l'écu de gueules en abîme; à l'orle de neuf macles de sable.

Marié (le).—de la Higourdaye.—de Langouesnan.

D'argent, à trois coquilles de sable.

Marié (le).—de la Garnizon.

D'azur, à la levrette rampante d'argent colletée d'or, accompagnée de six besans de même, trois en chef, deux en fasce et un en pointe.

Marié (le). — des Landelles.

Marigo.—de Kerguiffiau.—de Villeneuve.—de Rongouet.—de Sulcherf.—de Lys.—de Guenevent.—de Kerarmel.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 et 3 d'or, à trois rencontres de cerf de gueules.

Marin (de).—de Montcam.—de Beauvoisin.—de Sallo.—de Kerguen. — des Ablata. — de Rousses. — de Bavalan. — du Chastelet. — d'Anglé.

D'azur, à trois chevrons d'or; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

Marion.—de Kerhuel.—de Penanguern.

D'argent, à quatre fleurs de lys de gueules, 3 et 1.

Marnières (de).—de la Biffardière.—de Boisglé.—de la Hastais.— de Coisbo.— de Guer. — de la Hoyère. — de la Ville-auxoiseaux.— de Sorel.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion de même.

Marot.—des Alleux.—de la Garais.

D'azur, à la main dextre d'argent, accompagnée d'une étoile d'or au premier canton.

Marquerais (de la).—de la Villegontier.—de la Chaussée.—de l'Espinaye.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant de même.

MARQUES (DE).—de la Villadirgo.—du Marais.—de Chambo-rière.—de Verrie.

Coupé au 1 d'azur, au sautoir alésé d'or, accompagnée en chef et aux flancs de trois besans de même; au 2 d'argent, au léopard de gueules; à la bordure d'argent sur tout l'écusson, chargée de quatre annelets d'or, deux en chef et deux aux flancs.

MARRECAMBLEIZ.

D'azur, à trois gerbes d'or.

MARTEL (DE).—de la Clagueray.—du Parc.—de Vendrey.—de Tenuel.—de la Clairie.—de Renac.—de la Jaillerie.—de la Solais.—de la Malonnière.—de la Chenardière.—de la Vairie.

D'or, à trois marteaux de sable.

MARTIGNÉ.

De gueules, au lion d'or ; l'écu semé de fleurs de lys d'argent.

MARTIN.—de l'Hermitage.—du Boistaillé.—de la Bigotière.—de Monlige. — des Bruandières. — de Saint-Aignan.— de la Bouvardière.

D'argent, à trois quintefeuilles de sable.

MARTIN.—du Plessix.—des Champsgerard.—de Grohant.—de la Guerche.—des Murs.

D'azur, semé de billettes d'argent; au franc quartier de gueules, chargé de trois rustres d'or.

MARTIN. — de la Granderivière. — de la Lande. — de la Chapelle.

D'azur, à la croix patée d'or, surmontée d'un croissant de même.

MARTIN. — de la Balluère. — de Bruslé.—de Mauricette. —de Lins.

D'argent, à trois fasces ondées d'azur.

MARTIN [1].—des Harlières.

D'or, à la branche de chêne de sinople, englantée de même.

1. Palliot blasonne les armoiries de cette famille : D'argent à trois glands d'azur, chacun pendant à une branche de chêne, feuillée de sinople.

Martin. — de Beaulieu.

D'azur, à trois besans d'or.

Martin.—de Soulé.—de Grandmusse.

Martineau.

D'argent, au chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable; au chef de gueules, chargé d'une coquille d'argent, accostée de deux étoiles d'or.

Martinière (de la).—de Melesse.

D'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules entre deux fleurs de lys de même.

Martret.—de Préville.

Marzein.—du Vieux-Launay.—de Thorel.

D'argent, à l'arbre de sinople, sommé d'un croissant de gueules.

Marzen.

Losangé d'hermines et de gueules.

Mascarene (de) (originaire du Languedoc).—de la Rivière.—de Lezoualc'h.

D'argent, au lion de gueules lampassé et armé d'or, accompagné de trois étoiles de sable, rangées en chef.

Masellière-Coetquen (de) [1].—de Nazaret.—de Douazan.—de Cazères.—de Ballarin. (Voyez Coetquen.)

Écartelé aux 1 et 4, bandé d'argent et de gueules, qui est Coëtquen; aux 2 et 3 d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois lionceaux d'azur, lampassés et armés de gueules, qui est de la Masellière.

Masle (du).—de Corvalo.—de Trelay.—de la Portemalo.—de Lorière. de la Landelle.—de Colleneuc.—du Boisbrassant.—de la Porte.—de la Sallière.

De gueules, à trois cygnes d'argent, membrés et becqués d'or.

Massart (de) (orginaire du duché de Montferat). — de la Rimbaudière.

1. La seigneurie de Coëtquen fut érigée en marquisat en faveur de Jean de Coëtquen, comte de Combourg et vicomte d'Uzel, que le roi Henri IV fit ensuite gouverneur de Saint-Malo et chevalier des ordres en 1595.

MASSON.

D'or, à trois têtes de Maure de sable bandées d'argent; une quintefeuille de gueules en abîme.

MASSUEL. — de la Bouteillerie. — du Boisdebintin.

Gironné de six pièces de gueules et d'hermines.

MATHEZOU (DE). — de Pecoch. — de Kerganan. — de Kerpeoch. — du Cosquer. — de Kereval. — de Keroch.

D'argent, à la bande de sable chargée de trois étoiles du champ.

MATZ (DU). — de la Bouesselays. — de Terchant. — de Montmartin. — de la Rivière. — de Catenou. — de la Boulaye. — de la Villeneuve.

D'argent, fretté de six pièces de gueules; au chef échiqueté d'or et de gueules.

MAUCAZRE (LE). — de Carpont. — de Kerbalanec. — de Kervellec.

D'or, à trois roses (aliàs : quintefeuilles) de gueules.

MAUCLERC. — de la Musauchère (originaire du Poitou).

D'argent, à la croix ancrée de gueules.

MAUDET. — de Treguenné. — de la Tremblaye. — des Mesnils. — de la Brehonnière. — des Fouchais. — de Buat. — de la Noë. — du Penhouet.

Losangé d'or et de gueules.

MAUDUIT (DE) (originaire de Normandie). — du Plessix. — de Plassamen. — du Coscro. — de Chefdubois. — de Kerven.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles (aliàs : molettes) de gueules.

MAUGORET.

D'argent, à trois poissons de sable.

MAUGOUER (DE). — du Bois de la Salle.

D'azur, à dix coquilles d'argent.

MAULÉON (DE)[1] (originaire du Poitou).

De gueules, au lion d'argent. (Aliàs : d'or, au lion de gueules.)

1. Savari de Mauléon, chevalier du Poitou, croisé en 1211, a ses armes à la salle des Croisades (Versailles).

MAUNY (DE).

D'argent, au croissant de gueules.

MAUPETIT.—de Montanguy.—de la Touche au Moine.

D'azur, à la croix bretessée d'or.

MAURE (DE).—de Lohéac.—de Bonaban.—de Quéhillac.

De gueules, au croissant de vair.

MAUSSIER (LE).—de Pyraubin.—de la Vergne.

D'azur, à trois mains senestres d'argent.

MAUVY.—de Carcé.—de la Douaitais.—de la Feillée.—de Derval.—de la Tronchais.—du Portal.—de Treel.

Papelonné de gueules et d'hermines; au franc canton de sable, chargé d'une demi-fleur de lys d'argent.

MAY (DE).—de Beauregard.—de Quiriou.—de Falfoux.—de Kermalguer. — de Keriennetal. — de Trestang. — de Leidoudrein.

D'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six roses de gueules.

MAYER (LE).—de la Villeneuve.

D'argent, à deux chevrons dentelés de gueules.

MAZÉAS.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de même.

MAZEC.—de Kerusano.

D'azur, à dix billettes d'argent.

MAZOYER (LE).—de la Villeserin.—de Chiraugirard.—de Vernon.—de l'Abbaye.

D'argent, à trois cœurs de gueules.

MEASTRIUS.—du Pouldu.—du Mosquernec.—de Kervelegant.—de Saint-Kervan.—de Kerbihan.—de Keronan.

D'or, à trois quintefeuilles de gueules.

MEDEUC (LE).—de Lisle.

D'azur, à trois fasces ondées d'or, accompagnées de trois annelets de même.

MEHAIGNERIE.—de la Richardière.—de Beaumanoir.

D'argent, à l'arbre arraché de sinople; écartelé de gueules, à cinq billettes d'argent en sautoir.

MEHERENC (DE)[1] (originaire de Normandie).—de Saint-Pierre
D'argent, au chef d'azur; à la bordure de même.

MEILLEUR (LE). — de Kerhervé.
D'argent, à la bande d'azur chargée de trois besans du champ et accompagnée de trois maillets de gueules.

MELESSE.
D'or, à la bande fuselée de sable.

MÉLIANT.—de Treges.—de Vignant.—de Lanjouère.
Gironné d'argent et de gueules de douze pièces; chaque giron d'argent chargé d'une étoile de sable.

MELLET.—de la Tremblay.—du Matz.—de la Miotière.—de la Bussonnaye.—du Hail.—de Boon.—du Maine.—des Isles.—de Chauletard.—de la Gouerdière.—de Pontertock.—de Launay.—de la Vielleville.—de Porée.—de la Veillardière.
D'argent, à trois merlettes de sable.

MÉLOREL (LE).—de la Haichois.

MENARDEAU.—du Peray.—de Maubreil.
D'azur, à trois têtes et cols de licorne d'or.

MÉNÉ (DU).
De gueules, à la fasce d'argent; au lambel de même.

MENEUST (DE).—du Chastellier.—de Brequigny.—de Boué.—du Boudrier.—du Gué.—de Brizé.—de Boisjouan.—des Treilles.
D'or, à la fasce de gueules, chargée d'un léopard d'argent.

MENEZ (DU).—de Lezurec.—de Keroual.—de Keraulan.—de Kerbenzuric.—de Keronou.—de Lanouardou.—de la Salle.
D'azur, à la croix pleine d'or, cantonnée au premier canton d'une main dextre d'argent.

MENEZ (DU).—de Trovenazec.—de Keravedé.
D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois besans de même. (Aliàs : de gueules, à trois papillons d'argent.)

1. M. le comte de Meherenc de Saint-Pierre a obtenu les honneurs de la cour le 24 mars 1788.

MENGUY.—du Varch.—de Kersnabusson.—de Penvern.—de Saint-Drenou.—de Kermoan.

D'argent, fretté d'azur de six pièces; au franc canton d'argent chargé d'une étoile d'azur.

MENIER.—de Kerousien.—de la Motte.—de Kerivault

D'argent, au pin de sinople, senestré d'une tête de Maure de sable.

MENOU.—de Kerarmel.

D'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut.

MERAULT.—des Mesnils.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même.

MERCEREL (LE).—de Chateauloger.

MERCIER (LE).—du Chalonge.—de Lecluse.—de Guénoumené.—de Beaurepos.—de Floremiaux.—de Coëtavy.—de Keromain.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles en chef et d'un cœur en pointe, le tout d'or.

MERDRIGNAC.

D'or, à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes de même, 4, 2 et 3.

MERDY (LE).—du Quillien.—de Pratguen.—de Crechgoures.—de Kerasléon.—du Perron.—de Kermeury.—de Kerhoëlguet.—de Goasven.—de Lancivilien.—de Catuelan.—de Goazellon.—de Kerhamon.—de Pouzellou.—de Kermainguy.—de Kermerdy.

Écartelé d'argent et de gueules; à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

MERER (LE).—de Kerhalot.—de Kermodest.

D'azur, à trois gerbes d'or.

MERER (LE).

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands de même.

MERIADEC.—de Crechroavel.

D'argent, fretté d'azur de six pièces; à la bordure engreslée de gueules.

MERIEN.—de Kerysac.—de Melchonnec.
D'or, au sanglier passant de sable.

MESANGER (DE).—du Boisriallé.
D'argent, à trois molettes de sable.

MESANHAY.
D'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef de deux quintefeuilles de gueules, et en pointe d'une pomme de pin de même.

MESANRUN.
De gueules, à la bande d'or; un renard de même montant sur icelle.

MESANVEN.
D'azur, au gland d'or renversé, accompagné de deux feuilles de chêne d'argent. Devise ; *Amy du.*

MESCAM (DE). — de Mescadarec. — de Kermoal. — de Landegarou.—de Saint-Anger.—de Kerambellan.
D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'argent.

MESCAM (DE).
De gueules, à la rose d'argent boutonnée d'or.

MESCANTON.
D'argent, au lion morné d'azur, brisé en l'épaule d'un trèfle d'argent.

MESCARADEC.
D'azur, à trois têtes d'épervier arrachées d'or.

MESCOVEZ ou MESCOUEZ.
D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de gueules.

MESLET.—de la Tremblaye.—de la Miotière.—de la Mesnière. —du Verger.—de la Bussonnais.—de Chateauletard.—de Roulefort.—du Demaine.—de Minoye.—de la Viellardière. —du Boisboistel.
D'argent, à trois merlettes de sable, 2 et 1.

MESLON (DE).—de la Guinardaye.
D'azur, à trois croix patées d'argent.

MESLOU.—de Trégains.
D'argent, à deux fasces de gueules.

MESMELEGAN.

D'azur, à l'aigle d'or.

MESMIN (DE).—de Pontfilly.

D'azur, à la foi mouvante des flancs de l'écu d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un flanchis de même.

MESNOALET (DE).—de Kerusaval.—de Kerallin.—de Mescoat. — de Kerjan.

D'azur, à l'aigle éployée d'or.

MESTIERS (DES).—de Longueville.

D'argent, à trois merlettes de sable.

MESTIERS (DES).—de la Gallerie.—de la Coiffinière.—de Coussaye.—de la Masure.—de Rousselière.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

METAER (LE)[1]. — de Hourmelin. — de la Villeauroux. — de la Villehervé.—de la Planche.—de la Derblais.—du Tertre-Hélo. — de la Villegonnouan. — de la Villebarbon. — de la Raillerays.

D'argent, à trois merlettes de sable.

METAYER (LE). — du Boisgerber. — de la Rivière. — du Vaubouessel. — de la Garenne. — du Boisfren. — de la Maison blanche.

D'azur, à la croix engreslée d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys d'argent.

METAYER (LE). — de la Villeguénoual. — de la Villecaro. — de Kersaval.—de Lanner.—de Kergrohan.—de Launay.—de Lesmohan.—de Lareras.—du Verger.

D'argent, au pin de sinople chargé de pommes d'or, le fût accosté de deux molettes de sable.

MEUDEUC.—de Lisle.

D'azur, à deux fasces ondées d'or, accompagnées de trois annelets de même.

1. Cette maison a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour obtenir les honneurs de la cour, en 1789.

MEUFFET (DE).—de Keroulas.

D'or, au léopard de gueules.

MEUR (LE OU DE).—de Kerigonan.—du Rudenauten.—de Lisle. — de Lescarzou. — de Chastel. — de Lesmoalech. — de Kerarchan. — de Coetenroux. — de Lez.—de Lannion.— de Kerhuon.—de Saint-André.—de Demenemeur.—de Keroven.—de Gouvello.—de Bellevue.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant de gueules.

MEUR (LE).—de Crechriou.—de Goazven.

D'argent, au mouton de sable en abîme accompagné de trois quintefeuilles de gueules.

MEZEC (LE). — de Saint-Jean. — du Baisy. — de Boterf. — du Parc.—de Rosmeur.

D'argent, à trois fasces ondées de sable.

MEZUILLAC (DE).—de Trevally.—de Kerdréan.—de Kerglas. —de Pratulo.—de Chateaugal.—de Kerlaniguy.

De gueules, au léopard lionné d'hermines.

MICAULT.

MICHAEL.—de la Bourgonnière.—de la Rollandière.

Écartelé, aux 1 et 4 de sable, à la tour d'argent; aux 2 et 3 d'or, à trois croix patées de gueules; à la bordure d'argent.

MICHAU.—de Montarant.

D'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée et membrée de gueules.

MICHEL. — de Trorennec. — de Kerveny. — de Thorigni. — de Kervence.

Écartelé, aux 1 et 4 de sable, à neuf macles d'argent, aux 2 et 3 d'or, à la coquille de gueules.

MICHEL.—des Fontaines.—de Kerdaniel.—de Villebasse.

D'argent, à la tête de maure de sable tortillée d'argent.

MICHIEL.—de la Disardais.—de la Thébaudais.—de la Delais. —de la Courbe.

D'argent, à trois merlettes de sable.

MICHIEL.—de Bassu-Coullart.—de la Grée.—de la Noë.—de la Garnizon.—de la Griorais.—de la Piroutais.—de la Marre. —des Deffais.—du Vaudaro.—de Saint-Donat.—de la Hardière. — de la Pitonnière. — des Vandars. — de Boisgrignon

D'argent, au sautoir de vair, chargé en cœur d'un annelet de gueules, accompagné de quatre étoiles de même.

MIGNOT (LE).—des Fresnays.—de Bieuridan.—de Montedour. —de Rossalic.—de Kerlan.

D'argent, à trois merlettes de sable. Aliàs : d'argent, à un oiseau essorant de sable, becqué et membré de gueules.

MIGNOT.—du Boisgourdel.

D'azur, à une chouette d'argent, becquée et membrée de gueules.

MIGNOT (LE).—de Launay.—de Goashamont.

D'argent, au sautoir de gueules.

MILIEAU.

D'argent, au lion de gueules.

MILLÉ.

D'hermines, à trois chênes de gueules.

MILLIERS (DE).—de Saint-Pierre.—de la Paillerie.

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

MILLON ou MILON.—de Kerivon.—de la Touche.—des Salles. — des Landes. — de Penanster. — de la Villemorel. — de Kerjan.

D'azur, à trois têtes de levrier coupées d'argent, colletées chacune d'un collier de gueules bouclé d'or.

MILON.—de Kermilon.

D'azur, à un bélier d'or.

MINAULT.—de la Hillaudière.—de la Mettrie.—de la Maisonneuve.

MINIAC (DE).—de Moinnerie.—de Villeheal.—de Champbusson.—de la Fosse.—de la Maisonblanche.

De gueules, à l'aigle éployée d'argent, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef, et trois en pointe.

MINOT (DE).—de la Minetière.—de Chastiguer ou Chastellier.

D'or, au lion de gueules.

MINTIER (LE).—du Hellec.—de Villéon.—de Kerguien.—de la Mottebasse.—de la Vigne.—des Granges. – de Quenhoët.—de Lezorgon.—de Rieu.—des Aulnais.—de Keradreux.—de la Grée-Saint-Laurent.—du Chesne.—de Bogguerel.—de la Villemorvan. — de Boisgoret. — de la Touche. — du Bourgneuf.—du Chalonge.—de la Villeblanche.—de Carmené.—de la Villeoser.—de Beauchesne.—du Bignon.—de la Fontaine.—du Boisdelatouche.—de Saint-André.

De gueules, à la croix engreslée d'argent. Aliàs : d'argent, à la croix engreslée de gueules.

MIOLLIS (DE) (originaire de Provence).

D'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or, côtoyée de deux épis de blé au naturel, les tiges passées en sautoir, au-dessous de la garde de l'épée; une lyre antique d'or, brochant sur le tout.

MIORCEC [1].—de Kerdanet.

D'azur, au hérisson d'or; au chef d'argent chargé de trois hermines de sable.

MOAL (LE).—de Trogost.—de Boisguezenec.

D'azur, à deux cygnes, becqués, membrés, et affrontés de sable.

MOAYRE (DE).

De sable, à trois lionceaux d'argent, ornés de gueules.

MOCAZRE (LE).—de Kerberiou.—du Hely.—du Carpont.

D'or à trois tourteaux de gueules.

MOELLIEN (DE) [2] ou MOESLIEN.—de Gouandour.—de Langoulon.—du Vieux-Chatel.—de Tronjoly.

D'azur, à un anneau d'argent touché et environné de trois fers de lance de même. Devise : *Seel Pople!*

1. M. Miorcec de Kerdanet a eu l'honneur d'être présenté à la cour, avec le titre de vicomte, le 22 mars 1788. (Voy. Saint-Allais, *Etat de la noblesse*, pour l'année 1816.)

2. Un membre de cette famille a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses.

MOENNE (LE). — de Saint-Eloy. — de la Roche au lion. — de Launay-David.

De gueules à trois croissants d'argent; une fleur de lys d'or en abîme.

MOENNE (LE).—du Rest.—de Launay.—de la Reboursière.

D'or, à trois fasces de sable.

MOINE (LE).—de Ramblouch.

D'or, à six merlettes d'azur, 3. 2 et 1.

MOINE (LE).—de Kervren.

De sable, à l'épée d'argent, la pointe en bas.

MOINE (LE).—de la Briardière.

D'azur, au chevron d'argent chargé de trois feuilles de houx de sinople, accompagnés de trois renardeaux d'or.

MOINE (LE)[1].—de Trevigny.—de Kermoine.—de Plestin.

D'argent, à trois coquilles de gueules. (Aliàs : un croissant de même en abîme.)

MOINE (LE).—de la Tour.—des Ourmeaux.

Fascé de huit pièces, d'or et de sable.

MOINE (LE).—de la Garenne.—de Saint-Laurent.—de Kerouchin.—de Talhouet.—de Kergoumeur.—de Kermabo.—de Kerguesanger.—de Saint-Jullien.

D'argent, à trois merlettes de sable; au chef de gueules chargé de trois besans d'argent.

MOISAN.

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une colombe de même.

MOISAN.—de Bourgneuf.—de la Costière.—de la Villeurvoy. —de l'Estière.—de Villeroy.

D'or, à trois molettes d'argent; une fleur de lys de même en abîme.

MOISAN OU MOAYSAN.—de Kerbino.—de Pemprat.—de Leslay. de Kervastoué.—de Rondour.—du Bourgneuf.—de la Tremblays.—de Codrosy.—de la Vauville.

Bandé ondé d'hermines et de gueules, de six pièces.

1. Les seigneurs de cette maison étaient qualifiés grands écuyers héréditaires de Bretagne.

Mol.—de Kerjan.—de Kerdoual.—de Rumorvan.—de Cléguer.—de Lesmoalech.—de Rentan.—de Langouzran.—de Kermelec.—de Kerhuel.—de Guernelé.

D'argent, à trois ancres de sable.

Molac (de).

De gueules, à sept macles d'argent, 3, 3 et 1. (Aliàs : neuf, 3, 3 et 3.) Devise : *Bonne vie*.

Molant (de).

D'argent, à quatre fusées de sable accolées ; au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or.

Molard (de).—de Dieulement.

De gueules, à trois lozanges d'or.

Molient.—du Vignon.

Gironné d'argent et de gueules de douze pièces ; à l'orle de six étoiles (ou molettes) de sable, posé sur les girons d'argent ; au lambel d'argent.

Mollen (la) ou Lamolen ou Moalen[1].—de Kerouhezre.—de Guillehouc.—de Penquélen.—de Bothuelen.—de Kerhelec.—de Saint-Lucas.

D'argent, au chef de sable.

Monaire ou Mouaire (de).

De sable, à trois lions d'argent, armés de gueules.

Monceaux (de).

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étriers d'or.

Mondragon.

D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Mongodier (de).—de la Rigaudière.

De gueules, au croissant d'hermines; au chef d'or.

Monmorancy ou Montmorency (de).—de la Neuville.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre hermines de sable; aux 2 et 3 de sable plein.

1. Cette maison possédait, dès le commencement du XIVe siècle, les fiefs de Kerouhezre et de Guillehouc, situés en la paroisse de Banalec (ressort de Quimperlé). — Les La Mollen (ou an Molaen), seigneurs de Kerhelec et de Saint-Lucas, furent inscrits, lors de la réformation de 1426, entre les nobles de Banalec (Cornouaille).

MONNERAYE (DE LA).—de la Meslée.—de Mezières.—du Breil. —du Rocher.—de la Maillardière.—de Bourgneuf.

D'or, à la bande de gueules, chargée de trois têtes de lion arrachées d'argent, et accostée de deux dragons d'azur.

MONTAFILAN (DE).

De gueules, à quatre fusées accolées d'hermines, rangées en fasces et accompagnées de six besans de même.

MONTAGU (DE).— de Boisdavid.

D'azur, à deux lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'argent.

MONTAGU (DE).

D'argent, à trois aigles éployées de gueules.

MONTAIGU.

D'argent, à deux bandes de sable, accompagnées de dix coquilles de même, 3, 4 et 3.

MONTALAMBERT (DE)[1] (originaire de Guyenne).—de Belaistre. —de la Motte.—des Rochers.—de Tregaret.—du Petitbois. — de Saint-Gravé.—de Montmayer.

D'argent, à la croix ancrée de gueules.

MONTALAMBERT (DE).—de la Hussonnière.—de la Coudre.— de la Rivière.—de la Lande.—du Boisclerissais.

D'or, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules.

MONTAUBAN (DE).—de Montfort.—de Landal.—du Bois de la Roche.—de Grenonville.—de Sens.—de Binio.—de Bouilly. — de Marigny.—de Crespont.

D'argent, à sept macles de gueules, 3, 3 et 1 ; au lambel de quatre pendants de même.

MONTAUDOUIN (DE).

MONTBOURCHER (DE)[2]. — de Gosné.— d'Erée.—de Tizé.—de Noyal —de Montbrun.—du Perray.—du Pinel.—du Bor-

1. M. le comte de Montalambert a obtenu les honneurs de la cour le 26 juillet 1753. —N. et Guillaume de Montalambert prirent part à la septième croisade ; leurs armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Honneurs de la cour : M le marquis de Montbourcher du Bordage en 1731 ; M. du Bordage, le 2 décembre 1778.—Geoffroy de Montbourcher, croisé en 1248, a ses armes au Musée historique de Versailles, galerie des Croisades.

dage.—du Plessix-Pillet.—de la Loherie.—de la Turmelière. de la Maille.—de Largentais.—de Tremereuc.—du Boisdelamotte.—du Chasné.—de la Maignanne.—de Beaulieu.

D'or, à trois channes de gueules.

MONTEJEAN (DE)

D'or, fretté de gueules de six pièces.

MONTERFIL (DE).

De sable, à l'épée d'argent, la pointe en bas.

MONTEVILLE.—de Launay.

Burellé d'argent et de gueules de dix pièces; à la bordure de sable.

MONTFORT (DE).—de Kerschan.—de Crechmillon.—de Penquer.—de la Villeneuve.—de la Bouexière.—de Crehuls.

Écartelé d'azur et de gueules; à la croix endenchée d'argent, sur le tout; cantonnée aux 1er et 4e cantons d'un cigne au naturel, aux 2e et 3e d'une molette d'argent.

MONTFORT (DE).

D'argent, à la croix de gueules givrée d'or.

MONTFOURCHER (DE).

D'hermines, à la bande de gueules.

MONTGERMONT (DE).

Losangé d'or et de gueules; à la fasce d'azur frettée d'argent.

MONTIGNY (DE).—d'Asches.—de la Hernière.—de Beauregard.—de la Hautière.—de Grasnil.—de Kerespertz.—du Coudray.—du Thimeur.

D'argent, au lion de gueules, chargé sur l'épaule d'une étoile d'or, et accompagné de huit coquilles d'azur en orle, 3, 2, 2 et 1.

MONTLOUIS (DE).—du Boschet.—de Grandchamps.—de Kerfandol.—du Plescaire.—de Pouillac.—d'Oradour.—de la Fleur.—de Boisjoly.—du Chaumeils.—de Beaulieu.—de Vilermes.

D'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de trois fleurs de lys de même.

MONTLUC (DE).—de la Rivière (originaire du Limousin).

Parti au premier de sable, au rocher de cinq coupeaux d'or,

sommé de trois épis de blé de même ; au deuxième d'azur, à la fasce ondée d'argent, au franc quartier de baron de l'Empire, président la cour d'appel [1].

MONTMARTIN (DE).

D'argent, fretté de gueules ; au chef échiqueté d'or et de gueules.

MONTMARTINAYS.

D'azur, à trois croissants d'argent.

MONTRELAIX OU MONSTRELAIS (DE).

D'or, à trois bandes jumelles d'azur. (Aliàs : chevronné d'azur et d'or ; à la fasce de même brochant sur le tout.—Aliàs : bandé d'azur et d'or ; au lambel de quatre pendants d'argent.)

MONTY (DE) [2]. — de Launay. — de Rezay. — de la Chalonnière. — de la Maillardière — des Palets. — de Bogat. — de Hormière.—de la Courdeboué.—de Bellevue. – de Rivière.

D'azur, à la bande d'or, accostée de deux monts à six coupeaux de même.

MORANT (DE) (originaire de Normandie). — de Pensée. — de Fontenay.—de Brequigny.—de Kerouant.—de Kerengomar. — de Guernisac.— d'Oberville.—de Coatles.—de Menilgarnier.—d'Esterville.—de Rupière.—de Courcelles.—du Bois d'Aubigny.

D'azur, à trois cormorans d'argent.

MORAUD. — de la Provostière. — de la Rembaudière. — du Deron.

D'argent, à six billettes (aliàs : coquilles) de sable.

MORAYS (DE). — de Jodrez. — de Lery.—de Brezolles.

D'or, à six annelets de sable.

MORDELLES (DE). — de Chateaugoëllo. — de la Motte. — de Launay.

De gueules, au croissant d'or.

1. Le franc quartier de baron président des cours impériales était : de gueules à la toque de sable retroussée d'hermines.

2. Les chefs de cette maison, originaire de la république de Florence, y étaient gonfaloniers dès le XIIIe siècle.

MORÉAC.

D'azur, à trois croissants d'or.

MOREAU. — de Kercado.

D'argent, à deux molettes de sable en chef et une hure de sanglier de même en pointe.

MOREAU ou MORO. — de Villebougault. — de Maugueran. — de la Villebilly.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de sable ; aux 2 et 3 de gueules, au croissant d'or.

MOREAU. — de Maupertuis.

D'or, au palmier de sinople.

MOREL. — de la Corbière. — de Lanerousse. — de la Chaussée. — de la Motte.

D'argent, au léopard de gueules.

MORICE. — de Beaubois. — de Vieuxchatel. — du Clos.

D'argent, à la croix ancrée de sinople.

MORICE. — de Tréguer.

D'argent, au chevron de sable chargé de quatre aiglons d'argent, accompagné de trois molettes de gueules.

MORICE. — de Kerpavé. — de Guernarchant

D'argent, à trois bandes de gueules ; au franc canton de même chargé d'une coquille d'argent.

MORICE.

De gueules, à trois coquilles d'argent.

MORICQUAIN. — de Mousterou.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la hure de sanglier de sable défendue et allumée du champ, couronnée d'or ; aux 2 et 3 fascé d'argent et de gueules de six pièces.

MORIN. — du Tertre.

D'argent, à l'arbre de sinople planté sur une terrasse de même ; un porc-épic de sable brochant sur le fût de l'arbre.

MORIN. — des Touches. — de la Houssaye. — de Pontmartin. — de Kernabat.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles de même bordées de sable.

Morin.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maure tortillées d'argent.

Morinière (de la).

D'azur, à une fleur de lys d'argent; au franc canton de gueules chargé d'une fasce bretessé d'argent.

Moro. — de Maugrenier. — de la Villedanne. — de la Villeauvoyer. — de la Villebourde.

D'argent, au renard passant de sable, accompagné de cinq hermines de même, trois en chef et deux en pointe.

Morzelle (de).

D'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

Mosnier. — de Thouaré. — de la Valtière.

D'argent, au chef d'azur chargé d'une croisette d'or.

Mottay.

D'argent, à deux fasces de gueules. (Aliàs : de gueules à deux fasces d'or.)

Motte (de la). — de Menubois. — de Pontruais. — de la Trochardais. — de Vauvert. — de Broon. — de la Villescomptes. — du Gasnel.

D'argent, fretté d'azur de six pièces.

Motte (de la). — de la Vallée. — de la Roche. — de Saint-Maur. — de la Garde. — du Burt. — de Pleumodan. — de Langourient.

De sable, à sept macles d'argent.

Motte (de la). — de Lesquiffiou.

D'argent, au château de gueules.

Motte (de la). — du Portail. — de la Glochelière. — de Villeroux. — de Kerdreux. — de Trezy. — de Vauclerc.

De gueules, à trois bandes engreslées d'argent.

Motte (de la). — de la Villedurand. — de la Motterouge. — de la Garenne. — de Saint-Gilles. — du Saint-Esprit. — du Nodavy. — des Nos. — du Coudray. — de la Villerouault. — du Verger. — de Tremugon. — de la Villeagan.

De sable, fretté d'or de six pièces.

MOTTE (DE LA).—du Reu.—du Closneuf.

De gueules, à trois fasces de vair.

MOTTE (DE LA) —de Couesnanton.—des Anges.—de la Houffaudière.—de la Jaille.—de la Gaudinelaye.—de la Cordonnais.—des Touches.—d'Aubigné.

D'argent, au lion de sable, accompagné de quatre merlettes de même. (Quelques-uns chargent le lion d'une fasce d'or fleurdelysée de gueules.)

MOTTE (DE LA). — du Parc.

D'argent, au croissant de gueules.

MOTTE (DE LA).—de Lize.

D'or, à trois fasces ondées de sable.

MOTTE (DE LA).

De vair, au lambel de gueules.

MOTTE FOUQUET (DE LA).—du Petitvalière.—du Plessix.—de Saint-Savin. — de Montfaucon. — de Vallou. — de Tonnayboutonne.

De sable, à la fasce d'or.

MOTTE-PICQUET (DE LA).

MOUCHERON (DE). — de la Pischonnais. — de Premenu. — de Chateauvieux.—du Boullay.—du Caure.—de Durcet.—de la Melaere.—de Vost.—de la Masure.—de Puysaye.—de la Chevalerie.—de Lanvaux.—d'Eglerie.—de Bourcey.—de la Roche.—de Guillebot.—de la Vernaut.—du Plessix.

D'argent, à la fleur de lys d'azur faillie ou séparée par le milieu et détachée de toute part.

MOUESSON.—de l'Étang.—des Noyers.—de la Perrière.—de la Villetecheret

D'argent, à trois mouessons ou moissereaux de sable.

MOULIN (DU).—du Lavoir.—de Chevigné.

De gueules, à trois croix patées d'or.

MOULIN.—de Bleot.

D'azur, à dix billettes de sable.

Moulins (des).—de Cheviré.—de Launay.
D'or, à trois anilles de sable.

Moulnier.—de la Grutière.

Mouraud.—du Jarossais.—de la Sauvagère.—de Lohingat.
D'argent, à trois poteaux de gueules.

Mourault.—du Déron.
D'argent, à cinq hermines de sable en sautoir.

Moussaye (de la)[1]. — de la Folinaye. — de Beaussais. — de Lorgeril. — de Saint-Mais. — de la Villeguery. — des Metairies.—des Noës.—de la Villedaniel.—de Carcouet.—de la Villeaulion. — de Boisriou. — de Saint-Denoual. — de Cormoran.—de Brehinier.—de Launay.
D'or, fretté d'azur de six pièces. Aliàs : d'azur, fretté d'or.

Mousterou (de).—de Trorogault.—de Kerlech.—de Kerguiffiou.— de Kerguyomar.
D'azur, à trois pommes de pin d'or.

Mouton (le).—de Launay.—de la Garenne.—de la Jossière ou Josserie.—du Plessix.
D'argent, à trois gibecières de sable boutonnées et houppées d'or.

Muce (de la).—de Coalen.—de Pontux.
De gueules, à neuf besans d'argent, 3, 3 et 3.

Mur (du).—de Livinot.
De gueules, au château crénelé et donjonné de trois pièces d'argent.

Munehorre.—de la Roë.
De gueules, au croissant d'or, accompagné de six étoiles de même.

Musvillac (de).—de Kerminguy.—de Trevaly.
Vairé d'or et d'azur, à la cotice de gueules brochant. Aliàs : de gueules, au léopard lionné d'hermines.

1. Raoul de la Moussaye prit part à la septième croisade (1248); ses armes se voient au Musée de Versailles.

N

NAU.—de la Villeyrouet.

D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé de gueules et couronné d'or, tenant en sa patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut.

NEPVEU (LE). — de la Cour. — de Crénan. — de Carfors. — de Lindu.—de la Villedeanne.—de Saint-Jouan. — de Lestivy. —de la Villejouan.

D'azur, à six billettes d'argent 3, 2 et 1 ; au chef de même.

NEPVEU (LE).—de la Motte.—de Belleisle.—du Buisson.—des Isles.—des Etrichez.—de la Villedus.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or.

NEPVEU (LE).—d'Urbrée.

D'azur, à trois besans d'or, chargés chacun d'une croix patée de gueules.

NEPVEU (LE).

D'or, à trois tourteaux de gueules; au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable.

NEPVOUET (DE).—de la Grue ou Greille.—de la Breille.—de Brandy.

De sable, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

NERET (DE).

D'azur, à trois bandes d'or.

NERZIC (DE).

De gueules, à deux épées d'or, passées en sautoir.

NEUVILLE (DE).—du Plessix-Bardoul.

De gueules, au sautoir de vair.

NEUVILLE (DE).

D'argent, à trois chevrons de sable.

NEVET (DE).—de Kermabilic.

D'or, au léopard morné de gueules. Devise : *Perach?*

NICOL.—du Boisbihan.—de Kervidy.—de la Villeguenou.—du Menez.—de Beaupré.—de Kermen.—de la Rullaye.—de Bouhon.

De sable, à dix coquilles d'argent.

NICOLAS.—de la Faldenière.

D'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules; au chef du second.

NICOLAS.—de la Touche.—de Champeyrault.—de Clays.

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable, accompagnée de trois têtes de loup arrachées d'or.

NICOLAS.—du Courdic.—de Kernidan.

D'argent, à la branche de châtaignier chargée de trois feuilles d'azur.

NICOLAS.—de Kerviziou.—de Ruguezec.—de Goazembleiz.—de Roscert.

D'argent, au pin d'azur, chargé de trois pommes d'or.

NICOLAS.—de Trevidy.

D'argent, à la fasce d'azur; au franc canton vairé d'argent et de sable.

NINON.—de Kerprigent.—de Kermerault.

D'azur, à sept étoiles d'argent 3, 3 et 1.

NOAN (LE).—de Hentmeur.—de Kerdaniel.

De gueules, à trois épées d'argent en pal les pointes en haut.

NOBLET.—de Morlen.—de Rondour.

D'or, à une fasce engreslée de sable.

NOBLETZ (LE).—de Kerodern.—du Bois.

D'argent, à l'aigle de sable ; au chef de gueules , soutenu d'azur. Aliàs : d'argent à deux fasces de sable ; au franc canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'argent.

NODAY (DU).

NOE (DE LA).—de la Villecades.—de Guilly.—des Salles.—de Kerlesquen.—de Coespeur.—de Keralain.—de Penlan.—de Gisay.—de Villers.—de la Villeaufevre.—d'Apulan.—de la Garenne.—du Plessix.

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

NOEL[1] — de Rocheledan. — de Penelan. — de Bouridel. — de Vosledan. — de Trocoat. — du Plessix. — de Kervern. — de Kermorvan. — de Kersalaun. — de Kerdanet.

De sable, au cerf passant d'or.

NOEL ou NOUEL. — de la Villehuslin. — de Kerlabourat. — de Kercoguen. — de Penven. — de Kercolin. — de Pillavoine. — de Kerivoal. — de Kerfau. — de la Villeartois. — de Louzillais.

D'argent, au pin de sinople, soutenu de deux cerfs de sable, affrontés et rampants.

NOIR (LE). — de Carlan. — du Val. — du Craffaut. — de Fournerat. — de Tournemine.

D'azur, à trois chevrons d'or ; au franc canton de gueules, chargé d'une fleur de lys d'argent.

NOIR (LE). — de Coëtblouchou.

D'argent, à six annelets de gueules en orle ; un écu d'azur en abîme.

NOMPÈRE (DE) (originaire de Normandie). — de Champagny.

D'azur, à trois chevrons brisés d'or.

NORMAND (LE). — de la Villeheleuc.

D'azur, au rencontre de cerf d'or, cantonné de quatre molettes de même.

NORMAND (LE). — de Lavert. — du Plessix. — de Noyal. — de Laubinière. — du Pont. — des Vaux.

D'azur, au lion léopardé d'or ; au chef de gueules, soutenu d'argent, chargé d'un léopard d'or.

NOS[2] (DES). — de Laissart. — de Vaumeloysel. — de la Villethébaud. — de Beauvoir. — de la Grée. — de Beauregard. — des Roziers. — de la Guimerais. — de la Tierceville. — de Bourgdurand. — de Vauherbert. — de la Motte. — de Coëtquen. — de la Marre. — du Pont-Touraude. — de Belousé. — des Fossés.

1. Cette famille se nommait anciennement Nédellec.

2. Roland des Nos fit partie de la septième croisade (1248) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

—de Cariot.—de la Villedaniel.—de la Tanière.—de Pannart.—de la Dousselière.—de la Tendrais.—des Mesnils.—de la Lande.—de Champmelin.

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

Nosay.

De gueules, à la croix d'or cantonnée de quatre lionceaux de même.

Noue (de la).

D'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre gerbes de blé d'or.

Noue (de la)[1].—de Guibretoux.—de la Chinardière.—de Chavannes.—de la Rochebernard.—de Loroux.—de Botteraux.—de Toullan.—de Vau-Breton.—de Vair.—de Brissay-Grigné.—de Crazelles.—de Crenolles.—de Vieuxpont.—de Saint-Armel.—de Bogar.—de la Villenorme.—des Aubiers.

D'argent, fretté de dix bâtons de sable; au chef de gueules chargé de trois têtes de loup arrachées d'or.

Nourquer (de).—du Camper.

D'or, à une aigle au vol abaissé de gueules.

Noyal (de).—de Closné.—de Montervault.

D'argent, à trois fasces de sable.

Nuz (le).—de Penvern.

D'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, en bande, la pointe en bas; accostée de deux quintefeuilles d'or.

Nuz (le).—de Kerfaven.

D'or, à trois tourteaux de gueules.

Nuz (le).—de Kergourmac'h.—de Kerhunan.

D'argent, à trois jumelles de sable, accompagnées d'un annelet de même en chef.

1. Dont François de la Noue, célèbre sous le nom de Lanoue Bras-de-Fer, tué au siége de Lamballe en 1591, avec la réputation d'un grand général, d'un habile négociateur, d'un excellent politique, d'un bon citoyen et d'un homme vertueux. (*la Chesnay-des-Bois*.)

Ny (le). – de Coatlez. — de Penanretz. — de Kersauson. — de Coatmenech.—de Kercadiou.—de Coëtudavel.—de Prevaretz.—de Pengoas.—de Penavest.—de Trebrit.—de Lesven. —de Kerevez.—de Rogeré.—de Barba.—de Ternaut.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à l'écu d'azur en abîme, accompagné de six annelets de gueules en orle, 3, 2 et 1 ; aux 2 et 3 de gueules, à la tête de lièvre de profil, coupée d'or. Devise : *Humble et loyal.*

O

Odet.

D'azur, à trois épées d'argent, les pointes en bas.

O-Heguerty (originaire d'Irlande). — de Villey-le-Sec. — de Chantheu.

D'argent, au chêne de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois colombes du champ. Devise : *Nec flectuntur, nec mutant.*

Olimant.—de Kerneguez.—de Launay.—de Kerdaniel.—de Lesnevez. — de Keric.— de Gourin.— de Kerenor.— de Kerouris.—de Kerdudal.

D'argent, à deux fasces de gueules ; au chef de sable.

Olive.

Olivier.—de Bourdou. —de la Fontaine.—ds Kermaria.

D'argent, à trois têtes de lévrier coupées de sable, les colliers d'or ; surmontées d'une quintefeuille de sable.

Olivier. — du Pavillon.

D'argent, à l'olivier arraché de sinople, terrassé de même.

Olivier (l').—de Locrist.—de Saint-Maur.—de Tronjoly.— —de Kerven.—de la Villeneuve.—du Manoir.—de Keramon.—du Plessix.—de la Boissiere.—de Kerbasguen.

D'argent, à la fasce de gueules, grillée d'or : accompagnée de trois quintefeuilles du second. Aliàs : d'azur, à la croix patée et alésée d'argent.

Olivier.

D'azur, à la colombe essorant d'argent, portant un rameau d'olivier dans son bec.

Olivy. — de la Gaudinais.

Omnes. — de Keromnes.

Losangé d'argent et de sable ; à la coupe couverte d'or en abîme.

Onfroy ou Onfray.

Onfroy ou Onffroy (originaire de Normandie).—de la Gaudelinaye.—de la Rosière.—de Varennes.—de Veret.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

Orcises (d').—du Boisfarouge.—de Villeneuve.—de Louzillais.—de la Roche.—de Rouxel.—de la Moissière.

D'or, à l'ours au naturel de sable, couronné et emmuselé d'argent.

Orenge.

Palé d'argent et de gueules de six pièces; à la bordure de sable besantée d'or.

Oriot. —de Kergoat.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

Oritel.—de la Vigne.—de la Porte.—des Présgléons.

D'azur, à la croix patriarcale d'or, accompagnée en pointe de deux clefs adossées d'argent, les pannetons vers le bas de l'écu.

Orleans (d').

D'argent, à l'aigle éployée de sable, accompagnée en chef d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles de même ; au chevron de gueules brochant sur le tout.

Orly.

D'or, à l'ours rampant de sable.

Orvaux.—d'Alaneau.

D'azur, à deux bandes d'argent.

O'Schiel (originaire d'Irlande).

D'argent, au lion de gueules, accompagné en chef de deux gantelets, et en pointe d'une étoile de même.

Osmont (d') (originaire de Normandie).—de Centeville.

De gueules, au vol d'hermines.

P

PAGIOT.

D'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois étoiles de même.

PAIGE OU PAGE (LE). — de la Villeourvoy.—de Penquer.—de Kergrist.—de Kerguivirien.

D'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée et armée de gueules.

PAIGNON.—de Teilleul.—de la Rivière-Pellerin.

De sinople, au lion d'argent.

PAILLEVÉ.—du Pontgirouard.—du Pontdenieul.—de la Villeneuve. —de Nozay.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois gantelets de même.

PAINTEUR (LE).—de Normeny.

PALATIN (originaire de Bourgogne). — de Dio. — de Montperoux.

Fascé de six pièces d'or et d'azur; à la bordure de gueules.

PALLU. — du Parc. — de Lescomar.

D'argent, à deux fasces ondées d'azur, accompagnées de trois étoiles de même.

PALLU (LA).

De sâble, semé de billettes d'argent, au poisson de même en pal.

PALLUE (LA).

D'or, au lion morné de sable; au lambel de gueules.

PANETIER (LE).

Fascé d'argent et de sable; au franc quartier de gueules chargé d'un lion d'argent, armé, lampassé et couronné de même.

PANTIN.—de la Hamelinière.—du Boisrouault.—du Boischau-

deau.—de la Guerre.—de la Villeraud.—de la Minière.—du Verger.—de la Rivière.

D'argent, à la croix de sable, cantonnée de quatre molettes de gueules.

Pape (le). — de la Villerabel. — de Beauvais. — des Isles. — de Lesuzan. — de Vieuxbourg.

D'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or. Devise : *Point géhené, point géhenant.*

Pape (le). — de Kerimini. — du Cosquer. — de Corvez. — de Lantrenou. — du Cozquerou.

D'argent, à la corneille de sable becquée et membrée de gueules, traversée d'une lance de sable en barre, la pointe en haut.

Parc (du) [1]. — d'Avaugour. — de la Roche-Jagu. — de Coëtedrez. — de Guérand. — de Coatrescar. — de Tréanton. — de Leversault. — de Keryvon. — de la Biardais. — de Franmeur. — de la Motte-du-Parc — de Trébit. — de Locmaria. — de Keranroux. — de Kerbizien. — de Lezerdaut. — de Kergadou. — de Kerguiniou. — d'Availlis. — de la Jobletière. — de la Rochelle. — de Romilly. — de Cresnay. — de Verdun. — de Bernière. — de Patry. — de Beaumanoir. — de Chênedolé. — d'Ingrande. — d'Azé. — de Chenière. — de Saint-Georges. — de Romilly. — des Touches. — de Biards. — du Rocher. — de Bellefontaine. — de Biville. — de Cherits. — du Mesnil. — de Ranville. — de Barville. — de Billevast. — de la Haye.

D'argent, à trois jumelles de gueules. Devise : *Vaincre ou mourir.* — Cri de guerre : *Honneur !*

1. Dom Lobineau (*Vie du comte de Blois*) et Lachesnaye des Bois (*généal. de la maison de Lesquen*) font descendre cette ancienne maison des seigneurs d'Avaugour, et par conséquent des anciens souverains de Bretagne. — Alain et Robert du Parc, capitaines d'hommes d'armes, signèrent, en qualité de parents, les partages faits en 1370, entre Alain vicomte de Rohan et ses puînés. — Alain du Parc fut, en 1306, un des exécuteurs testamentaires de Jean II, duc de Bretagne. — Maurice du Parc fut un des plus vaillants champions bretons du combat des Trente.

La seigneurie de Locmaria fut érigée en marquisat en 1637, en faveur de Vincent du Parc, maréchal des camps et armées du Roi, et président du corps de la noblesse aux États de Bretagne en 1653.

Les seigneurs de Kergadou.—de Keryvon.—de Kerguiniou.—de la Biardais.—de Tréanton.—de Coatrescar.—de Franmeur, brisent leurs armes d'une étoile de même.

PARC (DU).—de la Rochejagu.—de la Motte.

D'azur, au léopard d'or; au lambel de gueules.

PARCEVAUX (DE).— de Mezarnou.—de Kerameal.—de Kerjan. —de Morizur.

D'azur, à trois chevrons d'argent. Aliàs : d'argent à trois chevrons d'azur. Devise : *S'il plaist à Dieu.*

PARIS.—de Chatenay.—de la Haye.—de Soulange.—de la Rigaudière.—de Pannocé.

D'argent, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre lionceaux affrontés de même.

PARISY (DE).—de Kerivalan.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, fretté de gueules de six pièces; aux 2 et 3 d'azur à la croix lozangée d'argent et de gueules.

PARISY (originaire d'Angleterre).

D'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

PARSCAU.—de Menan.—de Boteguiry.—de Meneven.

De sable, à trois quintefeuilles d'argent.

PARTENAY (DE).—des Fontaines.—de Kergestin.—de Vaubernard.

D'argent, à la croix patée de sable.

PARTEVAUX (DE).—de Portzpozen.—de la Tour.

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

PAS (DU).—de Crevy.—de la Grée.

D'azur, à la fasce d'or chargée d'un sanglier passant de sable, accompagnée en chef de deux étoiles du second, et en pointe d'un croissant d'argent.

PAS (DU).—du Chatelier.—de la Charaudière.

D'argent, à trois pals d'azur; au chef cousu d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable arrachée et allumée de gueules.

PASQUIER OU PASQUER. — de la Villeblanche. — de la Ville-Etienne.—du Portal.

D'argent, à trois têtes de daim arrachées de sable.

PASTOL. — de Keramelin.

Coupé; au premier, taillé d'argent et d'azur, à deux étoiles de l'un

en l'autre, posées en barre; au deuxième, de sinople, à la fasce ondée d'or, à l'orle de gueules, semé de quintefeuilles d'argent; au franc quartier de baron militaire de l'Empire.

PASTOUR.—de Kerjean.—de Morant.—de Launay.—du Val. —du Pouldu.—des Salles.—de Pouplancoët.—de Kerentizou.—de Kerambellec.

D'or, au lion de gueules, accompagné de cinq billettes d'azur en orle, 2, 2 et 1.

PATENOSTRE.—de la Vallée.—de Prémarlo.

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de six roses d'or, trois en chef, et trois en pointe.

PAVIC.—de Crechangoez.—de Trostang.—de Craclan.

D'argent, à deux chevrons entrelassés de sable, accompagnés en pointe d'un annelet de même. Devise : *Dissimul hataou.*

PAVILLON (DU).

D'argent, à l'olivier arraché de sinople et terrassé de même

PAYEN (originaire de l'Artois).—de la Bucquière.

D'or, à l'aigle de sinople becquée et membrée de gueules; au franc canton du même chargé de trois bandes de vair.

PAYS (LE).—de la Bremanière.—de la Riboissière.—du Plessix-Villeneuve.—de Villers.—de la Haye.—du Tilleul.

D'argent, au chevron de sable accompagné en chef d'une hure de sanglier de même, et en pointe d'une rose de gueules.

PÉ (DU)[1]—de Launay.—de Bourigan.—d'Orvault.—de la Bruyère.—du Poirier.—de la Galmelière.—du Val.—de Vezine.—de Mesansailles.—de Raffardière.—de Parcviel.—de Sansy.—de Saint-Aubin.—de Saint-Marc.—de la Faille.—de Liancé.—du Marais-Menguy.—de Tannerre.—de Chastillon.—de Caumont.—de Louesme.—des Artis.—de Burain.

De gueules, à trois lionceaux d'argent.

PEAN.—de Pontfilly.—de Saint-Briac.—de la Ville au Prévost. —des Boishus.—de la Hautetouche.—de Belleville.

D'or, à trois têtes de maures de sable.

1. Cette famille a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses.

PEAN.—de Porselent.—du Boisdelahaye.—de Kermorvan.—de Coëtglazran.

De sable, à trois fasces d'or, accompagnées de six quintefeuilles d'argent, 3, 2 et 1.

PEAN.—de Coëtluz.

D'argent, à trois tourteaux de gueules.

PELAN OU PELLENT.—des Aunaux.—de la Garenne.—des Carnais.

D'azur, au soleil d'or.

PELISSIER (DE).—du Quellenec.—de Chavigné.—de Montfermeil.

D'azur, au lion d'argent; une bande d'or brochant. Aliàs : de gueules, au lion éviré d'or.

PELLARD.—de Montigny.

PELLEN (DU).—de Saint-Nicolas.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or.

PELLERIN.—de Penhouet.

D'argent, à trois coquilles de sable.

PELLINEUC (DE).—du Run.—de la Villechapron.—de Lanoë.—de la Fosse.

D'azur, à trois maillets d'or.

PELSINER (DE LA).

PEN.

D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois roues de gueules.

PENAMBLOÉ.—de Ploëguiel.

PENAMPONT.

De gueules, à la bande d'argent, chargée de trois quintefeuilles du champ.

PENANCOET (DE).—de Kerouertz.—de Kerhoualles.—de Quilimadeuc.—de Chef du Bois.

Fascé de six pièces d'argent et d'azur. Devise : *A bep Pen lealdet*.

PENANCOET (DE).

D'argent, à trois souches arrachées de gueules.

PENANDREFE (DE).—de Kermadoez.—de Kerautret.

D'argent, au croissant de gueules, surmonté de deux étoiles de même.

PENANEACH.—de Pontéon.

D'argent, à l'écu d'azur en abîme, chargé de six annelets d'argent, rangés en orle.

PENANHERO.

D'argent, à la tête de maure tortillée du champ.

PENANROS.—de Treffuon.

D'or, au dextrochère habillé d'azur, mouvant du côté senestre de l'écu, et tenant un épervier de même.

PENFENTENIO OU PENFUNTENIOU (DE)[1].—de Cheffontaine.—de Mesnoalet.—de Coëtquengo.—de Keryguen.—de Coëtquenvaz.—de Kermoruz.—de la Tour.—de la Villeneuve.—de Mesgral.—de Kergoët.—de Bodinio.—de Kermorvan.—de Penhoët.—de Kermoal.—de Lohac.—de Keroman.—du Cosquer.—de Mehic.

Burellé de dix pièces de gueules et d'argent.

PENFRAT (DE).

Lozangé d'argent et de sable ; au canton de gueules, chargé d'un dextrochère ganté d'argent, soutenant un épervier de même.

PENGUERN (DE).—de Lisle.—de Kerosven.—du Faou.—de Kervec.—de Hanvot.—de Lopezret.

D'or, à trois pommes de pin de gueules ; une fleur de lys de même en abîme.

PENGUERN (DE).

D'azur, à la barre cousue de gueules, chargée du au signe de chevalier de l'Empire[2], accompagnée en chef de trois pommes de pin d'or, et en pointe d'une épée haute en pal d'argent garnie d'or.

PENGUILLY (DE).

D'azur, à la croix patée d'argent.

PENHOADIC (DE).—de Kerouseré.—de Lisle.—de Kerouzien.—

1. M. le marquis de Penfuntenio de Cheffontaine a obtenu les honneurs de la cour le 18 mars 1788.

2. Le signe de chevalier de l'Empire est la croix de l'ordre de la Légion d'Honneur, posée sur une pièce honorable.

de Kerdanet. — de Lavalot. — de Kersaven. — de Lesvern.

De sable semé de billettes d'argent, au lion de même sur le tout.

PENHOET (DE).

D'or, à la fasce d'azur. Aliàs : d'azur, à trois croisettes patées et fichées d'or. Devise : *Ret eo.*

PENHOET (DE).—de Chefdubois.

D'or, au lion d'azur.

PENLAEZ.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes de même.

PENMAC'H (DE).—de Kerauffray.—du Bourgneuf.

Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tête de cheval d'argent; aux 2 et 3 d'or à trois merlettes d'azur. Devise : *Be Prest.*

PENNEC (LE).—de Lauvergnac.—du Boisjolland.—de la Saudrais.—de Kerdouré.—d'Escoublac.—de Lesnerac.

De gueules, à trois bustes de femme d'argent, échevelés d'or.

PENNECH.—de Kerguiniou.—de Kergoff.

De sable, à trois têtes de levrier d'argent colletées de gueules, clouées et bouclées d'or.

PENNOU.—de Troguindy.

D'argent, à deux fasces d'azur accompagnées de six mouchetures de sable, 3, 2 et 1.

PENPOULLOU (DE).—de Lanraux.—de Kerlauras.

D'argent, au chevron de gueules, chargé au sommet d'un besan d'or, et accompagné en chef de trois toureaux de gueules, et en pointe d'un croissant de même.

PENSORNOU (DE).—de Trogoff.—de Kergoff.

D'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef d'une merlette de même.

PENTHIÈVRE (DE).

De Bretagne; à la bordure de gueules.

PENTREZ (DE).—de Rostillec.—de Lestrec.—de Bodineuc.—d'Allain.—de Justru.

D'or, au greslier d'azur, lié de gueules.

Pepin. — de Bellisle. — de la Grimaudaye. — de Mottais. — du Frettay. — de la Bouyé. — de Sevigné. — de Partenay. — du Bignon. — de la Frudière. — de la Bruslonnais. — de la Bellinais. — de Viellemaison.

D'or, au chevron componné de huit pièces, d'argent et de sable.

Pepin. — de la Coudraye.

D'argent, au pin de sinople, chargé de trois pommes d'or; une bande d'azur brochant.

Perault.

De gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une aigle éployée de sable et accompagnée de trois losanges d'or.

Percevas. — de Mescouin.

D'or, à la fasce de sable.

Percevaux (de). — de la Guerche. — de Kerarmor. — de Kerjan.

D'azur, à trois coquilles d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois macles d'or. Devise : *S'il plaist à Dieu.*

Perenno (de). — de Penvern. — de Quillio. — de Kermadio. — de Kerduel. — de Suillado. — de Bodineau. — de Penanlan. — de Saint-Germain. — du Hertré. — de Penanguern. — de Kerilliou. — de Kerbeltrein. — de Launay. — de Courteau.

D'azur, à trois poires les pieds en haut avec leurs feuilles d'or; une fleur de lys de même en abîme.

Périchon. — de Keriversau.

De gueules, à six billettes d'argent, 3, 2 et 1.

Périou [1]. — de Boceret.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois coquilles et en pointe d'un trèfle, le tout de même.

Perret. — de Chatelière. — des Portes. — de Kerjan. — de Kermelec. — de Kerjacob.

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent.

Perret. — de Croslays. — du Pas aux Biches. — de Lezonnet. — de la Tronchais.

D'argent, à trois cœurs de gueules; écartelé (pour la branche des

1. L'orthographe de ce nom a souvent varié. On le trouve écrit dans les anciens titres indifféremment Périou — Priou — Prioux — Périour ou Priour.

seigneurs de La Tronchais seulement) d'azur, à trois fleurs de lys d'argent, *qui est de la Tronchais.*

PERRIEN (DE).—de la Bouëxière.—de Crenan.—de la Villechevalier. — de Kerguezec. — de Beuil. — de Breffeillac. — de Tregarantec.—de Cardrin.—de Trossant.

D'argent, à cinq fusées de gueules en bande.

PERRIER ou PERIER (DU).—de Menez.—de Kermelven.—de Piveray.—du Boisguérin.—de Saint-Gilles.—de Coëtgomen. —de Perinmorvan.—de Kergofleau.—d'Ussau.

D'azur, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 et 1. Devise : *Ni vanité ni faiblesse.*

PERRIN.—de la Courbejolière.—de la Mauvière.

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

PERROT.—de Traounevez.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

PERROT.—de Traouanvelin.—de Kerriou.

De sable, à la rencontre de bélier d'or.

PERROT.—de Launay-Thorel.

De sable, fretté d'or de six pièces; au franc canton d'argent, chargé d'une croix pleine de gueules.

PERROTIN (DE) (originaire de...)—de Barmont.

D'argent, à trois cœurs de gueules.

PERSEIN (DE).—de Montgaillard.—du Timeur.

D'azur, au cygne d'argent, becqué de sable.

PERTHEVAUX.—de Crechsent.—de Kermabusson.

De sable, à la croix alésée d'argent.

PERZOUZE ou PEROUSE (DE).—de la Roche.—de Bonnais.

Coupé au 1 d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules; au 2 d'argent, au croissant de gueules.

PESCHART.—de la Bottelerais.—du Boisauvoyer.—de Bienassis.—du Tertre.—de Pourchassaye.—de la Durantais —de Beaumanoir.—de Lourme.—de Vaucouleurs.—de Bossac.—de la Villeroland.

De gueules, à la bande d'or chargée de trois roses d'azur, et accostée de quatre chouettes d'argent, deux de chaque côté.

Pestivien (de). — de Glomel.

Vairé d'argent et de sable.

Petit (le).—du Boissouchart.—du Boisfarouge.—de la Garenne. — de Launay.

De sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, armé et lampassé d'or.

Petiteau.—de Clairé.—du Chesne.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une aigle de sable, armée, membrée et becquée du second.

Pezron.—de Pénélar.—de Kerarel.—du Mescouez.—de Lesconvel.—de Leslé.—de Coëtmorvan.—de Kermelven.—de la Villeblanche.

De gueules, au lion d'or, chargé sur l'épaule d'une macle du champ.

Phelipes.—des Brières.—de la Chesnais.—des Acres.

D'argent, à la tête de lion arrachée, au naturel.

Phelipes ou **Phelippe.**—de Billy.—de Bonneval.—de Villers.—de Faronville.—de Coetgourhéden.—de Pontguilly.—de la Houssaye.—de Banainville.—de Longeau.

De gueules, à la croix dentelée d'argent. Devise : *Je me contente.*

Phelipot.—de la Carperais.—de Champeaux.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de dard de même.

Pic (originaire d'Italie.)—de la Mirandole.—de la Jarnière.

D'or, à l'aigle (aliàs : éployée) de sable, becquée, membrée et couronnée du champ.

Picart (le).—de la Fossedavy.—des Portes.—des Tronchais.

D'argent, au lion de sable, accompagné de trois merlettes de même.

Picaud.—de Morfouace.—de Morgant.—de la Touche.—de la Villebonne.—de la Morinais.—de la Pommeraye.—de la Villegueury. — du Gras. — du Vertin. — de Quehéon. — du Parc. — de la Chancelière. — de Saint-Guesnou. — de Tregoudon.

D'argent, fretté de gueules ; au chef de même, chargé de trois trèfles d'or.

PICOT.—de Malabry.—de Beauchesne.—du Closrivière.—de Briantaye. — de Prémesnil.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, à trois haches d'armes d'argent en pal; aux 2 et 3 d'or, à trois léopards l'un sur l'autre de gueules.

PICOT.—de Saurieux.—de Landefrière.—de Fiefrubé.—des Touches.—de Chevaignes.—du Boisbrassu.—du Boisby.—de Peccaduc.—de Vaulogé.—de Limoëlan.—de Coethual.

D'or, au chevron d'azur (aliàs : de gueules), accompagné de trois fallots de gueules (aliàs : d'argent, allumés de gueules); au chef de même. Devise : *Nullus extinguitur*.

PIÉDEFER.

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

PIEDELOU.—de Lessichère.—de Groumelot.—de Launay.—du Rocher.—de la Garenne.

D'or, à trois pieds de loup de sable.

PIEDEVACHE.

D'argent, à trois pieds de vache de gueules, la corne d'or.

PIEL.— de Crucheville. — de la Chateigneraye. — de la Fouchais.—du Fresne. — de Benazé. — de Laussayère. — de la Vigne.

D'argent, à l'aigle impériale de sable, membrée et becquée de gueules.

PIERRE (DE LA).—de Talhouët.—de la Forest.—de Fremeur.—de Saint-Jean.—de Ménéguen.—de la Gapallière.—des Salles.—de Saint-Nouan.—de Kernivinen.—de Kerbresset.—de Melinville.—de Kermadio.—de Rosnerho.—de Penendreff.

D'or, à deux fasces de gueules.

PIERRE (DE LA).—de la Voue.

De sable, à six besans d'argent.

PIGEAUD. — de la Coindière.

D'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes de même.

PIGEAULT.—de la Milacière.

D'azur, à la croix ancrée et givrée d'argent.

Piguelais (de la).—du Chantenay.—du Chesnay.—de Maleschat.

D'argent, à l'épervier au naturel, armé et becqué d'or, longé, grilleté et perché de gueules.

Pilguen.—de Kerusaoven.

De sable, au lion léopardé d'argent.

Pilguen.— de Kerouriou.

D'or, à trois coquilles de gueules.

Pillet. — du Drigant.

D'azur, à trois javelots d'or, les pointes en haut; accompagnés en chef d'une colombe d'or.

Pin (du) (originaire de Normandie).—de la Guérivière.—de Courgé. — d'Anière. — de Saint-Barban. — du Breuil. — de Vigier. — du Verger.

D'argent, à trois bourdons de gueules en pal et rangés en fasce. Devise : *Fidem peregrinans testor.*

Pinart.—de Foisnel.—du Fresne. —de la Villauvray.—de Cadoallan.—de Lezermen.—de Lesmeleuc.—de Kerancore.—de Cargouet. — de Lotermen. — du Fouennec. — de Kersilvestre.—de L'étoile.

Fascé ondé de six pièces d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé d'une pomme de pin d'or.

Pinault ou Pineau.—de la Champonnière.—des Boisbriand.—de Lourmais.

D'argent, à trois fasces de gueules; au franc canton d'azur, chargé de trois fusées d'or, posées en bande.

Pincé.

D'argent, à trois merlettes de sable.

Pinçon.—de Pontbriand.

D'argent, à une merlette de gueules; au chef d'or, chargé de trois croisettes de sable.

Pinczon. — des Monts. — de la Gaillardière. — du Sel. — de la Bordière.—de la Fontaine.—le Loup.—des Rochers.—de la Guermonnaye.

D'argent, à la croix ancrée de sable, cantonnée de quatre merlettes de même.

PINEAU.—de Lespinay.—de la Rivière.—de la Parissière.

D'argent, à la fasce de sable, chargée de trois pommes de pin d'argent, et accompagnée en pointe d'une pomme de pin de sable.

PINEL.—du Feucochart.—de la Verdure.—du Clouestre.—de la Villebesnard—de Chauchix.—du Chesnel.—de Glérin.

D'azur, à trois pommes de pin d'or.

PINIEUC.

Vairé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé de quatre besans d'argent, surchargés chacun d'une hermine de sable.

PINON.—du Mettray.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même.

PINOT.—de Brullé.—de la Gaudinais.

D'azur, à trois pommes de pin d'or.

PINSON.—de Bellefonds.—de Launerau.

PIOGER.—de la Chaudronnais.—du Bois-Sauvé.—de la Placette.—du Verger.—de Beauchesne.—de Chambrette.—de Saint-Perran. — de Chantradan. — de Grigné. — de Hautmoussé.

D'argent, à trois écrevisses de gueules en pal.

PIQUET.—de la Flesche.—de Boisguy.—de la Motte.

D'azur, à trois chevrons d'or accompagnés de trois fers de lance d'argent, en pal, les pointes en haut.

PIRON.—de la Touche.—de la Bertaudière.—des Champsbriand.—de la Croix.—de Bourgogne.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'argent, et en pointe de trois coquilles de même.

PIRON.—du Fretay.—de Meléan.

D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de dix molettes de même, 4, 3, 2 et 1.

PITHU.—de Kersaoul.

PITOT.

PIVERON.—de Morlat.

D'or, à trois fleurs de grenade de gueules.

PLANCHE (DE LA)[1]. — des Landes-Martel. — de la Valée. — du Boisaubry. — de la Villejamin. — de Kersula. — de Ruillé. — de Lannerie. — de Kernelas.

De gueules, à dix billettes d'or.

PLANCHE (DE LA).

De sable, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissants d'or, et en pointe d'une écrevisse de même.

PLANCOUET (DE). — de la Lambaudais. — des Courtus.

D'argent, au sautoir de sable, accompagnée de quatre roses de gueules.

PLANTEIS (DE).

D'or, fretté de sable de six pièces.

PLESSIER (DU)[2]. — de Villers. — de Brienchez. — de Lesterpigneul. — de la Blanchardais. — de Genonville.

D'azur, au lion d'argent, une bande d'or brochant.

PLESSIS OU PLESSIS-MAURON (DU)[3]. — de Grenédan. — du Bouessay. — de Guillais. — des Fresches. — de la Villetual. — de Launay. — de la Mollays. — du Motay.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or, accostée en chef d'un lion du second, armé, lampassé et couronné du troisième. — Cri de guerre : *Plesseis-Mavron !*

PLESSIS (DU)[4]. — d'Argentré. — de Poisseboux. — de la Chapelle. — de Cormeraye. — des Landes. — de Letemière. — de Pailleboul. — de Crespel. — de Monterfil. — de la Fontenelle. — de Pontestang. — de Launay. — de Rouvraye.

De sable, à dix billettes d'or.

1. Un gentilhomme de cette famille a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour obtenir les honneurs de la cour.

2. Les du Plessier se nommaient anciennement de Faucanine. C'est par le mariage de Gaultier de Faucanine avec Jeanne du Plessier que ce nom devint celui de sa maison, vers l'année 1458.

3. Cette maison, d'ancienne chevalerie, remonte à Guillaume, sire du Plessis, chevalier, vivant en 1190. Il fut au nombre des seigneurs bannerets qui firent le siége du mont Saint-Michel en 1204, et qui assistèrent à la bataille de Bouvines en 1214. Geoffroy du Plessis prit part à la septième croisade (1248) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles. M. le chevalier du Plessis de Grenédan a obtenu les honneurs de la cour, le 24 mai 1787.

4. M. le marquis du Plessis d'Argentré a obtenu les honneurs de la cour le 27 mars 1784.

PLESSIS (DU).—de la Padouyère.—de Cintré.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lozanges de même.

PLESSIS (DU).—de Genonville.—de Beaudouin.

D'argent, à la croix frettée de gueules.

PLESSIS (DU).—de l'Abbaye-Jarno.—de la Villegueury.—de Lahello.

D'argent, au lion léopardé de sable; une rose de gueules sous la gorge.

PLESSIS (DU).—du Plessix-Nizon.

D'argent, au chêne de sinople, englanté d'or; au franc canton de gueules chargé de deux haches d'armes d'argent, adossées en pal.

PLESSIS (DU).—de Penfaut.—de Coetserc'hou.—de Kergoff.

De sable (aliàs : d'azur) au cygne d'argent, becqué et membré de gueules.

PLESSIS (DU).—de la Villeneuve.

D'or, à cinq macles de sable, 3 et 2.

PLESSIS (DU).—de Guimer.—de Rueneuve.

D'argent, au sautoir de gueules, accompagné en chefs et en flancs de trois quintefeuilles, et en pointe d'une molette, le tout de même.

PLESSIS-AU-CHAT (DU).

D'argent, à trois coquilles de gueules.

PLESSIS (DU).—de la Bayejanot.

D'argent, au chien d'azur.

PLESSIS (DU).—de Coëtjunval.

D'or, à trois têtes de loup arrachées de sable.

PLESSIS (DU).—de Melesse.

D'hermines, à trois channes de gueules.

PLESSIS (DU).—de Balisson.

De gueules, à deux léopards d'or, l'un sur l'autre.

PLESSIS (DU).—de Bourgonnière.

D'argent, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de seize hermines de sable, quatre dans chaque canton.

PLESSIS (DU).—de Traouaz.

D'argent, à trois fasces de gueules; à la bordure de même, chargée de dix annelets d'argent.

PLOEGROIX.—de Trogorre.

D'argent, à la croix patée de gueules.

PLOENEVEZ.—de Kerampunze.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

PLOESQUELLEC ou PLUSQUELLEC (DE).—de Boisriou.—de Kerneguez.—de Keramprovost.—de Kergal.—de Kerpanne.—de Troguindy.—de Kerpuné.—de Kerprevost.

Chevronné de six pièces d'argent et de gueules; au lambel d'azur. Devise : *Aultre ne veulx.*

PLŒUC (DE)[1].—du Timeur.—du Breignou.—de Kerharo.—de Quilguifin.—du Val.—de Kergorlay.

D'hermines, à trois chevrons de gueules. Devise : *L'âme et l'honneur.*

PLOREC (DE).

D'azur, fretté d'hermines de six pièces.

PLOUAYS (DE).—de Chantelou.

D'argent, à trois chevrons de gueules.

PLOUEZOC'H.—du Quellenec.—de Crec'h.

De sable, fretté d'or de six pièces; à la bordure engreslée de gueules.

PLUMAUGAL.—de la Haye.—de Coëtfer.

D'argent, à trois bandes d'azur.

PLUVIÉ (DE).—de Kerdreho.—de Kerleau.—de Monchouarn. du Moustoir. — de Vieuxchateau. — de Villemartel. — de Kernio.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.

POILLEVAY ou POILLEVÉ (DE).—de Pontgirouard.—de Pontdenieu.—de Nozay.—de Villeneuve.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois gantelets de même.

1. La seigneurie du Timeur fut érigée en marquisat, en novembre 1616, en faveur de messire Sébastien de Plœuc, chevalier, baron de Kergorlay.

POILVILAIN [1].—de Mizouard.—de Crenay.—de la Motelerie. —de la Belouse.—de la Bellefontaine.—du Boispichard.— —de Meniladelée.

Parti d'argent (aliàs : d'or) et d'azur.

POINCOUCLO (DE).

D'argent, à trois mouchetures de gueules.

POIX (DE).—de Saint-Romain.—de Fouesnel.—de Neuville.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au vol de geules; aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent, accostée de six croisettes recroisettées de même, 3 et 3.

POIX (DE LA) [2].—de Fréminville (originaire des Marches de Bourgogne).

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or; au chef de même, chargé de trois bandes de gueules.

POMMERAYE (DE LA).—de Kerambart.

De gueules, à trois grenades d'or.

POMPERY ou POMPRY (DE) (originaire du Soissonnais).—d'Acy. —de Lozeray.—de Biercy.—de Grandcour.—de Salsogne.

De gueules, à trois coquilles d'argent.

PONCEAU (DU).—de la Pecaudière.—du Mée.

De geules, à la bande dentelée d'argent, accompagnée de trois macles de même.

PONCEAU (DU).—de la Pironnière.

De sable, à trois merlettes d'argent.

PONCELIN.—de Kerbrouen.

De gueules, à trois (aliàs : deux) fasces d'argent.

1. M. le marquis Poilvilain de Crenay a obtenu les honneurs de la cour le 25 octobre 1761, et le 16 mars 1789.

2. Cette famille, d'ancienne chevalerie, est maintenant transplantée en Bretagne.—Son origine connue remonte à Raoul, seigneur de Fréminville, chevalier banneret, tué au siége d'Acre en 1191.—Elle est représentée aujourd'hui, par M. Christophe-Paulin de la Poix de Fréminville, capitaine de frégate, chevalier de Malte, de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur; antiquaire distingué, auquel la Bretagne est redevable de plusieurs ouvrages aussi savants qu'intéressants, sur son histoire et celle de ses anciens monuments;—et par M. Antoine-Louis de la Poix de Fréminville, frère du précédent, ex-maréchal-des-logis des gardes-du-corps de S. M. Charles X, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur.

PONT (DU).—de l'Eschuilly.—d'Ovillé.—de Ruau.—de Passé. — de Treguiel.

D'argent, à la fasce pliée de sable, la partie supérieure convexe, chargée d'une molette d'or et accompagnée de trois roses de gueules.

PONTAUBEVOIS ou PONT-VAUBEROIS (DU) (originaire de Touraine).—de la Roussière.—de Lauberdière.—de la Petite-Bourbe.—de la Nouë.

D'argent, à deux chevrons de gueules. Devise : *Virtute et labore.*

PONTAVICE (DE)[1] (originaire du Maine).—de Saint-Laurent.— —de la Binolays.—des Landes.—de Boishenry.—de Vaugarni.—de Rouffigny.—de Heussey.

D'argent, à un pont de quatre arches de gueules.

PONTBLANC (DE).

D'azur, à dix billettes de sable, 4, 3, 2 et 1.

PONTBRIAND (DE). — de la Sablonnière. — des Bordes. — du Mesnil. — de Valbrun. — de Sonchamp. — de Pinot. — des Bruslières.

D'azur, au pont de trois arches d'argent, maçonné de sable.

PONTCARRÉ (DE). — de Viarm.

PONTCHATEAU (DE).

De vair, à un croissant de gueules.

PONTEVEN (DE).—de Kerlavoëze.

De sable, au château d'argent.

PONTHO ou PONTOU (DU).—de Coëtleau.—de Kermais.

D'azur, à trois croissants d'argent.

PONT-LABBÉ (DE).

D'or, au lion de gueules. Devise : *Hep chang.*

PONTPLANCOET (DE).—de Kergasquen.

De gueules, à trois fasces ondées d'or.

PONTROUAULT (DE).

D'azur, à la croix nislée d'argent, gringolée d'or.

1. Honneurs de la cour : M. de Pontavice, le 27 mars 1771 ; M. le marquis de Pontavice de Rouffigny, le 3 février 1786.

PONTUAL (DE). — de Villerevault. — de Champferron. — de Pontcornou. — de la Villevaret. — de Jouvantes. — des Dondelais. — de la Croix. — de la Vigne. — du Boisandré. — du Boisrufié.

De sinople, au pont de trois arches d'argent ; trois cannes de même membrées et becquées de sable sur le pont.

PONTZAL (DE).

D'argent, à la fasce de gueules chargée de trois besans d'or, accompagnée de six hermines de sable, trois en chef et trois en pointe, 2 et 1 ; écartelé d'argent, au chevron engreslé de sable.

PORC (LE).

D'or, au sanglier en furie de sable.

PORCARO (DE). — de la Goudrais. — de Sits. — de Maupas. — de la Garenne. — de la Landelle.

De gueules, au héron d'argent, becqué et membré de sable.

PORCELLET. *Voy.* POURCELET.

PORCHER (LE). — de Saint-Christophe. — de Saint-Germain.

De gueules, à deux fasces d'hermines.

PORCON (DE). — de Bonnefontaine. — de la Harcherie. — de Saint-Georges. — de Broy.

D'or, à la fasce d'hermines, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur.

PORÉE ou PORRÉE[1]. — du Parc. — de la Bardoulais. — de la Gouinière. — de Chaudebœuf. — de la Meilleraye. — de Valéon.

De gueules, à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.

PORHOET (DE)[2]. — Voyez GIBON.

De gueules, à trois gerbes d'or.

PORTANTOUL (DE).

D'hermines, au sautoir de gueules.

1. Les seigneurs de la Meilleraye ont abandonné leurs armoiries pour prendre celles de la famille Mazarin, qui sont : d'azur, à la hache consulaire d'argent ; une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or brochant.

2. M. le comte de Porhoët a obtenu les honneurs de la cour, le 20 avril 1785.

PORTE (DE LA)[1]. — de la Heraudais. — de Racinoux. — de la Touche.—d'Artois.—de Mordelles.

De gueules, au croissant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable.

PORTE (DE LA).—du Boiscorniller.—du Rocher.—de la Porteneuve.—de Guer.—de Kerhenry.—de Guerau.

D'azur, à sept macles d'or 3, 3 et 1. Devise : *Sinè maculis.*

PORTEBISE (DE).—du Bois.—de Soulairs.—de la Sauvagère.—de la Chaise.—de Lalye.—de Ruaux.—du Brosset.—de la Caillardière.

De gueules, à cinq besans d'or en sautoir.

PORTES (DES).—des Kerjacob.—de Saint-Nudec.

Lozangé d'or et d'azur; une grande lozange de gueules en abîme.

PORTES (DES).—de Crechugeran.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

PORTE-VEZIN (DE LA) (originaire du Berri).

D'or, à la bande d'azur.

PORZAL.—de Kerivault.

D'argent, à trois fasces ondées d'azur; au chef de même chargé de trois étoiles d'or.

PORTZMOGUER (DE).—de Kermechar.—de Kerbriand.

De gueules, à huit besans d'or, 3, 3 et 2; une coquille d'or en abîme. Aliàs : de gueules, à la fasce d'or chargée d'une coquille d'azur, accompagnée de six besans d'or, trois en chef et trois en pointe.

PORTZOU (DE).—de Trelenan.

De gueules, au château d'or.

PORTPOZEN.—de Kerveguen.—de Kerochiou.

D'argent, au lion de sable.

1. Harduin de la Porte, croisé en 1191, a ses armes au Musée historique de Versailles, salle des Croisades.

POSTER (originaire d'Irlande).

De sable, à trois cloches d'argent; un croissant d'or chargé d'une étoile de gueules, en abîme.

POTIER[1] (originaire de Normandie).—de Saint-André.—de la Garde.—de la Pommeraye.—de Haubos-Haute.—d'Orval. —de Rouroy.—de Courcy.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croisettes de même, 2 et 1.

POTIER.—de la Houssaye.

POU (DU).—de Kermoguer.

De sable, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.

POUEILLEY (DE).—de Saint-Hilaire.

Parti d'argent et d'azur, au lion léopardé de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.

POUEILLEY OU POUILLY (DE).—du Tertre-Martin.—de Belnoë. —de Courtenval.

D'azur, à trois rais d'escarboucles, bourdonnés d'or.

POUENCES OU POENCES.—de Kertadio.—de Kerdoyer.—de Kerléau.—de Kerlerec.—des Closneufs.

De gueules, à l'épervier grilletté d'or, se repaissant d'une cuisse de perdrix au naturel.

POUENCES.

De gueules, à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

POUERE (DE LA).—de la Collezière

D'argent, à un pont de gueules.

POULLAIN OU POULAIN[2].—de la Villesalmont.—du Val.—de Quefero.—de la Villeneuve.—de Licantour.—du Valmartel. —de la Villeguen.—des Dinès.—de Tramain.—de Trémaudan.—de Gautrel —de Launay.—de la Vallée.—de Mauny. —de la Landelle.—de la Villemorin.—de la Porte.—de la

1. Cette maison a été maintenue dans son ancienne noblesse, par arrêt rendu en la Chambre de la réformation de Normandie, le..... 1666. (*Voyez* le manuscrit de cette réform. élect. de Coutances.)

2. Cette famille portait avant la réformation de 1668 : de gueules, à dix billettes d'or ; quelques branches ont conservé ces armoiries.

Noé.—de la Mégrie.—de Lisle.—de Bouridel.—de Boheas.—de la Hasais.—du Coudrays.—de la Chaussière.—du Pontho.—du Tertre.—de Kerollain.—de la Villecaro.—de la Bagottais.—de Kerbriant.—de Beaumanoir.—de la Mesnière.—des Grées.—de Nerville.—de Château.—de Portdauphin.

D'argent, au houx arraché de sinople; au franc canton de gueules, chargé d'une croix dentelée d'argent.

POULLAIN.—du Parc.

D'argent, à trois feuilles de houx de sinople en pal; au chef de gueules, chargé d'une croix dentelée d'argent.

POULLAIN.—de la Rivière.—du Housseau.—de la Trousfays.—de la Houssaye.

De sable, au sautoir d'or, chargé en cœur d'une étoile de gueules.

POULMIC (DE).—de Rosneguen.—de la Tour.—de Kerdelez.—de Rochuel.—de Kermeur.—de la Tourquelenec.—de la Grande-Isle.—de Kernerech.—de Tranhuel.

Échiqueté d'argent et de gueules. Devise : *De bien en mieux.*

POULPIQUET (DE)[1].—du Halgouet.—de Rochebriand.—de Kerangroas.—de Radurant.—de la Villeneuve.—de Coëtlez.—de Kerisnel.—de la Villeandré.—de Kerguelen.—de Kerbudan.—de Locmaria.—de Lannion.—de la Villeroche.—de Kerven.—de Keranoc.—de Brescanvel.—de Kerisnel.

D'azur, à trois poules (Aliàs : palerons) d'argent, becquées et membrées de gueules (aliàs : de sable). Devise : *De peu assez.*

POULPRY (DU)[2].—de Kersalvatouc.—de Lauvegat.—de Trébodenic.—de Kernacoët.—de Kerylas.

D'argent, au rencontre (aliàs : massacre) de cerf de gueules.

POURAPA.—de Helleau.

De gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée de 6 besans de même.

POURCEAU (LE).—de la Rueneuve.—de Tremaec.

D'azur, à trois dauphins d'argent couronnés, une étoile de même en cœur.

1. Cette maison a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses.

2. Honneurs de la cour : M. le comte du Poulpry, le 12 novembre 1787; madame la comtesse du Poulpry, le 27 novembre 1784.

POURCELET ou PORCELLET[1].—de Beauverger.—de Treveret. (Originaire d'Espagne, dont des branches établies en Provence, en Languedoc, en Lorraine, au Comtat et en Sicile.)

D'or, au porc passant de sable. Devise : *Grandeur des Pourcelets.*

POUSSAUGES.

D'or, semé de fleurs de lys d'azur; au franc quartier de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut.

POUSSEMOTHE (DE) (originaire de Navarre).—de Thiersanville.—de l'Étoile.

D'argent, à trois lys de jardin au naturel; enté-en-pointe, de sable, à une étoile d'or.

PRATANLAN (DE).

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée de six macles d'azur 3 et 3.

PRATANROS (DE).

D'argent, à la croix patée d'azur.

PRATMARIA (DE).

De gueules, à trois épées d'argent, les pointes en bas, rangées en bande.

PREAUVÉ.—de la Giraudais.

De sable, à trois annelets d'argent.

PRÉGENT.—de Coëtivy.—de Retz.—de Taillebourg.—de Lesparre.—de Mortagne.—de Gironde.—du Menant.—de Forestic.—de Tregourois.

Fascé d'or et de sable de six pièces. Devise : *Prest ve.*

PRESTRE (LE)[2].—de Lezonnet.—de Chateaugiron.

De gueules, à trois écussons d'hermines; à la bordure engreslée d'or.

1. On donne pour premier auteur à cette famille Jacques, dit Porcellos, comte de Castille, fils du comte Roderic, fondateur de la ville de Burgos et bisaïeul du grand Gonzalve et de Ruidas, surnommé *le Cid.* Bertrandus Porcelleti, chevalier croisé en 1096, signa le testament du comte de Toulouse et de Saint-Gilles, en Syrie, en 1105 (Musée de Versailles). — Bertrand Pourcelet est un des barons du parti du comte de Raimond dans la guerre des Albigeois. — Louise de Pourcelet, baronne de Portes, fut mère de la duchesse de Montmorenci, dont la fille mariée à Henri de Bourbon, prince de Condé, cousin-germain de Henri IV, mit au monde Louis de Bourbon, dit le *grand Condé*, et Armand, auteur des *Princes de Conti.*

2. M. le comte le Prestre de Lezonnet a obtenu les honneurs de la cour le 3 novembre 1785.

Prestre (le).—de la Loyère.

Écartelé, aux 1 et 2 d'argent, à la quintefeuille de gueules; aux 2 et 3 de sable, à quatre fusées rangées et accolées d'or.

Prevost ou Provost.—de Montfaloir.—de la Gainolières.—de la Pallaire.—du Bignon.—de la Caillerie.—de la Touraudais.

D'argent, à trois hures de sanglier de sable.

Prevost.—de la Saulaye.—de la Touraudaye.—de la Forestrie.—de Beaubourg.

D'argent, au sautoir de gueules, dentelé de sable, accompagné de quatre têtes de More de sable, bandées d'argent.

Prevost (le).—de Locmaria.

D'or, à la tour crénelée de gueules, surmontée d'une croix patée d'azur.

Prevost (le).—de Kerambastard.—de Penquer.

D'azur, à trois quintefeuilles d'argent.

Prevost (le).—du Squiriou.

D'argent, à la bande fuselée de gueules.

Prevost (le).

Échiqueté d'or et de gueules de six traits; au franc canton d'argent, chargé d'un griffon de sable.

Prez (des).—de la Bourdonnaye.—de la Morlais.—du Portail.—de la Villetual.

D'argent, à huit lozanges de gueules, accolées quatre à quatre, et rangées en deux fasces; au croissant de sable en abîme.

Prezeau ou Prescau.—de la Haye.—de Lorzelinière.

D'azur, à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même. (Quelques-uns mettent un sautoir au lieu d'une croix.)

Prigent.—de Querebars.

D'azur, à un oiseau de proie d'argent, soutenu d'un rocher à trois coupeaux de même; accompagné en chef d'un croissant accosté de deux étoiles aussi de même.

Prigent.—de Kervidiou.

D'argent, à trois tourteaux de sable; un croissant de même en abîme.

PRIGENT.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes de même.

PRINCE (LE).

De sable, à six coquilles d'argent, 3, 2 et 1.

PRINCEY (DE).—de Montault.

PRIOUL.—de la Rouvarges.—du Hautchemin.—de la Lande-Guérin.

D'argent, au cygne nageant de gueules, accolé d'une couronne d'or; au chef de gueules, chargé de trois annelets d'or.

PRIVÉ.—de Pontpéan.—des Bignons.

De gueules, au lion d'or.

PROUST.—du Portlavigne.

D'azur, à la tête d'aigle arrachée d'or.

PROVOST (LE).—de la Touche-au-Provost.—de la Garonne.—de la Voltais.

D'argent, à deux bandes de sable.

PROVOST (LE).—du Boisraoul.

De gueules, au lion léopardé d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

PROVOST.—de la Bouexière.

D'argent, à trois bandes fuselées de gueules.

PROVOSTÉ (DE LA).—de Pontelin.

D'argent, à trois bandes de sable.

PRUDENT.—de Lisle.—le Sénéchal.

PRUD'HOMME.—de la Papinière.—de Langle.

Fascé d'azur et d'argent de huit pièces; la première fasce chargée d'une étoile d'or.

PRUILLY.

D'or, à six alérions d'azur, 3, 2 et 1.

PUGNEIX (LE).—de la Motte.—de la Lande.—de Perrin.

D'or, au porc-épic de sable.

PUY (DU).—du Fou.

De gueules, à trois macles d'argent.

PUY (DU).—de Trelan.—du Chesne

D'or, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre croissants de même.

PUY (DU)[1] (originaire du Dauphiné).

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; aux 2 et 3 de gueules, à la fasce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur; au lion d'or couronné de même, naissant du chef.

PUYFERRÉ (DE) (originaire du Béarn).—de Garies.

D'argent, au puits au naturel, posé sur une terrasse de sinople, à l'épée d'argent, garnie d'or, plongée à demi dans le puits.

PUYMONBRUN (DE) (originaire de Bourgogne).— de Montméjan.

D'or, au lion d'azur, armé et lampassé de sable.

Q

QUATREBARBES (DE)[2] (originaire d'Anjou).—de la Marguillière.—de la Rongère.—de Bouillé.—de Juigné.—de Saint-Denis.—de Meurs.—de Jallais.—du Maine.—de Saint-Sulpice.—de la Volue.—de Chânay.

De sable, à la bande d'argent, accostée (ou côtoyée) de deux filets de même. (Palliot dit : d'argent, à la bande de sable, etc.)

QUÉBRIAC (DE)[3].—du Flachet.—de Launay.—de la Cour.—de la Raynais.

D'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

QUÉDILLAC (DE).

De gueules, à trois bandes d'argent.

1. Raymond du Puy, en Dauphiné, fondateur et premier grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a ses armes à la salle des Croisades du Musée historique de Versailles; elles sont : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la croix d'argent; *qui est de la religion ;* aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules, *qui est du Puy.*

2. M. le comte de Quatrebarbes a obtenu les honneurs de la cour le 31 mars 1786. — Foulques de Quatrebarbes a ses armes au Musée historique de Versailles, salle des Croisades.

3. Jean de Québriac prit part à la septième croisade (1248); ses armes se voient au Musée de Versailles.

QUEFFARAZRE. — de Runtannic.

D'argent, au greslier lié en sautoir d'azur en abîme, accompagné de trois tourteaux de même.

QUEHÉON (DE).

QUEHOU.—de Gorepont.

De sable, à trois trèfles d'argent; à la bordure engreslée de même.

QUELEN (DE)[1].—du Plessix-Eon.—de Kerempont.—des Clos. — de Lenivinen. — de Kerlabourat. — de Lezonnay. — de Quistilic. — de la Villechevalier. — de Crec'hcolen. — de la Villetual.—de la Villeglé.—de la Villehervé.—de Kerhoant. — du Boutray. — de Chateauriec. — de Kertanguy. — de la Hache.—de la Biardais.—de Kerlan.— de Kerprigent.

Burelé de dix pièces d'argent et de gueules. Devise : *En peb amser quelen.*

QUELEN-VIEUXCHATEL (DE).—du Boutray.

D'azur, à trois feuilles de houx de sinople.

QUELENNEC (DU). — de Kerhezrou — de Kerhervé. — de Coatarel.

De gueules, à trois annelets d'argent.

QUELENNEC (DU).

D'argent, au chêne de sinople englanté d'or.

QUELLENEC (DE). — de Colledo. — de la Villeneuve. — de Kersollic. — de Lenoson. — de Penormin. — du Pont. — de Rostrenen.—du Faou.

D'argent, à six hermines de sable, 3, 2, 1 (Vertot dit simplement *de Bretagne*); au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or.

QUELLENEC (DU).—de Kerjacob. – de Kergo.—de Kerher.—de Lezedour.

D'argent, à sept macles de gueules, 3, 3 et 1.

QUELO (DE).—de Kerdren.—de Cadouezan.

D'azur, à trois taux ou croix de Saint-Antoine d'argent.

1. M. le comte de Quelen a eu les honneurs de la cour le 26 octobre 1770.—Eudes de Quelen, croisé en 1248, a ses armes au Musée historique de Versailles, salle des Croisades.

QUÉMENEUR ou QUÉMÉNER [1].—de Kermoalic.—du Roslan.—de Penfrat.—du Plessis.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois quintefeuilles d'azur.

QUEMEREUC (DE).—de la Villeauléon.—de Vaujudais.

D'argent, au pin arraché de sable, accompagné de trois macles d'azur, deux en fasce et une en pointe.

QUEMPER. — de Lanascol. — de la Rochederrien. — de la Garenne.—de la Lande-Ploumilieau.—de Keranroux.

D'argent, au léopard de sable, accompagné en chef de trois coquilles rangées de même.

QUENECHQUIVILLY ou KENNECQUIVILLY (DE).—de Kerborgne.—de Keringant.—de Keraudran.—de Kerscoadec.

De sable, à trois défenses de sanglier d'argent.

QUENGO (DE)[2].—de Crenolle.—de Tonquedec.—du Rocher.—de la Marche.—du Vaudequip.—de Molac.—de la Villegourio.—des Cloëts.—de la Villemaupetit.—de Pontchamp.—de Gourmené.—de Cornéant.—de la Hardais.—de Penhoët.—de Limoëlan. — de la Touche du Bois. — de Lescu. — de Kergustan.—de Ruellan.

D'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

QUENGOF.

De gueules, à l'épée d'argent, en pal la pointe en haut.

QUENHOAT.

De vair, au croissant de gueules.

QUENOUARDS (DE).—de Patriou.—de la Charpentière.—de Launay.

De sable, à la rencontre de cerf d'or.

QUENQUIZOU.—de Kerprigent.—de Kernoter.

De sable, fretté d'or, de six pièces.

1. Cette famille est issue de la maison noble de Kermoalic, par de Ploudaniel, évêc. de Léon.

2. Honneurs de la cour : M. le comte de Quengo de Crenolle, le 25 octobre 1765; M. le vicomte de Quengo de Tonquédec, le 23 février 1782.

QUENTRIC.—de Keralbin.—de Kerhuel.

D'azur, à la tour d'argent, accompagnée de trois molettes de même.

QUERLOGODEN (DE).—de la Motte.—de Kerfagot.

QUERMEUR (DE).

De sable, fretté d'or.

QUEROU.—de Kerversiou.

D'argent, à deux lions affrontés de gueules, tenant une hache d'armes de sable.

QUERVICHE.—de Larmor.

De gueules, au chevron d'argent. (Aliàs : vairé d'argent et d'azur, au chef d'or.)

QUESTIER.—de la Villeguillaume.—de la Vigne.—de la Rochette.—de Follideu.—de la Villedavy.—de la Grange.—du Bois.—de la Roullaye.—de la Resnaye.

De sable, au cerf passant d'argent, accompagné de trois molettes d'or.

QUETIL.—de Farmento.—de Ponthebert.—de La Mothe-Saint-Vast.—du Val.—de Basvalan.—de Bray.—de Trebedan.—d'Indanel.—de Pradroit.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois roses de même.

QUILFISTRE (DE).[1]—de Tremohart.—de Bonaban.—de Frebiquet.—de Kerleau.—de Keraudren.—de Bavalan.

D'argent, à trois fasces d'azur (aliàs : de sable.)

QUILIDIEN.—de Porziou.—de Locrenan.

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de six macles de même, trois en chef et trois en pointes posées 2 et 1.

QUILIFURET.

De sable, à trois épées d'argent en pal, garnies d'or, les pointes en haut, accompagnées en chef d'un croissant d'or.

QUILIGOUAN.

D'argent, au croissant de gueules.

1. M. le marquis de Quilfistre de Bavalan a obtenu les honneurs de la cour le 29 mars 1788.

Quillien (de).—de Kergaziou.—de Launay.—de la Pibelays.—de Keraudy.—de Carnon.

De gueules, au chef endenché d'argent; au lambel d'azur. Devise : *Tevel hac ober*.

Quilyou.

De sable, à trois défenses de sanglier d'argent.

Quinault.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois soucis d'or, tigés et feuillés de sinople.

Quintin.—de Kerscao.—de Keravoy.—de la Villeneuve.—de Penanrun.—de Kergadiou.—de Rochglas.—du Hellin.—de Lescourech.—de Kerbasquiou.—de Kerandour.—de Kerapul.

D'argent, au lion morné de sable, accompagné de trois molettes de même.

Quiriec (le).

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent.

Quirisec.

D'argent, à six hermines de sable 3, 2 et 1; au chef cousu d'argent, chargé de deux coquilles de gueules.

Quirisit.

D'azur, à la fasce d'or, surmontée d'une molette de même.

Quisidic. — de Kerbilsit.

De sable, à deux fasces d'or, accompagnées en chef de deux coquilles de même.

Quistinic.

D'azur, à trois roses d'argent.

Quistinit.

De gueules, à trois étoiles d'argent.

Quityer.

D'argent, à l'arbre de sinople; à la cotice de gueules brochant.

R

Rabasté.—de la Rivière.—de la Besnelais.—de la Chapelle.—de Pontfilly.—de la Hautetouche.

D'argent, à trois chauve-souris de sable.

Racinoux (de).—de Lorière.—de la Hazardière.—de la Giraudais.—de Saint-Cyr.—de la Croix-Quarré.—des Nouettes.

D'argent, au lion de sable.

Rado. — du Matz. — de Launay. — de Coëtmanac'h. — de la Porte.

D'azur, à trois étoiles d'or.

Ragaud. — du Bois.

D'azur, au croissant d'or.

Ragaud.—de la Chataigneraye.

D'argent, à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de gueules, 2 et 1, et en pointe d'une branche de chêne de sinople posée en bande.

Ragot.

De sable, à trois épées d'argent posées en bande.

Rahier.—du Préhenry.—de la Fresnay.—des Corniers.

De gueules, à la croix pleine d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

Raimond.—de Clairambault (originaire du Dauphiné).

Raison. — de Kerlenault. — du Clusiou. — de la Garde. — de Lisle.—de Keriou.—du Plessix.—de Kerbic.—de Kergoff.

D'hermines, à trois annelets de sable.

Raison.—de Menguen.—de Bellevue.—de la Villebasse.—de Kerdu.—de Kersenant.—du Cleuziou.

D'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois roses de même.

Rallier.—du Baty.

D'azur, à trois colombes d'argent; au chef de même, chargé de quatre mouchetures de sable.

Rambaudière (de la).—de la Touche.
D'azur, à trois étoiles d'or.

Ramereu.—du Chesnay.
D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de lion de même.

Rançonnet (de).—de Noyan.

Randrecar.
De sable, à la croix engreslée d'argent.

Rannou.—de Keribert.
Losangé d'argent et de sable.

Raoul.—de la Guibourgère.—de la Ragotière.—des Landes.
De sable, au poisson d'argent en fasce, accompagné de quatre annelets de même, trois en chef et un en pointe.

Raoul.—de Kerlan.
D'argent, au croissant d'azur, accompagné de quatre croisettes (aliàs : roses) de même.

Raoul.—du Poul.
De gueules, à sept macles d'or.

Raquet (du) (originaire de la Franche-Comté).
D'azur, au croissant d'or en abîme, accompagné de trois serres d'aigle de même, 2 et 1.

Ravard.—de Tressoleil.—de la Noë.—de la Rochelle.—de la Calandrie.
D'azur, au soleil de douze rayons d'or.

Ravenel.—du Boisteilleul.—des Rochers.—de Saint-Remi.—de Broys.—de Saint-Martin.—de Neuville.—du Perray.—de la Brouardière.—de Boisguy.—de Seran.—de Boisfaroge.—de Monterfil.
De gueules, à six croissants d'or, accompagnés en chef de six étoiles, et en pointe d'une autre étoile, le tout de même.

Ravenel.
D'argent, à trois quintefeuilles de gueules ; à l'orle de dix merlettes de même.

RAVILLY.—du Hil.

D'azur, au chevron brisé d'argent, accompagné de trois molettes de même.

RAY (LE).—du Fumel.—du Fresnay.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cailles de même.

RAZILLY.

D'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

RÉAU (DU).—de la Villeneuve.—de la Pilotière.

D'azur, à un rocher mouvant d'une mer, le tout d'argent; accompagné en chef de trois étoiles de même.

RÉAU.—de Keranguez ou Kerangiez.

Coupé; au premier d'argent, au lion de sable, accompagné de six merlettes de même posées l'une sur l'autre, trois de chaque côté; au deuxième de gueules, à une fasce d'or.

REBOURS.—de Vaumadeuc.—du Closneuf.—de la Grandmer.

Écartelé; aux 1 et 4 d'argent, à deux chevrons de sable; aux 2 et 3 fascé de six pièces d'argent et de gueules.

RECHOU (DU).—de Penavezen.

D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de dix merlettes de sable, 4, 3, 2 et 1.

RECLAMES (DE).—de Namille.—de Fond.

D'or, à trois chevrons brisés de sable, accompagnés en chef de deux croix patées de même.

REDILLAC.

D'argent, à trois coqs de sable, crêtés et membrés de gueules.

REFUGE (DE OU DU).—de Couesmes.

D'argent, à deux fasces de gueules; deux bisses affrontées d'azur en pal, languées de gueules, brochant sur le tout.

REGNARD.—de la Garderaison.—de Kerdronniou.

D'argent, à trois têtes de renard de sable, arrachées de gueules.

REGNON (originaire du Poitou).

REGNOUARD (DE).—de la Villahiers.—de Drouges.

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

RÉMOND (DE) (originaire du Dauphiné). — du Chélas. — de Presle.—de Merlin.

D'azur, à la bande d'argent chargée de trois demi-vols de gueules, et accompagnée de deux molettes d'or, l'une en chef et l'autre en pointe.

REMUNGOL (DE).—de Tassy.

D'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois macles d'or.

RENAUD.—de Beauregard.—de la Barre.—de la Guiberdière.

D'azur, à trois trèfles d'argent; une tête de lion de même en abîme.

RENAULT.—de Beauvais.

De gueules, à la croix patée d'or brochant.

REST (DU).

Échiqueté d'argent et de sable, au lion d'or.

REST (DU).—de Plouvenan.

D'hermines, au sautoir de gueules; écartelé, d'argent, au pin de sinople fruité d'or.

REVOL (DE).—de Beauregard.

D'argent, à trois trèfles de sinople.

RHUYS[1].—du Cartrand.—de la Chesnière.

D'azur, au croissant couronné d'argent, accompagné en chef de deux croix patées d'or, et en pointe d'une étoile de même.

RHUYS (DE), ou RUIS.

De gueules, au chevron d'hermines.

RIANT.—de Coëtmorhan.—de Kergus.

De gueules, à trois écussons d'hermines.

RIAUD.—de Galisson.—de Saint-Canton.—de la Chevalerie. —de la Tremblais.

De sable, au sautoir d'argent.

RICHARD[2].—de Kerriel.—de Ponchasteau.—de Kerjean.

D'azur, au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une rose d'argent,

1. Cette famille, originaire d'Espagne, obtint des lettres de naturalisation du roi François Ier, sous le règne duquel elle vint s'établir à Nantes, en 1540; ces lettres lui permettaient de trafiquer en France et en Espagne, sans déroger.

2. C'est à cette maison qu'appartient Simon Richard, l'un des écuyers du Combat des Trente.

et accosté de deux besans de même. Devise : *Caret Doé, meuli Doé, énori Doé.*

RICHARD (DE). (originaire du Berri.)

Écartelé ; aux 1 et 4 d'or, à deux tourteaux de gueules, *qui est Montesquiou ;* aux 2 et 3 de gueules, au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, *qui est de Fontanges ;* sur le tout : d'or, au chevron d'azur accompagné de trois œuillets de gueules, tigés et feuillés de sinople, *qui est Richard.*

RICHEMONT (DE).

D'hermines, à la bordure de gueules.

RICHEMONT.—de Poulguinant.

D'argent, à la croix patée de gueules, cantonnée de quatre macles d'azur.

RICHER ou RICHIER (originaire de Normandie).—de Champripault.—de Penanvern.—de la Croix.—du Fresne.—de Cerisy.—de Colombières, etc.

D'or, à trois chevrons (aliàs : chevrons brisés) d'azur chargés chacun de cinq besans du champ.

RIEUX (DE)[1].—de Sourdéac.

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à dix besans d'or ; aux 2 et 3 de Bretagne. Devise : *A tout heurt Rieux.*

RIEUX (DE).—de Lesnaudais.

D'argent, à trois fasces ondées d'azur.

RIGOLÉ.—de Keridec.—de Kerleret.—de Kerleverien.

D'argent, à la fasce de gueules accompagnée en chef d'un flanchis d'azur surmonté d'un trèfle de même, et en pointe d'une étaie aussi d'azur, soutenue d'un trèfle de même.

RIOU.—de Branbuan.—de Caslou.—du Bouchet.—de Kerouan.—de Benieuc.—de Glouilly.—de la Longrais.—de la Villecolas.

D'azur, à trois épis de froment d'or.

RIOU.—de Kerangouez.

De sable, à trois chevrons d'argent.

1. Gilles, sire de Rieux, prit part à la septième croisade (1248) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles. — Honneurs de la cour : M. le marquis de Rieux, le 9 décembre 1769 ; M. le comte de Rieux, le 17 janvier 1786.

RIOU.—de Kersalaun.

Coupé ; au premier, parti d'or, au rocher de sable, et de gueules au signe de baron préfet de l'Empire[1] ; au deuxième, d'azur, à trois palmiers d'argent 2 et 1.

RIPAULT.—de la Cassinière.—de la Costelinière.

De gueules, au sautoir échiqueté d'or et d'azur de deux tires, accompagné de quatre fleurs de lys du second émail.

RIQUETTI.—de Mirabeau (originaire de Provence.)

D'azur, la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de même, florencée d'argent, défaillant à dextre ; et en pointe de trois roses aussi d'argent posées en bande. Devise : *Juvat Pietas.*

RISON (DE).

D'argent, au lion de gueules ; écartelé, d'argent à quatre fasces de gueules.

RIVAGE (DU).

De gueules, à la bande d'argent.

RIVAULT.—de Kerisac.—de Nerien.

D'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys de gueules.

RIVE (DE LA).—de Kerraoul.—de Lesquifiou.

De gueules, à trois trèfles d'or ; une quintefeuille de même en abîme.

RIVIÈRE (DE LA).—de la Bellonière.—de Boudé.

D'or, à cinq fusées accolées de gueules ; au franc quartier d'hermines brochant sur les fusées.

RIVIÈRE (DE LA).—de Saint-Quiouet.—de Lislaval.—du Plessix.—de Plœuc.—de Saint-Germain —de Kervieux.—de Penhanrun.—de Rondour.—de Villequerfan.—de Kerfedan.—de Kernonnain.—de Boisguyon.—de Kerlabourat.—de Kersaudy.—de Kernaouen.—de Kernouan.—de Brunelo.—de Crapado.—de Kerauffret.—de Saint-Michel.—de Beauchesne.—de Coëtanez.

D'azur, à la croix engreslée d'or. Anciennement : d'azur, à la croix

1. Le signe de baron préfet de l'Empire est un franc quartier senextre de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne de même.

d'argent frettée de gueules; au franc canton du second, chargé d'une fleur de lys du champ.

RIVIÈRE (DE LA).

D'argent, à trois chevrons de gueules; à la bordure d'azur.

RIVIÈRE (DE LA).

De gueules, au chevron d'hermines.

RIVIÈRE (DE).—de Vauguérin.

D'or, flanqué de deux rivières au naturel.

RIVOALEN (DE).—de Mesléan.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même.

ROBELOT (DE).—de Quellenec.—de la Voltais.—de la Chesnay.

D'azur, à trois cœurs de gueules.

ROBERT.—du Moulin-Henriet.—de Goazven.—de Kermeno.

De sable, à trois coquilles d'or. Aliàs : de gueules, à trois coquilles d'argent.

ROBERT.—de la Goupillère.—du Boishello.—du Rocher.

De sable, à un moineau d'or, colleté du champ.

ROBERT.—de Botembartz.

De gueules, à trois épées d'argent en pal, les pointes en bas.

ROBERT.—de Keropars.—de Mesauldren.

D'argent, à la croix patée d'azur.

ROBICHON.—de Kervizan.—de Trorolland.—de Kernevelen.—de Kerhars.—de Kergroas.—de la Perrière.—de Saint-Thelo.

D'argent, à trois rencontres de cerf de gueules; au croissant de sable en abîme.

ROBIEN (DE)[1].—de Plaintel.—de Lanvaux.—Kerambourg.—de Treulan.—de la Villemainguy.—de la Villehamon.—du Chesnay.—de la Motte-de Perros.—de Sainte-Geneviève.—

1. Cette maison, d'ancienne chevalerie, porta jusqu'à la fin du XVI[e] siècle le nom de Gauteron. (Voy. le sup. à la fin du vol.) Elle a donné des gentilshommes de la Chambre et des chevaliers des ordres du Roi, des présidents et des conseillers au Parlement de Bretagne.

M. le comte Paul de Robien a été admis aux honneurs de la cour le 4 janvier 1784.

de Coatsal. — de la Boullay. — de Gautron. — de Campson.

D'azur, à dix billettes d'argent 4, 3, 2 et 1. Devise : *Sans vanité ni faiblesse*. Cris de guerre : *Roc'h bihan !*

ROBIN (originaire du Poitou).—de la Provostière.—de Lourcelière.—du Boisdestréan.

De gueules, à trois fers de pique, les pointes en bas, d'argent.

ROBIN.—de Kerech.

ROBINAULT.—du Plessix.—de la Budorais.—de la Communaye.—de la Haye.—de Mordelles.—de la Fontaine.—de l'Escotais.—de la Moullière.—du Boisbasset.—d'Escherdel.—de la Lande.

De sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or.

ROBINAYE.

D'azur, au griffon d'or.

ROBINEAU.

D'azur, semé d'étoiles d'or; à la cotice de même brochant.

ROBINEAU.—de la Revolière.—du Plessix.—de la Cantinière.—de la Rochequairie.

De gueules, à la croix ancrée d'argent; au chef de même, chargé de cinq tourteaux du champ.

ROBIOU.—du Treff.—de Quillamont.—de Troguindy.—de Kerquezenec.—de Keropers.—de la Chapelle.—du Pont.—de Saint-Gilles.—du Préron.—de la Perrière.—de Raumoulin.—de la Buzardière.—de la Godinelaye.—de Lupin.—de Mareuil.

D'argent, à trois fasces de gueules.

ROCERF (DE).

De gueules, à six annelets d'argent.

ROCH (LE).—de Lanic.—de Locmaria.

D'argent, au léopard de sable, armé d'or, et lampassé de gueules.

ROCHAEZRE (DE).—de Rolland.—de Lenensault.—de Boisglé.—de Pratourandour.—de Penfuntun.—de la Villeneuve.—de Kermel.—de Sainte-Marguerite.—de Restigouarn.—de Kerroland.—de Botcol.

D'argent, à trois croissants de gueules.

ROCHE (DE LA).—de Cery.—de Goréquer.—de la Menardière.

D'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'une étoile, le tout de même.

ROCHE (DE LA).—des Noës.—de la Motte.—de Mongermont.

D'argent, au chevron de gueules ; une fasce de même brochant.

ROCHE (DE LA).—de la Bisinaye.—de la Marchais.—de la Lehardière.

D'argent, au griffon de gueules armé, becqué et langué de sable.

ROCHE (DE LA)[2].—de Saint-André.—de la Desnerie.—de Lespinays.—de Saint-Julien.—de Vauvant.—du Plessis.

De gueules, à trois rocs d'échiquier d'or. Aliàs : d'azur à trois fers de javelots d'argent.

ROCHE (DE LA).—de Kerbileau.

D'azur, au dextrochère ganté d'argent mouvant du côté senestre, et supportant un épervier de même, longé et grilleté d'or.

ROCHE (DE LA).—de la Mahonnière.—de la Fontaine.

D'or, à la fasce d'azur.

ROCHE (DE LA).—de Kerhurac.—de Launay.—de Toulmenou.—de Kervambourg.—de Kerandraon.—de Tremogon.—de Goréquer.

De sable, semé de billettes d'argent, la première du chef, chargée d'une hermine du champ ; au lion morné d'argent, sur le tout.

ROCHE (DE LA).

Écartelé, d'argent et de gueules, à quatre aiglettes de l'un en l'autre.

ROCHE (DE LA).—de Traousulien.

D'or, à deux fasces de sable.

ROCHE-BERNARD (DE LA).

D'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

ROCHE-JAGU (DE LA).

De gueules, à sept annelets d'or, 3, 3 et 1. Aliàs : de gueules à cinq annelets d'or en sautoir.

1. Carbonnel et Galhard de la Roche firent partie de la septième croisade (1248) ; leurs armes se voient à Versailles.

ROCHE-MORICE (DE LA). Anciennement ROC'HANHERON.

De sable semé de billettes d'argent, un lion de même brochant.

ROCHEFORT (DE).—de la Millours.

D'or, au chef endenché d'azur, chargé de trois besans du champ.

ROCHER (DU). – du Boisbouan.

D'argent, au greslier de sable, accompagné en chef d'une tête de léopard de même, lampassée de gueules.

ROCHER (DU)[1].—du Quengo.—du Bourgneuf.—du Pargat.—de la Haye.—du Dilly.—de Trevolo.

D'azur, à la bande d'argent, accostée de deux molettes de même.

ROCHER (DU).—de la Rallais.

D'azur, à trois roses d'argent en chef et une coquille de même en pointe.

ROCHER (DU).—de Beaulieu.—de la Provostais.—du Lestier.

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de deux coquilles de sable en chef, et d'une molette de même en pointe.

ROCHÈRE (DE LA).—des Mesnils.—de la Morinaye.—de Launay.

De sable à trois corneilles d'argent.

ROCHERET (DU)[2] (originaire de Savoie).—de Bazoncourt.—d'Oriocourt.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux quintefeuilles de même, l'une en chef, et l'autre en pointe.

ROCHEROUSSE (DE LA).—de Penanros.—de Coëtmen.

De gueules, à trois fleurs de lys d'argent; une étoile d'or en chef.

ROC'HGONGAR.

D'or, au cœur de gueules, chargé d'une étoile d'argent.

ROCHOU (DU).

D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de dix merlettes de sable, 4, 3, 2 et 1.

1. La maison noble du Quengo, avec droit de basse justice, appartenait dès 1400 à Rolland du Rocher, seigneur du Quengo, du Dilly et du Pargat.

2. Cette maison, établie en France depuis l'an 1520, est venue en Bretagne à la fin du dernier siècle, a formé de belles alliances et a donné plusieurs officiers généraux très-distingués. Elle a fait ses preuves pour l'entrée aux États de Bretagne, et celles de présentation à la cour sont signées par d'Hosier, généalogiste des ordres du Roi. Mais la révolution l'a privé de cet honneur.

ROCHUEL.—de Kertanguy.

Fascé d'argent et de gueules de six pièces.

RODELEC (DE).—du Porzic.—de Pontcarest.—de Meliniou.—de Lesnon.

D'argent, à deux flèches tombantes, rangées d'azur.

ROE (DE LA).

D'argent, à dix tourteaux de sable, 4, 3, 2 et 1.

ROGAVE (DE LA).

De gueules, à cinq besans d'or, en sautoir.

ROGER (originaire du Mans).

D'azur, à un phénix d'argent regardant un soleil d'or.

ROGIER.—de la Grandville.

D'azur, à trois têtes de léopard d'or.

ROGIER.—de la Lande.—de Cleyo.—de la Perouse.—de Crevy.—de Villeneuve.—de la Tullaye.—de Callac.—de la Chapelle.

D'hermines, au cor de chasse de sable, enguisché, lié et virolé de gueules.

ROGON.—de la Fresnay.—de Boisrogon.—de Kermartin.—de Coisguel.—du Parc.—de la Villebargouët —de la Plesse.—de Kertanguy.—de Rieu.—de la Villehingant.—de la Tandourie.—des Gautrais.—de Crossac.—de Beaubois.—du Tertre.—de la Fontaine.—de Pesrond.—de la Villeroux.—du Boismorin.—de la Villéon.—de Carcaradec —des Hayes.

D'azur, à trois roquets d'or.

ROHAN (DE)[1].—de Guémené.—de Léon.—de Montauban.—de

1. Alain IV, dit le jeune, vicomte de Rohan, se croisa en 1190. Ses armes se voient au Musée historique de Versailles. —Honneurs de la cour : Madame la princesse de Léon (Rohan-Chabot), le 2 mars 1787; a pris le tabouret le 29 juillet 1788.—M. le marquis de Rohan en 1740; mademoiselle de Rohan, en 1744.—M. le duc de Rohan, en 1737. —M. le prince Camille de Rohan, le 17 mars 1760.—M. le vicomte de Rohan-Chabot, en 1745.—Madame la duchesse de Rohan-Chabot, le 15 janvier 1760. —Mademoiselle de Rohan-Guémené, le 1er mai 1770.—Madame la princesse de Guémené, le 26 mai 1761. —M. le prince de Rohan-Guémené, le 10 décembre 1763. —Mademoiselle de Rohan de Montauban, en 1737. —M. le duc de Rohan-Montbazon, en 1747.—Madame la duchesse de Montbazon a pris le tabouret, le 10 juin 1781. —Madame de Rohan-Rochefort a pris le tabouret le 11 juin 1780. —

Rochefort.—du Pouldu.—de Rostrenen.—du Verger.—du Gié.—du Pont.—de Quintin.—de Chabot.—de Pontchateau.—de Candal.—de Montbazon.—de Soubise, etc., etc.

De gueules, à neuf macles d'or. (Anciennement il n'y en avait que sept). Devises : *Plaisance!* ou : *A Plus;* ou bien encore : *Duc ne daigne, Roi ne puis,* Rohan *suis!*

ROC'HELLO (DE).—de Kerlenhuen.

De gueules, à deux aigles affrontées d'argent, armées et becquées d'or, soutenues d'une grande fleur de lys de même ; chaque aigle posée sur une branche de la fleur de lys.

ROI (LE).

D'or, à deux fleurs de lys en fasce.

ROLLAND.—de la Touche.—de la Louays.—de Saint-Peran.—de la Haye.—de Kerbrezellec.

D'argent, à trois gresliers de sable, enguischés et virolés d'or.

ROLLAND.—de Kerloury.—du Roscouet.

D'argent, à trois aiglons d'azur, membrés et becqués d'or.

ROLLAND.—du Mesnil.—de Kerliguen.—de Chesnegouet.—des Aulnais.—de Beloriant.—du Rocher.—de la Foulais.—de Rengervé.—de Cargouet.—de Marlandey.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes de même.

ROLLAND.—du Noday.—de la Normandais.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles (aliàs : molettes) de même ; aux 2 et 3 d'argent, à l'épervier de gueules, tenant une molette de même.

ROLLAND.—de la Villebasse.—de Beauregard.—du Tertre.—de Kerson.—de Kermorvan.

D'or, au greslier lié de sable, accompagné de trois annelets de même.

ROLLAND.

D'argent, à la quintefeuille de gueules.

Madame la princesse de Rohan-Rochefort a pris le tabouret le 16 juillet 1780. — M. de Rochefort, en 1717. — M. le marquis de Rochefort, le 11 mars 1766. — Madame la princesse de Rochefort, le 2 mars 1766. — M. de Rochefort-Rohan, le 13 mai 1752.

ROLLAND.—de Kermarquer.—de Kerhuelvar.—de Kerison.

D'or, à trois aiglons éployés d'azur, armés et membrés de gueules.

ROLLAND.—de Kernisan.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, à cinq trèfles de gueules en sautoir ; aux 2 et 3 d'argent, au pin d'azur.

ROLLAND.—de Kergounien.

D'argent, au cyprès de sinople, le tronc accosté de deux étoiles de gueules, surmontées chacune d'une merlette de sable.

ROLLÉE (DE).—de la Moinerie.

D'azur, à la licorne rampante d'argent.

ROLLON (DE).—de la Villeneuve.—d'Alineuf.—de la Chateigneraye. — de la Roche. — de la Motte. — de la Grandmaison.

De gueules, à trois fasces d'or, chargées chacune d'une merlette de sable, posées la première et la troisième au côté droit de la première et troisième fasce, la deuxième au côté gauche de la deuxième fasce.

ROMILLEY (DE).—de la Chesnelaye.—d'Ardennes.—de Mausson. — d'Etremont. — de la Chapelle-Hamelin. — de la Hunaudais.

D'azur, à deux léopards d'or l'un sur l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules.

RONDIERS (DES). — de la Croix. — de la Villeaumaitre. — de la Touche.—de Carlan.

D'azur, au lion d'or.

ROQUE (DE LA).—d'Estuel.

D'azur, à trois roquets d'argent.

ROQUE (DE LA).

D'or, à trois épis de blés rangés de sinople et terrassés de même.

ROQUEFEUIL (DE) [1] (originaire du Languedoc).—de Vrezols.—

1. Maison d'ancienne chevalerie. Raymond de Roquefeuil est un des seigneurs du parti du comte de Toulouse qui furent enveloppés dans les persécutions de la guerre dite *des Albigeois*, au XIIIe siècle. Elle a donné nombre de chevaliers de Malte, et a des alliances avec les maisons de Clermont-du-Bosc ; de Ginestous ; de Lauzières ; de Pavée-Villevieille ; de Thezan ; de Pelet ; de Narbonne-Faugère ; de Pourcelet ; d'Isarn ; de Kergus-Traouffagan.

—de Gremian.—de Londré.—de la Roquette.—de Couverti. —de Gabriac.

Échiqueté d'or et de gueules.

ROQUEL.—du Bourblang.—de Kergoleau.—de Goazfroment.

D'argent, à trois fasces jumelles de gueules, accompagnées de dix merlettes de sable, 4, 3, 2 et 1.

ROSCAZRE (DE). — de Kerroland.

D'argent, à trois croissants de gueules.

ROSCERFF (DE).—de Dourguy. (*Voy.* ROCERF.)

ROSCOET (DU).— du Méné.

D'argent, à trois roses de gueules.

ROSELLE (DE).—de la Motte.

D'argent, à trois roseaux de sinople; au chef endenché de sable, chargé de trois besans d'or.

ROSILY (DE)[1].—de Mesros.—de Tuniou.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois quintefeuilles de même.

ROSLAN (DE).

D'azur, à la fasce d'or. Devise : *Fidèle et sincère.*

ROSLOGOT.

D'argent, à la tour de sable, accostée de deux pélicans de même pendus par le bec aux créneaux de la tour.

ROSMADEC (DE). — de Tivarlen. — de Pontcroix. — des Chapelles.—de Molac.—du Plessix-Josso.—de Goulaines.—de Saint-Jouan.—de Gaël.—de la Hunaudais.—de Montafilan. —de Guébriand.

Palé d'argent et d'azur de six pièces. Devise : *En bon espoir.*

ROSMADEC (DE).—de Gouarlot.

D'or, à trois jumelles de gueules. Devise : *Uno avulso non deficit alter.*

ROSMAR (DE).—de Saint-Georges.—de Kerdaniel.—de Rune-

1. Un membre de cette famille a fait ses preuves pour monter dans les carrosses du Roi ; la révolution l'a privé de cet honneur.

goff. — de Coëtmohan. — de Rubertel. — de Kerlastré. — de Kerbizien.—de Runandre.—de Kerveden.—de Kervoger. —de Lesguern.—de Kerpoger.—de Kerven.—de Keradro. —de Keralbin.—de Goudelin.—de Kergroas.—de Kerouallan. — de Kersaffré. — de Kerveno. — de Kerhervé. — de Kerousi.—de Kergaznou.—de Trevenou.—de Lezouarn.— de Kernaman.

D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de même.

ROSMAREC (DE).

Fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces; à la bande componée d'argent et d'azur.

ROSNYVINEN (DE)[1]. — de Keranscouët.—de Grommelaye.—du Plessix.—de Camaret.—de Piré.—de Tromelgon.—d'Attillays.

D'or, à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules, et défendue d'argent; à la bordure engreslée de gueules. Devise : *Défend-toi!*

ROSPIEC (DE).—de Kerasbourg.—de Trévien.—de Kermabon. —de Kerhuon.—de Kerbescar.—du Prat.—du Méné-Clisson.

D'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre merlettes de sable. (Quelques auteurs chargent la croix des merlettes). Devise : *Fidei et amoris.*

ROSSAL.

D'or, au sanglier de sable, la tête traversée d'un épieu de gueules.

ROSSI ou ROCCI (DE) (originaire d'Italie).

D'or, au raisin de gueules soutenu d'un pampre de sinople; au chef cousu du champ, chargé d'une aigle de sable.

ROSTRENEN ou ROSTRENAM (DE)[2].

De Bretagne, à la fasce de gueules. Devise : *Oultre.*

ROUAUD.—de Treguel.—de Livourdran.

D'argent, à six coquilles de gueules. Aliàs : d'argent, au croissant de sable, accompagné de trois macles de même.

1. Honneurs de la cour : madame la comtesse de Rosnyvinen du Piré, le 28 novembre 1788 ; M. le comte de Rosnyvinen du Piré, le 27 octobre 1785.

2. Geoffroy de Rostrenen se croisa en 1270. Ses armes se voient au Musée historique de Versailles, salles des Croisades, elles sont blasonnées : d'hermines, à trois fasces de gueules.

ROUE (DE LA).—de la Villehervé.—de Casouère.—du Haut-quartier.—du Tertre.—de la Rocheclemadeuc.—des Aulnais.—de Limoëlan.—de Kermorant.—des Salles.—de la Villelouët.

D'azur, à la roue de six rayons d'or.

ROUGE (LE).—d'Ancremel.—de Treffrien.—de Mejusseaume.

D'argent, fretté de gueules de six pièces.

ROUGE (LE) —de Bourouguel.

D'or, à trois bandes de sable; au franc canton d'argent, chargé d'une tour couverte de gueules.

ROUGE (LE).—de Guerdavid.—de Keradret.—de Kerescart.—de Clédor.—de Kervandour.—de Trémoguer.—de Kerengroas.—de Renteville.—de Kerusoret.—du Closneuf.—de Penhenry.—de Kervilly.—de la Haye.—de Kerenno.—de la Villeneuve.

D'argent, à la fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même, membrée et becquée de gueules.

ROUGE (LE).—de Penfuntennio.—de Rusunan.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au lion morné, coupé de sable et de gueules; aux 2 et 3 burelé de dix pièces de gueules et d'argent.

ROUGE (LE).—de Penarun.—de Lisle.—de Marc'hallay.

De gueules, au sautoir d'argent.

ROUGÉ (DE)[1].—de la Bellière.—du Plessix.—du Fay.

De gueules, à la croix patée d'argent.

ROUGEART (LE) —de Loquéran.—du Bourbonnier.

D'argent, au pin arraché de sinople, le fût chargé d'un greslier de sable, lié de même.

ROUGEMONT (DE).—de la Morandière.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au dextrochère d'or tenant une poignée de flèches de même; aux 2 et 3 d'argent, à une montagne enflammée de gueules.

1. Olivier de Rougé prit part à la septième croisade (1248); ses armes sont peintes au Musée historique de Versailles.

Rougeul.—de Launay-Ruault.—de la Bourbonnière.

D'azur, au saumon (aliàs : rouget) d'argent, cantonné de quatre fleurs de lys de même.

Rouleret (de).

D'or, à la quintefeuille d'azur.

Rousseau ou Rouxeau (le).—du Perron.—de la Ramée.—de la Houssaye.—du Plessix.—de la Mazure.—de la Jarie.—de Livinières.—de Fontenelle.

Fascé de six pièces d'or et de sinople, au lion brochant d'azur, couronné et lampassé de gueules.

Rousseau ou Rouxeau (le).—de Saint-Aignan.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de deux têtes de lion arrachées, et en pointe de trois besans le tout de même.

Rousseau ou Kouxeau (le)[1].—de Diernelez.—de Keroullé.

D'argent, à trois fasces de gueules.

Rousseau ou Rouxeau (le).—de Saint-Dridan.—de la Villepierre.—de Kerguelen.—de Bossulan.—de Rosancoët.

D'azur, à trois soleils d'or; un croissant de même en abîme.

Roussel.—des Noës.

Rousselet (de).—de la Poissonnière.

D'or, au chêne arraché de sinople, englanté du champ.

Rouvray (du)[2].—de la Voirie.—du Bois.

D'azur, à trois merlettes d'or.

Rouvré (de).

D'argent, au sautoir de gueules, accompagné de quatre merlettes de sable.

Roux (le).—du Portzlan.—de Launay.—de Trégaric.—de Penanforest.—de Kerdaniel.—de Kerloas.—de Keropars.—de Buhart.—de la Garde.—de Saint-Rulan.—de Callouan.

1. Guy-le-Borgne donne pour armoiries au Rousseau de Diernelez : de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une fleur de lys de même. Celles que nous avons indiquées plus haut, sont inscrites au manuscrit de la réformation et au grand Armorial de 1696.

2. Cette famille portait anciennement le nom de Morel; en 1516, Auffray Morel le changea pour prendre celui de Rouvray.

—de Kerleguer.—de Kerninon.—de Ruslan.—de Brescanvel.—de Kerjan.

Écartelé d'argent et de gueules.

Roux (le).—de Coëtandoch.—de Kermedren.

De gueules, à deux molettes d'or en chef, et un croissant de même en pointe.

Roux (le).—de Kerbernard.—de Kerguiomar'ch.—de Kermadec.—de Kerasbihan.—de Mesmeur.

D'azur, fretté d'argent de six pièces; au chef d'or, chargé d'une quintefeuille d'azur.

Roux (le).—des Aubiers.—de la Roche.—de Soulaine.

Gironné de huit pièces d'argent et de sable.

Roux (le).—de Troabert.—du Runiou.—de Keranroux.—de Keryvon.—de Penquer.

Parti d'argent et de gueules; au croissant surmonté de deux étoiles de l'un en l'autre.

Roux (le).—de Kerbrezellec.—de Kervenniou.—de Kervegant.—de Kerloazre.

Vairé d'argent et de gueules.

Roux (le).—de Plumental.

D'argent, au houx de sinople, feuillé de trois pièces.

Roux (le).

D'argent, à trois coquilles de sable.

Rouxel.—de la Croix.—de la Ville-Malherbe.—de Prémorel.

D'azur, à trois molettes d'argent.

Rouxel.—de Ranléon.—de Perouze.—de la Morinais.—de la Grange.—de la Lande.—de la Barre.—de Lescouët.—de la Vallée.—de Lanrivan.—de Quéféran.

D'azur, à trois roussettes [1] d'argent.

Rouxel.—de Calhoueix.—du Préron.—de la Maloure.—de la Fosse.

De sable, à trois coquilles d'argent.

1. Poisson du genre *squale*, vulgairement appelé sur nos côtes *chien de mer*.

ROUXEL.—de la Villehamonnet.

Parti, au premier d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois roses de même; au deuxième d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de onze étoiles de même, posées, 4, 4, 2 et 1.

ROUXEL.—du Crano.

D'argent, au chef de sable, chargé de trois quintefeuilles du champ.

ROUXELOT.—de Limoëlan.

D'argent, à trois haches d'armes en pal de sable, 2 et 1.

ROY (LE) (originaire du Berry).—de la Potherie.—de Hacqueville.—de Maussy.—de la Motte.—de Bourmont.—de Neuville.—de Prouiller.—de la Chesnay.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ombres de soleil, à cinq rayons de même.

ROY (LE).—de la Brosse.—de Bergerac.—de la Cordonnaye.—de la Villegeffroy.—de Vauxhérault.

D'azur, à l'épervier contourné d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

ROY (LE).—de Keralno.—de Mirou.

D'azur, à l'épée d'argent en pal, la pointe en bas.

ROY (LE). — du Chatelier.

D'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or.

ROY (LE).—de Mauperthuis.

D'or, à deux fleurs de lys rangées d'azur.

ROY (LE).

De gueules, à la bande engreslée d'argent.

ROYER.—de la Poignardière.—de la Planche.—de la Motte.

ROYER OU ROUYER (LE).—de la Louvinière.—de Tallis.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois pigeons de sable; au 2 de gueules, à trois gerbes d'or; au 3 de sable, à trois fusées d'argent en fasce.

ROZ (LE).

Lozangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules.

ROZ (LE).

De gueules, à l'épée d'argent en barre, la pointe en haut.

ROZOU.

De gueules plein, au lambel d'or.

ROZQUOREL.

D'or, à une quintefeuille d'azur, traversée en bande d'une flèche, le fer en bas de même.

RUAYS (DE).—du Préau.—de Lesraudière.—de la Noë.—de la Martre.—de la Flandouère.—de la Guerche.—de la Vaërie.—du Plessix.—du Verger.

D'azur, à trois têtes d'aigle arrachées d'or, languées et couronnées de gueules.

RUÉE (DE LA). — de Saint-Marcel. — de la Villemarie. — de Pontbilly.—de la Vallière.—de Beauregard.—de la Neufville.—du Préclos.—de la Motte.—de la Houssaye.—d'Héricourt.—de Kerauvillers.—de Gournay.

D'argent, à trois branches ou feuilles de rüe de sinople.

RUELLAN (DE).—du Rocher.—du Portal.—de Tiercent.—de la Ballue. — de Montlouis.

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné d'or.

RUELLE (DE LA).

RUFFAULT.—de Kerhuel.—de Boisriou.—de Kermadoret.

D'argent, au sanglier passant de sable.

RUFFIER. — de Vauruffier.

D'azur, semé de billettes d'argent, au lion de même brochant.

RUFFY (DE).

RUFLAY (DU).—de la Cornilière.—du Plessix.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même.

RULLAU OU RULLAUD.

D'argent, à la croix dentelée de gueules, chargée de cinq étoiles d'or.

RUMONT. — de Riplemont.

D'or, à trois têtes de loup arrachées de sable.

RUNIOU-ORIOT (DU).

D'azur, au chevron d'or chargé de trois étoiles de gueules, accompagné de trois molettes du second.

RUSQUET (DU).

D'azur, au chef d'or chargé de trois pommes de pin de gueules.

RYE (DE LA).

Écartelé en sautoir, d'argent et d'azur.

RYO.—de Quistilic.—de Kerlast.

D'argent, au sautoir d'azur chargé de cinq annelets d'argent.

S

SAFFRÉ (DE). — de la Jarerie. — de la Villelambert. — de la Guerrière.

D'azur, à trois croix fleurdelysées d'or ; au chef de même.

SAGE (LE).—du Boishulin.

D'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

SAGUIER.—de Luigné.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la tête de Maure de sable tortillée du champ; aux 2 et 3 d'argent, à l'écureuil de gueules.

SAIGE OU SAGE (LE). — de Boisrobert. — de la Mettrie. — de la Villebrune.—de Lourmel —de Bourbansais.

D'or, à trois fusées rangées d'azur, accompagnées en pointe d'un croissant de même.

SAINT (LE). — de Kerlechant. — de Coëtansant. — de Kerambellec.—de Longuevel.—de Trouaz.—de Kergrist.

D'argent, au lion de sable, accompagné de quatre merlettes de même, trois en chef et une en chef. Devise : *Et sanctum nomen ejus.*

SAINT-AMADOUR[1] (DE).—de Guignen.—de Lisé.—de Toiré.—de la Ragotière.

De gueules, à trois têtes de loup coupées d'argent.

SAINT-AUBIN (DE). — de Boquehant. — du Seric. — de la Morandais.—des Noyers.—de la Chateignerais.—de la Chaussée.—du Pineau.

De gueules, à la bande d'argent.

1. Dont Guillaume de Saint-Amadour, seigneur de Lisé, grand veneur, chambellan et grand maître des eaux et forêts de Bretagne, qui fut fait chevalier par le roi Charles VIII, à la bataille de Fornoue, en 1495.—La terre noble de Guignen fut érigée en vicomté, en 1519, en faveur de ce seigneur.

SAINT-BRICE (DE).

Palé de six pièces d'or et de gueules.

SAINT-BRIEUC (DE). — du Guern. — de la Vallée. — de Penbulso.

D'azur, au dextrochère mouvant du côté senestre, tenant une fleur de lys d'or.

SAINT-DENIS (DE).—de Brignen.

D'azur, à la croix d'argent.

SAINT-DENOUAL (DE).

De gueules, à dix billettes d'or, 4, 2 et 4.

SAINT-DIDIER (DE).

D'azur, au lion d'argent; à la bordure de gueules chargée de huit fleurs de lys d'or.

SAINT-EESN (DE).

D'argent, semé de merlettes d'azur, sans nombre.

SAINT-EVE (DE).

Fascé d'argent et de gueules de six pièces.

SAINT-GENIS (DE).—des Hourmeaux.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un chêne de même.

SAINT-GEORGES (DE).

D'azur, à trois chevrons d'or.

SAINT-GERMAIN (DE). — d'Annebec. — de Saint-Georges. — de Fontenay.—de Refunel.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besans de même.

SAINT-GERMAIN (DE). — de Larchat.

D'argent, à une bande ondée de sable.

SAINT-GILLES (DE)[1].—de Perronnay.—du Gage.—de Romillay. — de Buat. — de la Fosse-au Loup. — de la Ville-es-Clercs.—de Beaumanoir.—de la Durantais.—du Plessix.—de Balunzac. — de Kersaingilly.

D'azur, semé de fleur de lys d'argent.

1. Hervé de Saint-Gilles prit part à la septième croisade (1248); ses armes sont au Musée historique de Versailles.

SAINT-GOUESNOU (DE).—de Kervedel.—de Kerunou.

De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six besans de même.

SAINT-GUÉDAS (DE).—de Denoual.

De sable, à douze étoiles d'or, 4, 4 et 4.

SAINT-HUGEON (DE).

D'argent, à la croix de sable ; à la cotice de geules brochant.

SAINT-JEAN (DE).—de la Villegoudalan.—des Portes.

D'azur, à trois bandes d'argent.

SAINT-JEAN (DE).—de Sévigné.—de la Pinelaye.—du Clos.——du Breil.—de la Ruchetais.—de Lablaire.—du Chanot.—de la Villehélie.—du Hamotforestier.

D'argent, à la fasce vivrée d'azur ; au lambel de quatre pendants de même.

SAINT-MALON (DE).—du Fresne.

D'argent, a trois écureuils rampants de gueules.

SAINT-MARC (DE)

De gueules, au léopard d'argent, lampassé, armé et couronné d'or.

SAINT-MÉEN (DE).—du Pressouer.—du Chastel.—de la Cordonnaye.—du Gué.—du Verger.—de Loraigne.

D'argent, à trois cannes, membrées et becquées de gueules.

SAINT-MELEUC (DE).—de Saint-Marinel.

De gueules, à dix roses d'or, 4, 3, 2 et 1.

SAINT-MELOIR (DE).—de la Coulombière.—de la Villerobert.—de Lantillac.

De gueules, à dix molettes d'or.

SAINT-NOUAY (DE).—de Kergorant.—de Kerineuf.—de la Villeneuve.

D'argent, au sanglier passant de sable.

SAINT-OFFANGE (DE).

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même.

SAINT-PAIR (DE) —de la Jugaudière.—de Leslay.—du Plessix

—de Saint-Brice.—de la Landelle.—de Carlac.—de Veaujour.

D'argent, à trois losanges de gueules ; au chef de même chargé d'un lion léopardé d'or.

SAINT-PERE ou SAINT-PER (DE).

D'argent, à deux bandes de gueules. Aliàs : de gueules à dix macles d'or rangées 4, 3 et 3 ; une cotice d'argent brochant sur le tout.

SAINT-PERN (DE)[1].—du Latay.—de Ligonnier.—de Champalaun.—de la Tour.—de Cohan.—du Plessix.—du Loup.—de Brondineuf.—de Merdrignac.—de Galpié.—de Kerguern.

D'azur, à dix billettes percées d'argent.

SAINT-PERRAN ou SAINT-PEZRAN (DE). — de Rosangat. — de Kermeault.

De sable, à la croix patée d'argent.

SAINT-PRIX (DE). Voyez TIXIER-DAMAS.

SAINT-SIMON (DE).

SAISY (DE). — de Kerampuil.

D'argent, à trois pigeons (aliàs : merlettes) de sable. Devise : *Qui est Saisy est fort.*

SAJOT. — du Plessis.

Échiqueté d'argent et d'azur.

SALARIN.

De gueules, à une bande d'argent, chargée de quatre mouchetures de sable.

SALAUN.—de Lesquen.—de Kerjan.—de Kermoal.—de Morguen.—de Kerouandon.—de la Roche.—de Keromnes.—de Kerlas.—de Gouazvalez.

D'argent, à la hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent et couronnée d'or.

SALAUN.—de Rochlouarn.—du Mesquéau.

D'argent; à l'épée d'azur en pal la pointe en bas, accostée de deux croissants couchés et adossés de gueules.

1. Hervé de Saint-Pern fit partie de la septième croisade (1248) ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles. — M. le comte de Saint-Pern de Ligonnier a obtenu les honneurs de la cour le 12 mai 1787.

SALLES (DES).—des Rosais.—de la Ville à l'Asne.—de la Villethomas.—de la Ville au Hutin.—du Bois.—de la Galonnais.—du Coudray.

D'azur, à trois roses d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.

SALLIOU.—de Chefdubois.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même.

SALMON.—de Kerblois.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion de même.

SALOMON.—de Beaufort.—de Livernière.—des Mortiers.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles du champ, et accostée, vers le chef, d'un lion du second.

SALOU.—de Keroulin.—de Toulgoët.

D'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

SALUDEM (DE).—de Kerosen.—de Tremaria.

D'or, à trois fleurs de lys de gueules ; une étoile de même en abîme.

SALUDOU.—de Rosampont.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.

SALYOU.—de Lesmays.

D'argent, au greslier lié en sautoir de sable, accompagné de trois merlettes de même.

SALYOU.—de Chefdubois.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même.

SAMSON.

D'argent, au levrier rampant d'azur ; à la bordure componée d'argent et de gueules.

SANÉ.

De sable, au lion d'argent, accompagné de trois coquilles de même.

SANGLIER (LE).

D'or, au sanglier en furie de sable.

SANGUIN (originaire d'Italie).—de Livry.—de Santeny.—de Vegron.—du Pont.—de Chateauderec.—de Rocquencourt.

—de Montdegris.—de Villeneuve.—de Courberon.—de Fontenay-le-Bel.—de Volasseaux.—de Verneuil.—de Somericourt.—de Sechelles.

D'azur, à la bande d'argent, accostée en chef de trois glands d'or, et en pointe de deux pattes de griffon de même.

Sansay (de)[1]—de Lisleboin.—de Doulay.—de Saint-Marsault.—de Keribert.—de Glaro.—de Pratmeur.—de Baudin.—de la Maignane.

D'or, à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules; à l'écusson en abîme, échiqueté d'or et de gueules.

Santo-Domingue (de) (originaire de Burgos).—de la Provostière.—de Bouverais.—de Villeneuve.—du Bois.—de Saint-Lazare.

D'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de dauphin de même.

Sarans (de).—de Soulaine.

Sarsfield (de).

Parti de gueules et d'argent, à la fleur de lys de l'un en l'autre, chargée sur le haut d'une étoile d'azur; au canton d'argent, chargé d'une main dextre de carnation, en pal.

Sassier.

D'azur, à trois quintefeuilles d'or.

Saudrais (de la).—de Mesaubouin.

De gueules, à trois fasces d'or, chargées de trois haches d'armes de sable.

Saudrais (de la).—de Kergoniou.—de Kerjiquel.—de Keroman.

D'argent, au chef de sable, chargé d'un lambel d'or.

Soulaye (de la)—de Cavaro.

D'argent, au rencontre de cerf de gueules, ayant le mufle traversé d'une flèche d'or en barre, la pointe en bas.

1. Cette maison descend de Gérard, duc de Bourgogne, comte de Ponthieu et de Roussillon. — Ses premiers chefs furent comtes de Poitou. — C'est par l'alliance de Guillaume, comte de Poitou, avec Agnès, dame de Sansay, que ce nom devint celui de leurs descendants.

SAUSSOIS (DE).—du Jonc

De sable, à la fasce faillie d'argent, accompagnée en pointe de trois roses de même, tigées et feuillées de sinople.

SAUVAGE.

De gueules, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'azur.

SAUVAGET.—des Clos.—de la Vallée.—du Dresnay.—de la Touche.—des Courtillons.—de la Chapelle.—de la Hauteville.

De gueules, à la croix patée d'argent.

SAUX (LE).—de Toulancoët.

D'azur, à la croix dentelée d'or.

SAVONNIÈRES (DE).—de la Bretesche.—de la Troche.

De gueules, à la croix patée d'or.

SCAFF (LE)[1].—de Kergoët.

De gueules, à la croix d'or frettée d'azur.

SCANF (LE).—de Kervelguen.

D'azur, à trois glands d'or, aux coques d'argent.

SCEAUX (DE).—de Frontigné.—de la Rigaudière.—de la Boverie.

D'or, à trois bandes d'azur, une channe ou grand pot antique d'argent, sur le tout.

SCELLES (DE).—de Lestanville.—du Clouay.—des Saux.—de Criqueville.—de Chamballan.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lionceaux de sable, armés et lampassés du second émail.

SCOT (originaire d'Écosse).—de Salbery.—des Pigrais.—de Sorieux.—de Pigornio.—de Martinville.

D'or, à trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées d'azur.

SCULTEUR (LE).

D'azur, à trois écus d'argent.

SEC (LE).

Écartelé en sautoir : aux 1 et 4 d'or, à l'arbre de sinople ; aux 2 et 3 de gueules, à deux têtes d'aigle arrachées d'argent.

1. Cette maison a donné un grand sénéchal du Léon, au XVIe siècle.

Secillon (de).—du Cosquer.—de la Maillassière.—du Blanc.—de Kerfas.—de la Rochebernard.—de Beaulieu.—de la Villeneuve.

D'azur, à trois fusées d'or.

Segaller (le).—de la Villeneuve.—de Mezcouez.—de Kergomar.

Dazur, au sautoir d'argent accompagné en chef et en flancs de trois quintefeuilles d'or.

Segur (le).

Sénéchal (le)[1]—de Kercado.—du Bot.—de Saint-Caradec.—de Tredunay.—de Kerguizec.—de Chateauneuf-en-Goëllo.—de Maugremieu.—de Saint-Mauden.—de la Rivière.—des Clos.—de Pacé.—de Bonnepart.—de Broheix.—d'Acigné.—de Quelen.—du Gué.—de Lisle.—de Molac.—Kergoual.—de Bizot.—de Brevalay.—de Saint-Jean.—de Pontcroix.

D'azur, à neuf macles d'or, 3, 3 et 3

Sénéchal (le).—de Lezerazien.—de Rosiliez.—de Penvern.

De sable, à cinq fusées d'argent accolées en bande, accostées de six besans de même, trois de chaque côté.

Serazin (le).—de Tremelin.—de Boterf.

De gueules, à la croix ancrée d'argent.

Séré.—des Landes.

De gueules, à la sirenne d'argent.

Serent (de).—de la Rivière.—de Kerfily.—de Brambert.—de Tridiou.

D'or, à trois quintefeuilles de sable.

Serizay (de).—des Islaux.

D'azur, à trois croissants d'argent.

1. Honneurs de la cour : M. le Sénéchal de Kercado, le 22 mars 1751 et le 29 mars 1777 ; madame la comtesse de Kercado, le 8 février 1784 et le 7 mars 1787 ; M. le comte Alexandre de Kercado, le 16 mars 1789 ; M. le marquis de Molac, en 1759 ; M. le comte de Molac de Kercado, le 10 avril 1782 ; madame la marquise de Molac, le 17 décembre 1786.

SERRÉ (LE). — de la Porte-Hammonet. — de Pratelan. — de Ruault.

D'azur, à six billettes d'argent; au canton de gueules, chargé d'un croissant d'or.

SERVAUDE (DE).—de la Ville-ès-cerfs.—de la Gidonnière.—du Boisdurand.—de la Pierre.—de Lesmée.—de la Villeorée.

De sable, à quatre fusées d'or, accolées en fasce.

SERVON (DE).—des Arcis.

D'azur, au cerf sautant d'or.

SESMAISONS (DE)[1].—de la Solcinière.—de Kermainguy.—de la Berrière.—de Tréambert.—de Trevaly.—de Malleville.—de Portechac.—de la Caillère.—d'Anet.

De gueules, à trois maisons d'or, ouvertes, ajourées chacune de six croisées, et maçonnées de sable.

SEVERAC (DE).

De gueules, à trois grues d'argent, membrées de sable.

SÉVIGNÉ (DE).—du Chastelet.—des Rochers.—d'Olivet.—du Plessix.—de Saint-Didier.—de Bodegat.—du Buron.—de Montmoron.—de Monmorency.—de Chemeray.

Écartelé de sable et d'argent.

SILGUY (DE).—de Kerbringal —de Keraldanet.—de Coëthisbescond. — de Poulhesquen.

D'argent, à deux levriers de sable, accolés d'argent, l'un sur l'autre. (Aliàs: d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or; accompagné de trois molettes du second.)

SILVESTRE.—de Kerdidreu.

D'argent, à l'écu de gueules en abîme, chargé d'un croissant d'argent; à l'orle de six croix recroisettées d'azur.

SIMON. — de la Villemoisan.

D'azur, à trois cygnes d'argent.

SIMON ou SYMON.—du Creil.—de Kervion.—de Kerbringal.

1. Hervé de Sesmaisons fit partie de la septième croisade (1248); ses armes se voient au Musée de Versailles. — Honneurs de la cour : M. le comte de Sesmaisons, le 28 mars 1767; M. le vicomte de Sesmaisons, le 4 novembre 1776; Madame la comtesse de Sesmaisons, le 1er avril 1781.

de Trouillé. — de Tromenec. — de Kergounouarn. — de Kerannot.—de Kergadiou.—de la Pallue.—de Kerouant.—de Pemez —de Poultalec.—de Keropartz.—de Bigodou.—de la Villeneuve. — de la Bretaignerie. — de Souchet. — de Loric.—de la Chambre.—de Mauchère.—de la Cartière.—
—de Kermarquer.

De sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

SIMONET.—de la Brossinière.

D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grenades de sinople.

SIOCHAN [1].—de Trequintin.—de la Pallue.—de Prateron.—de Troguerot. — de Kerigoual. — de Saint-Jouan. — de Keradennec.—de Kersabiec.

De gueules, au cercle d'or, traversé de deux javelots de même, en sautoir.

SLANGIER (DU). — de Kerastin. — de Chefdubois. — de Pennanec.

D'argent, à l'aneau de sable environné et touché par cinq fers de lance de même.

SOHIER.—de Vaucouleurs.

D'or, au chêne de sinople.

SOL (DE) (originaire du Languedoc).—de Grisosoles.

SOLMINIHAC (DE) (originaire de Gascogne).—de Chaune.—de Laborion.

SOREL.—de la Gelinaye.—de Lournon.—du Bois de la Salle.—de Salaun.—de Latec.—de Kergroas.—de la Villeon.—de la Gestinais.

D'argent, à l'aigle de sable, membrée et becquée de gueules.

SOREL.

De gueules, à deux léopards d'argent.

SORIN.—de la Ferrière.—de la Hilière.

D'argent, à quatre mouchetures de sable.

1. Hervé Siochan fit partie de la septième croisade (1248); ses armes sont au Musée historique de Versailles.

SOUALAIS (DE LA).—de Cavaro.

D'argent, au rencontre de cerf de gueules percé au mufle d'une flèche d'or.

SOUSSAIS ou SOUSSAY (DE).—de la Guischardière.

De gueules, à trois coquilles d'or.

SPARLER (LE).—de Coëtgaric.

De gueules, à l'épée d'argent en bande, garnie d'or, la pointe en haut.

SPLAN (LE).—de Leslec'h.

D'azur, à la colombe d'argent, armée et membrée de gueules. Devise : *Plaid me déplaist.*

SQUIRIOU (LE).

D'argent, à deux bandes fuselées de gueules.

STEPHNOU.—de Kerbridou.

D'or, au pin de sinople fruité du champ, aux branches duquel est suspendu un greslier de sable; le tronc du dit pin accosté de deux merlettes de même.

SUASSE (DE).—de Kervegan.—de Pohon.

D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux pommes de pin de sinople et en pointe d'un loup passant de sable.

SUBOVAULT.

D'argent, au chevron de sable bordé de gueules, accompagné en pointe d'une merlette du second.

SUGARDE (LE ou DE).—de Rosveno.—du Moguerou.—de Boisnat.

D'argent, à la fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même.

SUMONT (DE).

SUGERES.

De gueules, fretté de vair de six pièces.

SURVILLE (DE).—de Cillart.—de Celsmeur.

SYLVESTRE.—de Kerdidreux.

D'argent, à l'orle de six croix recroisettées d'azur; à l'écu en abîme de gueules, chargé d'un croissant d'argent.

T

Talbot.

De gueules, au lion d'or ; à la bordure engreslée de même.

Talec.—de Kerpleust.—de Kergadegan.

D'azur, à trois trèfles d'argent.

Talhouet (de).—de Kerservant.

D'or, au chef de sable.

Talhouet (de).—de Kerdren.—de Bonamour.—de Severac.—de la Grationnais.—de Kermenesi.—de Brignac.—de Keraveon.

D'argent, à trois pommes de pin versées de gueules.

Talhouet (de).

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à trois pommes de pin au naturel ; au 2e de baron militaire[1] (de l'Empire); au 3e d'argent, à trois têtes de loup arrachées d'azur.

Talhouet (de).—de Keravéon.—de Villeneuve.—de Coësby.—de Kerio.—de Kerdaniel.

Lozangé d'argent et de sable.

Taillard.—de Lannequer.—de Restoles.—de Keranflech.—de Kergroumel.—de Lizandré.—de Pandeonec.—de Kerdaniel.—de Kerguilly.—de la Villegoury.—de Kerhelo.—de Kerigonan.—de Queleguen.

D'hermines, à cinq fusées de gueules accolées et rangées en bande. Devise : *Ante quebrar que doublar*, ou la traduction française de ces mots.—*Plutôt rompre que plier.*

Taillefer (de)[2].—de la Brunais.—de Breteil.—de la Rivière.

De gueules, à deux léopards d'or.

1. Le signe distinctif des barons militaires de l'Empire, est un franc quartier d'azur à l'épée d'argent, garnie d'or, en pal la pointe en haut.
2. M. de Taillefer a obtenu les honneurs de la cour le 10 novembre 1755.

TALLEC ou TALEUC.—de Stiffel.—de Kersaudi.

Fascé ondé de six pièces, d'or et d'azur.

TALVAS (DE).

De sable, au sautoir d'or accosté à dextre d'une flèche tombante d'argent, et à senestre d'une épée en pal de même, la pointe en haut.

TANGUY.—de Kerarmel.—de Kernalguen.

D'or, à trois pommes de pin de gueules; au chef de même.

TANOARN ou TANOUARN (DE)[1].—de Kertanouarn.—de la Cigogne.—de Piolaine.—de Kerdenoual.—de Lozeret.—de Tiercent.—du Chatel.—du Tertre.—de Soulaudeau.—de Callac.—de Pontvée.—de la Rousselée.—du Plessix-Bardoul.—de la Villehaurent.

D'azur, à trois étoiles de huit rais d'or.

TANOUARN (DE).—de Couvran.—de Bellemare.—du Bourgblanc.

D'azur, à trois molettes d'éperon d'or; à la bordure de même, chargée de huit tourteaux du champ (aliàs : de gueules).

TARDY (DE).—de Montravel.

TAVIGNON (DE).—de Kerichard.—de Kertanguy.

De sable, à la croix pleine d'argent, cantonnée au premier quartier d'un trèfle de même.

TAYART.—de Camzon.

D'azur, au lion d'argent.

TAYS (DE).

D'argent, à trois fasces d'azur.

TEHILLAC (DE).—du Plessix-Peillac—du Pordo.—de Beaumont.—de Crevy.—du Boisduliers.—de la Lande.—de Maupas.

De gueules, à trois croissants d'argent.

TENOURS (LE).—de Poulfant.—de Boisguyon.—de Plouan.

De sable, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en haut.

1. Cette famille portait anciennement le nom de Le Menager. — Jean Le Menager prit le nom et les armes de Tanouarn, par lettres de 1641.

TERNANT.—de Trouameur.

De sable, à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de six besans de même, trois en chef et trois en pointe, posés 2 et 1.

TERNAULT.—du dit lieu.

De sable, au chevron d'argent accompagné en chef de trois besans de même.

TERRADE (DE LA) (originaire du Bigorre).

D'azur, à deux fasces ondées d'or.

TERTRE (DU).—de Kermen.—de Keravel.—de Kermois.—de Penvern.

D'argent, à la rencontre de cerf de gueules; accompagnée en chef de trois fleurs de lys de même.

TERTRE (DU).—de Kernilien.

De gueules, à la rencontre de bœuf d'argent.

TERTRE (DU).—de Kergournet.

De gueules, à trois croix recroisettées au pied fiché d'argent.

TERTRE (DU).—de Kervegan.—du Rochou.—de Henguer.—de Crechgouriffen.—de Ponguennec.

De gueules, au lambel d'argent.

TERZONNEAU ou TERRONNEAU ou THERENEAU.—de la Popinière.

D'argent, au sautoir de gueules accompagné de quatre aiglettes étêtées d'azur.

TETOU.—du Margat du Breil.

D'argent, à trois têtes de Mores de sable, tortillées du champ, et couronnées d'or.

TEVEN.—de Penanguer.

D'azur, la fasce accompagnée de trois roses, le tout d'or.

TEXIER ou TESSIER (LE) (originaire de Normandie).—de la Tesserie.—de la Botardière.—de la Garenne.—du Chastelier.—de la Malière.—du Talut.

D'azur, au lion léopardé d'or.

TEXIER.

De gueules, au lévrier courant d'argent, accolé de gueules et bouclé d'or.

TEXUE.

D'argent au chef de sinople.

THEBAULT.—de Boisgnorel.—de la Grée—de Langle.—de la Guiondais.—de la Sauvagère.

De sable, au croissant d'or, accompagné de trois croix ancrées d'argent, 2 et 1.

THEPAULT. — de Languillez. — de Trefalguen. — de Rumelan. — du Bregnou. – de Kergorlais. — de Gouazouillac. — de Mezaudren. – de Kerozern. — de Kerven. — de Crechalou.

De gueules, à la croix alesée d'or, adextrée d'une macle de même. Devise : *Dieu sur le tout.*

THEPAULT.—de Kernizan.—de Kerellec.—du Lec'h.—de Kernagan.

D'azur, au cerf passant d'argent.

THERISSE OU TERISSE.

D'argent, à un arbre de sinople, le fût chargé d'un croissant d'or; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

THEZAN OU THESAN (DE)[1] (originaire de Guyenne et Languedoc). — d'Aspiran. — de Boisseson. — de Boussagues. — de Castanet. — d'Espondeillan.— de Gaussan. — de Nages. — de Nebouzan.—de Montaigut.— de Mercoirols.— d'Olargue.— de Perignan.—de Poujol *ou* Pujols.—de Saint-Gervais. — de

1. Les marquis de Venasque, issus, par *Siffrette*, vicomtesse et héritière de Venasque, des anciens Comtes de Toulouse, portent : *de gueules, à la croix cléchée, vidée et pommetée d'or;* dont *Paul*, marquis de Thezan-Venasque, chevalier de l'Ordre du Roi en 1633, qui avait pour cinquième aïeul maternel François II, duc de Bretagne.—Cette maison remonte à *Pons*, baron, seigneur de Thezan (près Beziers) en l'an 990. Elle a donné 52 chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, parmi lesquels un grand-commandeur de l'Ordre au XVIe siècle, deux Maîtres de l'artillerie de Malte en 1563-67, et nombre d'autres dignitaires.—*Olivier* de Thezan fut nommé, par lettres-patentes de Henri III, Commandant-général en Provence en 1586; — *Raymond*, général de l'armée du Roi en Languedoc en 1596, fut créé « *pour sa longue expérience dans les « affaires du royaume* (Chérin), » Conseiller d'état en 1614; — enfin *Henri*, élevé à la dignité de Vice-Amiral de France en 1625 « *après les plus grands services rendus à l'État* (Moreri). » —(Voir d'Hozier, Vertot, Expilly, Pithoncurt, La Chenaye des Bois, les hist. du Languedoc, du Comtat, de Provence, etc.) — M. le chevalier de Thezan, en 1771; madame la vicomtesse de Thezan, en 1784.— Honneurs de la cour : Bertrand de Thezan se croisa en 1248; ses armes se voient aux Galeries historiques de Versailles.

Saint-Maximin. — de Saint-Geniès. — de Thezan. — de Venasque, etc.

Écartelé d'or et de gueules. Devise : *Pro aris et focis* (pour la religion et la patrie).

THIBAULT.

D'or, à l'aigle éployée de sable.

THIANGES (DE).—de Crozet.

D'argent, à trois trèfles de gueules.

THIBAUDEAU.—du Bois.—de la Poisse.

D'azur, au sautoir d'argent, accompagné en chef et en flancs de trois étoiles d'or, et d'un croissant d'argent en pointe.

THIERY.—du Boisorcant —de la Prevalaye.—de Pontrouaud. —de la Renaudière.—de Vaugeau.—du Plessix.

D'azur, à trois têtes de levrier d'argent, coupées et accolées de gueules, bouclées et clouées d'or.

THIROUX (originaire de Bourgogne).—de Crosne.

D'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueules, et en pointe de trois têtes de lion de même, posées 2 et 1.

THOMAS.—de la Herclas.

THOMAS.—de la Cosnelaye.—de Launay.—de la Ribaudière. —de la Villegratien.—de la Vallée. —de Saint-Georges.—de Raignerais.—de Tresvern.

D'or, à la bande engreslée d'azur.

THOMAS.—de Kercadoret.—de Kerincuff.—Kervizien.

D'azur, à la tour d'or. Aliàs : de sable, à la tour d'argent.

THOMAS.—de Kertudio.—de Keranroux.

Vairé de gueules et d'argent; au franc canton d'or chargé d'une croix de gueules.

THOMAS.—de Treusvern.

D'azur, à la bande ondée d'or, accostée de deux besans de même.

THOMAS (de la ville de Saint-Malo).

THOMASSET.—de la Trevilière.—de Leraudière.—du Boisri-

vière.—de Lanvergne.—de la Giraudière.—de la Gestière.

D'argent, à cinq hermines de sable 3 et 2; au chef d'azur, chargé d'un griffon passant d'or, armé de gueules; le chef soutenu de sable.

THOMÉ.—de Keridec.—de Saint-Luc.

De gueules, à un chevron d'argent, soutenu d'un rocher de même.

THOMELIN OU THUOMELIN.—de la Caillibotière.—du Bois.—de Keransquer.—de Bouriguel.—du Parc.—de Kerbourdon.

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à cinq billettes d'argent en sautoir; aux 2 et 3 de gueules plein.

THOMINEC.—de Chefdubois.

D'azur, à une croix d'argent, chargée de cinq pigeons d'azur, becqués et membrés de gueules.

THOREL.—de Rosgustou.—de Launay.

D'azur, au lévrier rampant d'argent, ayant un collier de gueules cloué d'or.

TIERCENT.

D'or, à quatre fusées accolées et rangées de sable.

TINTENIAC (DE)[1].—de Kimec'h.—de la Marre.—de Combout.—de Mauguen.—de Levineau.—de Rosuhel.—de Treana.—de Bodiliau, etc.

D'hermines, au croissant de gueules.

TIRCOQ.—du Boishermez.—de Maubussou.—de la Vieuville.

D'azur, à trois coqs de sable, armés, becqués et barbelés de gueules.

TIXIER-DAMAS[2].—de Saint-Prix (originaire de Bourgogne).

D'azur, à la fasce ondée d'argent. Devise : *Premi potui sed non depremi*.

1. Cette maison portait anciennement d'argent à trois fasces d'azur, au bâton de gueules brochant à dextre. Elle a fourni deux des combattants qui se distinguèrent le plus au célèbre combat des Trente, Jean, sire de Tinteniac, chevalier, et Allain écuyer. — M. le comte de Tinteniac a obtenu les honneurs de la cour, le 21 février 1788.

2. Cette famille a donné plusieurs Viergs (*vergolueti*) de la ville d'Autun (Voyez le *Mercure de France* du mois de mars 1737, sur les priviléges attachés à cette dignité); plusieurs gentilshommes de Monseigneur le prince de Condé; des capitaines des vaisseaux du Roi; un mestre de camp des chevau-légers de Bourbon; plusieurs chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis; un conseiller du Roi, en tous ses conseils; et un prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Tizé.

D'argent, au lion de sable, coupé de gueules, armé, lampassé et couronné de même.

Tizé.

D'argent, à la bande de sable, chargée de quatre étoiles d'or.

Tizon.—de la Villedeneuc.—de la Chesnay.—de Launay.

D'argent, fretté d'azur de six pièces ; une fasce de même brochant.

Torcol.—de Kerdoux.

De sable, au chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or.

Toublanc.—de la Bouvardière.—des Touches.

D'argent, à trois larmes de sable.

Touche (de la).—de Kerbernet.—de Beaulieu.—du Matz.—de Porman.

D'azur, à la bande d'argent accompagnée de deux mains dextres de même.

Touche (de la).—de Moulny.—de la Limousinière.—du Plessis.—de Grimaud.

D'or, à trois tourteaux de gueules. Aliàs : de gueules à trois besans d'or.

Touche (de la).—du Chastelier.—de Kerroland.—de Coatcarec.—de Trevigné.—de la Villeauger.—de Lamsquel.

D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Touche (de la).—de la Talvazière.

D'azur, à la bande dentelée d'argent, accostée vers le chef d'une molette d'or.

Toulboudou (de).—de Kerflot.—de Kerfossé.—de Guyfos.—de Coëporet.

D'or, semé de feuilles de houx de sinople.

Toulcouet (de).—de Kero'chiou.—de Trevezec.—de Poulguen.—de Kervelegan.—de Lestang.—du Clusiou.—de Treabulmerien.

D'or, à la quintefeuille d'azur.

Tour (la).

D'argent, à trois tours couvertes d'azur.

Tour-d'Auvergne (de la).—Corret.

D'azur, semé de fleurs de lys d'or ; à la tour d'argent, maçonnée de sable, brochant.

Tour (de la).—de Cazet.

D'azur, à trois aiglettes d'or.

Tour (de la).—de Penestang.

D'azur, à la tour donjonnée d'or.

Tournemine (de)[1].—de la Hunaudaye.—de Cansillon.—de Barach.—de Rosenat.—de Rosambaou.—de Coëtmeur.—de Trouzilit.—de Kermelin.—de Lescoët.

Ecartelé, d'or et d'azur. Devise : *Aultre n'auray.*

Tournemouche.—du Bodon.

D'argent, à une ruche de sable, accompagnée de sept abeilles de même en orle. Devise : *Plus mellis quàm mellis.*

Tourneux ou Tourneulx (le).—de Lespronière.

D'or, à trois hures de sanglier de sable, défendues d'argent et allumées de gueules.

Touronce.—de Kerveatoux.—de Mesprenez.—de Gorequer.—de la Haye.—de Mesquen.—de Gouarniou.—de Goasmérien.—de Penemprat.—de Kereleuc.—de Lanezre.—de Kergoff.

De gueules, au chef endenché d'or, chargé de trois étoiles de sable.

Toustain (de)[2] (originaire de Normandie).—de Frontebosc.—de Richebourg.—de la Fortemaison.—de Beaudrevillers.—de Limesy.—de Viray.

D'or, à la bande échiquetée d'azur et d'or, de deux tires. Devise : *Tous teints de sang.*

Toutenoutre.—de Lehedec.—du Hellès.—de Penanrun.—de Kermarchant.

D'argent, à trois hures de saumon coupées d'azur. Devise : *Tout en oultre,* ou : *Tout passe.*

1. Guy le Borgne prétend que cette maison est issué en ligne directe des rois d'Angleterre.

2. Honneurs de la cour : M. le vicomte de Toustain de Richebourg, en janvier 1786 ; Madame la vicomtesse de Richebourg, en 1769 ; M. le comte Hippolyte de Toustain de Limesy, le 13 février 1789 ; M. le comte de Toustain de Viray, le 14 mars 1787.

TOUZÉ.—de Kerven.—de Botloré.

De sinople, à trois têtes de lévrier d'or, colletées de gueules, bordées et bouclées d'argent.

TRANCHANT. — de Pontjoly. — de Vaugouellou. — de la Villebesnard.—du Treff.—des Tullais.—de la Cremeraye.—de la Garenne.

D'argent, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules; à trois fasces d'azur brochant.

TRANCHEMER (DE).

De gueules, coupé d'une mer d'argent ombrée d'azur; un coutelas plongé dans la mer.

TRANCHER (LE).—de Bodeno.

D'or, au croissant de gueules accompagné de trois étoiles de même.

TRANTS (DE). — de Boisbaudry.

D'argent, à deux fasces de sable, chargées de cinq besans d'or, trois sur la première fasce et deux sur la seconde.

TRAOUNEVEZ (DE).

De gueules, semé de fleurs de lys d'argent.

TRAOURIVILY.

Fascé d'argent et d'azur de six pièces; la première fasce chargée de cinq lozanges de sable.

TRAOUSULIEN.

D'or, à deux fasces de sable; au franc canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'azur.

TRÉAL (DE).—de Beaubois.—de Goray.

De gueules, à un croissant d'argent chargé de trois fasces d'azur (ou mieux, au croissant burelé d'argent et d'azur).

TRÉANNA (DE).—de Lanvillon.—du Bignon.—de la Bouëxière. de Pennanech.

D'argent, à la macle d'azur.

TRÉBIGUET.

D'argent, à deux fasces de sable.

TRÉCESSON (DE).—de Coesbit.—de Canours.—de Mejusseaume. —de Carné.

De gueules, à trois chevrons d'hermines.

TRÉDAZO ou TRÉDASOD (DE).—du Bot.—de Livé.—de Kerascouet.—de Kerisquet.

De sable, au rencontre (aliàs : massacre) de cerf d'or.

TRÉDERN (DE).—de Lezurec.—de Kerscao.—de Kericuff.—de Gerac.

Échiqueté d'or et de gueules ; au franc canton burelé de six pièces d'argent et de gueules. Devise : *Ha soez vè.*

TRÉGOAZEC (DE).—du Dreuil.—de Garjan.

D'argent, à la croix patée de gueules, chargée en cœur d'une coquille d'or.

TRÉGOMAR (DE).

D'argent, à trois haches d'armes de sable en pal, 2 et 1.

TRÉGOUET (DE).—de Kermaheas.—de l'Abbaye.—de Beaulieu.—de Saint-Sandieu.—de Keralmont.—de Kermabon.

De gueules, à trois croissants d'or ; une étoile de même en abîme.

TRÉLÉON (DE).

D'argent, au griffon de sable.

TRÉLEVEZ (DE).

Bandé de six pièces d'hermines et de gueules.

TRÉMAUDAN (DE).—du Moulin.—des Saudrais.—de Corbeau.—du Tertre.—de la Chapelle.—de la Daviais.—des Hautsfossés.

De gueules, au levron passant d'argent, accompagné en pointe d'une molette de même.

TRÉMEL (DE).—de Launay.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'or ; aux 2 et 3 d'or, à l'arbre d'azur.

TRÉMELEUC (DE).

De gueules, à trois croissants d'argent.

TRÉMEN (DE).—de Mesmon.

De gueules, à trois ancolies d'argent.

TRÉMENEC (DE).—de Traourien.—de la Salle.—de Portzmoguer.—de Treven.

D'argent, fretté de gueules de six pièces ; au franc canton d'azur, bandé d'argent.

Trémereuc (de).—de Berry.—de Tanyot.—de la Chesnay.— —de la Villeroland.—de la Villerio.—de Meurtel.—de Lehen.—du Chastelier.—de Vaumaby.—de la Villechevalier.—de la Villeneuve.—de la Villecochant.—de la Porte. —de Guitrel.—de Kergomar.

Échiqueté d'argent et de gueules. Aliàs : échiqueté d'or et de sable.

Trémic (de).—de Keranisan.—de Penanrun.

D'argent, à la rose de gueules.

Trémignon ou Trémigon (de)[1].—de Langan.—de la Villerue. —du Chalonge.—de Kerinan.—de la Rivière.—du Quengo. —de la Villehervé.—du Plessix-Bouexière.—de la Touche. —du Dic.

D'argent, à trois écussons de gueules, chargés chacun de trois écussons d'or rangés en fasce. Paillot charge les écussons de trois fusées, au lieu de trois écussons.

Trémilec ou Trémillec ou Trémilleuc (de).—de Lismy. —de la Bouëxière.—de Kerlan.

De gueules, à trois croissants d'argent.

Tréouret (de).—de Kerstrad.—de Penanguer.—de Penfoullic.

D'argent, au sanglier passant de sable.

Trépezec (le).—de Saint-Ouen.

D'argent, au pin arraché de sinople, chargé de trois pommes d'or.

Tréseol (de).

D'azur, à trois soleils d'or.

Tresfily.

D'or, à la roue de gueules.

Trésiguidy (de).

D'or, à trois pommes de pin de gueules.

Tressay (de).—de Tredoïs.—du Resto.—de Tredazet.—de la Sicaudais.

D'argent, à la fasce nouée de gueules, chargée de trois besans d'or.

1. Le marquis de Trémigon a obtenu les honneurs de la cour en novembre 1771.

TREUT (LE). — de Kerjanegant

D'argent, à trois merlettes de sable.

TRÉVECAR.

D'azur, au léopard d'argent, accompagné de six coquilles (aliàs : besans) d'or.

TRÉVEGAT (DE).—de Locmaria.—de Kerbenet.—de Trégu.—de Limoges.

D'argent, à la bande de gueules chargée de trois têtes de Maure de sable tortillées du champ.

TRÉVELEC (DE)[1].—de Penhouet.—de Kerolivier.—du Lesté.—de Corbon.—de Kerdanet.—de Brechenet.—de Beaulieu.—de Brehet.—de Bourgneuf.

D'azur, à trois croissants d'or ; une fleur de lys en cœur.

TRÉVOU (DE).—de Kersauson.—de Keriech.—de Pennanech.—de Brefeillac.—de Baloré.—de Kermilon.—de Quistilic.—de Kerbrezel.—de Kersan.

D'argent, au léopard de sable. Devise : *Pa garro Doué.*

TRÉZÉ (DE).—de Keroignan.

D'azur, au gant de fauconnier en pal d'argent.

TREZLE OU TRESLE (LE). — de Kerolan. — de Kerandré. — de Kerbernard.

D'azur, au cygne d'argent, membré et becqué de sable.

TRIAC (DE).—de la Villeneuve.—du Boisgardon.—de la Ville-rault.—de Preby.—de Demie-Ville.

D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

TRIBARA.—de Mesguesnic.—de Penanru.

De sable, au chevron d'or, accompagné de trois besans de même.

TRIBOUILLE (DE LA).—de Bezons.—de la Noë.—de la Voirie.—de Préau.—de la Giraudaye.—de la Haye.—de Beauchêne.

D'azur, à trois roquets d'argent.

TRIMOREL.—de la Trunolerye.

1. Honneurs de la cour : M. le marquis de Trévelec, le 15 juillet 1784 ; madame la comtesse de Trévelec, le 31 octobre 1784.

Troerin ou **Troherin** (de). — de Kerannou. — de Kergounouarn.

D'azur, à la fasce ondée, (aliàs : vivrée) d'argent, accompagnée de six besans de même, trois en chef et trois en pointe, rangés 2 et 1.

Trogoff (de). — de Rochumelin. — de la Villeneuve. — du Bosq. — du Val. — de Limeur. — de Kerlony. — de Penlan. — de Pensornou. — de Kerelleau. — de Coëtaliou. — du Boisguehenneuc. — de Kerharan. — de Gouezlic. — de Kerprigent. — de Kergrech. — de la Haye. — de Kerlessis. — de Kerdrogon, etc.

D'argent, à trois fasces de gueules. Devise : *Tout du tout.*

Trolong (de). — de Kerhio — du Runiou. — du Rumey. — du Halgoët. — du Rest. — de Launay. — de Coëtdalaye. — de Kerhoret. — de Villeroy.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à cinq tourteaux de sable en sautoir ; aux 2 et 3 d'azur, au château d'argent.

Tromelin (de).

D'argent, à deux fasces de sable.

Tronchais (de la). — de Lezonnet.

D'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

Tronguidy ou **Troguindy** (de). — de la Villehelan. — du Colombier. — de Launay. — de Kerniguez.

De gueules, à sept besans d'or, 4, 2, 1.

Tronson. — de Kerdual. — de Perros.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même tigées et pointées d'azur.

Troussier. — de la Gabetière. — de Kerbrat. — de Pontmesnard. — de Coerbo. — des Hayes. — de la Villegleix. — de la Villegeffroy. — du Bois.

D'hermines, au lion de gueules.

Trouyn. — du Gué. — de la Barbinaie.

D'argent, à une ancre de sable ; au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent. Devise : *Dedit hæc insignia virtus.*

TRUBLET.—de Launay.—de la Chesnay.

D'azur, au chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules.

TUDUAL.—de Keraoul.—de la Rive.

De gueules, à trois trèfles d'or; une quintefeuille de même en abîme.

TUDUAL.—de Kerpeulven.—de Tregoet.

D'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

TUGDOAL.—de la Villeneuve-Corbin.

D'argent, au château de gueules, donjonné de trois pièces.

TUFFIN.—de la Rourie.—de la Herviais.—de Mesandré.—du Taillet.—des Portes.—de Vaugarni.—de Sesmaisons.—de la Vigne.—du Breuil.—de Distac.

D'argent, à la bande de sable, chargée de trois croissants du champ.

TULLAYE (DE LA)[1].—de la Haye.—du Breil.—de Belisle.—du Plessix-Tizon.—de la Jaroussaye.—du Fresne.—de la Touche.—du Portdurand.—du Mée.—de Chambort.—de la Villedorée.—de Coatquelfen.

D'or, à la bande de gueules.

TUOMELIN.—de Lanhurino.—de Bourouguel.—de Kerbourdon.—du Parc-Kervegant.—de Lesquilly.—du Cosquer.—de Kerberio.—du Clos.—de la Flesche.—de Lancelin.

D'argent, à deux fasces de sable.

TURCAN.

De gueules, à cinq billettes d'or en sautoir.

TUSSÉ.

De sable, à trois jumelles d'argent.

TUZUAL.

De gueules, à trois trèfles d'or; une quintefeuille de même en abîme.

TYMBRIEUX (DES).—du Passay.—de la Valesme.

D'argent, à trois quintefeuilles de sable.

1. Un membre de cette famille a fait ses preuves devant les généalogistes du Roi, pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses.

TYVARLEN (DE).—de Kerharo.—de Guilguiffin.
D'azur, au château donjonné de trois pièces d'or.

U

UGNET.—de Lupin.—de Beauregard.—de Chantelou.—de la Guerche.
D'argent, à deux croissants rangés et adossés de gueules.

UGUES.—de la Villehux.—du Chesnot.—du Bouexic.—des Landes.—de la Chateignerais.—du Parc.—de la Vieuville.—du Petitbois.
D'azur, au cerf passant d'argent, ramé et onglé d'or.

UGUET.—de la Verroye.—de Cobats.—de la Chapelle.—de Chateauville.—de la Fosseauloup.—du Boisbotherel.—de Saint-Jean.—de Laumosne.
D'azur, à trois têtes de léopard, arrachées et lampassées d'or.

URVOY.—de la Villoury.—des Fermes.—de la Cassouère.—de la Touche.—des Champscourts.—de Carboureux.—de Closmadeuc.—de Saint-Bedan.—de Belorient.—de Duault.—de la Chaigne.—de Saint-Glen.—de la Villegourio.—de la Touche-Bréhant.—de Portzempart.—de Troudelin.—de la Roche-Clomadeuc.—des Champsmadeuc.
D'argent, à trois chouettes de sable, becquées, membrées et allumées de gueules.

UST (D').
De sable, fretté d'argent, de six pièces.

UZILLE.—de Kervellec.—de Keraudran.
D'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissants d'or, accompagnée de trois trèfles de sinople.

V

VAYAYS (DE).—de la Bertrie.
D'azur, au soleil de douze rayons d'or.

VAL (DU).

D'azur, au cerf passant d'or.

VAL (DU).

D'argent, à la tour couverte de sable.

VAL (DU).—de Keravéon.

D'argent, à deux fasces de sable; à la bordure de gueules, besantée d'or.

VAL (DU).—de Kergadiou.—de Kersaingily.

De gueules, à cinq fusées rangées et accolées d'argent.

VALETTE (DE LA) (originaire de Normandie).

D'argent, à trois lions de gueules.

VALLEAUX (DE).—des Touches.—du Boisrobin.—de la Porte.—de Keriervalet.—de Kerjegu.

D'or, à trois bandes de gueules.

VALLÉE (DE LA).—de la Burie.—de la Chaise.—de la Forestrie.—de la Hingrais.—du Val.—de la Coninais.—des Fossés.

De gueules, à trois fermeaux d'argent. (Guy le Borgne donne pour armoiries au seigneur de la Coninais : De gueules, à un besan d'argent accompagné de trois fermeaux de même).

VALLÉE (DE LA).—de Saint-Jouan.

De sable, à trois poissons d'argent l'un sur l'autre, en fasce.

VALLETON (DE).

D'or, à un cœur de gueules, accompagné en chef d'une rose de même, et en pointe d'un croissant d'azur.

VALLETTE (DE LA).—de la Rivière.—du Boismellet.—des Fougerays.—de la Villesco.

D'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

VALLOIS (LE).—de Serac.—de Lauzerais.—de Beauregard.—de Villers.

D'azur, à deux vautours affrontés d'argent, enchaînés par le col d'or. (L'Armorial général de France, manuscrit, de 1696, dit : De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois croissants de même.)

VALLORY (DE) (originaire de).

D'or, au lévrier de sinople.

Varenne (la).—de Sainte-Suzanne.

De gueules, au lévrier passant d'argent, colleté d'azur semé de fleurs de lys d'or.

Varennes (de).—de Condat.—de Vacant.—de Monchant.

D'azur, à trois chardons d'or.

Vars.

D'argent, au sautoir de sable, accompagné de quatre molettes de même.

Vars (de).

Parti d'or et d'azur, au lion coupé de gueules et d'argent, le gueules sur l'or et l'argent sur l'azur.

Vassault (de).—de Martimont.—de la Boufelière.

D'or, à la croix engreslée de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

Vauborel (de).—de Sainte-Marie.—des Bois.—de Lorgères.—de Bremanfany.—de la Chapelle.—de la Grange.

D'azur, à la tour d'argent.

Vaucler.

D'argent, à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules.

Vauclerc.

Bandé engreslé d'argent et d'azur de six pièces.

Vaucouleurs (de).—de Lanjamet.—de la Potrie.—de la Boullais.—de la Villeandré.

D'azur, à la croix pleine d'argent.

Vaudurand (de).

D'argent, au lion de gueules.

Vauferrier (de ou du).—de Saint-Maudan.—de la Bassardenne.—de Coëspelan.

D'or, au chef de sable.

Vaugour (de).

D'or, à trois têtes de renard arrachées de sable.

Vaujoyeux (de).—de la Plànche.—de la Gotefer.

Vaunoise (de).—de la Feronnais.—de Belleville.

D'argent, à l'aigle de sable, armée, membrée et becquée de gueules.

VAUX (DES).—de la Couldre.—de la Boistelière.—de la Motte.
Coupé de sable et d'argent, au lion de l'un dans l'autre.

VAUX (DES).—de la Bouvraye.
D'or, à trois bandes d'azur, chargées chacune d'une chaîne d'or.

VAUX (DE).
D'azur, au chef d'or; un lion coupé de gueules et d'argent, brochant sur le tout.

VAVASSEUR (LE).
De gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un soleil de même, et en pointe de deux croissants d'argent.

VAY (DE).—de Pasnantais.—de la Fleuriais.—de la Ricardais. — de la Perverie. — de Montjouvet. — de Treffieux. — du Plessis.—de la Ragotière.—de la Rochefordière.
De gueules, au croissant d'hermines, surmonté d'une croisette d'or.

VAYER OU VEYER (LE).—de Quedillac.—de la Morandais.—de la Giraudais.
De gueules, à neuf losanges d'or.

VAYER OU VEYER (LE).—de Clays.
Losangé d'or et de gueules.

VEER (LE).—de Kerleau.—de Kerenault.—du Traou.—de Montlouarn.—de Kergroas.
D'azur, à trois têtes de renard arrachées d'or.

VELLER.—de Gouaremont.—de Kerdigent.—de Croixmin.— — de Kersalaun.
D'argent, à trois croix trèflées de sable.

VENDEL (DE).—du Tronchet.
De gueules, à trois mains dextres d'argent, en pal.

VENNEUR (LE).—de Boisjean.—de la Ville-ès-Venneur.
D'argent, au cerf passant de gueules, ramé et onglé d'or.

VENNEUR (LE).—de la Villechapron.—du Bouillon.—de Brangolo.—de la Hazais.—de la Boëxière.—des Salles.—de Kerampart.
D'argent, au greslier de sable, accompagné de trois roses de gueules.

VERGER (DU).—de la Bourgeardais.—du Guet.—de la Pilletière.—des Bayettes.—de la Febvrie.—de la Noë-Rollet.
D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or.

VERGER (DU).—de Marbré.
D'argent, à la bande de gueules.

VERGER (DU).—de Saint-Denac.
D'or, à deux quintefeuilles de gueules ; au franc canton de même, chargé d'un lion d'argent.

VERGER (DU).
De gueules, à la comète d'argent, à huit rais.

VERGER (LE).—du Cocq.
De gueules, à deux bars adossés d'or, accompagnés de deux trèfles de même en fasce.

VERGIER (DU). — de Kerhorlays. — de Locoziern. — du Moustoir.—du Meneguen.—de Penfrat.—de la Villeneuve.—du Pou.—de Kerandré.—de Kerouallan.
De gueules, à deux bandes de vair.

VERGIER (DU).—de la Rochejacquelin.
De sinople, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une coquille de gueules et cantonnée de quatre coquilles du second.

VÉRON. — de Lesnaudières.

VERRIER (LE).—du Layeul.—de la Danvolière.
Écartelé aux 1 et 4 de gueules, au croissant d'or ; aux 2 et 3 échiqueté d'argent et de gueules de six tires, au chef de sable chargé d'un lion naissant d'or.

VEYER (LE).—de Nevent.—de Poulconq.—de Kerveneust.—du Rest.—de Tréauroux.—de Noüen.—de Kervezennec.—de Tréatourné.—de la Porte-Neuve.—de Kernoter.
De gueules, au lion d'or.

VEYER (LE).—de Trefalégant.—de Brehonnic.—de Botiguery.
D'hermines, à la quintefeuille de gueules.

VEYER (LE).—de Kerandantec.—de Kernaverien.—du Ster.—du Parc.—de Coëtannez.
D'or, à trois merlettes de sable.

VEYER (LE).

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois molettes de sable.

VEZELISES (DE).

VIART. — de Jussé.

VIAU ou VYAU.—du Clérey.—dc la Sinelière.—de la Chotardière.—de Lanoë.—du Dissais.—du Grandessart.

D'argent, au pin arraché de sinople, chargé de trois pommes d'or; au chef d'azur, chargé de deux (aliàs : trois) croissants d'argent.

VIAUDIER (LE).

VIAULT.—de Puygonnet.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable.

VIC (DE).

D'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois trèfles de sinople.

VICOMTE (LE)[1] —de Rumen. — de la Villevolette.—de Kerusannou.—de Kermabon.—de Kergroas.—de la Villehaveix.—de la Villeaubaud.—de Longrais.—de la Villemoysan.—de la Houssaye.

D'azur, au croissant d'or.

VIEL (LE).

D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même.

VIESQUES ou VIEGUES (DE).—de Chamballan.—des Perinnes.—de Quistillic.

D'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

VIETTE.

D'argent, à une bande d'azur, accostée de six tourteaux de gueules.

VIEUVILLE (DE LA).—de Pouez.—de la Rallière.—de la Beccanière.

D'argent, à la fasce d'azur.

1. Les armes de Macé le Vicomte, croisé en 1248, se voient aux galeries des croisades, du Musée de Versailles.

VIEUVILLE (DE LA).—du Coskaër.

D'argent, à six feuilles de houx d'azur.

VIEUXCHATEL (DU).—de Kerloret.—de Kergrist.—de Trochalary.—de Crechort.

D'azur, au château d'argent, girouetté d'or.

VIEUXCHATEL (DU).—de Kersul.

D'argent, à six billettes de gueules; écartelé d'argent, à deux fasces de gueules surmontées de trois tours de sable.

VIGNE (DE LA).—de la Hautemorays.—de la Grandville.—de la Chesnays.—de la Villehuet.—de Closneuf.—de la Villetual.—de Dampierre.

D'argent, au cep de vigne serpentant de sinople, mis en fasce, chargé de trois grappes de raisin de pourpre. (Saint-Allais dit simplement : d'argent au pampre de sinople en fasce.)

VIGRÉ (DE).—de la Denansais.—de la Magdeleine.

D'argent, au pin de sinople, chargé de trois pommes au naturel, accompagné de trois merlettes de sable.

VILAINES.—de la Bastière.

De gueules, à la croix patée d'argent.

VILLARMOIS (DE LA).

D'argent, au lion de gueules, accompagné de cinq tourteaux de sable, en orle.

VILLÉAN (DE LA).

D'argent, à l'aigle de sable; au chef de gueules, chargé de trois croix d'argent.

VILLEBLANCHE (DE).—du Plessix.—de Balisson.

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois hures de brochet (aliàs : saumon) de même en fasce, 2 et 1.

VILLEBOURG (DE).

De gueules, à trois étoiles d'or.

VILLECANIO (DE LA).

D'argent, au léopard de sable, armé et lampassé de gueules.

VILLEDAVY (DE LA).

D'or, au sanglier de sable.

VILLEDENACHE (DE LA).
D'azur, au lion d'hermines, armé et lampassé de gueules.

VILLEDURAND (DE LA).
D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même.

VILLEFRANCHE DU VILLEBLANCHE (DE). (*Voy.* ce nom.)
De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois hures de brochet de même.

VILLEGAL (DE LA).
De gueules, à neuf fers à cheval d'argent, 3, 3 et 3.

VILLEGILLOUART (DE LA).
De sable, au sautoir d'argent.

VILLEHULIN (DE LA).

VILLEGONTIER (DE LA).—de la Lande.—du Mesnil.—de Leffrière.—des Orières.—de Courteille.—de la Motte.
D'argent, au chevron d'azur; au chef de même, chargé d'une fleur de lys d'or.

VILLEJUHEL (DE LA).
D'argent, à trois cœurs de gueules; un tourteau de même en abîme.

VILLELOYS ou VILLOYS (DE LA).—de Villéau.—du Boisboyer.—du Neffe.—de Belestre.
D'azur, à la licorne saillante d'argent.

VILLEMARRE (DE LA).
D'argent, à cinq billettes d'argent, 3 et 2.

VILLENEUVE (DE).—de Kervegant.—de Pelinec.—de Coëtcaradec.—de Carlouer.
D'argent, au lion de sable.

VILLENEUVE (DE).
De gueules, au chevron d'hermines.

VILLENEUVE (DE).—de Rosunan.
D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois quintefeuilles de même.

VIILLÉON (DE LA).—du Boisfeillet.—du Pont.—de la Grenouil-

lère.—de Locmaria.—de Launaymeur.—de la Motte.—des Marais.—de la Villeaudren.—de la Villegourio.—du Roscouët.—de Kergeon.—de la Vieuville.—de la Villetanet.—de Bourgneuf.—de Kerforn.—de la Villemereuc.

D'argent, au houx arraché de sinople; au franc canton de sable, fretté d'or.

VILLERS (DE)[1].—de l'Isle-Adam (originaire de l'Isle-de-France.)

D'or, au chef d'azur chargé d'un dextrochère revêtu d'un fanon d'hermines, brochant sur le tout.

VILLESALMON (DE LA).

D'argent, au houx de sinople; au franc canton de gueules, chargé d'une croix engreslée d'argent.

VILLETHÉBAUD (DE LA).—de la Chesnay.

Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la tour couverte de sable, maçonnée d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à la tête de loup de sable arrachée et lampassée de gueules.

VILLETTE (DE).—de Tannec.—de la Dinivière.

D'azur, à la croix d'argent, bordée d'or.

VINCE. (DE SAINT-MALO.)

VINCENDIÈRE (DE LA).

VIOLAYE (DE LA).

VIREL (DE).

D'argent, à trois fasces jumelles de gueules.

VISDELOU (DE)[2].—de Coulombier.—de la Villethéart.—de la Goublaye.—de Léon.—de Saint-Gué.—de la Villethéen.—de Bonamour.—de Bienassis.—de Saint-Guereuc.—du Hilguy.—des Aubiers.—des Mesues.—de Beaumanoir.—de Beauregard.—des Salles.—de Saint-Laurent.—de la Villegallais.—des Nouettes.—de la Villelouail.

D'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.

1. Philippe de Villers de l'Isle-Adam, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, se croisa en 1521 ; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.
2. Guillaume de Visdelou prit part à la septième croisade; ses armes se voient au Musée de Versailles.

VITRÉ (DE)[1].

De gueules, au lion contourné et couronné d'argent.

VITTU ou VITU (DE).—de Kerraoul.

D'argent, à deux massues de sable passées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant de gueules, en flanc et en pointe de trois quintefeuilles de même.

VIVIER (DU).

VOGAIN.—des Vallées.

VOLANCE.—de la Coste.

D'argent, à sept molettes de sable, 3, 3 et 1.

VOLAND (DE).—d'Aubenays.—de Ryais.

D'argent, au cerf-volant d'or.

VOUE (DE LA) (originaire du Maine).—de la Pierre.

De sable, à six besans d'argent.

VOLVIRE (DE)[2].—de Nieulet.—de Chaille.—de Pehan.—de Boisse.—de Chateauneuf.—de Chassenon.—de Fresnay.—de la Rochehervé.—de Bertais.—de Ruffec.—de Boiseguin.—du Boisdelaroche.—de la Gabetière.—de Loyat.—du Dréors.—de Saint-Brice.—de Bonsal.—de Guergelin.

Burelé de six pièces d'or et de gueules.

VOYER (LE).—de Penhoët.—des Aulnays.—de la Vallée.

D'argent, à la fleur de lys de sable.

VOYER ou VEYER (LE).—de Tregomar.—de la Haye-Pinel.—de Bousidon.—du Carpont.—de Kerantraon.—de Kerriou.

D'argent, à trois haches d'armes de sable, 2 et 1.

VOYER (LE).—du Gripel.

De gueules, à la bande d'or, accostée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même.

1. André de Vitré se croisa en 1248; ses armes se voient au Musée historique de Versailles.

2. Cette grande et illustre maison tire son origine d'Igelelme, vicomte de Volvire, que l'on croit fils puîné de Raoul, vicomte de Thouars, vivant en l'an 973. — Jean de Volvire, baron de Ruffec, fut conseiller et chambellan de Louis XI. — Les alliances de cette maison sont princières.

Quelques-uns lui donnent pour armoiries actuelles: écartelé aux 1 et 4, burelé de six pièces d'or et de gueules; au 2e d'azur, à la croix engreslée d'argent; au 3e de gueules, à neuf macles d'or, au lambel de quatre pendants d'argent.

Voyer (le).

De gueules, au chef endenché de quatre pointes d'or.

Y

Yacenou.

D'argent, à deux fasces nouées de gueules, accompagnées de huit merlettes de même, 3, 2, 2, et 1.

Yego.

D'argent, à trois chevrons de gueules besantés d'or; écartelé d'argent, à trois fasces de sable; à la bordure de gueules besantée d'or.

Ynisan.—de Kerbinou.—de Rucreguen.

D'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois annelets de même.

Yrodouez (d').—de la Guitrays.—de la Pervenchère.

D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles du champ.

Yvalles.—de Boishamon.

Yvelin.

De gueules, à trois roses d'argent; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable.

Yver.

D'azur, à trois étoiles d'or; à la fasce de même.

Yvignac.—de Langevinays.—de Boutron.

D'argent, à deux fasces de sable.

Yviquel.—de la Villesavary.—de Saint-Goustan.—de Senon. —de Bouvran.

Yvonnet.

Z

Zerniguen.— des Marais.

Zuirit.

W

WALON.

WAVRANS (DE).

WHISE (DE).

D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, feuillées de sinople et boutonnées d'or.

WILLART (DE).

WILMENGEN.

LISTE

DES SEIGNEURS BRETONS[1]

DONT LES NOMS ET LES ARMES

Figurent aux Salles des Croisades du Musée historique de Versailles

AVEC LA DATE QUE PORTE CHAQUE ÉCUSSON.

ALAIN IV, dit FERGENT, duc de Bretagne (croisé en 1096).
D'hermines plein.

ANCENIS, Chotard d' (1096).
De gueules, à trois quintefeuilles d'hermines.

ANGLE, Raoul de l' (1190).
D'azur, au sautoir d'or, accompagné de quatre billettes de même.

ANTENAISE, Hamelin et Geoffroy d' (1190).
D'argent, à l'aigle éployée de gueules, au vol abaissé.

AUDREN, Raoul (1248).
De gueules, à trois tours crénelées d'or, maçonnées de sable.

BEAUMEZ, Hugues de (1202).
De gueules, à la croix engreslée d'or.

BEAUPOIL, Hervé et Geoffroy de (1248).
De gueules, à trois accouples d'argent en pal, les liens d'azur tournés en fasce.

BOISBAUDRY, Allain de (1248).
D'or, à deux fasces de sable chargées de cinq besans d'argent, trois sur la première et deux sur la seconde.

1. Quelques omissions s'étant glissées dans le cours de notre ouvrage, nous avons cru devoir dresser ici une nomenclature complète des seigneurs bretons qui prirent part aux guerres d'outre-mer, et dont les noms se trouvent inscrits dans les galeries de Versailles ; il nous a paru juste d'y joindre les chevaliers d'origine étrangère dont les maisons ont depuis formé des établissements en Bretagne.

BOISBERTHELOT, Hervé de (1248).
Écartelé d'or et de gueules.

BOISBILY, Geoffroy de (1248).
De gueules, à neuf étoiles d'or.

BOISGESLIN, Thomas de (1248).
Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'argent ; aux 2 et 3 d'azur plein.

POISPÉAN, Pierre de (1248).
Écartelé aux 1 et 4 d'argent, semé de fleurs de lys d'azur ; aux 2 et 3 d'or fretté de gueules.

BOURDONNAYE, Olivier de la (1248).
De gueules, à trois bourdons d'argent.

BRUC, Guethénoc de (1190).
D'argent, à la rose de six feuilles de gueules boutonnée d'or.

BUDES, Hervé (1248).
D'or, au pin de sinople, accosté de deux fleurs de lys de gueules.

CARNÉ, Olivier de (1248).
D'or, à deux fasces de gueules.

CHABOT, Sébran, seigneur de Vouvans (1147).
D'or, à trois chabots de gueules.

CHAMPAGNÉ, Juhel de (1190).
D'hermines, au chef de gueules.

CHATEAUBRIAND, Geoffroy V, baron de (1248).
De gueules, semé de fleurs de lys d'or.

CHRESTIEN, Hervé (1248).
De sinople, à la fasce d'or, accompagnée de trois heaumes de profil de même.

CLERC, Guillaume et Humbert le (1190).
D'argent, à la croix de gueules bordée d'une engreslure de sable, cantonnée de quatre aiglettes de même, becquées et membrées de gueules.

COETIVY, Prégent II, sire de (1270).
Fascé d'or et de sable.

COETLOSQUET, Bertrand de (1248).

De sable, semé de billettes d'argent; au lion morné de même.

COETNEMPREN, Raoul de (1248).

D'argent, à trois tours crénelées de quatre pièces de gueules.

COASKAER, Huon de (1248).

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au sanglier effrayé de sable; aux 2 et 3 contre-écartelé d'or et d'azur.

COUEDIC, Henry du (1248).

D'argent, à une branche de châtaignier d'azur, feuillée de trois pièces.

COURSON, Robert de (1248).

D'or, à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules.

DINAN, Rivallon de (1116).

De gueules, à quatre fusées d'hermines posées en fasce, accompagnées de six besans de même, trois en chef et trois en pointe.

DOL, Jean de (1147).

Écartelé d'argent et de gueules.

DREUX dit MAUCLERC, Pierre de, duc de Bretagne (1250).

Échiqueté d'or et d'azur; au franc quartier d'hermines, à la bordure de gueules.

FÉRON, Payen (1248).

D'azur, à six billettes d'argent.

FRESLON, Payen (1248).

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six ancolies d'azur, tigées de gueules, trois en chef et trois en pointe.

GAUTERON, Payen (1248).

D'azur, à six coquilles d'argent.

GAYCLIP ou WAGLIP, Geoffroy (aïeul du célèbre Connétable Bertrand du Guesclin) (1180).

D'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or.

GOULAINE, Geoffroy de (1248).

Mi-parti de France et d'Angleterre.

GOURCUFF, Guillaume de (1248).
D'azur, à la croix patée d'argent, chargée en cœur d'un croissant de gueules.

GOURJAULT, Hugues (1248).
De gueules, au croissant d'argent.

GOYON, Guillaume de (1248).
D'argent, au lion de gueules.

HERSART, Guillaume (1248).
D'or, à la herse de labour de sable.

KERGARIOU, Guillaume de (1248).
D'argent, fretté de gueules ; au franc quartier de pourpre.

KERGORLAY, Pierre de (1270).
Vairé d'or et de gueules.

KUERGUELEN, Hervé de (1248).
D'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de quatre mouchetures d'hermines.

KEROUARTZ, Macé de (1248).
D'argent, à la roue de sable à cinq rais, accompagnée de trois croisettes de même.

KERSALIOU, Geoffroy de (1248).
Fascé d'argent et de gueules ; au lion de sable, armé et lampassé d'or.

KERSAUSON, Robert de (1248).
De gueules, au fermail d'argent.

LAMBALLE, Conan, fils du comte de (1096).
D'hermines, la bordure de gueules.

LAVAL, Guy III, sire de (1096).
De gueules, au léopard d'or.

LÉON, Hervé de (1096).
D'or, au lion de sable.

LOHÉAC, Riou de (1096).
De contre-vair, de six pièces.

LONG, Henry et Hamon le (1248).
D'or, à une quintefeuille de sable.

Lorgeril, Alain de (1248).

De gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, et accompagné de trois molettes d'or.

Marhallach, Jean du (1248).

D'or, à trois poteaux de gueules.

Mauléon, Savari de (1211).

De gueules, au lion d'argent.

Montalembert, Aymeric et Guillaume de (1248).

D'or, à la croix ancrée de sable.

Montbourcher, Geoffroy de (1248).

D'or, à trois channes de gueules.

Moussaye, Raoul de la (1248).

D'or, fretté d'azur.

Nos, Roland des (1248).

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

Osmont, Jean d' (1190).

D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or; parti au deuxième de gueules, au vol d'hermines.

Planche, Geoffroy de la (1190).

De sable, à cinq fasces ondées d'argent.

Plessis, Geoffroy du (1248).

D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois macles d'or, surmontée d'un lion du second, armé, lampassé et couronné d'or.

Porcelet, Bertrand (1096).

D'or, au porcelet de sable.

Porte, Harduin de la (1190).

De gueules, au croissant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines.

Puy, Hugues du (1096).

D'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

Quatrebarbes, Foulques de (1218).

De sable, à la bande d'argent accompagnée de deux cotices de même.

QUÉBRIAC, Jean de (1248).
D'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

QUELEN, Eudes de (1248).
Burelé d'argent et de gueules, de dix pièces.

RIEUX, Gilles de (1148).
D'azur, à dix besans d'or, posés 3, 3, 3 et 1.

ROCHE, Carbonnel et Galhard de la (1248).
De gueules, à trois rocs d'échiquier d'or.

ROHAN, Alain IV, dit le Jeune, vicomte de (1190).
De gueules, à sept macles d'or.

ROSTRENEN, Geoffroy de (1270).
D'hermines, à trois fasces de gueules.

ROUGÉ, Olivier de (1248).
De gueules, à la croix patée et alésée d'argent.

SAINT-GILLES, Hervé de (1248).
D'azur, semé de fleurs de lys d'argent.

SAINT-PERN, Hervé de (1248).
D'azur, à dix billettes percées d'argent, posées 4, 3, 2 et 1.

SESMAISONS, Hervé de (1248).
De gueules, à trois maisons d'or.

SIOCHAN, Hervé de (1248).
De gueules, à l'annelet d'or, traversé par quatre fers de lance réunis en sautoir.

THEZAN, Bertrand de (1248).
Écartelé, d'or et de gueules.

VERGER, Aymeric du (1248).
De sinople, à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles de même et chargée en cœur d'une coquille de sinople.

VICOMTE, Macé le (1248).
D'azur, au croissant d'or.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Philippe de (1521).
Écartelé aux 1 et 4 *de la religion;* aux 2 et 3 d'or, au chef d'azur,

à un dextrochère d'hermines, brochant sur le tout, qui est *de Villiers de l'Isle-Adam*.

VISDELOU, Guillaume de (1248).

D'or, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules.

VITRÉ, André de (1248).

De gueules, au lion contourné et couronné d'argent.

SUPPLÉMENT.

Achiver (l').
D'argent, à une ancre de sable ; au chef d'azur, chargé d'un croissant du champ, soutenu d'or, à deux fasces de gueules.

Acres. — des Acres.

Aimé.

Alexandre.

Andrieux.

Aradon (d').
De sable, à sept macles d'argent.

Audren. (*Voy.* M. Borel d'Hauterive. *Annuaire de la Noblesse pour* 1844.)
D'azur, à trois têtes de lévrier d'argent.

Augustin.

Averton (d').
Burelé d'argent et de gueules.

Avoine (d').

Avolleuc.
D'azur, à la fasce d'hermines.

Babouin.—de la Barolière.

Basoges (de).
D'azur, au lion burelé d'argent et de gueules.

Baudoin. — de la Villebroche.

Beauvau (de).
D'argent, à quatre lions cantonnés de gueules, armés et couronnés d'or; une étoile d'azur en cœur.

Bègues (le). — de Vilaines.

Gironné d'argent et de sable de huit pièces ; au franc canton de *Castille* et de *Léon*.

Bellefond (de).

Belloneau (de).

D'argent, à une fasce de gueules.

Bernier (de).

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six quintefeuilles de même.

Berry. — de Léhay.

Besnard.—de Procy.

Bintin (de).—du Bodel.

Parti d'argent, à trois feuilles de houx de sinople, et de sable, à trois écussons d'or.

Blouan (de).

De sable, à l'aigle d'argent.

Bodin. — de la Pierre.

Boistravers (du).

D'argent, chevronné de gueules.

Bonnexie (de).—de Champel.—de la Briennaye.

Bouchet (du).

Bouczo (originaire de Bourgogne). - de Kercaradec.

D'azur, à trois besans d'or en bande, côtoyés de deux cotices de même.

Bourgoin.—de Villers.

Bouvet-Hamon.

D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois macles de gueules.

Brebant.

Breignon (de). — de Goeznou.

De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six besans de même.

Briçonnet.

D'azur, à la bande componnée d'or et de gueules ; le premier compon de gueules brisé d'une étoile d'or.

Brillet.—de Loiré.—de Monthorin.—du Plessix.—de Laubinière.—des Hayes.—de la Ferté.—de Launay.—du Mesnil.—de la Grée.—de la Suzonnière.—de la Villatte.—de Villemorge.

D'argent, à trois têtes de loup arrachées de gueules.

Brindejonc.—de Birmingham.—de Louth.—d'Artery.—de la Maisonneuve.—de la Marre.—de Tréglodé.—de Launay. du Plessis.

D'argent, à une souche de jonc arrachée de sinople, accompagnée de trois canettes de sable, 2 et 1.

Britonneau.

Brizegaud (de).

D'or, fretté d'hermines.

Brosse (de).

Écartelé aux 1 et 4 d'hermines; aux 2 et 3 d'azur, à trois gerbes d'or liées de gueules.

Brouel (de).

Vairé d'or et d'azur; au chef de gueules chargé de trois besans d'or.

Brun (le).—de la Franquerie.

D'azur, au lion d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent entre deux étoiles du second.

Burin (originaire de Paris).—de Riquebourg.—de la Neufville.—de Valfayeux.—de Bellecourt.

D'azur, à la bande d'argent accostée de deux fleurs de souci avec leur tige d'or.

Caillaud.—de la Tour.

Cailloteau.—de la Chasserie.

Calvez.

Cambray ou Cambry (de).

Caqueray (de).—des Landes.—des Molières.—du Chatelier. de la Folie.

D'or, à trois roses de gueules.

Chaivel.

CHALUS (DE) (originaire de.....).

D'or, à la croix engreslée d'azur.

CHANTEMERLE.

D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

CHAPPERON.

D'or, à une fleur de lys de gueules; à l'orle de huit merlettes de sable.

CHASTEAUMEN.

CHAUSSAYE (DE LA).

CHENAYE (DE LA).

CLOCHEUR ou CLOHEUR.

COAT (LE).—de Saint-Haouen.

COATGUEN (DE).

Bandé d'argent et de gueules de six pièces.

COATMOHAN (DE).— de Guernaché.

COESMES (DE).

De sable, à quatre fusées rangées d'or, accompagnées de six besans de même, 3 et 3.

COM (DU). — de Kerangars.

COMÉNAN (DE).

De gueules, à trois molettes d'argent.

CORBIÈRE.

CORNOUVILLE (DE).

D'argent, au croissant de gueules; au franc quartier de même, chargé d'une quintefeuille du champ.

COURIALLES (DE). — de Launay.

COURSERIER (DE).

D'hermines, à trois quintefeuilles de gueules.

CUMONT.—des Poitiers.

D'azur, à trois croix patées d'argent.

DANGUY.— d'Hérédie.— de la Hulonnière. – de Lécurais.—de la Mesnais.

D'argent, au pin de sinople, le tronc accosté de deux mouchetures d'hermines de sable.

DANOT.

DAVY.—de la Simonays.—de Brandeliac.—de la Dixerais.—de Baro.—de la Jarie.

D'argent, à trois croix d'azur; une coquille de gueules en cœur.

DEIN.

DENEUF.—de Coëtlosquet.

DONCHENELLES (DE).

De gueules, au lion d'argent.

DROUÉ. – de la Morelie.

DROULIN.

ESCURES (DES) —de Pontcharault.—de Giussay.

De sinople, à une croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile à huit rais de sable.

ESTARD.

FAUCHER (DE) (originaire du comtat Vénaissin).

FERRIER. — du Ponty.

FIXONNAS (DE) (originaire d'Espagne).

D'or, au pal aiguisé de sable, accosté de deux têtes de Maures de même affrontées et tortillées d'argent.

FLOTTE.

FOLLET (DU).

FOEON.

FORT (LE).

FOUESNANT (DE).

De sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée de gueules.

FOURNAS (DE) (originaire du Lionnais).—de la Brosse.—de Terreneuve.—de Belleforest.—de Fabre.—de Truilhas.—de Fabrezan.

D'argent, à trois fasces d'azur; un griffon d'or, armé, langué et couronné d'azur, brochant sur le tout.

FROMENT.

GAHART.

GALLIC (LE) [1].—de Kerizouët.

GARNIER.—de Fougerai.—de Chambraux.

D'or, parti d'azur ; le premier chargé en pointe d'une coquille du deuxième, et le deuxième chargé en chef d'une coquille du premier ; une épée d'argent posée en bande, la pointe en haut, sur le tout, ayant la garde et la poignée d'or.

GAULT.

D'azur , à l'épervier d'argent, perché de même, becqué, membré et grilleté d'or.

GAUTERON [2]. — du Plessix. — de Villemainguy. — de Plaintel.

D'azur, à six coquilles d'argent, 3, 2 et 1.

GEOFFROY.

GERALDIN (originaire d'Irlande).

GLAZIOU.

GOFF (LE).—de Keroudault.

D'argent, au greslier de sable, accompagné de trois têtes de sanglier de même.

GOURMELIN (DE).

D'azur, au lion d'argent.

GOZENEC OU COEZENNEVE.

GOZERG OU GOZERN.

GRERON.

GRIMONDEL.—de Launay.

GUENOU.

GUERAULT.

D'azur, à trois têtes d'aigle d'argent.

GUERCHE (DE LA). — de Martigné-Ferchaud. — de Segré.

De gueules, à deux lions d'or, l'un sur l'autre.

1. Guillaume le Gallic fut anobli par lettres vérifiées à la Chambre des comptes de Bretagne, au mois de février 1439. — N. le Gallic de Kerizouet est porté au rôle du ban et arrière-ban de Cornouaille, convoqué en juin 1694.

2 Cette maison, d'ancienne chevalerie, abandonna son nom à la fin du XVIe siècle, pour prendre celui de Robien (*Voy.* p. 265) qui venait de s'éteindre, et dont l'héritière avait épousé Jacques Gauteron, vicomte de Plaintel.

GUIBÉ.

D'argent, à trois jumelles de gueules, accompagnées de six coquilles d'azur, 3, 2 et 1 ; au chef d'or.

GUICPRONVEL.

GUILLE.

GUILLEMET.—de Brignac.

De gueules, au sautoir d'argent.

GUILLOUZET. Aliàs : GUILLOUZAT.

GUIOMAC'H (DE).—de la Palue.

De sable, au saumon d'argent en pal ; l'écu semé de billettes de même.

HALIN.

HEAUL (AN).

HEBERT.

HEZOU (AN).

HIEUL (DU).

D'argent, à la croix de gueules.

HOCQUART (originaire de Champagne). — de la Motte. — de Vaux.—de Felcourt.

De gueules, à trois roses d'argent.

HOUX (DU).

De gueules, à trois épées rangées d'argent, la pointe en bas.

HURE (DE LA).

ISNEL.

JESTIN.—de Poulbroch.

KERAERGUEC'H (DE).—du Bourné.—de Kericuff.

D'argent, au pin de sinople, chargé d'une pie au naturel. (*Voy.* Kerguenec'h).

KERAMEAS.

KERAMUNON.

KERBILEAU.

KERBRIEUC.

Kerdanet.

Kerdrigant.

Kerezean.

Kergoal.

Kergoulonin.

Kerily.

Kerlan.

Kerlanhuon (de).

D'or, au lion morné de sable; à la fasce de gueules brochant.

Kerlesroux.

Kermelegan.

Kernec'h.

Kernecrizian.

Keromp.

Kerprat.

Labadye (de) [1] (originaire de Bordeaux).

D'argent, au bâton de maréchal de France en pal; deux épées passées en sautoir de gueules, les pointes en haut, brochant sur le tout.

Landiviziau.

Langlois.—de la Reberture.

Langolian.

Leschascoet (de).

Fascé ondé d'or et d'azur; au chef de gueules.

Laubrière (de). (*Voyez* Briant, pag. 41.)

Laurent

Lesenet (de).

De sable, à trois croisilles d'argent.

1. Dont Jean Bernard de Labadye, écuyer, secrétaire du point d'honneur au département de Morlaix, en 1773.—Cette maison est alliée en Bretagne aux du Plessix de Keraugoff et de Tréoudal, aux Keranfors de Forville, aux Coroller de Kervascontou.

Leuzre.

Limur (de).

D'or, à trois épées rangées de gueules, la pointe en bas.

Lingier.—de la Noë.—de la Grotte.

Lionnays (le). — de Ponthais.

D'argent, à trois lions de sable.

Locrenan.

Lohadan.

Lorlade (de).

D'azur, à la bande d'hermines,

Mellon.—de la Guinardaye.—de Vaugaillard.

Lysivy (de).

De sable, à dix billettes d'argent

Maout (le).

D'argent, à un chevron d'azur; à l'orle de même.

Mathas (de).

Menard.—du Pavillon.

Merle (du).

D'or, à huit merlettes de sable posées en orle.

Merliers (des).—de Longueville.—de Beauregard.—de Boisverd.—de la Rivière.—de la Percherie.—de Gallera.

D'argent, à trois merlettes de sable.

Mesguen.

Mesnage. — de la Villedor.

De gueules, à un rouet à filer d'or.

Mezanguen.

Mezières (de).

Mezuillac, Mesvillac ou Muzvillac (de). (*Voy.* le dernier nom, page 222). — de Trevaly. — de Kerdrehan. — de Kerglas. — de Pratulo.

De gueules, au léopard d'argent.

Moester.

Molinière (de).

Montgeroult (de).

D'or, à trois lions de sable.

Montrelais (de).—de Chateau-Thébaud.—du Gué-au-Voyer. — de la Sénéchalière.

D'or, à six cotices d'azur.

Monty (de).—de Rezay. (Originaire de Florence).

Morel.—des Landelles.—de la Rouaudais. – de la Barre.—de la Motte-de-Gènes.

D'argent, à une bande de gueules chargée de trois merlettes d'or.

Morizur.

Moro. — de Montgouairain. — de la Villebougault. — de la Villebily. — de Chateaugal.

Écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules; aux 2 et 3 de gueules, au croissant d'or.

Moulin (du).

Mourano (de).

De sable, à trois coquilles d'argent.

Nedellec.

Nielly [1].

Nuz (souche des seigneurs de Kergournadec'h).

Échiqueté d'or et de gueules.

Patier ou Putier.

Paynel.

D'or, à deux fasces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules, 4, 2, 3.

Pelaud.—de la Ville.

Penneschir.

Perches (de).

1. Nous regrettons bien vivement d'ignorer les armoiries de cette famille à laquelle la Bretagne doit une de ses illustrations, le vice-amiral baron Nielly, ancien préfet du 1er arrondissent maritime, né à Brest le 9 septembre 1751 et mort dans cette même ville le 13 septembre 1833.

PERROT. — de la Croslaye.

PETIT.—de Richebourg.

PEVRIER (LE).

PIGEAUD.— de Beautours.

PIGEAULT. — de la Bellière.

PINOD (DE).—du Doussay.—de Vitry-sur-Seine.

D'or, au chevron d'azur, accompagné de six merlettes de même

PINSON. — de Laddée.

PINSONNEZ (originaire d'Anjou).—de Bellefond.—de Lancran.

PINSONNIÈRE (DE LA).

PLÉDRAN (DE).

D'or, à sept macles d'azur.

POEZE (DE LA).—de la Cottezière.

POIRÉE.

PONTALEC.

PONTHIEU (DE).

PORTER (originaire d'Irlande).

POULARD.—de Kergolleau.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la rose d'argent; aux 2 et 3 de sinople plein.

PRÉMORVAN (DE).

D'argent, au lévrier de sable colleté d'or, surmonté d'un greslier du second, enguisché, lié et virolé du troisième.

PRESSEAU (originaire d'Anjou).

PREVOST (originaire de Paris).—de la Croix.—de Langrestin. — de Pressigny.

Coupé d'azur et de sable, à une fasce d'or brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'une sirène de même. Devise : *Magis ac magis*.

PUCY.—du Chesne.—de Trelan.

D'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre croissants de même

QUENQUIS.

QUILBIGNON. — de Lanheuc.

QUILISFRAY.

QUEUX (LE).

QUILLYGUILYAU (DE).

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même.

QUINGOU.

QUIRIGOU.

RAGNAT (DE).

RAIZ (DE).

D'or, à la croix de sable.

RAMBERT (DE).

REZUY (DE).

De gueules, losangé d'argent burelé d'azur.

RIBOULÉ (DE).

Parti emmenché d'argent et de sable.

RIOUST. — de la Villeaudren. — de l'Argentaye.

D'azur, au coq chantant d'argent, crêté et barbelé de gueules, la patte dextre levée, accompagné de trois étoiles du second, 2 et 1. Devise : *Cantat pugnat que vicissim.*

RIZOU. — de Saint-Éloy.

RODELÉE.

ROLAND. — du Vieuxchatel. — de Kerevez. — de Saint-Jean — de Kermenguy.

ROSETTE.

ROUAULD. — de Livoudray.

D'argent, à trois macles de sable ; au croissant de même en cœur.

ROUX (LE). — de Lastille.

RUCAT.

RUEL (DU) (originaire de Normandie). — de Cesy. — d'Omonville. — du Fontenil. — de la Boissière.

D'or, au lion naissant de gueules.

Ruffé.

Sablons (de).

Saint-Fussien (de).

Sallet.

Sandey (de).

Parti d'argent et de gueules, à trois annelets de l'un en l'autre.

Sgarric.

Speaux (de).

Écartelé aux 1 et 4, vairé d'argent et de gueules; aux 2 et 3 pallé d'or et de gueules.

Spernot ou l'Espernot.

Stanhingant (de). — de Restinois. — d'Escouhel. — de la Grandville. — de Souche. — de Montbrun.

De gueules, au sautoir d'argent.

Taneguy.

Tartier (le).

Terrostelle.

Tessier (le) (originaire de Normandie). — de Talut ou Salut.

D'argent, à la fasce de sable chargée d'une molette d'or et accompagnée de six roses de gueules.

Tholemier.

Tieuldebert. — de la Noue.

Toupin (de).

Vairé d'argent et de sable.

Touremonde (de).

Trajoué (de).

Tramelan (de).

Échiqueté d'or et de gueules, à la cotice d'hermines sur le tout.

Travecar (de).

D'azur, au léopard d'argent, accompagné de six coquilles d'or, 3 et 3.

Trebivent (de).—de Brunault.

D'argent, à trois fasces de gueules ; au lambel d'azur.

Treffmengant.

Treffmongon.

Trefily (de).

D'or, à la roue de gueules.

Trefleon (de).

D'argent, au griffon de sable.

Tresbihan.

Treucy.

Treviex (de).—le Barbu.

D'or, au sautoir trèflé d'azur.

Trousilit (de).

Écartelé d'or et d'azur ; à la bordure de gueules.

Troussart.—de la Brousse.—du Tertre.—de la Barre.—du Plessis.

Vaize (de la).

D'argent, à trois tourteaux de gueules.

Valgourant (de).

Validire.—de Saint-Léon.

D'azur, au chef de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'argent, percées d'or.

Valles (de).

Vanderest (de).

Vanolles (de). Anciennement **Van Holl** (originaire de la Gueldre).

D'argent, à sept annelets de sable, 3, 3 et 1.

Vassin (de).

Vaudesart (de).

Vaumerle.

Vedier.

D'or, au sautoir de sinople, chargé de cinq besans du champ.

VELAER (DU)[1].

Parti emmenché d'or et de gueules de huit pièces et deux demies, de l'un en l'autre.

VENDERETTE (DE).

VEZEGNEUX (DE).

VEYDEVER.

1. Famille zélandaise établie à Middelbourg, dès l'an 1313, et transplantée à Saint-Malo en 1656.—Joseph de Velaer obtint du Roi en 1733 des lettres qui le reconnaissent *noble d'ancienne extraction.*

ERRATA.

AVANT-PROPOS. *Au nombre des charges qui conféraient la noblesse, ajoutez celle de* Secrétaires et juges du point d'honneur.

ABELLY. *Ajoutez* (D'), *et après les armes*, devise : *A Domino factum est.*

ALLENO. *Ajoutez aux fiefs de cette maison ceux* de Kersalio. —de Penvern.

AMPHERNET (D'). *Modifiez ainsi la note pour ce qui concerne les honneurs de la cour :* François-Michel d'Amphernet, vicomte de Pontbellanger en 1786; madame la vicomtesse de Pontbellanger, le 25 janvier 1789; M. le marquis d'Amphernet de Pontbellanger, le 12 novembre 1784; et M. le chevalier d'Amphernet de Pontbellanger, le 12 novembre 1784.

AMPROUX. *Ajoutez* de la Massays.—du Chatel.

BARBOT. *Ajoutez aux fiefs* de Flavacourt.—de la Tonnerie.—de Lorme.—du Vieuxchamp.

BARCHOU. *Ajoutez* de Penhoen.

BEAUPOIL (DE).—de Saint-Aulaire. *Ajoutez* (originaire du Périgord).

BEGOUIN. *Ajoutez* du Chesnerond.

BEAUMANOIR (DE). *Ajoutez aux fiefs de cette maison, ceux* de la Hardouinaye. — de Merdriniac. — de la Claye. — de la Touche-Huet.—de Montgerval.—de la Berue.—de Gennes. —de la Barre.—de Villaine.—de Cheveigné. — *Depuis le Combat des Trente cette maison a pris pour devise :* Bois ton sang, Beaumanoir !

BELLANGIER (LE). *Ajoutez* de la Fontenelle.

BELLOT ou BELOT. *Ajoutez* de la Hunaudaye.

BELTIER. *Lisez* BERTIER.

BERGIS. *Dans la description des armes, lisez* de gueules *au lieu* des gueuls.

BERNARD (originaire d'Anjou). *Ajoutez aux fiefs de cette maison* de Beaulieu.—de Conan.—de Courville.—d'Estiau.—du Joncherai.—de Beleuil.—de la Cocheray.—de Pichardaye. — de la Hussaudière.

BLOSSAC. *Ajoutez la particule* (DE), *et en note :* Les seigneurs de Blossac étaient qualifiés *écuyers héréditaires de Bretagne.* (*Voy.* LA ROQUE).

BOESSIÈRE (DE LA).—de Lannuit. *Ajoutez* de Chambors.—de Kergozou.

BOIS (DU).—de Kerlosquet. *Ajoutez* de Beuzit.

BOIXIÈRE (DE LA) ou DE LA BOISSIÈRE. — de Rulazarou. *Ajoutez* de Keramoal.

BOTHEREL.—de la Villegeffroy. *Ajoutez* du Tertrelet.

BOTIGNEAU *Dans la description de ses armes, effacez le* point *qui se trouve après le mot* d'azur, *et remplacez-le par une* virgule.

BOUDIN. *Ajoutez* de Lanuguy.

BOUTOUILLIC[1]. *Ajoutez* (DE).

BRIANT. *Ajoutez après les armoiries de cette maison,* devise : *Sans détour !*

[1] Cette maison jouissait dès le XIVe siècle de tous les priviléges de la noblesse. — Jean de Boutouillic est inscrit au rôle des nobles de l'évêché de Vannes, paroisse de Lignol, territoire d'Hennebon. — Jean IIe, son fils, comparut aux réformations de 1426, 1443, 1448, et à la *monstre* des gentilshommes de l'évêché de Vannes, qui eut lieu en 1477.—Son fils, Constantin de Boutouillic, fut employé à la réformation de 1513. Depuis cette époque les de Boutouillic ont obtenu deux arrêts de *maintenue*, le premier en 1730 et le second en 1742. — Ils sont alliés aux le Texier, de Kervenozael de Kerambris, le Livec, Eudo, Briant de Kervagat, etc.

Cadouallan. *Pour les armoiries, lisez* fascé ondé, *au lieu de* fascé, ondé.

Cameru. *Corrigez ainsi la devise :* Enn kichen rei éma komeret, *mot à mot*, auprès de donner est prendre.

Camphir. *Ajoutez* ou Campir.

Carné (de). *Ajoutez après les armoiries de cette maison*, devise : *Plutôt rompre que plier!*

Chaffault. *Ajoutez* (du).

Chaillou. *Dans les armes de cette maison, après les mots* accompagné en chef, *ajoutez* de deux soleils d'or, etc.

Chateaubriant (de). *Ajoutez aux fiefs de cette maison les suivants :* — de Chalain. — de Vioreau. — des Huguetières. — de Chanseaux.—de Beaumanoir.—de Guilledo.—de la Hardouinaye. - de Bodister.

Chateauroc. *Lisez* de Chateaucroc.

Chastellier (du).—d'Ereac. *Ajoutez* ou du Chastelier.

Chasteloger (de). Armoiries, *ajoutez* d'or *après le mot* cerf.

Chefdubois (de). — de Kerouazle. *Rétablissez ainsi ses armoiries :* D'or, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.

Clérambault (de). *Ajoutez* de Gregy.

Clerc (le) *Au deuxième article ajoutez* originaire d'Anjou.

Coetanlem (de). *Ajoutez* de Rosliviec.

Combles (de). *Ajoutez* de Noncourt,—de Plichancourt.

Conen. *Ajoutez* du Vieuxmarché.

Constantin. *Ajoutez aux fiefs de cette maison* de la Lorie.—de Marans.—de la Fraudière.—de Montriou.—de Miniac.—de Montifaut.—d'Aulnay.—de Varennes.—de Daillon.

Corfineau (de). Armoiries, *au lieu de* chargé, *lisez* chargée.

COSQUER (DU). *Ajoutez* ou DU COSKAER.

COUDRAIS (DE LA). *Aux armoiries, après ces mots :* au chef *ajoutez* de même.

CRESOLLES (DE). *Lisez* de la Villeneuve *au lieu* de Villedeuve.

CUISINE (DE LA). *Lisez* de Kerhervé *au lieu* de Kerhevé.

DESERTS (DES). *Description héraldique : lisez* chef de vair, *au lieu de* chef vairé.

DESMOES (pag. 82, première ligne) *devrait se trouver après* DESMELO, pag. 83.

DINAN (DE). *Ajoutez* de Montafilant.—de la Bellière.

EMERIAU. *Corrigez ainsi les armoiries :* Écartelé au 1 d'azur, à l'épée haute en pal d'argent montée d'or (qui est le franc quartier des barons militaires de l'Empire), etc.

ESMEZ. *Ajoutez* de Kerservant.

ESPERVIER (L'). *Ajoutez aux fiefs* de la Chiomais. — de la Fosse.

ESPINAY (D'). *Ajoutez aux fiefs de cette maison les suivants :* d'Ussé.—de Saint-Michel-sur-Loire.—de Serigné.—de Villers-le-Rouge.— de Montfiquet. — de Maumusson. — d'Estiau —de la Rocheguyon.—de Rochefort.—de Mollay.—de Beaumont.

FEBVRE (LE). *Ajoutez* ou LE FEVRE (originaire d'Angers) *Ajoutez aussi aux fiefs de cette maison les suivants :* de Maral. —de Beuzon.—de Lathay,—de Joullain.

FEYDEAU (DE)[1]. *Ajoutez aux fiefs de cette maison les suivants :*

1. Cette ancienne noblesse, aussi distinguée dans l'épée que dans la robe, tire son nom du château de Feydel (*Fedelo*, aliàs: *les Feydeaux*), ancienne baronnie située près de Feuilletin dans la Basse-Marche. Ce château ayant été pris et brûlé par les Anglais dans le xve siècle, les archives qu'il contenait furent perdues. Néanmoins la famille Feydeau remonte par titres et actes authentiques jusqu'à Hugues Feydeau, damoysel, seigneur et baron de Feydel, vivant en 1330.—Hugues II, son fils, chevalier bacheller, épousa, vers 1345, Marguerite d'Archiac, dame de Vivonne. (*Voy.* La Chesnay-des-Bois).—Cette maison a donné des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, des officiers aux gardes, des contrôleurs provinciaux des guerres, un garde des sceaux de France, des ambassadeurs, des intendan s de

de Feydel. — de Neoux. — de Chevrais. — de l'Espau. — de Vezures.—de Demoux.—de la Motte-Persac.—de Gien.—de Dampierre, etc.

Forest (de la).—de Goasven. *Ajoutez* de la Villeneuve.

Fouquet. — de Bellisle. *Ajoutez* de Vaux. Devise : *Quò non ascendam ?*

Frotter (le). *Lisez* de Lezevern *au lieu* de Lesvern, *et ajoutez* de Kerhalvez. — de Kerfrotter. — de Kerambellec. — de Kerhir. — du Verger (*et non* du Verguier). — de Pouillat.— de Kercadegan-Bihan. — de Cadillac. — de Guernadon. *Modifiez ainsi la description des armes de cette maison :* d'argent, au château d'azur, maçonné et girouetté d'or. Devise : *Nil conscire sibi.*

Gal (le). *Au deuxième article, dans les armoiries, au lieu de* fascé, ondé, *lisez* fascé ondé, etc.

Gervais. *Ajoutez* du Tertre.

Geslin. *Ajoutez* de Chateaufur.

Gibot.—de Moulinvieux. *Ajoutez* (originaire d'Anjou).

Goalez. *Ajoutez* (le).

Gonidec (le). *Au lieu* de Fraissan *lisez* Traissant.

Goublaye (de la). *Au lieu* de Nantois, *lisez* de Nantais.

Goux (le). *Ajoutez* de la Berchère.

Gouyon.—de Matignon. *Ajoutez* de Beaucors.

Gouzillon. *Ajoutez* de Kernaou, *et pour les armes :* Aliàs : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois canettes de même.

Grandière (de). *Ajoutez* de la Grandville.

province, des maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, des conseillers au grand conseil, des présidents et des conseillers au parlement de Paris, etc.

Cette famille est alliée aux d'Archiac, de Daillon, de Lude, de Saulx-Tavannes, de Turpin-Crissé, Le Fèvre d'Ormesson, de Meaupou, de Mesmes, de Montholon, etc., et en Bretagne, aux de la Bourdonnaye de Coëtion, de la Porte-Vezin, Gouyquet de Bocozel, de Mauduit du Plessix, Briant du Slang, Briant de Laubrière, Hersart de la Villemarqué, etc.

GRIGNART.—de Champsavoie. *Ajoutez après les armes.* Devise : *En elle je mets mon espoir.*

GUEGANT. — de Kerandraon. *Après les mots* feuillée de cinq pièces, *ajoutez* de sinople.

GUERNIZAC (DE). *Ajoutez* ou DE GUERNISAC ; *pour la devise de cette maison, au lieu de* PED *prebet, lisez Ped prebet.*

GUESCLIN (DU). *Ajoutez* cri de guerre : *Notre-Dame-Guesclin !*

GUEURIC. *Lisez* ou GUÉRIC *et ajoutez* du Rocher.—de la Galetière.

GUILLOUET. *Ajoutez* de la Maisonneuve.

GUINÉ. *Dans les armoiries, après les mots* en chef d'un croissant, *ajoutez* et, *etc.*

GUINY. *Ajoutez* aliàs DE QUIGNY.

GUITÉ (DE). *Ajoutez* d'Evignac.—de Plumaugat.—de Cluhaunault.

HALNA.—du Fretay. *Ajoutez* du Bosquily.—des Portes.—du Chesne.—de la Rivière.—des Domaines.—de la Hauterivière.

HAMON.—de Kerbourdon.

HASTE. *Ajoutez* de Pont-de-Bray.

HAY. *Au lieu de* des Chatelets, *lisez* du Chastelet.

HEDELIN. *Ajoutez* du Moulin-le-Roy.—de Courille.—de Saint-Maur.—de la Boissière.—de Chauffour.

IMBAULT ou IMBAUT. *Ajoutez* de Marigny.—de la Pouqueraie.—de Plourhan.—de la Motte.—de Mesnil-le-Fetus.—de Courcelles.—des Rammesaux.—d'Erpin.—de Balisé.—de la Graverie.

KERALBAUD. *Après la description héraldique, lisez* Aliàs : d'azur, à trois croix ancrées d'or.

KERALDANET (DE). *Lisez* du Rascol *au lieu* de Rascol.

KERAMPUIL. *Ajoutez* de Boisriou.

KERGUERN (DE). *Dans les armes, après le mot* aigrettes, *lisez* ou aiglettes.

KERMELEC (DE). *Ajoutez* de Kernoter.

KERNEVENOY. *Voy.* KERNEVOY.

KEROUALLAN (DE)[1]. *Ajoutez aux fiefs* de Villeneuve.

LAMBERT.—de la Ferrière. *Ajoutez* Aliàs : Lambart.

LAUZANNE (DE) (originaire du Berry, généralité de Moulins). *Ajoutez aux fiefs* de la Voltais. *Dans la description des armes de cette maison, après ces mots* au croissant d'argent, *lisez* aliàs d'or.

LIMOGES (DE). *Corrigez ainsi les armoiries :* d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules.

MARBODIN. *Ajoutez* (DE).

MARC'HALLA (DE) *et les trois articles qui le suivent, doivent se trouver après* MARCADE.

MARCILLÉ (DE). *Cet article doit se trouver après* MAREC (LE).

MARIÉ (LE). *Lisez au premier article* MARIE.

MARTIN. —de Beaulieu. *Ajoutez* de Surlay —de Bouillais. —de la Salle.

MAUSSIER. *Lisez* (DE) *au lieu de* (LE).

MELIANT. *Ajoutez après les armoiries.* Aliàs : d'argent, au sautoir de gueules ; au pal de même sur le tout, chargé de quatre étoiles du champ.

MERAULT. *Dans la description héraldique, après les mots* chevron d'argent *ajoutez* Aliàs : d'or.

MESANGER (DE). *Lisez* Aliàs : de Mesanges. Quelques-uns remplacent les molettes des armoiries de cette maison par des merlettes.

MESLIERS OU MESTIERS (DES). *Lisez* DES MERLIERS, *et voyez ce nom au Supplément ainsi qu'à la page* 210.

1. Cette maison portait anciennement le nom de Dando. Ce fut en 1515 que Louis Dando obtint par lettres la faculté de changer son nom en celui de Kerouallan.

MEZUILLAC (DE). *Voyez le Supplément.*

MICHIEL. — de Bassecoullart. *Dans les armoiries, après ces mots* sautoir de vair, *ajoutez* Aliàs : de vair-contrevair.

MOAL (LE). Armoiries : *après ces mots* deux cygnes, *ajoutez* d'argent.

MOAYRE (DE) *Ajoutez* de Reglis.—de Vignau.

MOINE (LE). *Ajoutez* de Kerderff.

MOINE (LE). *Ajoutez* ou LE MOYNE.

MONNERAYE (DE LA). *Ajoutez* de la Veirie.

MONTALEMBERT (DE).—de Belestre. *Ajoutez* devise : *Ferrum fero, ferro feror.*

PARSCAU. *Ajoutez* du Plessis.

PARTENAY (DE). *Ajoutez* de Boisbriant.

PIGEAUD. *Ajoutez* de la Devansaye. - de Beautours.

PIOGER (LE OU DE) (originaire de Normandie). *Ajoutez* de Kermozun.

PLESSIS (DU). *Lisez* de Kerangoff *au lieu* de Kergoff, *et ajoutez* dudit lieu.—de Penfao.—de Kertanguy.—du Plessix-Coët-ferron. — de Bouvet — du Quenquis. — de Lanleya. — de Keralsi.—de Tréoudal.

PONTZAL (DE). *Ajoutez* ou DE PONTSAL.

POUENCES. *Au deuxième article*, *ajoutez* ou DE POENCÉ.

QUIRISEC. *Ajoutez* de Kerguisioné.

RAHIER. *Ajoutez* de la Croix.

RAMEREU. *Ajoutez* ou de RAMERU.— de Somsoys. — de Brandouille.

RAOUL. *Lisez* du Pont *au lieu* du Poul.

RAVENEL. *Ajoutez* (originaire de Picardie).

REFUGE (DU). *Ajoutez* de Menchay.—de Kernazret.—de Fougères —du Cartier.—de la Ravinière.—de Basme.—de la Pitardière.—de la Villette.—du Four.—de Courcelles.—de

Precy. — de Dammartin. — d'Arcueil. — de Villesceau. — de Vilaines. — de Fossés. — de Galardon. — de Dannemarie. — des Bordes. — de Bulou. — de Salvert. — de Courbat. — de Marolles. — des Menus. — de Cany. — de Verguy. — de Thieulloy.

REIMBAUDIÈRE (DE). — de la Touche. *Voy.* RAMBAUDIÈRE (DE LA).

RHUYS. *Lisez* de la Chenardière *au lieu* de la Chesnière.

RIAUD. *Ajoutez aux fiefs de cette maison, ceux* de Boisjegu. — du Plessix. — de Kear.

RICHER OU RICHIER [1].

RIEUX (DE). *Ajoutez aux fiefs de cette maison ceux qui suivent :* — de Rochefort. — d'Harcourt. — de Chateauneuf. — d'Asserac. — de Laval. — de la Feillée. — du Gué. — de l'Isle. — d'Ouessant. — de Sourdéac. — du Chatelet. — de Largouet. — — de l'Isle-Dieu. — de Donges. — de la Hunaudaye.

RIPAULT. *Ajoutez* de Louinays.

RODELEC (LE). *Ajoutez* de Pencareff.

ROUXELOT. *Ajoutez* ou ROUXELET.

SAINT-MEEN (DE). *Ajoutez* ou DE SAINT-MAIN, *et dans les armoiries, après le mot* canes, *ajoutez* de sable.

SARAZIN (LE). — de Tremelin. — du Boterff. *Voy.* SERAZIN.

SÉRÉ. *Ajoutez* ou SEZÉ.

STANGIER (DU). *Voy.* SLANGIER.

1. Cette maison d'ancienne chevalerie est originaire de Normandie, élection de Coutance. Elle a été employée à toutes les réformations de la noblesse de cette province (*Voy.* Monfault), et a été maintenue *d'ancienne extraction*, en 1666. — La branche établie en Bretagne a aussi obtenu un arrêt en date du 4 juin 1669. — A cette maison appartiennent Guillaume Richer, chevalier (*Guillelmus Richer miles*), lequel signa, en qualité de témoin, l'accord qui eut lieu en 1198 entre André de Vitre et Guillaume de la Guerche, — Robert Richer, chevalier, député vers le roi de France en 1364, par le duc de Bretagne Jean IV, afin de demander un delai de l'hommage dû par ce dernier. — Le même seigneur fut appelé à ratifier le traité de Guerrande, le 20 avril 1381. (*Voy.* D. Morice, Preuves.)

Cette famille est alliée en Bretagne aux de Vars, le Gouvello, Eudo de Kerdron, le Moine de Kerderf, du Haffond de Lestrediagat, Briant de Penquelen-Laubrière, de Boisberthelot, Marigo de Kerarmel, etc., etc.

TAILLARD et TAILLEFER *doivent être mis a la tête des noms commençant par la lettre* T.

TETOU. *Ajoutez* ou TETON.

THÉPAULT. — de Languillez et autres. *On a omis la note suivante :* Un membre de cette famille a fait ses preuves au cabinet des ordres du Roi, pour monter dans les carrosses. La révolution l'a empêché de jouir de cet honneur.

THOMAS. — de la Herclas. *Ajoutez* originaire de Normandie, *et joignez aux noms de fief celui* de Kerguelen.

TROUSSIER. *Ajoutez* ou DE LA TROUSSIÈRE.

VALLETON. *Ajoutez* ou VALTON. — de la Paille.

VAY (DE). *Ajoutez* de Montjouvet, *et lisez* de Treffieuc *au lieu* de Treffieux.

VOUE (DE LA) *doit se trouver après* DE VOLVIRE.

Dans le Catalogue des croisés bretons, on a imprimé par mégarde COASKAER *au lieu de* COSKAER.

FIN.

